

# Catena aurea: Chaîne d'Or sur les 4 évangiles: Saint Matthieu- Saint Luc - Saint Marc - Saint Jean (French Edition)

Pages: 3752

Format: pdf, epub

Language: French

[ [DOWNLOAD FULL EBOOK PDF](#) ]

Catena aurea - Chaîne d'Or

Saint Thomas d'Aquin

Copyright © 2019 Patristic Publishing

Woolworth Ave., Omaha, NE, 68124

<http://patristic.altervista.org>

[publishingtoronto@gmail.com](mailto:publishingtoronto@gmail.com)

*Ce livre est disponible dans le domaine public.*

Catena aurea - Chaîne d'Or		Table of Contents	<a href="#">Saint Matthieu</a>
<a href="#">Concession</a>	<a href="#">A Notre Trégrave;s Saint Pégrave;re Urbain Par La Providence Divine,</a>		
<a href="#">Quatriégrave;me Pape De Ce Nom</a>	<a href="#">Le Seigneur Annibal Cardinal Prégrave;tre De La</a>		
<a href="#">Basilique Des Douze Apotres</a>	<a href="#">Prégrave;face De L'Explication Suivie De</a>		
<a href="#">L'Égrave;vangile De Saint Matthieu Par Saint Thomas</a>	<a href="#">Chapitre Premier.</a>		
<a href="#">Vers 1</a>	<a href="#">Vers 2</a>	<a href="#">Vers 3-5</a>	<a href="#">Vers 6-8</a>
<a href="#">Vers 8-11</a>	<a href="#">Vers 12-15</a>	<a href="#">Vers 16</a>	<a href="#">Vers 17</a>
<a href="#">Vers 18</a>	<a href="#">Vers 19</a>	<a href="#">Vers 20</a>	<a href="#">Vers 21</a>
<a href="#">Vers 22</a>	<a href="#">Vers 24</a>	<a href="#">Vers 25</a>	<a href="#">Vers 26-28</a>
<a href="#">Vers 29</a>	<a href="#">Vers 30-32</a>	<a href="#">Vers 33-37</a>	<a href="#">Vers 38-42</a>
<a href="#">Vers 43-47</a>	<a href="#">Vers 48-50</a>	<a href="#">Vers 51-52</a>	<a href="#">Vers 53-58</a>
<a href="#">Vers 59-62</a>	<a href="#">Vers 63-66</a>	<a href="#">Vers 67-70</a>	<a href="#">Vers 71-72</a>
<a href="#">Vers 73-77</a>	<a href="#">Vers 78-81</a>	<a href="#">Vers 82-88</a>	<a href="#">Vers 89-91</a>
<a href="#">Vers 92-93</a>	<a href="#">Vers 94-96</a>	<a href="#">Vers 97-100</a>	<a href="#">Vers 101-102</a>
<a href="#">Vers 103-104</a>	<a href="#">Vers 105-106</a>	<a href="#">Vers 107-108</a>	<a href="#">Vers 109-110</a>
<a href="#">Vers 111-112</a>	<a href="#">Vers 113-114</a>	<a href="#">Vers 115-116</a>	<a href="#">Vers 117-118</a>
<a href="#">Vers 119-120</a>	<a href="#">Vers 121-122</a>	<a href="#">Vers 123-124</a>	<a href="#">Vers 125-126</a>
<a href="#">Vers 127-128</a>	<a href="#">Vers 129-130</a>	<a href="#">Vers 131-132</a>	<a href="#">Vers 133-134</a>
<a href="#">Vers 135-136</a>	<a href="#">Vers 137-138</a>	<a href="#">Vers 139-140</a>	<a href="#">Vers 141-142</a>
<a href="#">Vers 143-144</a>	<a href="#">Vers 145-146</a>	<a href="#">Vers 147-148</a>	<a href="#">Vers 149-150</a>
<a href="#">Vers 151-152</a>	<a href="#">Vers 153-154</a>	<a href="#">Vers 155-156</a>	<a href="#">Vers 157-158</a>
<a href="#">Vers 159-160</a>	<a href="#">Vers 161-162</a>	<a href="#">Vers 163-164</a>	<a href="#">Vers 165-166</a>
<a href="#">Vers 167-168</a>	<a href="#">Vers 169-170</a>	<a href="#">Vers 171-172</a>	<a href="#">Vers 173-174</a>
<a href="#">Vers 175-176</a>	<a href="#">Vers 177-178</a>	<a href="#">Vers 179-180</a>	<a href="#">Vers 181-182</a>
<a href="#">Vers 183-184</a>	<a href="#">Vers 185-186</a>	<a href="#">Vers 187-188</a>	<a href="#">Vers 189-190</a>
<a href="#">Vers 191-192</a>	<a href="#">Vers 193-194</a>	<a href="#">Vers 195-196</a>	<a href="#">Vers 197-198</a>
<a href="#">Vers 199-200</a>	<a href="#">Vers 201-202</a>	<a href="#">Vers 203-204</a>	<a href="#">Vers 205-206</a>
<a href="#">Vers 207-208</a>	<a href="#">Vers 209-210</a>	<a href="#">Vers 211-212</a>	<a href="#">Vers 213-214</a>
<a href="#">Vers 215-216</a>	<a href="#">Vers 217-218</a>	<a href="#">Vers 219-220</a>	<a href="#">Vers 221-222</a>
<a href="#">Vers 223-224</a>	<a href="#">Vers 225-226</a>	<a href="#">Vers 227-228</a>	<a href="#">Vers 229-230</a>
<a href="#">Vers 231-232</a>	<a href="#">Vers 233-234</a>	<a href="#">Vers 235-236</a>	<a href="#">Vers 237-238</a>
<a href="#">Vers 239-240</a>	<a href="#">Vers 241-242</a>	<a href="#">Vers 243-244</a>	<a href="#">Vers 245-246</a>
<a href="#">Vers 247-248</a>	<a href="#">Vers 249-250</a>	<a href="#">Vers 251-252</a>	<a href="#">Vers 253-254</a>
<a href="#">Vers 255-256</a>	<a href="#">Vers 257-258</a>	<a href="#">Vers 259-260</a>	<a href="#">Vers 261-262</a>
<a href="#">Vers 263-264</a>	<a href="#">Vers 265-266</a>	<a href="#">Vers 267-268</a>	<a href="#">Vers 269-270</a>
<a href="#">Vers 271-272</a>	<a href="#">Vers 273-274</a>	<a href="#">Vers 275-276</a>	<a href="#">Vers 277-278</a>
<a href="#">Vers 279-280</a>	<a href="#">Vers 281-282</a>	<a href="#">Vers 283-284</a>	<a href="#">Vers 285-286</a>
<a href="#">Vers 287-288</a>	<a href="#">Vers 289-290</a>	<a href="#">Vers 291-292</a>	<a href="#">Vers 293-294</a>
<a href="#">Vers 295-296</a>	<a href="#">Vers 297-298</a>	<a href="#">Vers 299-300</a>	<a href="#">Vers 301-302</a>
<a href="#">Vers 303-304</a>	<a href="#">Vers 305-306</a>	<a href="#">Vers 307-308</a>	<a href="#">Vers 309-310</a>
<a href="#">Vers 311-312</a>	<a href="#">Vers 313-314</a>	<a href="#">Vers 315-316</a>	<a href="#">Vers 317-318</a>
<a href="#">Vers 319-320</a>	<a href="#">Vers 321-322</a>	<a href="#">Vers 323-324</a>	<a href="#">Vers 325-326</a>
<a href="#">Vers 327-328</a>	<a href="#">Vers 329-330</a>	<a href="#">Vers 331-332</a>	<a href="#">Vers 333-334</a>
<a href="#">Vers 335-336</a>	<a href="#">Vers 337-338</a>	<a href="#">Vers 339-340</a>	<a href="#">Vers 341-342</a>
<a href="#">Vers 343-344</a>	<a href="#">Vers 345-346</a>	<a href="#">Vers 347-348</a>	<a href="#">Vers 349-350</a>
<a href="#">Vers 351-352</a>	<a href="#">Vers 353-354</a>	<a href="#">Vers 355-356</a>	<a href="#">Vers 357-358</a>
<a href="#">Vers 359-360</a>	<a href="#">Vers 361-362</a>	<a href="#">Vers 363-364</a>	<a href="#">Vers 365-366</a>
<a href="#">Vers 367-368</a>	<a href="#">Vers 369-370</a>	<a href="#">Vers 371-372</a>	<a href="#">Vers 373-374</a>
<a href="#">Vers 375-376</a>	<a href="#">Vers 377-378</a>	<a href="#">Vers 379-380</a>	<a href="#">Vers 381-382</a>
<a href="#">Vers 383-384</a>	<a href="#">Vers 385-386</a>	<a href="#">Vers 387-388</a>	<a href="#">Vers 389-390</a>
<a href="#">Vers 391-392</a>	<a href="#">Vers 393-394</a>	<a href="#">Vers 395-396</a>	<a href="#">Vers 397-398</a>
<a href="#">Vers 399-400</a>	<a href="#">Vers 401-402</a>	<a href="#">Vers 403-404</a>	<a href="#">Vers 405-406</a>
<a href="#">Vers 407-408</a>	<a href="#">Vers 409-410</a>	<a href="#">Vers 411-412</a>	<a href="#">Vers 413-414</a>
<a href="#">Vers 415-416</a>	<a href="#">Vers 417-418</a>	<a href="#">Vers 419-420</a>	<a href="#">Vers 421-422</a>
<a href="#">Vers 423-424</a>	<a href="#">Vers 425-426</a>	<a href="#">Vers 427-428</a>	<a href="#">Vers 429-430</a>
<a href="#">Vers 431-432</a>	<a href="#">Vers 433-434</a>	<a href="#">Vers 435-436</a>	<a href="#">Vers 437-438</a>
<a href="#">Vers 439-440</a>	<a href="#">Vers 441-442</a>	<a href="#">Vers 443-444</a>	<a href="#">Vers 445-446</a>
<a href="#">Vers 447-448</a>	<a href="#">Vers 449-450</a>	<a href="#">Vers 451-452</a>	<a href="#">Vers 453-454</a>
<a href="#">Vers 455-456</a>	<a href="#">Vers 457-458</a>	<a href="#">Vers 459-460</a>	<a href="#">Vers 461-462</a>
<a href="#">Vers 463-464</a>	<a href="#">Vers 465-466</a>	<a href="#">Vers 467-468</a>	<a href="#">Vers 469-470</a>
<a href="#">Vers 471-472</a>	<a href="#">Vers 473-474</a>	<a href="#">Vers 475-476</a>	<a href="#">Vers 477-478</a>
<a href="#">Vers 479-480</a>	<a href="#">Vers 481-482</a>	<a href="#">Vers 483-484</a>	<a href="#">Vers 485-486</a>
<a href="#">Vers 487-488</a>	<a href="#">Vers 489-490</a>	<a href="#">Vers 491-492</a>	<a href="#">Vers 493-494</a>
<a href="#">Vers 495-496</a>	<a href="#">Vers 497-498</a>	<a href="#">Vers 499-500</a>	<a href="#">Vers 501-502</a>
<a href="#">Vers 503-504</a>	<a href="#">Vers 505-506</a>	<a href="#">Vers 507-508</a>	<a href="#">Vers 509-510</a>
<a href="#">Vers 511-512</a>	<a href="#">Vers 513-514</a>	<a href="#">Vers 515-516</a>	<a href="#">Vers 517-518</a>
<a href="#">Vers 519-520</a>	<a href="#">Vers 521-522</a>	<a href="#">Vers 523-524</a>	<a href="#">Vers 525-526</a>
<a href="#">Vers 527-528</a>	<a href="#">Vers 529-530</a>	<a href="#">Vers 531-532</a>	<a href="#">Vers 533-534</a>
<a href="#">Vers 535-536</a>	<a href="#">Vers 537-538</a>	<a href="#">Vers 539-540</a>	<a href="#">Vers 541-542</a>
<a href="#">Vers 543-544</a>	<a href="#">Vers 545-546</a>	<a href="#">Vers 547-548</a>	<a href="#">Vers 549-550</a>
<a href="#">Vers 551-552</a>	<a href="#">Vers 553-554</a>	<a href="#">Vers 555-556</a>	<a href="#">Vers 557-558</a>
<a href="#">Vers 559-560</a>	<a href="#">Vers 561-562</a>	<a href="#">Vers 563-564</a>	<a href="#">Vers 565-566</a>
<a href="#">Vers 567-568</a>	<a href="#">Vers 569-570</a>	<a href="#">Vers 571-572</a>	<a href="#">Vers 573-574</a>
<a href="#">Vers 575-576</a>	<a href="#">Vers 577-578</a>	<a href="#">Vers 579-580</a>	<a href="#">Vers 581-582</a>
<a href="#">Vers 583-584</a>	<a href="#">Vers 585-586</a>	<a href="#">Vers 587-588</a>	<a href="#">Vers 589-590</a>
<a href="#">Vers 591-592</a>	<a href="#">Vers 593-594</a>	<a href="#">Vers 595-596</a>	<a href="#">Vers 597-598</a>
<a href="#">Vers 599-600</a>	<a href="#">Vers 601-602</a>	<a href="#">Vers 603-604</a>	<a href="#">Vers 605-606</a>
<a href="#">Vers 607-608</a>	<a href="#">Vers 609-610</a>	<a href="#">Vers 611-612</a>	<a href="#">Vers 613-614</a>
<a href="#">Vers 615-616</a>	<a href="#">Vers 617-618</a>	<a href="#">Vers 619-620</a>	<a href="#">Vers 621-622</a>
<a href="#">Vers 623-624</a>	<a href="#">Vers 625-626</a>	<a href="#">Vers 627-628</a>	<a href="#">Vers 629-630</a>
<a href="#">Vers 631-632</a>	<a href="#">Vers 633-634</a>	<a href="#">Vers 635-636</a>	<a href="#">Vers 637-638</a>
<a href="#">Vers 639-640</a>	<a href="#">Vers 641-642</a>	<a href="#">Vers 643-644</a>	<a href="#">Vers 645-646</a>
<a href="#">Vers 647-648</a>	<a href="#">Vers 649-650</a>	<a href="#">Vers 651-652</a>	<a href="#">Vers 653-654</a>
<a href="#">Vers 655-656</a>	<a href="#">Vers 657-658</a>	<a href="#">Vers 659-660</a>	<a href="#">Vers 661-662</a>
<a href="#">Vers 663-664</a>	<a href="#">Vers 665-666</a>	<a href="#">Vers 667-668</a>	<a href="#">Vers 669-670</a>
<a href="#">Vers 671-672</a>	<a href="#">Vers 673-674</a>	<a href="#">Vers 675-676</a>	<a href="#">Vers 677-678</a>
<a href="#">Vers 679-680</a>	<a href="#">Vers 681-682</a>	<a href="#">Vers 683-684</a>	<a href="#">Vers 685-686</a>
<a href="#">Vers 687-688</a>	<a href="#">Vers 689-690</a>	<a href="#">Vers 691-692</a>	<a href="#">Vers 693-694</a>
<a href="#">Vers 695-696</a>	<a href="#">Vers 697-698</a>	<a href="#">Vers 699-700</a>	<a href="#">Vers 701-702</a>
<a href="#">Vers 703-704</a>	<a href="#">Vers 705-706</a>	<a href="#">Vers 707-708</a>	<a href="#">Vers 709-710</a>
<a href="#">Vers 711-712</a>	<a href="#">Vers 713-714</a>	<a href="#">Vers 715-716</a>	<a href="#">Vers 717-718</a>
<a href="#">Vers 719-720</a>	<a href="#">Vers 721-722</a>	<a href="#">Vers 723-724</a>	<a href="#">Vers 725-726</a>
<a href="#">Vers 727-728</a>	<a href="#">Vers 729-730</a>	<a href="#">Vers 731-732</a>	<a href="#">Vers 733-734</a>
<a href="#">Vers 735-736</a>	<a href="#">Vers 737-738</a>	<a href="#">Vers 739-740</a>	<a href="#">Vers 741-742</a>
<a href="#">Vers 743-744</a>	<a href="#">Vers 745-746</a>	<a href="#">Vers 747-748</a>	<a href="#">Vers 749-750</a>
<a href="#">Vers 751-752</a>	<a href="#">Vers 753-754</a>	<a href="#">Vers 755-756</a>	<a href="#">Vers 757-758</a>
<a href="#">Vers 759-760</a>	<a href="#">Vers 761-762</a>	<a href="#">Vers 763-764</a>	<a href="#">Vers 765-766</a>
<a href="#">Vers 767-768</a>	<a href="#">Vers 769-770</a>	<a href="#">Vers 771-772</a>	<a href="#">Vers 773-774</a>
<a href="#">Vers 775-776</a>	<a href="#">Vers 777-778</a>	<a href="#">Vers 779-780</a>	<a href="#">Vers 781-782</a>
<a href="#">Vers 783-784</a>	<a href="#">Vers 785-786</a>	<a href="#">Vers 787-788</a>	<a href="#">Vers 789-790</a>
<a href="#">Vers 791-792</a>	<a href="#">Vers 793-794</a>	<a href="#">Vers 795-796</a>	<a href="#">Vers 797-798</a>
<a href="#">Vers 799-800</a>	<a href="#">Vers 801-802</a>	<a href="#">Vers 803-804</a>	<a href="#">Vers 805-806</a>
<a href="#">Vers 807-808</a>	<a href="#">Vers 809-810</a>	<a href="#">Vers 811-812</a>	<a href="#">Vers 813-814</a>
<a href="#">Vers 815-816</a>	<a href="#">Vers 817-818</a>	<a href="#">Vers 819-820</a>	<a href="#">Vers 821-822</a>
<a href="#">Vers 823-824</a>	<a href="#">Vers 825-826</a>	<a href="#">Vers 827-828</a>	<a href="#">Vers 829-830</a>
<a href="#">Vers 831-832</a>	<a href="#">Vers 833-834</a>	<a href="#">Vers 835-836</a>	<a href="#">Vers 837-838</a>
<a href="#">Vers 839-840</a>	<a href="#">Vers 841-842</a>	<a href="#">Vers 843-844</a>	<a href="#">Vers 845-846</a>
<a href="#">Vers 847-848</a>	<a href="#">Vers 849-850</a>	<a href="#">Vers 851-852</a>	<a href="#">Vers 853-854</a>
<a href="#">Vers 855-856</a>	<a href="#">Vers 857-858</a>	<a href="#">Vers 859-860</a>	<a href="#">Vers 861-862</a>
<a href="#">Vers 863-864</a>	<a href="#">Vers 865-866</a>	<a href="#">Vers 867-868</a>	<a href="#">Vers 869-870</a>
<a href="#">Vers 871-872</a>	<a href="#">Vers 873-874</a>	<a href="#">Vers 875-876</a>	<a href="#">Vers 877-878</a>
<a href="#">Vers 879-880</a>	<a href="#">Vers 881-882</a>	<a href="#">Vers 883-884</a>	<a href="#">Vers 885-886</a>
<a href="#">Vers 887-888</a>	<a href="#">Vers 889-890</a>	<a href="#">Vers 891-892</a>	<a href="#">Vers 893-894</a>
<a href="#">Vers 895-896</a>	<a href="#">Vers 897-898</a>	<a href="#">Vers 899-900</a>	<a href="#">Vers 901-902</a>
<a href="#">Vers 903-904</a>	<a href="#">Vers 905-906</a>	<a href="#">Vers 907-908</a>	<a href="#">Vers 909-910</a>
<a href="#">Vers 911-912</a>	<a href="#">Vers 913-914</a>	<a href="#">Vers 915-916</a>	<a href="#">Vers 917-918</a>
<a href="#">Vers 919-920</a>	<a href="#">Vers 921-922</a>	<a href="#">Vers 923-924</a>	<a href="#">Vers 925-926</a>
<a href="#">Vers 927-928</a>	<a href="#">Vers 929-930</a>	<a href="#">Vers 931-932</a>	<a href="#">Vers 933-934</a>
<a href="#">Vers 935-936</a>	<a href="#">Vers 937-938</a>	<a href="#">Vers 939-940</a>	<a href="#">Vers 941-942</a>
<a href="#">Vers 943-944</a>	<a href="#">Vers 945-946</a>	<a href="#">Vers 947-948</a>	<a href="#">Vers 949-950</a>
<a href="#">Vers 951-952</a>	<a href="#">Vers 953-954</a>	<a href="#">Vers 955-956</a>	<a href="#">Vers 957-958</a>
<a href="#">Vers 959-960</a>	<a href="#">Vers 961-962</a>	<a href="#">Vers 963-964</a>	<a href="#">Vers 965-966</a>
<a href="#">Vers 967-968</a>	<a href="#">Vers 969-970</a>	<a href="#">Vers 971-972</a>	<a href="#">Vers 973-974</a>
<a href="#">Vers 975-976</a>	<a href="#">Vers 977-978</a>	<a href="#">Vers 979-980</a>	<a href="#">Vers 981-982</a>
<a href="#">Vers 983-984</a>	<a href="#">Vers 985-986</a>	<a href="#">Vers 987-988</a>	<a href="#">Vers 989-990</a>
<a href="#">Vers 991-992</a>	<a href="#">Vers 993-994</a>	<a href="#">Vers 995-996</a>	<a href="#">Vers 997-998</a>
<a href="#">Vers 999-1000</a>	<a href="#">Vers 1001-1002</a>	<a href="#">Vers 1003-1004</a>	<a href="#">Vers 1005-1006</a>
<a href="#">Vers 1007-1008</a>	<a href="#">Vers 1009-1010</a>	<a href="#">Vers 1011-1012</a>	<a href="#">Vers 1013-1014</a>
<a href="#">Vers 1015-1016</a>	<a href="#">Vers 1017-1018</a>	<a href="#">Vers 1019-1020</a>	<a href="#">Vers 1021-1022</a>
<a href="#">Vers 1023-1024</a>	<a href="#">Vers 1025-1026</a>	<a href="#">Vers 1027-1028</a>	<a href="#">Vers 1029-1030</a>
<a href="#">Vers 1031-1032</a>	<a href="#">Vers 1033-1034</a>	<a href="#">Vers 1035-1036</a>	<a href="#">Vers 1037-1038</a>
<a href="#">Vers 1039-1040</a>	<a href="#">Vers 1041-1042</a>	<a href="#">Vers 1043-1044</a>	<a href="#">Vers 1045-1046</a>
<a href="#">Vers 1047-1048</a>	<a href="#">Vers 1049-1050</a>	<a href="#">Vers 1051-1052</a>	<a href="#">Vers 1053-1054</a>
<a href="#">Vers 1055-1056</a>	<a href="#">Vers 1057-1058</a>	<a href="#">Vers 1059-1060</a>	<a href="#">Vers 1061-1062</a>
<a href="#">Vers 1063-1064</a>	<a href="#">Vers 1065-1066</a>	<a href="#">Vers 1067-1068</a>	<a href="#">Vers 1069-1070</a>
<a href="#">Vers 1071-1072</a>	<a href="#">Vers 1073-1074</a>	<a href="#">Vers 1075-1076</a>	<a href="#">Vers 1077-1078</a>
<a href="#">Vers 1079-1080</a>	<a href="#">Vers 1081-1082</a>	<a href="#">Vers 1083-1084</a>	<a href="#">Vers 1085-1086</a>
<a href="#">Vers 1087-1088</a>	<a href="#">Vers 1089-1090</a>	<a href="#">Vers 1091-1092</a>	<a href="#">Vers 1093-1094</a>
<a href="#">Vers 1095-1096</a>	<a href="#">Vers 1097-1098</a>	<a href="#">Vers 1099-1100</a>	<a href="#">Vers 1101-1102</a>
<a href="#">Vers 1103-1104</a>	<a href="#">Vers 1105-1106</a>	<a href="#">Vers 1107-1108</a>	<a href="#">Vers 1109-1110</a>
<a href="#">Vers 1111-1112</a>	<a href="#">Vers 1113-1114</a>	<a href="#">Vers 1115-1116</a>	<a href="#">Vers 1117-1118</a>
<a href="#">Vers 1119-1120</a>	<a href="#">Vers 1121-1122</a>	<a href="#">Vers 1123-1124</a>	<a href="#">Vers 1125-1126</a>
<a href="#">Vers 1127-1128</a>	<a href="#">Vers 1129-1130</a>	<a href="#">Vers 1131-1132</a>	<a href="#">Vers 1133-1134</a>
<a href="#">Vers 1135-1136</a>	<a href="#">Vers 1137-1138</a>	<a href="#">Vers 1139-1140</a>	<a href="#">Vers 1141-1142</a>
<a href="#">Vers 1143-1144</a>	<a href="#">Vers 1145-1146</a>	<a href="#">Vers 1147-1148</a>	<a href="#">Vers 1149-1150</a>
<a href="#">Vers 1151-1152</a>	<a href="#">Vers 1153-1154</a>	<a href="#">Vers 1155-1156</a>	<a href="#">Vers 1157-1158</a>
<a href="#">Vers 1159-1160</a>	<a href="#">Vers 1161-1162</a>	<a href="#">Vers 1163-1164</a>	<a href="#">Vers 1165-1166</a>
<a href="#">Vers 1167-1168</a>	<a href="#">Vers 1169-1170</a>	<a href="#">Vers 1171-1172</a>	<a href="#">Vers 1173-1174</a>
<a href="#">Vers 1175-1176</a>	<a href="#">Vers 1177-1178</a>	<	

[Vers 10-13](#)    [Vers 14-15](#)    [Vers 16-17](#)    [Vers 19-22](#)    [Vers 23-27](#)    [Vers 28-34](#)  
[Chapitre IX](#)    [Vers 1-8](#)    [Vers 9-13](#)    [Vers 14-17](#)    [Vers 18-22](#)    [Vers 23-26](#)  
[Vers 27-31](#)    [Vers 32-34](#)    [Vers 35-38](#)    [Chapitre X](#)    [Vers 1-4](#)    [Vers 5-8](#)  
[Vers 9-10](#)    [Vers 11-15](#)    [Vers 16-18](#)    [Vers 19-20](#)    [Vers 21-22](#)    [Vers 23](#)    [Vers](#)  
[24-25](#)    [Vers 26-28](#)    [Vers 29-31](#)    [Vers 32-33](#)    [Vers 34-36](#)    [Vers 37-39](#)    [Vers](#)  
[40-42](#)    [Chapitre XI.](#)    [Vers 1](#)    [Vers 2-6](#)    [Vers 7-10](#)    [Vers 11](#)    [Vers](#)  
[12-15](#)    [Vers 16-19](#)    [Vers 20-24](#)    [Vers 25-26](#)    [Vers 27](#)    [Vers 28-30](#)  
[Chapitre XII.](#)    [Vers 1-8](#)    [Vers 9-13](#)    [Vers 14-21](#)    [Vers 23-24](#)    [Vers 25-26](#)  
[Vers 27-28](#)    [Vers 29](#)    [Vers 30](#)    [Vers 31-32](#)    [Vers 33-35](#)    [Vers 36-37](#)    [Vers](#)  
[38-40](#)    [Vers 41-42](#)    [Vers 43-45](#)    [Vers 46-50](#)    [Chapitre XIII.](#)    [Vers 1-9](#)  
[Vers 10-17](#)    [Vers 18-23](#)    [Vers 24-30](#)    [Vers 31-32](#)    [Vers 33](#)    [Vers 34-35](#)    [Vers](#)  
[36-43](#)    [Vers 44](#)    [Vers 45-46](#)    [Vers 47-50](#)    [Vers 51-52](#)    [Vers 53-58](#)  
[Chapitre XIV.](#)    [Vers 1-5](#)    [Vers 6-12](#)    [Vers 13-14](#)    [Vers 15-21](#)    [Vers 22-33](#)  
[Vers 34-36](#)    [Chapitre XV.](#)    [Vers 1-6](#)    [Vers 7-11](#)    [Vers 12-14](#)    [Vers 15-20](#)  
[Vers 22-28](#)    [Vers 29-31](#)    [Vers 32-38](#)    [Vers 39](#)    [Chapitre XVI](#)    [Vers 1-4](#)  
[Vers 5-11](#)    [Vers 13-19](#)    [Vers 20-21](#)    [Vers 22-23](#)    [Vers 24-25](#)    [Vers 26-28](#)  
[Chapitre XVII](#)    [Vers 1-4](#)    [Vers 5-9](#)    [Vers 10-13](#)    [Vers 14-17](#)    [Vers 18-20](#)  
[Vers 21-22](#)    [Vers 23-26](#)    [Chapitre XVIII.](#)    [Vers 1-6](#)    [Vers 7-9](#)    [Vers](#)  
[10-14](#)    [Vers 15-17](#)    [Vers 18-20](#)    [Vers 21-22](#)    [Vers 23-35](#)    [Chapitre XIX](#)  
[Vers 1-8](#)    [Vers 9](#)    [Vers 10-12](#)    [Vers 13-15](#)    [Vers 16-22](#)    [Vers 23-26](#)    [Vers](#)  
[27-30](#)    [Chapitre XX](#)    [Vers 1-16](#)    [Vers 17-19](#)    [Vers 22-23](#)    [Vers 24-28](#)  
[Vers 29-34](#)    [Chapitre XXI](#)    [Vers 1-9](#)    [Vers 10-16](#)    [Vers 17-22](#)    [Vers 23-27](#)  
[Vers 28-32](#)    [Vers 33-44](#)    [Vers 45, 46](#)    [Chapitre XXII](#)    [Vers 1-14](#)    [Vers](#)  
[15-22](#)    [Vers 23-33](#)    [Vers 34-40](#)    [Vers 41-46](#)    [Chapitre XXIII](#)    [Vers 1-4](#)  
[Vers 5-12](#)    [Vers 13](#)    [Vers 14](#)    [Vers 15](#)    [Vers 16-22](#)    [Vers 23-24](#)    [Vers 25-26](#)  
[Vers 27-28](#)    [Vers 29-31](#)    [Vers 32-36](#)    [Vers 37-39](#)    [Chapitre XXIV](#)    [Vers](#)  
[1-2](#)    [Vers 3-5](#)    [Vers 6-8](#)    [Vers 9-14](#)    [Vers 15-22](#)    [Vers 23-28](#)    [Vers 29-30](#)  
[Vers 31](#)    [Vers 31](#)    [Vers 32-35](#)    [Vers 36-41](#)    [Vers 42-44](#)    [Vers 45-51](#)  
[Chapitre XXI](#)    [Vers 1-9](#)    [Vers 10-16](#)    [Vers 17-22](#)    [Vers 23-27](#)    [Vers 28-32](#)  
[Vers 33-44](#)    [Vers 45, 46](#)    [Chapitre XXII](#)    [Vers 1-14](#)    [Vers 15-22](#)    [Vers](#)  
[23-33](#)    [Vers 34-40](#)    [Vers 41-46](#)    [Chapitre XXIII](#)    [Vers 1-4](#)    [Vers 5-12](#)  
[Vers 13](#)    [Vers 14](#)    [Vers 15](#)    [Vers 16-22](#)    [Vers 23-24](#)    [Vers 25-26](#)    [Vers 27-28](#)  
[Vers 29-31](#)    [Vers 32-36](#)    [Vers 37-39](#)    [Chapitre XXIV](#)    [Vers 1-2](#)    [Vers](#)  
[3-5](#)    [Vers 6-8](#)    [Vers 9-14](#)    [Vers 15-22](#)    [Vers 23-28](#)    [Vers 29-30](#)    [Vers 31](#)  
[Vers 31](#)    [Vers 32-35](#)    [Vers 36-41](#)    [Vers 42-44](#)    [Vers 45-51](#)    [Chapitre XXV](#)  
[Vers 1-13](#)    [Vers 14-30](#)    [Vers 31-45](#)    [Vers 46](#)    [Chapitre XXVI](#)    [Vers](#)  
[1-2](#)    [Vers 3-4](#)    [Vers 6-13](#)    [Vers 14-15](#)    [Vers 17-19](#)    [Vers 20-25](#)    [Vers 26](#)  
[Vers 27-29](#)    [Vers 30-35](#)    [Vers 36-38](#)    [Vers 39-44](#)    [Vers 45-46](#)    [Vers 47-50](#)  
[Vers 51-53](#)    [Vers 55-58](#)    [Vers 59-68](#)    [Vers 69-75](#)    [Chapitre XXVII](#)    [Vers](#)  
[1-6](#)    [Vers 6-10](#)    [Vers 11-14](#)    [Vers 15-25](#)    [Vers 27-30](#)    [Vers 31-34](#)    [Vers 35-38](#)  
[Vers 39-44](#)    [Vers 45-50](#)    [Vers 51-56](#)    [Vers 57-61](#)    [Vers 62-65](#)    [Chapitre](#)  
[XXVIII](#)    [Vers 1-7](#)    [Vers 8-10](#)    [Vers 11-15](#)    [Vers 16-20](#)    **Saint Marc**  
[Pr&eacute;face De L'Explication Suivie De L'Evangile De Saint Marc Par Saint Thomas](#)  
[Chapitre Premier.](#)    [Vers 1](#)    [Vers 2-3](#)    [Vers 4-8](#)    [Vers 9-11](#)    [Vers](#)  
[12, 13](#)    [Vers 14, 15](#)    [Vers 21, 22](#)    [Vers 23-28](#)    [Vers 29-31](#)    [Vers 32-34](#)    [Vers](#)  
[35-39](#)    [Vers 40-45](#)    [Chapitre II](#)    [Vers 1-12](#)    [Vers 13-17](#)    [Vers 18-22](#)  
[Vers 23-28](#)    [Chapitre III](#)    [Vers 1-5](#)    [Vers 6-12](#)    [Vers 13-19](#)    [Vers 20-22](#)  
[Vers 23-30](#)    [Vers 30-35](#)    [Chapitre IV](#)    [Vers 1-20](#)    [Vers 21-25](#)    [Vers](#)  
[26-29](#)    [Vers 30-34](#)    [Vers 35-40](#)    [Chapitre V](#)    [Vers 1-20](#)    [Vers 21-34](#)  
[Vers 35-43](#)    [Chapitre VI](#)    [Vers 1-6](#)    [Vers 7-13](#)    [Vers 14-16](#)    [Vers 17-19](#)  
[Vers 30-35](#)    [Vers 35-44](#)    [Vers 45-52](#)    [Vers 53-56](#)    [Chapitre VII](#)    [Vers](#)  
[1-13](#)    [Vers 14-20](#)    [Vers 24-30](#)    [Vers 31-37](#)    [Chapitre VIII](#)    [Vers 1-9](#)  
[Vers 10-21](#)    [Vers 22-26](#)    [Vers 27-33](#)    [Vers 34-39](#)    [Chapitre Premier.](#)

[Vers 1](#)   [Vers 2-3](#)   [Vers 4-8](#)   [Vers 9-11](#)   [Vers 12, 13](#)   [Vers 14, 15](#)   [Vers 21, 22](#)  
[Vers 23-28](#)   [Vers 29-31](#)   [Vers 32-34](#)   [Vers 35-39](#)   [Vers 40-45](#)   [Chapitre II](#)  
[Vers 1-12](#)   [Vers 13-17](#)   [Vers 18-22](#)   [Vers 23-28](#)   [Chapitre III](#)  
[Vers 1-5](#)   [Vers 6-12](#)   [Vers 13-19](#)   [Vers 20-22](#)   [Vers 23-30](#)   [Vers 30-35](#)  
[Chapitre IV](#)   [Vers 1-20](#)   [Vers 21-25](#)   [Vers 26-29](#)   [Vers 30-34](#)   [Vers 35-40](#)  
[Chapitre V](#)   [Vers 1-20](#)   [Vers 21-34](#)   [Vers 35-43](#)   [Chapitre VI](#)  
[Vers 1-6](#)   [Vers 7-13](#)   [Vers 14-16](#)   [Vers 17-19](#)   [Vers 30-35](#)   [Vers 35-44](#)   [Vers](#)  
[45-52](#)   [Vers 53-56](#)   [Chapitre VII](#)   [Vers 1-13](#)   [Vers 14-20](#)   [Vers 24-30](#)  
[Vers 31-37](#)   [Chapitre VIII](#)   [Vers 1-9](#)   [Vers 10-21](#)   [Vers 22-26](#)   [Vers](#)  
[27-33](#)   [Vers 34-39](#)   [Chapitre X](#)   [Vers 1-12](#)   [Vers 13-16](#)   [Vers 17-27](#)  
[Vers 28-31](#)   [Vers 32-34](#)   [Vers 35-40](#)   [Vers 41-45](#)   [Vers 46-52](#)   [Chapitre XI](#)  
[Vers 1-11](#)   [Vers 12-14](#)   [Vers 15-19](#)   [Vers 20-26](#)   [Vers 27-33](#)   [Chapitre](#)  
[XII](#)   [Vers 1-12](#)   [Vers 13-17](#)   [Vers 18-27](#)   [Vers 28-34](#)   [Vers 35-37](#)   [Vers](#)  
[38-40](#)   [Vers 41-44](#)   [Chapitre XIII](#)   [Vers 1-3](#)   [Vers 3-8](#)   [Vers 9-13](#)  
[Vers 14-20](#)   [Vers 21-27](#)   [Vers 28-31](#)   [Vers 32-37](#)   [Chapitre XIV](#)   [Vers 1-2](#)  
[Vers 3-9](#)   [Vers 10-11](#)   [Vers 12-16](#)   [Vers 17-21](#)   [Vers 22-25](#)   [Vers 26-31](#)  
[Vers 32-42](#)   [Vers 43-52](#)   [Vers 53-60](#)   [Vers 61-65](#)   [Vers 66-72](#)   [Chapitre XV](#)  
[Vers 1-5](#)   [Vers 6-15](#)   [Vers 16-20](#)   [Vers 21-28](#)   [Vers 29-32](#)   [Vers 33-38](#)  
[Vers 39-41](#)   [Vers 42-47](#)   [Chapitre XVI](#)   [Vers 1-8](#)   [Vers 9-13](#)   [Vers 14-18](#)  
[Vers 19-20](#)   **Saint Luc**   [Chapitre Premier.](#)   [Vers 5-7](#)   [Vers 8-10](#)  
[Vers 11-14](#)   [Vers 15-17](#)   [Vers 18-22](#)   [Vers 23-25](#)   [Vers 26, 27](#)   [Vers 28, 29](#)  
[Vers 30-33](#)   [Vers 34, 35](#)   [Vers 36-38](#)   [Vers 39-46](#)   [Vers 47 — Alors Marie dit : Mon](#)  
[&acirc;me glorifie le Seigneur](#)   [Vers 48 — Parce qu'il a regard&eacute; l'humilit&eacute; de sa](#)  
[servante,](#)   [Vers 49 — Parce que celui qui est tout-puissant a fait en moi de grandes](#)   [Vers](#)  
[50 — Et sa mis&eacute;ricorde s&eacute;tend d&acirc;ge en &acirc;ge](#)   [Vers 51 — Il a](#)  
[d&eacute;ploy&eacute; la force de son bras, il a dissip&eacute;](#)   [Vers 52 — Il a renvers&eacute;](#)  
[les grands de leur tr&eacute;ne, et il](#)   [Vers 53 — Il a rempli de biens ceux qui &eacute;taient](#)  
[affam&eacute;s,](#)   [Vers 54, 55 — Et il a pris en sa protection Isra&euml;l, se ressouvenant](#)  
[Vers 56 — Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois, et elle s'en](#)   [Vers 57-58](#)   [Vers](#)  
[59-64](#)   [Vers 67, 68 —](#)   [Vers 69 — De ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur](#)  
[dans](#)   [Vers 70 — Selon ce qu'il avait promis par la bouche de ses saints proph&egrave;tes,](#)  
[Vers 71 — De nous sauver de nos ennemis et des mains de tous ceux qui](#)   [Vers 72, 73 — Pour](#)  
[exercer sa mis&eacute;ricorde envers nos p&egrave;res](#)   [Vers 74 — Afin qu&eacute; tant](#)  
[d&eacute;livr&eacute;s des mains de nos](#)   [Vers 75 — Dans la saintet&eacute; et dans la justice,](#)  
[en sa pr&eacute;sence,](#)   [Vers 76 — Et vous, petit enfant, vous serez appel&eacute; le](#)  
[proph&egrave;te](#)   [Vers 77](#)   [Vers 78](#)   [Vers 79 — Pour &eacute;clairer ceux qui sont assis](#)  
[dans les t&eacute;n&egrave;bres](#)   [Vers 80](#)   [Chapitre II](#)   [Vers 1-5](#)   [Vers 6, 7](#)  
[Vers 8-12](#)   [Vers 13, 14](#)   [Vers 15-20](#)   [Vers 21](#)   [Vers 22—24](#)   [Vers 25-28](#)  
[Vers 29-32](#)   [Vers 33-35](#)   [Vers 36-38](#)   [Vers 39-41](#)   [Vers 41-50](#)   [Vers 51, 52](#)  
[Chapitre III](#)   [Vers 1, 2](#)   [Vers 3-6](#)   [Vers 7-9](#)   [Vers 10-14](#)   [Vers 15-17](#)  
[Vers 18—20](#)   [Vers 21-22](#)   [Vers 23-38](#)   [Chapitre IV](#)   [Vers 1-4](#)  
[Th&eacute;ophyl Notre-Seigneur J&eacute;sus-Christ a voulu](#)   [Vers 5-8](#)   [Vers 9-13](#)   [Vers](#)  
[14-21](#)   [Vers 22-27](#)   [Vers 28-30](#)   [Vers 31—37](#)   [Vers 38-39](#)   [Vers 40-41](#)   [Vers](#)  
[42-44](#)   [Chapitre V](#)   [Vers 1-3](#)   [Vers 4-7](#)   [Vers 8-11](#)   [Vers 12-16](#)   [Vers](#)  
[17-26](#)   [Vers 27-32](#)   [Vers 33-39](#)   [Chapitre VI](#)   [Vers 1-5](#)   [Vers 6-11](#)  
[Vers 12—16](#)   [Vers 17—19](#)   [Vers 20—23](#)   [Vers 24—26](#)   [Vers 21—31](#)   [Vers](#)  
[32-37](#)   [Vers 37-38](#)   [Vers 39—42](#)   [Vers 43-45](#)   [Vers 46-49](#)   [Chapitre VII](#)  
[Vers 1—10](#)   [Vers 11—17](#)   [Vers 18—23](#)   [Vers 24—28](#)   [Vers 29—35](#)   [Vers](#)  
[36-50](#)   [Chapitre VIII](#)   [Vers 1-3](#)   [Vers 4-15](#)   [Vers 16-18](#)   [Vers 19-21](#)  
[Vers 22-25](#)   [Vers 26-39](#)   [Vers 43-48](#)   [Vers 49-56](#)   [Chapitre IX](#)   [Vers 1-6](#)  
[Vers 7-10](#)   [Vers 10-17](#)   [Vers 18-22](#)   [Vers 23-28](#)   [Vers 29—31](#)   [Vers 32—36](#)  
[Vers 37—44](#)   [Vers 44-48](#)   [Vers 46—48](#)   [Vers 51-56](#)   [Vers 57—62](#)  
[Chapitre X](#)   [Vers 1-2](#)   [Vers 3-4](#)   [Vers 5-12](#)   [Vers 13—16](#)   [Vers 17-20](#)

[Vers 21-23](#)   [Vers 23-24](#)   [Vers 25-28](#)   [Vers 29—37](#)   [Chapitre XI.](#)   [Vers](#)  
[1-4](#)   [Vers 5-9](#)   [Vers 9—13](#)   [Vers 14-16](#)   [Vers 17-20](#)   [Vers 21-23](#)   [Vers 24-27](#)  
[Vers 27, 28](#)   [Vers 29-32](#)   [Vers 33-36](#)   [Vers 37-44](#)   [Vers 45-54](#)   [Chapitre](#)  
[XII](#)   [Vers 1-3](#)   [Vers 8—12](#)   [Vers 13-15](#)   [Vers 16-21](#)   [Vers 22, 23](#)   [Vers](#)  
[24-26](#)   [Vers 27-31](#)   [Vers 32-34](#)   [Vers 35-40](#)   [Vers 41-46](#)   [Vers 47-48](#)   [Vers](#)  
[49—53](#)   [Vers 54-57](#)   [Vers 58-59](#)   [Chapitre XIII](#)   [Vers 1-5](#)   [Vers 6-9](#)  
[Vers 10-17](#)   [Vers 18-21](#)   [Vers 22-30](#)   [Vers 31-35](#)   [Chapitre XIV](#)   [Vers 1-6](#)  
[Vers 7-11](#)   [Vers 12-14](#)   [Vers 15-24](#)   [Vers 25-28](#)   [Vers 28-33](#)   [Vers 34-35](#)  
[Chapitre XV](#)   [Vers 1-7](#)   [Vers 8-10](#)   [Vers 11-16](#)   [Vers 17—24](#)   [Vers 25-32](#)  
[Chapitre XVI](#)   [Vers 1-7](#)   [Vers 8-13](#)   [Vers 14-18](#)   [Vers 19-21](#)   [Vers](#)  
[22-26](#)   [Vers 27-31](#)   [Chapitre XVII](#)   [Vers 1-2](#)   [Vers 3-4](#)   [Vers 5-6](#)  
[Vers 7-10](#)   [Vers 11-19](#)   [Vers 20-21](#)   [Vers 22-25](#)   [Vers 26-30](#)   [Vers 31-32](#)   [Vers](#)  
[34-37](#)   [Chapitre XX](#)   [Vers 1-8](#)   [Vers 9-18](#)   [Vers 19-26](#)   [Vers 27-40](#)  
[Vers 41-44](#)   [Vers 45-47](#)   [Chapitre XXI](#)   [Vers 1-4](#)   [Vers 5-9](#)   [Vers 9-11](#)  
[Vers 12-19](#)   [Vers 20-24](#)   [Vers 25-27](#)   [Vers 28-33](#)   [Vers 34-36](#)   [Vers 37-38](#)  
[Chapitre XXII](#)   [Vers 1-2](#)   [Vers 3-6](#)   [Vers 7-13](#)   [Vers 14-17](#)   [Vers 19-20](#)  
[Vers 21-23](#)   [Vers 24-27](#)   [Vers 28-30](#)   [Vers 31-34](#)   [Vers 35-38](#)   [Vers 39-42](#)  
[Vers 43-46](#)   [Vers 47-53](#)   [Vers 54-62](#)   [Vers 63-71](#)   [Chapitre XXIII](#)   [Vers](#)  
[1-5](#)   [Vers 6-12](#)   [Vers 13-25](#)   [Vers 26-32](#)   [Vers 33](#)   [Vers 34-37](#)   [Vers 38-43](#)  
[Vers 44-47](#)   [Vers 47-49](#)   [Vers 50-56](#)   [Chapitre XXIV](#)   [Vers 1-12](#)   [Vers](#)  
[13-24](#)   [Vers 25-35](#)   [Vers 36-40](#)   [Vers 41-44](#)   [Vers 45-49](#)   [Vers 50-53](#)  
**Saint Jean**   [Chapitre Premier.](#)   [Vers 1](#)   [Vers 2](#)   [Vers 3](#)   [Vers 4](#)   [Vers](#)  
[5](#)   [Vers 6-8](#)   [Vers 9](#)   [Vers 10](#)   [Vers 11-13](#)   [Vers 13](#)   [Vers 14](#)   [Vers 15](#)  
[Vers 16-17](#)   [Vers 18](#)   [Vers 19-23](#)   [Vers 24-28](#)   [Vers 20-31](#)   [Vers 32-34](#)   [Vers](#)  
[35-36](#)   [Vers 37-41](#)   [Vers 41-43](#)   [Vers 43-46](#)   [Vers 47-51](#)   [Chapitre II](#)  
[Vers 1-4](#)   [Vers 5-12](#)   [Vers 12-13](#)   [Vers 13-17](#)   [Vers 18-22](#)   [Vers 23-25](#)  
[Chapitre III](#)   [Vers 1-3](#)   [Vers 4-8](#)   [Vers 9-12](#)   [Vers 13](#)   [Vers 14-15](#)   [Vers](#)  
[16-18](#)   [Vers 19-21](#)   [Vers 22-26](#)   [Vers 27-30](#)   [Vers 31-32](#)   [Vers 33-36](#)  
[Chapitre IV](#)   [Vers 1-6](#)   [Vers 7-12](#)   [Vers 13-18](#)   [Vers 19-24](#)   [Vers 25-26](#)  
[Vers 27-30](#)   [Vers 31-34](#)   [Vers 35-38](#)   [Vers 39-42](#)   [Vers 43-45](#)   [Vers 46-54](#)  
[Chapitre V](#)   [Vers 1-13](#)   [Vers 14-18](#)   [Vers 19-20](#)   [Vers 21-23](#)   [Vers 24](#)  
[Vers 25-26](#)   [Vers 27-29](#)   [Vers 30](#)   [Vers 31-40](#)   [Vers 41-47](#)   [Chapitre VI](#)  
[Vers 1-14](#)   [Vers 15-21](#)   [Vers 22-27](#)   [Vers 28-34](#)   [Vers 35-49](#)   [Vers 41-46](#)  
[Vers 47-52](#)   [Vers 53-55](#)   [Vers 56-60](#)   [Vers 61-72](#)   [Chapitre VII](#)   [Vers 1-8](#)  
[Vers 9-13](#)   [Vers 14-19](#)   [Vers 20-24](#)   [Vers 25-30](#)   [Vers 31-36](#)   [Vers 37-39](#)  
[Vers 40-53](#)   [Chapitre VIII](#)   [Vers 1-11](#)   [Vers 12](#)   [Vers 13-18](#)   [Vers 19-20](#)  
[Vers 21-24](#)   [Vers 25-27](#)   [Vers 28-30](#)   [Vers 31-36](#)   [Vers 37-41](#)   [Vers 41-43](#)  
[Vers 44-47](#)   [Vers 48-51](#)   [Vers 52-56](#)   [Vers 57-59](#)   [Chapitre IX](#)   [Vers 1-7](#)  
[Vers 8-17](#)   [Vers 18-23](#)   [Vers 24-34](#)   [Vers 35-41](#)   [Chapitre X](#)   [Vers 1-6](#)  
[Vers 7-10](#)   [Vers 11-13](#)   [Vers 14-21](#)   [Vers 22-30](#)   [Vers 31-38](#)   [Vers 39-42](#)  
[Chapitre XI](#)   [Vers 1-5](#)   [Vers 6-10](#)   [Vers 11-16](#)   [Vers 17-27](#)   [Vers 28-32](#)  
[Vers 33-40](#)   [Vers 41-46](#)   [Vers 47-83](#)   [Vers 54-86](#)   [Chapitre XII](#)   [Vers](#)  
[1-11](#)   [Vers 12-19](#)   [Vers 20-26](#)   [Vers 27-33](#)   [Vers 34-36](#)   [Vers 37-43](#)   [Vers](#)  
[44-50](#)   [Chapitre XIII](#)   [Vers 1-4](#)   [Vers 6-11](#)   [Vers 12-20](#)   [Vers 21-30](#)  
[Vers 31-32](#)   [Vers 33-35](#)   [Vers 36-38](#)   [Chapitre XIV](#)   [Vers 1-4](#)   [Vers 5-7](#)  
[Vers 8-11](#)   [Vers 12-14](#)   [Vers 15-17](#)   [Vers 18-21](#)   [Vers 22-27](#)   [Vers 27-31](#)  
[Chapitre XV](#)   [Vers 1-3](#)   [Vers 1-7](#)   [Vers 8-11](#)   [Vers 12-16](#)   [Vers 17-21](#)  
[Vers 22-25](#)   [Vers 26-27](#)   [Chapitre XVI](#)   [Vers 1-5](#)   [Vers 6-11](#)   [Vers 12-15](#)  
[Vers 16-22](#)   [Vers 23-28](#)   [Vers 29-33](#)   [Chapitre XVII](#)   [Vers 1-5](#)   [Vers](#)  
[6-8](#)   [Vers 9-13](#)   [Vers 14-19](#)   [Vers 20-23](#)   [Vers 24-26](#)   [Chapitre XVIII](#)  
[Vers 1-2](#)   [Vers 3-9](#)   [Vers 10-11](#)   [Vers 12-14](#)   [Vers 15-18](#)   [Vers 19-21](#)   [Vers](#)  
[22-24](#)   [Vers 25-27](#)   [Vers 28-32](#)   [Vers 33-38](#)   [Vers 38-40](#)   [Chapitre XIX](#)  
[Vers 1-5](#)   [Vers 5-8](#)   [Vers 9-11](#)   [Vers 12-16](#)   [Vers 16-18](#)   [Vers 19-22](#)   [Vers](#)



terre, ouvre les portes du ciel, reçoit le pouvoir de remettre les péchés, et contre elle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Héritier légitime de cette foi et de cette confession, vous veillez avec soin, très saint-Père, à ce que la lumière de la divine sagesse inonde les cœurs des fidèles, et repousse les folles inventions des hérétiques, qui sont appelées avec raison les portes de l'enfer. Si Platon estimait heureuse la république dont les chefs se livrent à l'étude de la sagesse, de cette sagesse que la faiblesse de l'esprit humain défigure si souvent par tant d'erreurs, combien doit-on estimer heureux le peuple chrétien qui vit sous votre gouvernement, et à qui vous distribuez avec tant de sollicitude cette sagesse si élevée, que la sagesse de Dieu elle-même revêtue d'une nature mortelle, nous a enseignée par ses paroles et démontrée par ses œuvres ? C'est par un effet de cette vigilante sollicitude que Votre Sainteté a daigné me confier la tâche d'expliquer l'Évangile de saint Matthieu, tâche que j'ai remplie selon mes forces, en recueillant avec soin dans les divers traités des saints docteurs de quoi former une exposition suivie de cet Évangile. Les citations peu nombreuses que j'ai tirées d'auteurs non connus, et puisées le plus souvent dans des Gloses, je les ai données sous le titre général de Gloses, pour qu'on pût les distinguer d'avec les passages des saints Pères. J'ai pris soin de donner toujours le nom des auteurs latins, avec l'indication précise du livre auquel là citation était empruntée, à l'exception des ouvrages qui sont un commentaire ou une exposition du livre que j'expliquais moi-même. J'ai cru inutile alors d'ajouter cette indication. Ainsi, par exemple, lorsque je cite le nom de saint Jérôme sans indication de livre ou de traité, c'est que le passage est tiré de son commentaire sur saint Matthieu, et ainsi des autres. Toutefois, pour les citations empruntées au commentaire de saint Chrysostome sur saint Matthieu, j'ai cru devoir ajouter sur saint Matthieu, pour les distinguer des autres passages empruntés aux homélies du même Père.

Il a fallu aussi retrancher souvent quelque chose des citations empruntées aux saints Pères pour plus de brièveté et de clarté ; comme aussi, pour l'intelligence du texte, j'ai dû parfois changer l'ordre des phrases. Quelquefois j'ai laissé le texte pour ne donner que le sens, surtout dans les homélies de saint Chrysostome dont la traduction est défectueuse. Le but que je me suis proposé dans cet ouvrage, a été non seulement de chercher le sens littéral, mais d'exposer aussi le sens mystique, de détruire chemin faisant les erreurs, et d'appuyer sur de nouvelles preuves la vérité catholique ; ce qui m'a paru indispensable, parce que c'est surtout dans l'Évangile qu'on trouve la forme, la perfection de la foi catholique, et la règle de toute la vie chrétienne. Puisse cet ouvrage ne paraître trop long à personne. Il m'a été impossible de poursuivre un plan si étendu sans abrégé beaucoup, ayant à citer tant de saints docteurs, ce que j'ai tâché de faire avec la plus grande concision. Que Votre Sainteté daigne agréer cet ouvrage, dont je soumets l'examen et la correction à votre jugement. Ce travail est le fruit de notre sollicitude et de mon obéissance ; c'est vous qui me l'avez imposé, c'est à vous qu'il appartient de le juger en dernier ressort. Les fleuves reviennent au lieu d'où ils sont sortis (Si 1, 7).

Au très-vénérable Père en Jésus-Christ

Catena aurea - Chaîne d'Or: Saint Matthieu  
Prêtre De La Basilique Des Douze Apotres

Le Seigneur Annibal Cardinal

Le Frère Thomas d'Aquin, de l'ordre des Frères Prêcheurs, tout à lui.

Le souverain auteur de toutes choses, Dieu, qui a tout créé par la seule inspiration de sa bonté, a donné à toute créature l'amour naturel du bien, afin qu'au moment où elle aime et recherche naturellement le bien qui lui est propre, on la voie par un retour admirable revenir à son auteur. Mais la créature raisonnable l'emporte sur les autres en ce qu'elle peut contempler par la sagesse la source universelle de tout bien, et y puiser avec suavité par l'amour de la charité. De là vient

qu'au jugement de la saine raison, le don de la sagesse, qui nous conduit à la source même de toute bonté, doit être préféré à tous les autres biens. C'est cette sagesse qui n'engendre pas le dégoût ; celui qui s'en nourrit a encore faim, celui qui la boit ne cesse d'avoir soif. C'est elle qui est si opposée au péché, que ceux qui agissent d'après ses inspirations n'y tombent jamais. C'est elle qui donne à ses ministres des fruits vraiment impérissables, car ceux qui la manifestent aux hommes reçoivent comme récompense la vie éternelle. Elle est supérieure à toutes les voluptés par sa douceur, aux trônes et aux royaumes par sa sécurité, à toutes les richesses par les avantages qu'elle procure. Après avoir goûté le charme de ses faveurs, j'ai essayé, en recueillant les pensées des saints docteurs, de donner une exposition de cette sagesse évangélique qui, avant tous les siècles, était cachée dans les mystérieuses profondeurs de l'éternité, et qui a été produite au jour par la sagesse incarnée. J'avais d'abord été invité à ce travail par l'ordre d'Urbain IV, d'heureuse mémoire ; mais comme après la mort de ce pontife il me restait encore à expliquer les trois Évangiles, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, je n'ai pas voulu que la négligence laissât inachevé un ouvrage qu'avait commencé l'obéissance ; je me suis donc appliqué avec le soin le plus scrupuleux à compléter l'exposition des quatre Évangiles, en suivant le même plan dans les citations des saints docteurs, que j'ai toujours fait précéder de leurs noms.

Pour rendre cette exposition de la doctrine des saints interprètes plus complète et plus suivie, j'ai fait traduire en latin un grand nombre de passages des Pères qui ont écrit en grec, et je les ai entremêlés avec ceux des auteurs latins, en ayant toujours soin de placer leurs noms en tête de chaque citation. Et comme il est de toute convenance que les prémices des fruits de nos travaux soient offertes aux prêtres, j'ai cru de mon devoir d'offrir cette exposition de l'Évangile, fruit de mon travail, au prêtre de la basilique des douze apôtres. Daignez l'agréer comme un hommage dû à votre autorité, et en même temps que votre science éminente le soumettra à son jugement, que votre vieille amitié y voie un témoignage de ma sincère affection.

Catena aurea - Chaîne d'Or: Saint Matthieu  
L'Évangile De Saint Matthieu Par Saint Thomas

Préface De L'Explication Suivie De

Celui qui a prédit avec plus de clarté les mystères de l'Évangile, le prophète Isaïe, renfermant en peu de mots la sublimité de la doctrine évangélique, son nom et ce qui en a fait l'objet, s'adresse au nom du Seigneur au docteur évangélique, et lui parle en ces termes " Montez sur une haute montagne vous qui évangélisez Sion ; élevez la voix avec force, vous qui évangélisez Jérusalem ; criez, ne craignez pas, dites aux villes de Juda : Voici Votre Dieu, voici que le Seigneur Dieu paraît dans sa force, il dominera par la force de son bras et il tient entre ses mains le prix de ses travaux. " (Is 40)

Commençons par le nom même d'Évangile. — S. Aug. (cont. Faust. liv. 2, chap. 2.) Évangile signifie en latin bon message ou bonne nouvelle. Ce mot peut être employé toutes les fois qu'on annonce une heureuse nouvelle ; mais il a été spécialement réservé pour désigner le divin message qui nous annonce le Sauveur, et on appelle Évangélistes proprement dits les écrivains sacrés qui ont raconté la naissance, les actions, les paroles et les souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ. — S. Chrys. (Hom. 1 sur S. Matth.) En effet, que pourra-t-on jamais comparer à une si heureuse nouvelle ? Dieu sur la terre, l'homme dans le ciel, notre nature rentrée en amitié avec Dieu, cette si longue guerre enfin terminée, la puissance du démon détruite, la mort anéantie, le paradis ouvert, et toutes ces grâces qui étaient au-dessus de notre nature nous ont été données avec libéralité, non comme récompense de nos efforts, mais par un effet de l'amour de Dieu pour nous. — S. Aug. (de la vraie relig., chap. 16.) Dieu qui a des moyens à l'infini pour guérir les âmes suivant les circonstances favorables des temps qu'il fait naître et dispose dans son admirable sagesse, n'a jamais fait paraître plus de bonté pour le genre humain, que lorsque son Fils unique



consubstantiel et coéternel à son Père a daigné s'unir l'homme tout entier. " Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, " et en apparaissant ainsi au milieu des hommes revêtu de leur nature, il a fait voir quel rang élevé la nature humaine occupait dans la création. — S. Aug. (serm. sur la Nativ.) Enfin Dieu s'est fait homme, pour que l'homme devînt Dieu ; c'est cette grâce extraordinaire, qui devait être publiée dans la suite des temps, que le Prophète prédit en ces termes " Voici notre Dieu. " — S. Léon, pape. (Lettre 10, chap. 3.) Cet anéantissement par lequel l'invisible s'est rendu visible, et le Créateur, le Seigneur Dieu de toutes choses s'est réduit à la condition des mortels, a été en lui une inclination de miséricorde, et non un amoindrissement de puissance. La Glose. (interlin. sur Isaïe, XL.) Afin que l'on ne pût croire que la venue de Dieu sur la terre entraînait pour lui un affaiblissement de puissance, le Prophète ajoute " Voici que le Seigneur vient dans sa force. " — S. Aug. (de la doct. chrét., liv. 1, chap. 12.) Il vient, non pas en traversant l'espace, mais en apparaissant aux yeux des mortels revêtu d'une chair mortelle. — S. Léon, pape. (serm. 49 sur la pass.) Par un miracle de puissance ineffable, il est arrivé que le vrai Dieu s'étant revêtu d'une chair passible, l'homme a obtenu la gloire par ses abaissements, l'incorruptibilité par son supplice, la vie par sa mort. — S. Aug. (du bapt. des enf., r, 30.) Car c'est l'effusion de ce sang innocent qui a effacé tous les traités qui soumettaient les hommes au honteux esclavage du démon. — La Glose. (interlin. sur Isaïe, 40.) Mais les hommes n'ont été délivrés du péché par la vertu de la passion de Jésus-Christ que pour être soumis à l'empire de Dieu ; c'est pour cela que le Prophète ajoute : " Il dominera par la force de son bras. " — S. Léon, pape. (serm. sur la passion.) Nous avons reçu par Jésus-Christ un secours si puissant, que notre nature passible a été affranchie de la loi de mort à laquelle la nature impassible s'était soumise, car par ce privilège d'immortalité qui lui est propre, il peut ressusciter ce qui était condamné à une mort éternelle. — La Glose. (interlin.) Et c'est ainsi que Jésus-Christ nous a ouvert les portes de la gloire immortelle, comme le Prophète l'exprime en disant " Sa récompense est avec lui ; " et comme saint Matthieu le déclare lui-même par ces paroles : " Votre récompense est grande dans les cieux. " — S. Aug. (contre Faust., liv. 4, chap. 2.) La promesse de la vie éternelle et le royaume des cieux sont le privilège du Nouveau Testament ; quant à l'Ancien, il ne contenait que des promesses de biens temporels.

La Glose. (sur Ezéchiel, 1.) L'Évangile nous enseigne donc ces quatre choses sur la personne de Jésus-Christ : la divinité s'est unie à la nature humaine ; l'humanité a été élevée par cette union ; la mort du Fils de Dieu nous a délivrés de la servitude, et sa résurrection nous a ouvert les portes de la vie éternelle ; c'est ce qu'Ezéchiel a prophétisé sous la figure des quatre animaux. — S. Grég. (sur Ezéch., hom. 4.) En effet, le Fils unique de Dieu s'est réellement fait homme ; dans le sacrifice de notre rédemption il a été immolé comme un taureau ; il s'est levé du tombeau comme un lion ; il a pris le vol de l'aigle pour monter au ciel. — La Glose. (sur Ezéch., 1, 9.) Dans son ascension, sa divinité se révèle avec éclat. Or, saint Matthieu nous est figuré par l'homme, parce qu'il s'attache surtout à ce qui concerne l'humanité de Jésus-Christ ; saint Marc par le lion, parce qu'il s'étend davantage sur sa résurrection ; saint Luc par le taureau, parce qu'il traite de son Sacerdoce ; saint Jean par l'aigle, parce qu'il a pénétré les profonds mystères de la divinité. — S. Amb. (préf. sur S. Luc.) C'est par un rapprochement heureux qu'ayant appelé l'Évangile selon S. Matthieu un livre moral, nous donnons place à cette interprétation figurée, car les mœurs sont propres à la nature humaine ; saint Marc est la figure du lion, parce qu'il commence son Évangile en proclamant la puissance de Dieu " Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu ; " saint Luc nous est représenté sous la figure d'un taureau, parce qu'il commence son récit par une histoire sacerdotale, et que le taureau était une des victimes immolées par les prêtres ; enfin on attribue à saint Jean la figure de l'aigle, parce qu'il a raconté les circonstances miraculeuses de la résurrection du Sauveur. — S. Grég. (sur Ezéch., hom. 4.) Le commencement de chaque Évangile atteste la vérité de cette interprétation symbolique ; saint Matthieu est parfaitement figuré par l'homme, puisqu'il commence son Évangile par la génération humaine de Jésus-Christ ; saint Marc par le lion, à cause du cri dans le désert par lequel il ouvre son récit ; saint Luc par le taureau, parce qu'il débute par le récit d'un sacrifice ; saint Jean par l'aigle, lui qui commence par la génération éternelle du Verbe. — S. Aug. (de l'accord des Evang., liv. 1, chap. 6.) On peut dire aussi que saint Matthieu est figuré par le lion, parce qu'il s'est appliqué à faire ressortir la royauté



de Jésus-Christ ; saint Luc par le taureau, parce que c'était une des victimes immolées par les prêtres ; saint Marc par l'homme, parce que, sans vouloir raconter la descendance royale ou sacerdotale du Christ, il s'est attaché à ce qui concerne son humanité. Ces trois animaux, le lion, le taureau et l'homme, vivent et marchent sur la terre : aussi les trois évangélistes qu'ils représentent se sont-ils principalement occupés de ce qu'a fait Jésus-Christ revêtu d'une chair mortelle. Mais saint Jean prend le vol de l'aigle et il fixe la lumière de l'être immuable avec les yeux perçants de son cœur. On peut en conclure que les trois premiers Évangélistes ont traité surtout de la vie active, et saint Jean de la contemplative. — Remi. Les docteurs grecs dans la figure de l'homme voient saint Matthieu qui a écrit la généalogie humaine de Jésus-Christ ; dans celle du lion, saint Jean, parce que de même que le rugissement du lion fait trembler tous les animaux, ainsi saint Jean a été l'effroi de tous les hérétiques ; dans la figure du taureau, saint Luc, parce que le taureau était une des victimes du sacrifice, et que cet évangéliste parle souvent du temple et du sacerdoce ; dans celle de l'aigle, saint Marc, parce que dans les saintes Écritures l'aigle représente ordinairement l'Esprit saint (Dt 32, 11 ; Ez 17, 3 ; Os 8, 1) qui a parlé par la bouche des prophètes, et que saint Marc a commencé son Évangile par un texte prophétique. — S. Jérôme. (à Eusèbe, prologue de l'Évang.) Quant au nombre des Évangélistes, il faut observer qu'un assez grand nombre d'écrivains ont rédigé des évangiles, au témoignage de saint Luc lui-même : " Puisque plusieurs se sont efforcés de mettre en ordre, " etc. Nous avons encore aujourd'hui des preuves subsistantes de ce grand nombre d'Évangiles composés par divers auteurs, et qui ont été la source de diverses hérésies, tels que les évangiles selon les Égyptiens, selon saint Thomas, selon saint Barthélemy, les évangiles des douze apôtres, de Basilide, d'Apelles et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Mais l'Église de Dieu, bâtie sur la pierre par la parole du Seigneur et qui a donné naissance comme le paradis terrestre à quatre grands fleuves, a aussi quatre anneaux aux quatre coins, de manière à pouvoir être portée sur quatre bâtons mobiles comme l'arche de l'Ancien Testament dépositaire et gardienne de la loi divine (Ex 27, 3 ; 25, 12).

S. Aug. (de l'accord des Évang., liv. 1, chap. 2.) Le nombre quatre est peut-être aussi en rapport avec les parties de la terre, dans toute l'étendue de laquelle se développe l'Église de Jésus-Christ. Or, l'ordre qu'il faut assigner aux Apôtres dans la connaissance et la prédication de l'Évangile n'est pas le même qu'il faut suivre pour les écrivains sacrés. Les premiers qui furent appelés à connaître et à prêcher la vérité sont ceux qui suivirent le Seigneur pendant sa vie mortelle, entendirent ses enseignements, furent témoins de ses miracles, et reçurent de sa bouche l'ordre d'aller prêcher l'Évangile. Mais quant à la composition de l'Évangile, qui a été certainement réglée par une disposition toute divine, deux apôtres du nombre de ceux que Jésus-Christ a choisis avant sa passion, saint Matthieu et saint Jean, tiennent l'un la première place, l'autre la dernière. Les deux autres évangélistes n'étaient pas de ce nombre, ils avaient cependant suivi Jésus-Christ dans la personne de deux apôtres, qui les reçurent comme des fils, et au milieu desquels ils furent placés comme pour en être soutenus des deux côtés. — Remi. Saint Matthieu écrivit son Évangile dans la Judée, sous le règne de l'empereur Caligula ; saint Marc en Italie et à Rome, sous le règne de Néron ou de Claude ; saint Luc dans l'Achaïe ou la Béotie, sur la prière de Théophile ; saint Jean à Ephèse dans l'Asie Mineure, sous le règne de Nerva. — Bède. On compte, il est vrai, quatre Évangélistes, mais c'est moins quatre évangiles différents qu'ils ont écrit, qu'un seul parfaitement d'accord avec la vérité de ces quatre livres. De même que deux vers, ayant absolument le même sujet, diffèrent cependant par les expressions et par la mesure, et ne présentent toutefois qu'une seule et même pensée, ainsi les livres des Évangélistes, tout en étant au nombre de quatre, ne contiennent cependant qu'un seul et même Évangile, parce qu'ils ne renferment qu'une seule et même doctrine sur la foi catholique. — S. Chrys. (hom. 1 sur S. Matth.) Il suffisait qu'un seul Évangéliste racontât tous les faits de la vie de Jésus-Christ ; mais lorsqu'on les voit tous les quatre tenir le même langage, et, tout en étant séparés par les lieux comme par les temps, et sans avoir pu se concerter en aucune manière, c'est là une démonstration péremptoire de la vérité. Leurs divergences apparentes sont en outre la plus grande preuve de leur véracité ; car s'ils s'accordaient en tout, nos ennemis pourraient dire qu'ils se sont entendus pour avancer ce qu'ils ont écrit. Dans les choses essentielles qui ont pour objet la règle des mœurs et la prédication de la foi, on ne voit

pas en eux la moindre différence. Quant aux miracles, que l'un en raconte quelques-uns, et un autre ceux que n'a pas racontés le premier, cela ne doit nullement ni vous troubler, ni vous surprendre. Car si un seul les avait tous racontés, le récit des autres devenait tout à fait inutile ; au contraire, s'ils avaient toujours raconté des miracles différents, comment pourrait-on découvrir cette admirable unité qui existe entre eux ? Quant aux variantes sur le temps où les faits se sont passés, ou sur la manière dont ils ont eu lieu, elles ne détruisent en rien la vérité du récit, ainsi que nous le montrerons dans la suite. — S. Aug. (de l'accord des Evang. liv. 1, chap. 2.) Quoique chacun d'eux paraisse avoir adopté un plan particulier de narration, il ne le suit pas cependant, comme s'il ignorait le récit de celui qui l'a précédé, et en omettant les faits qu'un autre aurait racontés. Ils écrivent selon l'inspiration qu'ils reçoivent, et ajoutent à cette inspiration l'utile coopération de leurs propres efforts.

La Glose. La sublimité de la doctrine évangélique consiste d'abord dans l'excellence de l'autorité dont elle émane. — S. Aug. (de l'accord des Evang., liv. 1, chap. 1.) En effet, parmi les livres sacrés qui sont revêtus d'une autorité divine, l'Évangile occupe à juste titre le premier rang, puisqu'il eut pour premiers prédicateurs les Apôtres qui avaient suivi Notre Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur du monde revêtu de notre nature, et que deux d'entre eux, saint Matthieu et saint Jean, ont cru devoir consigner, chacun dans un ouvrage différent, les choses dont ils avaient été les témoins. Et afin qu'on ne crût pouvoir établir en ce qui concerne la connaissance et la prédication de l'Évangile, une différence entre les Évangélistes qui avaient suivi le Sauveur sur la terre et ceux qui avaient cru sur leur témoignage, la providence divine a disposé les choses de manière que le privilège non seulement de prêcher, mais d'écrire l'Évangile fût donné aux disciples des premiers apôtres. — La Glose. Il est donc évident que l'autorité souveraine de l'Évangile vient de Jésus-Christ ; c'est ce que déclare le prophète Isaïe que nous avons déjà cité, lorsqu'il dit " Montez sur une haute montagne. " Cette haute montagne, c'est le Christ lui-même, au témoignage du même prophète dans cet autre endroit : " Dans les derniers jours, la montagne sur laquelle se bâtera la maison du Seigneur sera fondée sur le haut des monts, " c'est-à-dire au-dessus de tous les saints appelés montagnes, à cause de Jésus-Christ qui est comparé lui-même à une haute montagne, parce que nous avons reçu tous de sa plénitude. Or, c'est avec raison que ces paroles : " Montez sur une haute montagne, " sont adressées à saint Matthieu, car, comme nous l'avons dit plus haut, il fut en personne témoin des actions de Jésus-Christ, et apprit à son école sa divine doctrine. — S. Aug. (de l'accord des Evang., liv. 8, chap. 7) Nous avons maintenant à répondre à une difficulté qui fait impression sur quelques personnes. Pourquoi, disent-elles, le Sauveur n'a-t-il rien écrit par lui-même, et pourquoi sommes-nous obligés d'ajouter foi au récit de ceux qui ont écrit sa vie ? Il est faux de dire, répondrons-nous, que le Sauveur n'a rien écrit, puisque ses membres n'ont fait que rapporter ce que leur chef leur dictait, car tout ce qu'il a voulu nous transmettre de ses discours et de ses actions, il leur a commandé de l'écrire, en dirigeant leur main comme la sienne propre. — La Glose. En second lieu l'Évangile est sublime par sa vertu, au témoignage de l'Apôtre : " L'Évangile est la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient, et c'est ce qu'a prédit le Prophète lui-même dans les paroles citées plus haut : " Élève ta voix avec force, " paroles qui indiquent la manière dont la doctrine évangélique doit être annoncée, l'élévation de la voix figurant la clarté de la doctrine. — S. Aug. (à Volusien, lettre 3.) Le langage simple de la sainte Écriture est accessible à tous, mais il n'est pénétré à fond que par un très petit nombre. Les vérités claires qu'elle renferme, elle les propose sans artifice, comme un ami intime, au cœur des savants comme à celui des ignorants. Quant aux mystères qu'elle recouvre d'un voile, elle ne les élève pas au-dessus de nous à l'aide d'une parole prétentieuse, propre à éloigner les intelligences sans instruction et de conception lente, comme le pauvre est porté à s'éloigner du riche, mais elle invite tous les hommes par la simplicité de son langage, non seulement à se nourrir de la vérité qui leur est révélée, mais encore à exercer leur foi au milieu de ses divins secrets, aussi riche et quand elle use d'expressions claires, et quand elle recouvre la vérité d'un voile mystérieux ; et afin que la clarté n'engendre pas le dégoût, le voile qui les recouvre de nouveau excite de saints désirs qui leur donnent un nouvel attrait, et les font goûter avec plus de suavité. C'est ainsi que par une méthode salutaire, les esprits dévoyés sont ramenés au bien, les faibles nourris, et les esprits

supérieurs remplis d'une douce joie. — La Glose. La voix qui éclate s'entend de plus loin ; on peut voir dans cette voix élevée une figure de la prédication évangélique, que Dieu commande de porter non pas à une nation, mais à tous les peuples, d'après ce précepte du Seigneur : " Allez, prêchez l'Évangile à toute créature. " — S. Grég. Ces paroles : " Toute créature, " peuvent signifier tous les peuples de la terre. — La Glose. En troisième lieu la doctrine évangélique est sublime par son caractère de liberté. — S. Aug. (contre Faust.) Dans l'Ancien Testament, la Jérusalem terrestre, sous l'impression de la promesse des biens temporels et de la menace des châtiments, n'engendrait que des esclaves ; dans le Nouveau, où la foi obtient la charité qui fait accomplir la loi moins par un sentiment de crainte que par l'amour de la justice, la Jérusalem éternelle n'engendre que des enfants libres. — La Glose. Cette sublimité de la doctrine évangélique nous est indiquée dans ces paroles du Prophète : " Élevez la voix, ne craignez pas. "

Il nous reste à examiner les raisons qui ont déterminé saint Matthieu à écrire son Évangile, et à quelles personnes il le destinait. — S. Jér. (prolog. sur S. Matth.) Saint Matthieu a écrit son Évangile dans la Judée et en hébreu, parce qu'il le destinait principalement à ceux d'entre les Juifs qui avaient embrassé la foi. Après leur avoir prêché l'Évangile, il l'écrivit en hébreu pour en perpétuer le souvenir dans l'esprit de ses frères, dont il se séparait ; car de même qu'il était nécessaire pour confirmer la foi que l'Évangile fût prêché, il fallait aussi qu'il fût écrit pour combattre les hérétiques. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Voici dans quel ordre les faits sont racontés dans saint Matthieu : premièrement la naissance de Jésus-Christ ; secondement son baptême ; troisièmement sa tentation ; quatrième sa prédication ; cinquièmement ses miracles ; sixièmement sa passion ; septièmement sa résurrection et son ascension. En suivant cet ordre, il a voulu non seulement nous présenter la suite de la vie de Jésus-Christ, mais encore nous donner comme le plan de la vie évangélique. Ce ne serait rien, en effet, de recevoir la vie de nos parents, si Dieu ne nous donnait une nouvelle naissance par l'eau et l'Esprit saint. Après le baptême, il faut lutter contre le démon ; lorsqu'on a triomphé pour ainsi dire de toutes les tentations, et qu'on est devenu capable d'enseigner les autres, si on est prêtre, on doit enseigner et donner pour appui à sa doctrine une bonne vie, qui a autant de force que les miracles ; si on est simple fidèle, on doit inspirer la foi par ses œuvres. Enfin il nous faut sortir de cette arène du monde, et c'est alors que la récompense éternelle et la gloire de la résurrection viennent couronner nos combats et nos victoires.

La Glose. D'après tout ce que nous venons de dire, on voit clairement ce qui fait l'objet de l'Évangile, le nombre des Évangélistes, les symboles qui les ont figurés, leurs divergences, la sublimité de leur doctrine, ceux pour qui cet Évangile a été écrit et l'ordre adopté par l'écrivain sacré.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 1

S. Jérôme. Saint Matthieu nous est représenté sous la figure d'un homme (cf. Ez 1, 10), il commence donc son évangile en parlant de l'humanité du Sauveur : " Livre de la génération, " etc.

Raban. Cet exorde prouve suffisamment que l'Évangéliste a voulu nous raconter la génération de Jésus-Christ selon la chair. — S. Chrys. Saint Matthieu écrivait pour les Juifs, qui connaissaient la nature divine ; il était donc inutile de leur en parler ; ce qu'il importait de leur apprendre, c'était le mystère de l'incarnation. Saint Jean au contraire a écrit son évangile pour les Gentils, qui ignoraient que Dieu eut un Fils, il lui fallait donc tout d'abord leur enseigner que Dieu a un Fils, Dieu lui-même, et que ce Fils s'est incarné.

Raban. Quoique la généalogie du Sauveur occupe une très petite place dans le livre des Évangiles, saint Matthieu l'intitule : Livre de la génération, car c'est un usage chez les hébreux de prendre le titre de leurs livres dans les premiers faits qu'ils racontent, comme on le voit dans le livre de la Genèse. — La Glose. (de S. Jérôme.) Le sens serait plus clair si on lisait Voici le livre de la génération ; mais on trouve de nombreux exemples de cette manière de s'exprimer, tels que celui-ci : " Vision d'Isaïe, " sous-entendez : Voici. On lit au singulier : " Livre de la génération, " bien qu'il énumère successivement plusieurs séries de générations, parce que ces générations ne sont ici rappelées qu'en vue de la génération de Jésus-Christ. — S. Chrys. (hom. 2 sur S. Matth.) Ou bien encore, ce livre est appelé livre de la génération, parce que le mystère d'un Dieu fait homme est l'abrégé de toute l'économie de notre salut et la source de tous les biens ; ce don une fois fait aux hommes, tous les autres devaient nécessairement en découler. — Remi. L'Évangéliste écrit : " Livre de la génération de Jésus-Christ, " parce qu'il savait qu'il existait un ouvrage intitulé : Livre de la génération d'Adam. Par cet exorde, il a donc intention d'opposer ce livre au premier, le nouvel Adam à l'ancien, parce que le second a rétabli tout ce que le premier avait perdu. — S. Jér. Nous lisons dans le prophète Isaïe (chap. 53) : " Qui racontera sa génération ? " N'allons pas croire que l'Évangéliste soit contraire au prophète, en voulant raconter ce qu'Isaïe déclare au-dessus de toute expression ; l'un parle de la génération divine, l'autre de la génération humaine. — S. Chrys. (même hom.) Ne regardez pas l'exposé de cette génération comme de peu d'importance, car c'est une chose souverainement ineffable qu'un Dieu ait daigné prendre naissance dans le sein d'une femme et qu'il compte David et Abraham parmi ses aïeux. — Remi. Si l'on entend les paroles du prophète de la génération humaine, à la question qu'il fait, il ne faut pas répondre : Aucun, mais un très petit nombre, puisque saint Matthieu et saint Luc l'ont racontée.

Rab. Ces paroles : " de Jésus-Christ, " font connaître la dignité royale et sacerdotale dont il est revêtu, car Josué, dont le nom était la figure de celui de Jésus, fut après Moïse le chef du peuple de Dieu, et Aaron, consacré par une onction mystérieuse, fut le premier grand-prêtre de la loi. — S. Aug. (Quest. sur le Nouv. et l'Anc. Test., chap. 45). Ce que Dieu conférait par l'onction à ceux qui étaient consacrés prêtres et rois, l'Esprit saint l'a communiqué au Christ fait homme, en y ajoutant un caractère de sanctification : car l'Esprit saint a purifié ce qui dans la Vierge Marie servit à former le corps du Sauveur, et c'est en vertu de cette onction de son corps qu'il a reçu le nom de Christ.

S. Chrys. (sur S. Matth.) La fausse sagesse des Juifs impies niait que Jésus fût de la race de David, l'Évangéliste prend donc soin d'ajouter : " Fils de David, Fils d'Abraham. " Mais pourquoi ne suffisait-il pas de dire qu'il était le fils de l'un des deux ou d'Abraham, ou de David ? C'est que tous les deux avaient reçu la promesse que le Christ naîtrait de leur postérité : " Toutes les nations de la terre seront bénies en ta race, " avait dit Dieu à Abraham ; et à David : " Je ferai asseoir sur ton trône un fils qui naîtra de toi. Aussi l'Évangéliste appelle Jésus-Christ fils de David et d'Abraham pour montrer l'accomplissement des promesses qui leur ont été faites. Une autre raison, c'est que le Christ devait réunir en sa personne la triple dignité de roi, de prophète et de prêtre. Or, Abraham a été prêtre et prophète : prêtre, puisque Dieu lui dit dans la Genèse : " Prends pour me l'immoler une génisse de trois ans " (Gn 15) ; prophète, comme Dieu le déclare au roi Abimélech : " Il est prophète et il priera pour toi. " Quant à David, il fut roi et prophète, mais sans être prêtre. Jésus-Christ est donc appelé fils de l'un et de l'autre, pour nous apprendre que cette triple dignité de ses deux aïeux lui était dévolue par le droit de sa naissance. — S. Amb. (sur S. Luc.) Parmi les ancêtres du Sauveur, l'Écrivain sacré en choisit deux, l'un à qui Dieu avait promis l'héritage des nations, l'autre à qui Il avait prédit que le Christ naîtrait de sa race. David, quoique le dernier dans l'ordre des temps, est cependant nommé le premier, parce que les promesses qui ont le Christ pour objet sont supérieures à celles qui concernent l'Église, qui n'existe que par Jésus-Christ celui qui sauve est évidemment au-dessus de celui qui est sauvé. — S. Jér. L'ordre est interverti, mais pour une raison nécessaire, car si le nom d'Abraham avait précédé celui de David, il aurait fallu répéter le nom d'Abraham pour l'enchaînement de la suite des générations. — S. Chrys. (sur S. Math.) Une autre raison, c'est que la dignité du trône l'emporte sur celle de la nature, et, bien qu'Abraham fût le premier par ordre de temps, David l'était par son titre de roi.

Glose. Comme ce livre tout entier a pour objet la vie de Jésus-Christ, il est nécessaire tout d'abord de s'en former une idée juste. On pourra ainsi plus facilement expliquer tout ce qui dans le cours de cet ouvrage a rapport à sa divine personne. — S. Aug. (Quest. sur les Evang. liv. 5, chap. 45.) Les erreurs des hérétiques sur la personne de Jésus-Christ peuvent se réduire à trois chefs, sa divinité, son humanité, ou l'une et l'autre à la fois. — S. Aug. (Des hérés. chap. 8 et 10.) — Cérinthe et Ebion prétendirent que Jésus-Christ n'était qu'un homme. Paul de Samosate suivit leur erreur en soutenant que Jésus-Christ n'était pas éternel, que son existence ne remontait pas au-delà de sa naissance du sein de Marie, car il ne voyait en lui rien qui fût au-dessus de la nature humaine. Photin appuya plus tard cette hérésie. — S. Athan. L'apôtre saint Jean, voyant cet hérétique bien longtemps auparavant à la lumière de l'Esprit saint, plongé dans le profond sommeil de cette erreur insensée, le secoue de sa léthargie par ces paroles : " Au commencement était le Verbe. " Puisqu'il était en Dieu dès le commencement, il est impossible qu'il ait reçu de l'homme dans ces derniers temps le commencement de son existence. Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas dit : " Mon Père, glorifiez-moi de cette gloire que j'avais en vous avant la création du monde ? " Que Photin comprenne donc qu'il possédait cette gloire dès le commencement. — S. Aug. (Des hérés. chap. 19.) L'impiété de l'erreur de Nestorius fut d'avancer que celui qui était né de la Vierge Marie n'était qu'un homme, avec lequel le Verbe divin avait formé unité de personne et contracté une union indissoluble, erreur que les oreilles catholiques ne purent jamais supporter. — S. Cyrille. (Aux moines d'Égypte.) L'Apôtre parlant du Fils unique dit " Lui qui avait la nature de Dieu, n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaliser à Dieu. " Quel est donc celui qui a la forme et la nature de Dieu ? et comment s'est-il humilié, anéanti en prenant la forme et la nature de l'homme ? Si les hérétiques dont nous venons de parler divisent Jésus-Christ en deux (d'un côté l'homme, de l'autre le Verbe), et qu'ils prétendent, en séparant le Verbe de l'homme, que c'est ce dernier seul qui s'est anéanti, il leur faut prouver auparavant qu'il avait réellement la forme, la nature de Dieu son Père, qu'il était son égal, pour qu'il ait pu se soumettre à l'anéantissement. Mais aucune créature, considérée dans sa nature, ne peut être l'égale du Père. Comment donc s'est-il anéanti ? De quelle hauteur est-il descendu pour se faire homme ? Comment comprendre qu'il ait pris la forme d'un esclave, qu'il n'avait pas auparavant ? Ils répondent que le Verbe égal au Père a daigné habiter dans l'homme né de la femme, et que c'est ainsi qu'il s'est anéanti. J'entends, il est vrai, le Fils de Dieu dire à ses apôtres " Si quelqu'un m'aime il gardera ma parole, et mon Père l'aimera : et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. " Vous comprenez comment il déclare que son Père et lui feront leur demeure dans ceux qui l'aiment ? Or pensez-vous qu'on puisse dire qu'il s'est appauvri, anéanti, qu'il a pris la forme d'esclave, parce qu'il fait sa demeure dans le cœur de ceux qui l'aiment ? Et que direz-vous de l'Esprit saint qui habite en nous ? Pensez-vous que ce soit là une véritable incarnation ? — L'abbé Isidore. (Au prêtre Archibius.) Pour ne pas nous étendre indéfiniment, nous dirons, en quelques mots qui résument tout, que celui qui était Dieu, en tenant un langage plein d'humilité, fait une chose sage, utile et qui ne porte aucun préjudice à sa nature immuable ; tandis que l'homme au contraire ne peut s'approprier le langage des choses divines et surnaturelles sans une présomption souveraine et coupable. Un roi peut faire des actions communes, un soldat ne peut s'arroger la parole du commandement. Si donc celui qui s'est incarné est Dieu, les actions humbles et ordinaires ont leur raison d'être, mais s'il n'était qu'homme, les choses divines sont impossibles.

S. Aug. (Des hérés., chap. 41). Quelques écrivains parlent de Sabellius disciple de Noet, qui prétendait que le Christ n'était autre que le Père et l'Esprit saint. — S. Athan. (Contre les hérés.) Je mettrai un frein à cette fureur aussi insensée qu'audacieuse, en m'appuyant sur l'autorité de témoignages divins pour démontrer la personnalité du Fils et la consubstantialité divine. Pour cela, je ne me servirai pas des passages que par une fausse interprétation il applique sans scrupule à l'humanité prise par le Sauveur, mais de ceux qui sans aucune ambiguïté et de l'aveu de tous ne peuvent s'entendre que de la divinité. Au chapitre 1er de la Genèse, Dieu s'exprime ainsi : " Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, " il parle au pluriel, et il indique nécessairement quelqu'un à qui s'adressent ces paroles. Car si celui qui parle était seul, il dirait qu'il a fait l'homme à son image, tandis qu'il déclare ouvertement l'avoir fait également à la ressemblance d'un autre.

— La Glose. D'autres ont nié la vérité de l'humanité du Sauveur. C'est ainsi que Valentin a enseigné que le Christ envoyé par son Père, avait apporté sur la terre un corps spirituel et céleste, qu'il n'avait rien pris de la Vierge Marie, mais qu'il n'avait fait que passer par son sein, comme l'eau passe dans un canal ou dans le lit d'un ruisseau. Pour nous, nous ne croyons pas que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie parce qu'il n'aurait pu autrement exister ou apparaître aux hommes dans une chair véritable, mais parce que telle est la doctrine de l'Écriture, qu'il nous faut croire sous peine de n'être plus chrétiens, et d'encourir la damnation. Si Jésus-Christ avait voulu donner à son corps formé d'un élément aérien ou liquide les propriétés d'une chair humaine véritable, qui oserait dire que cela lui était impossible ?

S. Aug. (Des hérés. chap. 46.) Les Manichéens ont prétendu que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait eu qu'un corps imaginaire et fantastique et qu'il n'avait pu naître du sein d'une femme. — S. Aug. (Liv. des LXXXIII quest. 13.) Or, si le corps du Christ ne fut qu'une apparence, lui-même nous a trompés, et s'il nous a trompés, il n'est plus la vérité. Or le Christ est la vérité, donc son corps ne fut pas un corps fantastique. — La Glose. Le commencement de l'évangile selon saint Luc nous montre clairement aussi que le Christ est né d'une femme, ce qui prouve la vérité de son humanité ; les hérétiques rejettent en conséquence le commencement des deux évangiles. — S. Aug. (Contre Fauste, liv. 2, chap. 1.) C'est pour cela que Fauste nous dit : L'Évangile n'a commencé et ne tire son nom que de la prédication du Christ, et nulle part dans cet Évangile Jésus-Christ ne dit que sa naissance est humaine. Quant à la généalogie, elle est si peu l'Évangile, que celui qui en est l'auteur n'a pas osé lui donner ce nom. Comment s'exprime-t-il en effet : " Livre de la génération de Jésus-Christ, Fils de David. " Ce n'est donc pas le livre de l'Évangile de Jésus-Christ, mais de la génération. Au contraire, Marc ne s'est pas occupé d'écrire la génération, mais uniquement la prédication du Fils de Dieu, prédication qui est vraiment l'Évangile. Aussi voyez avec quel à-propos il commence son récit " L'Évangile de Jésus-Christ Fils de Dieu. " Ce qui prouve suffisamment que la généalogie ne fait point partie de l'Évangile. Dans Matthieu lui-même, ce n'est qu'après que Jean-Baptiste eut été jeté en prison que nous lisons que Jésus commença à prêcher l'Évangile du royaume. Donc tout ce qui précède appartient à la généalogie, et non pas à l'Évangile. Je me suis donc reporté à Marc et à Jean dont les commencements me plaisent avec raison, car ils ne font mention ni de David, ni de Marie, ni de Joseph. Voici comment saint Augustin le réfute : Que répondra-t-il à ces paroles de l'Apôtre (2 Tm 2) : " Souvenez-vous que Jésus-Christ, qui est de la race de David, est ressuscité selon l'Évangile que je prêche ? " Or, l'évangile de l'apôtre saint Paul, c'était l'évangile des autres apôtres, et de tous les fidèles dispensateurs d'un si grand mystère. C'est ce que lui-même dit ailleurs " Que ce soit moi, que ce soient eux (qui vous prêchent l'Évangile), voilà ce que nous prêchons, voilà aussi ce que vous avez cru. " Tous, en effet, n'ont pas écrit l'Évangile, mais tous l'ont prêché.

S. Aug. (Des hérésies, chap. 49.) Les Ariens ne veulent pas admettre que le Père, le Fils et l'Esprit saint n'aient qu'une seule et même substance, une seule et même nature, une seule et même existence ; mais ils voient dans le Fils une créature du Père, et dans l'Esprit saint une créature produite par une créature, c'est-à-dire par le Fils ; ils soutiennent encore que le Christ a pris un corps sans âme.

S. Aug. (Liv. 1 de la Trinité, chap. 6.) Mais Jean déclare dans son évangile que non seulement le Fils est Dieu, mais qu'il est consubstantiel à son Père ; car après avoir dit : a Et le Verbe était Dieu, " il ajoute : " Toutes choses ont été faites par lui. " Donc il n'a pas été fait lui-même, puisque tout a été fait par lui, et s'il n'a pas été fait, il n'a pas été créé, et il a la même substance que son Père, car toute substance qui n'est pas Dieu est une substance créée. — S. Aug. (Contre Félicien, chap. 13.) Je ne sais pas quel avantage la personne du Médiateur nous aurait procuré, si en laissant la meilleure partie de nous-mêmes sans rédemption, il n'a pris de notre nature que la chair, qui, séparée de l'âme, est incapable d'apprécier ce bienfait. En effet, si Jésus-Christ est venu sauver ce qui avait péri, comme tout en nous était perdu, tout réclamait le bienfait de la rédemption. Aussi Jésus-Christ vient sur la terre pour tout sauver en s'unissant tout notre être, le corps et l'âme. — S.

Aug. (Liv. des LXXXIII quest. 80.) Comment encore peuvent-ils répondre aux difficultés évidentes que leur présente le saint Évangile, où le Seigneur produit entre eux des témoignages si frappants, par exemple : " Mon âme est triste jusqu'à la mort, " et encore : " J'ai le pouvoir de donner ma vie, " et beaucoup d'autres semblables. Diront-ils que ce langage de Notre-Seigneur est figuré, nous leur opposerons l'autorité des Évangélistes, qui, dans le récit des faits, établissent également que Jésus-Christ avait un corps, et qu'il avait une âme, et lui attribuent des sentiments qui supposent nécessairement l'existence de l'âme. C'est ainsi que nous lisons : " Et Jésus fut dans l'admiration, " il s'irrita, et d'autres semblables exemples.

S. Aug. (Des hérésies, chap. 55.) Les Apollinaristes ainsi que les Ariens soutinrent que le Christ s'était revêtu d'un corps, mais sans prendre l'âme. Vaincus sur ce point par les témoignages de l'Évangile, ils se retranchèrent à dire que cette faculté qui constitue l'homme raisonnable avait manqué à l'âme du Christ, et qu'elle avait été remplacée en lui par le Verbe de Dieu. — S. Aug. (Liv. des LXXXIII Quest., quest. 80.) S'il en était ainsi, il faudrait dire que le Verbe divin aurait pris la nature d'un animal sans raison avec une figure humaine. — S. Aug. (Des hérésies, chap. 55.) Quant à la vérité de sa chair, ils se sont éloignés de la vraie foi à ce point de prétendre que le Verbe et la chair n'avaient qu'une seule et même substance, et de soutenir à force de sophismes que le Verbe s'était fait chair en ce sens qu'une partie du Verbe avait été changée, convertie en chair, et que cette chair n'avait pas été formée du sang de Marie. S. Cyrille. (Lettre à Jean d'Antioche.) Il faut avoir perdu le sens et la raison, à notre avis, pour soupçonner l'ombre même de changement dans la nature du Verbe divin. Elle demeure ce qu'elle est toujours, elle ne change pas, elle n'est susceptible d'aucune altération. — S. Léon. (Lettre au concile de Constant. 23.) Pour nous, nous ne dirons pas que le Christ s'est fait homme en ce sens qu'il lui ait manqué ce qui constitue la nature humaine, soit l'âme, soit l'intelligence ordinaire, soit un corps qui ne serait point né d'une femme, mais qui serait le produit du changement, de la conversion du Verbe dans la chair, trois erreurs qui forment les trois différentes parties de l'hérésie des Apollinaristes.

S. Léon. (Aux moines de la Palest. let. 83.) Eutychès s'empara de la troisième erreur des Apollinaristes, et il nia qu'il y eut en Notre-Seigneur Jésus-Christ la réalité d'une chair humaine et d'une âme semblable à la nôtre, et soutint qu'il n'y avait en lui qu'une seule nature. Dans son système, la substance divine du Verbe serait comme changée en corps et en âme ; et ces différentes actions, être conçu, naître, croître, être nourri, étaient des actions de la nature divine, toutes choses qui ne peuvent lui être attribuées que par son union à une chair véritable ; car la nature du Fils est la même que la nature du Père, que la nature du Saint-Esprit, elle a la même impassibilité et la même éternité. Si cet hérétique paraît se séparer de l'erreur perverse d'Apollinaire, pour ne pas être obligé d'admettre que la divinité est passible et mortelle, et que cependant il ne craigne pas de soutenir qu'il n'y a dans le Verbe incarné, c'est-à-dire dans le Verbe et la chair qu'une seule nature, il tombe infailliblement dans l'erreur insensée des Manichéens et de Marcion ; il faut qu'il admette encore que tout en Jésus-Christ a été feint et imaginaire, et que sans avoir un corps véritable il n'a fait qu'en présenter l'apparence aux yeux de ceux qui le voyaient.

Le même (Lettre 2 à Julien.) Eutychès ayant osé dire devant l'assemblée des évêques qu'il y avait eu en Jésus-Christ deux natures avant l'incarnation, et une seule après, on dut le presser par des questions habilement posées de bien préciser sa foi. Quant à moi, je pense qu'en s'exprimant ainsi il était persuadé que l'âme que le Sauveur s'est unie a séjourné dans les cieux avant de naître de la Vierge Marie. Mais c'est un langage que ni la conscience ni les oreilles des catholiques ne peuvent tolérer, attendu que le Seigneur en descendant des cieux n'en a rien apporté de ce qui est propre à notre nature, ni une âme qui eût préexisté à sa naissance, ni un corps venu d'ailleurs que du sein maternel. Aussi l'erreur condamnée justement dans Origène, qui a soutenu que les âmes, avant d'être unies à des corps, non seulement avaient existé, mais qu'elles avaient agi diversement, doit l'être également dans Eutychès. — Remi. Les Évangélistes anéantissent toutes ces hérésies au commencement de leur Évangile : saint Matthieu en soutenant que Jésus-Christ tire son origine



des rois de Juda, prouve qu'il est véritablement homme, et qu'il a réellement revêtu notre chair ; de même saint Luc, qui décrit son origine sacerdotale. Saint Marc au contraire par ces mots : Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, et saint Jean par ces autres : Au commencement était le Verbe, proclament tous les deux qu'avant tous les siècles il a toujours été Dieu en Dieu le Père.

## Saint Matthieu: Chapitre Premier.

## Vers 2

S. Aug. (de l'accord des Evang. liv. 2, chap. 1.) Saint Matthieu en commençant son évangile par la généalogie de Jésus-Christ, prouve par là qu'il a entrepris de nous raconter l'origine de Jésus-Christ selon la chair. Saint Luc au contraire qui se propose de nous le présenter surtout comme Prêtre chargé d'expier nos péchés, ne raconte la généalogie de Jésus-Christ qu'après son baptême, alors que saint Jean lui rendit ce témoignage : Voici celui qui efface les péchés du monde.

La suite des générations dans saint Matthieu nous représente Notre-Seigneur Jésus-Christ prenant sur lui nos péchés, et dans saint Luc, Notre-Seigneur effaçant ces mêmes péchés (cf. Lc 3, 23 : " Et Jésus avait alors trente ans commencés, étant comme l'on croyait, fils de Joseph ") ; c'est pour cela que saint Matthieu dresse cette généalogie en descendant, et saint Luc en remontant. Or saint Matthieu, qui raconte la génération de Jésus-Christ en commençant par ses premiers ancêtres, ouvre la série des générations par Abraham. — S. Amb. (sur S. Luc.) En effet, Abraham fut le premier qui mérita que Dieu rendit témoignage à sa foi, parce qu'il crut à Dieu, et que sa foi lui fut imputée à justice (Gn 15, 16 ; Rm 4, 6 ; Gal 3, 1 ; Jc 3, 23). Il avait aussi droit à nous être représenté comme la souche de la génération du Christ, parce que le premier encore il reçut la promesse de l'établissement de l'Église par ces paroles : " En toi seront bénies toutes les nations de la terre. " David partage également cet honneur que Jésus soit appelé son fils, et la prérogative de voir la généalogie du Sauveur commencer par son nom. — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 15, chap. 15.) L'Évangéliste S. Matthieu voulant graver dans la mémoire la génération de Jésus-Christ selon la chair par la série de ses aïeux, commence par Abraham et dit : " Abraham engendra Isaac. " Pourquoi ne dit-il pas : il engendra Ismaël qui fut l'aîné de ses enfants ? Il ajoute Isaac engendra Jacob. " Pourquoi n'a-t-il pas dit : Il engendra Esaü qui fut son premier-né ? C'est que ni par Ismaël, ni par Esaü on ne pourrait descendre jusqu'à David. — La Glose. Cependant les frères de Juda sont comptés avec lui dans la génération, parce qu'ils font partie du peuple de Dieu, tandis qu'Ismaël et Esaü n'ont pas persévéré dans le culte d'un seul Dieu. — S. Chrys. (hom. 3 sur S. Matth.) Ou bien il fait mention des douze patriarches pour ôter tout prétexte à l'orgueil qui vient de la noblesse des aïeux. Car plusieurs d'entre eux eurent pour mères de simples servantes, mais tous furent également patriarches et chefs de tribu. — La Glose. Juda est désigné nommément, parce que c'est de lui seul qu'est descendu le Seigneur.

S. Anselme. Chacun des aïeux du Christ doit nous rappeler non seulement leur histoire, mais encore une allégorie et une moralité : une allégorie en ce que tous ont été la figure du Christ ; une moralité, parce que chacun d'eux nous inspire la vertu par la signification de son nom ou par les exemples de sa vie. Ainsi Abraham dans plusieurs circonstances a été la figure du Christ et il l'a été de plus par son nom, car Abraham signifie père de plusieurs nations, et le Christ a été aussi le père de tous les fidèles (Ps 17, 40). Abraham sortit encore de sa famille pour aller habiter dans une terre étrangère, et le Christ abandonna le peuple juif pour aller chez les Gentils dans la personne de ses Apôtres. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Isaac signifie ris. Or le rire des saints n'est pas l'éclat insensé qui sort des lèvres, mais la joie modérée d'une âme raisonnable. En cela il a été la figure du Christ, car de même qu'Isaac fut donné à ses parents dans leur extrême vieillesse pour être leur joie, et leur apprendre qu'il n'était pas l'enfant de la nature mais de la grâce, ainsi Jésus-Christ naquit dans les derniers temps d'une mère juive, pour être la joie de tous ; l'un naquit d'une vierge, l'autre d'une femme âgée, tous deux contre les lois et l'espérance de la nature. — Remi. Le nom de Jacob signifie qui supplante, qui renverse, et il est dit du Christ : " Vous avez renversé sous moi ceux qui

s'élevaient contre moi (Ps 17, 40). "

S. Chrys. (sur S. Matth.) Notre Jacob engendra douze apôtres non dans la chair, mais dans l'esprit, non de son sang, mais par sa parole. Juda signifie celui qui confesse, qui rend gloire, et en cela il était la figure de Jésus-Christ qui devait rendre gloire à son Père : " Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre. " — La Glose. Au sens moral, Abraham par ses exemples est une figure de la vertu de foi, puisqu'il est dit de lui " Abraham crut à Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. " Isaac est la figure de l'espérance, car son nom signifie ris, et il fut en effet la joie de ses parents. Or c'est ce que fait également l'espérance en nous comblant de joie dans l'attente des biens éternels. Abraham engendra Isaac, parce que la foi est mère de l'espérance. Jacob est la figure de la charité, car la charité embrasse à la fois deux vies différentes : la vie active par l'amour du prochain, la vie contemplative par l'amour de Dieu. La vie active est figurée par Lia, la contemplative par Rachel. Lia signifie celle qui travaille, parce que la vie active suppose nécessairement le travail, Rachel le principe vu, car par la vie contemplative on voit Dieu qui est le principe de toutes choses. Jacob a pour aïeul et pour père Abraham et Isaac, parce que la charité naît de la foi et de l'espérance. En effet, ce que nous croyons, ce que nous espérons, nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 3-5

La Glose. L'Évangéliste laissant de côté les autres enfants de Jacob, poursuit la descendance de Juda en ces termes " Juda engendra Phares et Zara. " — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 15, chap. 45.) Juda n'était pas l'aîné. Ces deux enfants jumeaux n'étaient pas non plus ses premiers-nés, car il en avait eu trois autres avant eux. L'écrivain sacré les place dans la série des générations, pour arriver par eux jusqu'à David, et de là au but qu'il se propose.

S. Jér. Il est à remarquer que dans la généalogie du Sauveur l'Évangéliste ne nomme aucune des saintes femmes de l'ancienne loi, mais uniquement celles dont l'Écriture blâme la conduite. En voulant naître ainsi de femmes pécheresses, celui qui était venu pour les pécheurs veut nous apprendre qu'il venait effacer les péchés de tous les hommes, c'est pour cette raison que nous trouvons dans les versets suivants Ruth la Moabite. — S. Amb. (sur S. Luc, chap. 3.) S. Luc les a omises pour montrer dans toute sa pureté la généalogie sacerdotale du Sauveur. Et toutefois, le dessein de saint Matthieu n'a rien qui blesse la raison ou la justice. Il se proposait en effet d'exposer la génération selon la chair de celui qui venait se charger de nos péchés, se soumettre à tous les outrages, s'assujettir à toutes les souffrances, et il n'a pas cru qu'il fût indigne de cette bonté, de faire connaître qu'il n'avait pas voulu se soustraire à l'humiliation d'une origine qui n'était pas exempte de tache. L'Église en voyant le Seigneur compter des pécheurs parmi ses ancêtres apprenait aussi à ne point rougir de se voir elle-même composée de pécheurs. Enfin le Sauveur faisait ainsi remonter jusqu'à ses ancêtres le bienfait de sa rédemption, nous apprenait qu'une tache dans la naissance n'était pas un obstacle à la vertu, et anéantissait l'arrogance de ceux qui se vantent de la noblesse de leur origine.

S. Chrys. (hom. 3 sur S. Matth.) Le dessein de l'Évangéliste est de nous montrer que tous ont été coupables de péché. C'est Tamar accusant Juda de fornication ; c'est David devenant le père de Salomon par suite d'un adultère. Or, si la loi était violée par les personnes les plus marquantes du peuple de Dieu, elle l'était de même par tous les autres ; ainsi tous avaient péché, et la venue du Christ était indispensablement nécessaire.

S. Amb. (sur S. Luc.) Remarquez que ce n'est pas sans raison que saint Matthieu nomme ces deux frères, bien qu'il ne fût nécessaire que de faire mention de Phares. La vie de chacun d'eux renferme un mystère, et ces deux frères jumeaux représentent la double vie des peuples, l'une selon la loi, l'autre selon la foi. S. Chrys. (sur S. Matth.) Zara représente le peuple juif qui apparut le premier à la lumière de la foi, sortant pour ainsi dire du sein ténébreux du monde, c'est pour cela qu'il fut marqué par le ruban d'écarlate de la circoncision, l'opinion générale étant que le peuple

circoncis devait être plus tard le peuple de Dieu. Mais la loi fut placée devant lui comme une haie ou comme une muraille, et devint pour ce peuple un empêchement. Lorsque le Christ fut venu, la muraille de la loi qui séparait les Juifs des Gentils fut renversée selon ces paroles de l'Apôtre : " Détruisant la muraille de séparation (Ep 2, 14). " Et il arriva que le peuple des Gentils signifié par Pharès, entra le premier dans le chemin de la foi, après que la loi eut été renversée par les commandements du Christ, tandis que le peuple juif ne vint qu'à sa suite (cf. Gn 28, 27-30).

" Pharès engendra Esrom. " — La Glose. Juda engendra Pharès et Zara avant d'aller en Égypte, et ses deux enfants vinrent s'y fixer plus tard avec lui. Ce fut en Égypte que Pharès engendra Esrom ; Esrom, Aram ; Aram, Aminadab ; Aminadab, Nahasson ; et c'est alors que Moïse fit sortir le peuple d'Égypte. Nahasson fut sous Moïse, chef de la tribu de Juda dans le désert, où il engendra Salmon. Ce dernier fut un des chefs de la tribu de Juda, et entra avec Josué dans la terre promise. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Nous croyons que ce n'est pas sans un dessein providentiel que l'Évangéliste rappelle ici les noms de ces ancêtres du Sauveur.

" Nahasson engendra Salmon. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Salmon prit une femme du nom de Raab. On croit communément que cette Raab fut la courtisane de Jéricho qui reçut chez elle les espions du peuple d'Israël, les cacha et leur sauva la vie. Or, Salmon qui était un des principaux des enfants d'Israël, de la tribu de Juda, et fils du chef de cette tribu, voyant la fidélité de Raab, mérita de la prendre pour épouse, comme si elle eut été de grande naissance. Peut-être aussi la signification du nom de Salmon fut pour lui comme une Invitation de la providence à recevoir Raab comme un vase d'élection. Car Salmon signifie reçois ce vase (cf. Tit 9).

" Salmon engendra Booz de Raab. " — La Glose. Ce fut dans la terre promise que Salmon eut Booz de Raab, et Booz, Obed de Ruth. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Je crois inutile d'expliquer comment Booz prit pour épouse une femme moabite, parce que chacun connaît cette histoire de la sainte Écriture. Je ferai remarquer seulement que Ruth épousa Booz en récompense de sa foi qui lui fit abandonner les idoles de son pays pour adorer le Dieu vivant ; et que c'est aussi à cause de sa foi que Booz fut jugé digne d'épouser cette femme, et de contracter cette sainte union qui devait le rendre père d'une race royale. — S. Amb. (sur S. Luc.) Pourquoi Ruth qui était étrangère a-t-elle épousé un israélite, et comment l'Évangéliste croit-il devoir parler d'un mariage, que défendait tout l'ensemble de la loi ? Il vous paraîtra sans doute déshonorant pour la mémoire du Sauveur de compter parmi ses ancêtres une femme illégitime, si vous ne vous rappelez cette maxime de l'apôtre saint Paul : " Que la loi n'est pas établie pour les justes, mais pour les méchants. " Comment en effet, cette femme étrangère et moabite aurait-elle fait partie du peuple de Dieu, alors que la loi défendait ces unions avec les filles de Moab et leur admission dans l'assemblée des enfants d'Israël (cf. Ex 23, 52 ; 34, 15.16 ; Nb 25, 1 ; Dt 7, 7 ; 23, 1.3), si elle n'avait été élevée au-dessus de la loi par la sainteté et la pureté de ses mœurs. Elle se plaça au-dessus des prescriptions de la loi, et mérita d'être comptée parmi les ancêtres du Seigneur, honneur qu'elle dut non pas aux liens du sang, mais à la parenté spirituelle qui l'unissait au Christ. Or elle est pour nous un grand exemple, car elle est la figure de nous tous qui avons été choisis parmi les Gentils pour entrer dans l'Église du Seigneur. — S. Jér. (lettre à Paulin.) Ruth la moabite accomplit cet oracle d'Isaïe : Envoyez, Seigneur, l'agneau dominateur de la terre, du rocher du désert à la montagne de la fille de Sion.

" Obed engendra Jessé. " — La Glose. Jessé père de David porte deux noms, il est plus souvent appelé du nom d'Isaï, mais comme le Prophète lui donne le nom de Jessé, et non celui d'Isaï (Is 11) " Un rejeton sortira de la tige de Jessé, " l'Évangéliste choisit le nom de Jessé pour montrer l'accomplissement de cette prophétie en Jésus et en Marie.

" Jessé engendra David qui fut roi. " — Remi. Pourquoi donc l'Auteur sacré ne donne-t-il qu'à David le titre de roi ? C'est pour nous rappeler qu'il a été le premier roi sorti de la tribu de Juda. Or, le Christ est un nouveau Pharès, c'est-à-dire séparateur, car il séparera les boucs des brebis. Il est

aussi l'Orient comme Zara, selon ces paroles : " Voici un homme, et l'Orient est son nom. " Comme Esrom il est une flèche selon ces autres paroles : " Il m'a placé comme une flèche de choix. " — Rab. Ou bien il est encore comme le vestibule d'une maison, à cause de l'abondance de la grâce qui est en lui, et de l'étendue de sa charité. Il est Aram, c'est-à-dire l'élu selon ces paroles : " Voici mon enfant que j'ai choisi, " ou bien il signifie encore élevé, d'après ces autres paroles : " Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations. " Il est Aminadab, c'est-à-dire volontaire, lui qui dît à Dieu par la bouche du Roi-prophète : " Je vous sacrifierai de tout cœur. " il est Nahasson, ou l'augure, lui qui connaît le passé, le présent et l'avenir ; ou bien le serpent, d'après ces paroles : " Moïse a élevé un serpent dans le désert. " Il est encore Salmon, c'est-à-dire sensible, lui qui a dit : " J'ai senti une vertu s'échapper de moi. " — La Glose. Il a épousé Raab, c'est-à-dire l'Église composée de toutes les nations, car Raab veut dire faim ou étendue, ou mouvement impétueux, et en effet, l'Église des nations a faim et soif de la justice, et elle a converti les philosophes et les rois par l'élan impétueux de sa doctrine. Ruth signifie aussi celle qui voit ou qui se hâte, image de l'Église qui voit Dieu d'un cœur pur et se hâte vers le but de sa sublime vocation (cf. Ph 3, 14). — Remi. Il est Booz, celui qui est fort, car il a dit : " Lorsque je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. " il est Obed, celui qui est serviteur, comme il le dit de lui-même : " Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. " Il est Jessé, ou l'encens, lui qui a dit " Je suis venu apporter le feu sur la terre. " Il est David, dont la main est forte ; car il est dit de lui : " Le Seigneur est fort et puissant. " Il est aussi le désirable, lui dont le Prophète a écrit : " Le désiré des nations viendra ; il est d'une rare beauté selon ces paroles du Roi-prophète : " Il surpasse en beauté les plus beaux des enfants des hommes. "

La Glose. (ou S. Anselme.) Considérons maintenant les vertus que le souvenir de ces ancêtres de Jésus-Christ doit nous inspirer. La foi, l'espérance et la charité sont comme le fondement de toutes les autres vertus. Celles qui viennent ensuite n'en sont que la continuation et le couronnement. Or, Juda signifie confession. Il y a deux sortes de confession, celle de la foi, et celle des péchés. Si donc après avoir reçu le don des trois vertus dont nous avons parlé, on vient à offenser Dieu, la confession de la foi ne suffit pas, il faut y ajouter la confession des péchés. Après Juda viennent Pharès et Zara, Pharès signifie division, Zara, Orient, Thamar, amertume. En effet, la confession produit la division en nous séparant des vices, et elle fait en même temps lever les vertus du sein de l'amertume de la pénitence. Après Phares vient Esrom qui veut dire flèche, car celui qui s'est détaché des inclinations vicieuses du siècle, doit devenir une flèche qui perce les vices dans les cœurs des hommes, et y fasse pénétrer l'amour de Dieu. Vient ensuite Aram qui veut dire l'élu ou le sublime, car lorsqu'on s'est éloigné du monde, et qu'on s'est rendu utile aux autres, on est regardé nécessairement comme l'élu de Dieu, et on acquiert aux yeux des hommes la réputation d'une haute vertu. Nahasson veut dire augure, mais augure du ciel et non de la terre. Joseph se glorifiait de ce titre en faisant dire à ses frères : (Gn 44, 5) " Vous avez enlevé la coupe de mon maître, dont il se sert pour les divinations. " Cette coupe, c'est l'Écriture sainte qui contient le précieux breuvage de la sagesse. Le Sage se sert de cette coupe pour augurer, parce qu'il y voit les choses futures ou célestes. Vient ensuite Salmon, c'est-à-dire sensible, car lorsqu'on s'est livré à l'étude de la divine Écriture, on acquiert cette sensibilité qui fait discerner le bien du mal, ce qui est doux de ce qui est amer. Après Salmon vient Booz, le fort, car celui qui est versé dans les saintes Écritures y puise une force invincible contre toute sorte d'épreuves. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ce fort, c'est le fils de Raab, c'est-à-dire de l'Église ; Raab, en effet, signifie étendue qui s'est dilatée, parce que l'Église a été réunie et formée de toutes les nations de la terre. — La Glose. (ou S. Anselme.) Vient ensuite Obed ou celui qui sert, car on n'est propre au joug de la servitude qu'autant qu'on est fort. Cet état de servitude vient de Ruth, qui signifie celle qui se hâte, car le serviteur doit être actif et ennemi de la paresse. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Disons maintenant que ceux qui cherchent la richesse plutôt que la vertu, la beauté plutôt que la foi, qui désirent trouver dans leurs épouses ce que l'on cherche ordinairement dans les femmes de mauvaise vie, auront des enfants sans soumission pour leurs ordres et pour ceux de Dieu, juste châtiment de leur propre impiété. Obed a engendré Jessé ou le rafraîchissement, car celui qui est soumis à Dieu et à ses parents par une grâce particulière de Dieu, aura des enfants qui seront comme le

rafraîchissement de sa vie. — La Glose.(ou S. Anselme.) Ou bien encore Jessé signifie encens, car si nous servons Dieu par un motif de crainte et d'amour, notre piété aura sa source dans notre cœur et deviendra comme un foyer spirituel sur lequel elle pourra offrir à Dieu un encens de la plus suave odeur. Or, lorsqu'un homme est devenu un digne serviteur de Dieu et un sacrifice d'agréable odeur, il faut également qu'il soit fort et robuste, et qu'il combatte courageusement les ennemis, et rende tributaires les Iduméens, c'est-à-dire qu'il doit soumettre à Dieu les hommes charnels par ses paroles aussi bien que par ses exemples.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 6-8

La Glose. L'Évangéliste poursuit la seconde partie de la généalogie composée de quatorze générations, elle contient celle des rois et commence à David le premier roi de la tribu de Juda : " Le roi David engendra Salomon de celle qui fut la femme d'Urie. "

S. Aug. (de l'accord des Evang., liv. 2, chap. 4.) Comme la généalogie de saint Matthieu a pour objet de montrer que le Sauveur a pris sur lui nos péchés, elle nous présente la descendance de David par Salomon dont la mère fut complice du crime commis par David. Saint Luc au contraire remonte à David par Nathan, prophète dont Dieu se servit pour faire expier à ce prince son péché, parce que la généalogie donnée par saint Luc est la figure de la rémission de nos péchés. — S. Aug. (Rétract. liv. 2, chap. 16.) Il était nécessaire de dire comment s'appelait ce prophète, par lequel s'accomplit cette expiation pour ne pas le confondre avec un autre différent qui portait le même nom. — Remi. On peut se demander pourquoi l'Évangéliste ne désigne pas Bersabée par son nom propre comme les autres femmes. La raison en est que ces autres femmes quoique répréhensibles en un point, s'étaient cependant rendues recommandables par leurs vertus, tandis que Bersabée fut complice non seulement de l'adultère de David, mais encore de l'homicide de son mari, et c'est pourquoi son nom n'a pas été inséré dans la généalogie du Sauveur. — La Glose. Il est une autre raison pour laquelle le nom de Bersabée est remplacé par celui d'Urie, c'est afin que ce nom rappelle le plus grand des crimes commis par David. — S. Amb. (sur S. Luc. chap. 3.) Ce qui élève ce saint roi au-dessus des autres, c'est qu'il reconnut qu'il était homme et qu'il s'efforça d'effacer par les larmes de la pénitence le crime d'avoir enlevé la femme d'Urie ; nous apprenant ainsi à ne point mettre notre confiance dans nos propres forces. Nous avons, en effet, un ennemi dont nous ne pouvons triompher sans le secours de Dieu, et c'est souvent dans des personnages illustres que vous rencontrerez de plus grandes fautes, pour vous apprendre qu'ils ont pu succomber à la tentation comme des hommes ordinaires, et afin que leurs qualités brillantes ne les placent pas dans votre esprit au-dessus de l'humanité. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Salomon veut dire pacifique ; en effet, lorsqu'il monta sur le trône, toutes les nations voisines étaient pacifiées et tributaires de son royaume et son règne ne fut troublé par aucune guerre. Salomon engendra Roboam qui veut dire multitude du peuple, car c'est la multitude qui engendre les séditions, ajoutez que les désordres commis par un grand nombre, restent presque toujours impunis, le petit nombre au contraire est ami et protecteur de l'ordre.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 8-11

S. Jér. Nous lisons au quatrième livre des Rois (4 R 8, 24 ; 11, 2ss) que Joram engendra Ochosias, et qu'à la mort de ce dernier, Josabeth, fille du roi Joram et sœur d'Ochosias, enleva Joas fils de son frère, pour le soustraire au massacre commandé par Athalie. Joas eut pour successeur son fils Amasias ; après Amasias, régna son fils Azarias, qui fut appelé Ozias et auquel succéda son fils Joathan. Ce témoignage historique vous démontre l'existence de trois rois que l'Évangéliste n'a point insérés dans sa généalogie. Joram, en effet, n'a pas engendré Osais, mais Ochosias et les deux autres que nous venons de citer. La raison de cette omission est que l'Évangéliste s'était proposé trois séries de quatorze noms chacune, correspondant à trois différentes époques. Ajoutons que Joram s'était allié à la famille de l'impie Jézabel, et qu'en punition de cette alliance son souvenir est effacé jusqu'à la troisième génération, et son nom jugé indigne de figurer parmi ceux qui forment la généalogie du Sauveur.

S. Hil. Après avoir épuré la généalogie du Christ de tout contact avec la gentilité, l'Évangéliste reprend sa descendance royale dans la quatrième des générations qui suivent. — S. Chrys. (sur S. Matth.) L'Esprit saint avait prédit par le Prophète que Dieu détruirait tout enfant mâle de la race d'Achab et de Jézabel, et cette prédiction fut accomplie par Jéhu fils de Nanzi, à qui Dieu avait promis que ses enfants s'assiéraient sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. La bénédiction que Dieu répandit sur Jéhu pour avoir tiré vengeance de la maison d'Achab, fut égale à la malédiction dont il frappa la maison de Joram à cause de son alliance avec la fille de l'impie Achab et de Jézabel.

Jusqu'à la quatrième génération, ses enfants sont retranchés du catalogue des rois, et ainsi son péché descend sur ses enfants, selon qu'il avait été écrit (Ex 34, 7) : " Je punirai les péchés des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération. " voyez par là quels dangers entraînent les alliances avec les impies. — S. Aug. (quest. du Nouv. et de l'Anc. Test., chap. 85.) C'est avec justice que les noms d'Ochosias, de Joas et d'Amazias ne figurent pas dans cette généalogie avec les autres ; car leur impiété continua pendant toute leur vie sans interruption et sans intervalle. Salomon dut au mérite de son père et Roboam au mérite de son fils d'avoir été conservés parmi les rois dans la généalogie du Sauveur. Quant à ces trois rois impies, leurs noms en ont été retranchés, car l'exemple du vice entraîne la ruine de toute une race quand il est donné avec éclat et sans discontinuité.

" Ozias engendra Joatham ; Joatham engendra Achaz ; Achaz engendra Ezéchias. — La Glose. C'est à Ezéchias qui était sans enfant qu'il fut dit : " Mets ordre à ta maison, parce que tu mourras bientôt (Is 38) ". Il versa des larmes en entendant ces paroles, non pas qu'il désirait une vie plus longue, car il savait que Salomon avait été agréable à Dieu en ne demandant pas une longue suite d'années, mais il se voyait sans enfants, lui, descendant de David, d'où devait naître le Christ, et il craignait que les promesses de Dieu ne pussent s'accomplir.

" Ezéchias engendra Manassé, Manassé engendra Amon ; Amon engendra Josias ; Josias engendra Jéchonias et ses frères vers le temps où les Juifs furent transportés à Babylone. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Le livre des Rois ne nous présente pas le même ordre dans les générations (4 R 23, 30.31). Nous lisons que Josias engendra Eliachim, plus tard appelé Joachim, et Joachim, Jéchonias. Mais Joachim a été rayé du nombre des rois, parce que ce n'était pas le choix du peuple de Dieu qui l'avait placé sur le trône, mais Pharaon qui l'avait imposé par force. Car si trois princes ont été justement effacés du catalogue des rois, uniquement à cause de leur alliance avec la famille d'Achab, pourquoi Joachim n'aurait-il pas été lui-même éliminé, lui que Pharaon en guerre avec le peuple de Dieu lui avait imposé par violence ? Voilà pourquoi Jéchonias fils de Joachim et petit-fils de Josias, a pris la place de son père dans la généalogie comme s'il était fils de Josias. — S. Jér. Ou bien il nous faut admettre que le premier Jéchonias est le même que Joachim, le second est le fils et non pas le père ; le nom du premier s'écrit par un k et un m, celui du second lias ch et n, ce qui s'est trouvé confondu dans le texte grec et dans le texte latin par la négligence des copistes et la longue suite du temps. — S. Amb. (sur S. Luc, chap. 3.) Nous lisons dans les livres des Rois qu'il y eut deux Joachim : " Joachim dort avec ses pères, et son fils Joachin régna en sa place (4 R 24, 5-6). Or c'est ce fils que Jérémie appelle Jéchonias (Jér 22, 24 ; 1 Paral 3, 16-17). Saint Matthieu en inscrivant le nom de Jéchonias et non celui de Joachim, n'a pas voulu s'exprimer autrement que le Prophète, et par là il a fait ressortir davantage les effets de la bonté du Seigneur. Nous ne le voyons pas, en effet, rechercher la noblesse qui vient des ancêtres, mais il préfère pour aïeux des pécheurs réduits en esclavage, parce qu'il venait lui-même prêcher la délivrance à ceux que le péché retenait captifs. L'Évangéliste n'a donc pas voulu supprimer l'un des deux rois, mais il les a exprimés tous deux par le nom de Jéchonias qui leur était commun. — Remi. Mais comment l'Évangéliste peut-il dire que ces princes naquissent dans l'exil, tandis que leur naissance a précédé l'époque de la transmigration ? C'est qu'ils semblent n'avoir été mis au monde que pour être arrachés du trône et emmenés captifs en punition de leurs péchés et de ceux du peuple, et comme Dieu prévoyait leur captivité future, l'Évangéliste a pu dire qu'ils étaient nés dans la

transmigration. Remarquons ici que tous ceux qu'il a fait entrer dans la généalogie du Sauveur ont été également remarquables par l'éclat de leurs vertus ou de leurs vices ; c'est ainsi que par leurs vertus Juda et ses frères se sont rendus dignes d'éloge, tandis que Phares et Zara, Jéchonias et ses frères ne se sont fait remarquer que par le dérèglement de leur vie.

La Glose. Dans un sens mystique, David est la figure du Christ qui a terrassé Goliath (c'est-à-dire le démon). Une, dont le nom signifie Dieu est ma lumière, est le symbole du démon, qui avait dit : " Je serai semblable au Très-Haut (Is 14, 14). " L'Église lui était unie lorsque le Christ la voyant des hauteurs de la majesté divine, il l'aima, la rendit belle et la prit pour épouse. Ou bien Urie représente le peuple juif qui se glorifiait de posséder la lumière dans la loi ; le Christ est venu lui enlever la loi, en lui montrant qu'il en était lui-même l'objet. Bersabée signifie le puits de satiété, c'est-à-dire l'abondance de la grâce spirituelle. — Remi. Bersabée peut s'interpréter aussi le septième puits ou le puits du serment, et elle représente la fontaine du baptême dans laquelle on reçoit l'Esprit saint avec ses sept dons, et on prononce des adjurations contre le démon. Le Christ est aussi Salomon le pacifique, selon ces paroles de l'Apôtre : " Il est lui-même notre paix. " (Ep 2) Il est Roboam ou l'étendue du peuple, d'après ses propres paroles : " Il en viendra un grand nombre d'Orient et d'Occident. " (Mt 8, 11) — Rab. Ou bien il est l'impétuosité du peuple, lui qui a si rapidement converti les peuples à la foi. — Remi. Il est Abias, c'est-à-dire le Seigneur Père, d'après ces paroles (Mt 23) : " Vous n'avez qu'un seul Père qui est dans les cieux. " Et ces autres : " Vous m'appellez Maître et Seigneur. " (Jn 13.) Il est Aza, c'est-à-dire celui qui ôte, au sens de ces paroles : " Voilà celui qui efface les péchés du monde. " (Jn 1) Il est aussi Josaphat, celui qui juge, car il dit lui-même : " Dieu a donné tout jugement au Fils. " (Jn 5) Il est Joram le sublime, selon ces autres paroles : " Personne ne monte au ciel que celui qui descend du ciel. " (Jn 3) Il est Ozias, le fort du Seigneur, d'après ces paroles du Psalmiste : " Le Seigneur est ma force et ma gloire. " (Psaume 117.) Il est Joatham, celui qui est consommé en perfection, lui dont l'Apôtre a écrit : " Le Christ est la fin de la loi. " (Rm 10) Il est Achaz, celui qui convertit, selon ces paroles : " Convertissez-vous à moi. " (Za 1) — Rab. Ou bien il est celui qui comprend, car personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils (Mt 11, 27). — Remi. Il est Ezéchias, c'est-à-dire le Seigneur fort ou le Seigneur a fortifié, lui qui a dit : " Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. " (Jn 16) Il est aussi Manassé, celui qui est porté à oublier ou qui a oublié, selon ce qui est écrit : " Je ne me rappellerai plus vos péchés. " (Is 43 ; Ez 28) Il est Amon, le fidèle, selon ces paroles du Psalmiste : " Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles. " (Ps. 144.) Il est Josias, l'encens du seigneur, selon ces paroles : " Étant tombé en agonie, il redoublait ses prières. " (Luc, 22.) — Rab. Que l'encens soit le symbole de la prière, c'est le Psalmiste lui-même qui l'enseigne : " Que ma prière s'élève comme l'encens en votre présence. " (Ps 140.) Ou bien encore il est le salut du Seigneur, selon ces paroles d'Isaïe : " Le salut que je donnerai sera éternel. " (Is 51) — Remi. Il est Jéchonias, celui qui prépare ou la préparation du Seigneur, comme il le dit de lui-même : " Si je m'en vais et que je vous prépare une place. " (Jn 16)

La Glose. Au sens moral, David a pour fils Salomon, le pacifique, car on devient pacifique dans ses mœurs lorsqu'on a su éteindre ses inclinations vicieuses, et on semble jouir déjà d'une paix éternelle un servant Dieu et en s'efforçant de convertir les autres à lui. Vient ensuite Roboam ou l'étendue du peuple, car celui qui a triomphé de tous ses défauts doit tourner ses efforts vers les autres et entraîner avec lui le peuple de Dieu vers les choses du ciel. Après lui, vient Abias, c'est-à-dire le Seigneur Père, car après tout ce que nous venons de dire, le Christ peut se glorifier d'être le Fils de Dieu. Alors il pourra devenir Asa, celui qui élève, et de vertu en vertu s'élever jusqu'à Dieu son Père. Alors encore il sera Josaphat, celui qui juge, car il jugera les autres sans être jugé par personne ; et c'est ainsi qu'il deviendra Joram, c'est-à-dire le sublime, qui semble habiter dans les cieux. Il devient de la sorte Osais ou le fort du Seigneur, qui attribue toute sa force à Dieu et persévère dans ses résolutions. Après Osais vient Joatham, le parfait, car il avance tous les jours en perfection, et c'est ainsi qu'il devient Achaz ou celui qui comprend, parce que la connaissance se développe par les œuvres, selon qu'il est écrit : " Ils ont annoncé les œuvres de Dieu, et ils ont compris ses actions. Vient ensuite Ezéchias, c'est-à-dire le Seigneur fort, car il comprend toute la



force de Dieu et c'est pour que cela converti à son amour il devient Manassé, celui qui oublie, et qui perd le souvenir des choses de la terre. Il devient ainsi Amon, c'est-à-dire fidèle, car celui qui méprise les choses de la terre ne fait tort à personne dans ses biens, et il devient par là Josias, qui veut dire salut du Seigneur, car il attend avec confiance et sécurité le salut qui vient de Dieu.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 12-15

S. Chrys. (sur S. Matth.) Après la transmigraton, l'Évangéliste place Jéchonias parmi les personnes privées, comme n'étant lui-même qu'un simple particulier. — S. Aug. (sur S. Luc chap. 3.) C'est de lui que Jérémie a dit : " Écrivez la déchéance de cet homme, car il ne sortira personne de sa race pour s'asseoir sur le trône de David (Jr 22, 30). Mais comment le Prophète peut-il dire qu'aucun descendant de Jéchonias ne doit régner, car si le Christ a régné et qu'il descende d'ailleurs de Jéchonias, le Prophète s'est évidemment trompé. Nous répondons que le Prophète ne dit pas que Jéchonias n'aura pas de descendant, le Christ a donc pu naître de son sang, et on ne peut opposer à l'oracle du Prophète la royauté de Jésus-Christ, car cette royauté n'a pas été une royauté temporelle, comme Jésus-Christ l'atteste lui-même : " Mon royaume n'est pas de ce monde. " (Jn 19)

La Glose. L'Évangéliste paraît ici en contradiction avec la généalogie qui se trouve au livre des Paralipomènes ; nous y voyons, en effet, que Jéchonias engendra Salathiel et Phadaia ; Phadaia, Zorobabel ; et Zorobabel, Mosolla, Ananie et Salomith leur sœur. Mais nous savons que le texte des Paralipomènes a été fréquemment altéré par la négligence des copistes, et qu'il est pour les généalogies le sujet de difficultés sans fin que l'Apôtre nous ordonne d'éviter. On pourrait peut-être dire que Salathiel et Phadala sont une même personne sous un double nom, ou que ce sont deux frères dont les fils ont porté le même nom, ou l'historien sacré n'aurait suivi que la ligne de Zorobabel, fils de Phadaia, laissant de côté celle de Zorobabel, fils de Salathiel. D'Abias jusqu'à Joseph, on ne trouve aucun document historique dans les Paralipomènes ; mais il existait chez les Juifs d'autres annales, appelées les paroles des jours, et dont Hérode, roi de race étrangère, fit brûler, à ce que l'on dit, une grande partie pour détruire les traces de la race royale. C'est dans ces annales que Joseph aurait peut-être trouvé les noms de ses ancêtres, si d'ailleurs il ne les avait pas conservés d'une autre manière, et c'est d'après ces renseignements que l'Évangéliste aurait dressé la suite de cette généalogie. Remarquons que des deux Jéchonias le premier signifie la résurrection du Seigneur, le second la préparation du Seigneur, et que l'une et l'autre signification conviennent au Seigneur Jésus-Christ, qui a dit : " Je suis la résurrection et la vie. " (Jn 11) Et encore : " Je vais vous préparer une place. " (Jn 14) Le nom de Salathiel, ou ma demande est Dieu, convient aussi au Christ qui a dit : " Père saint, conservez ceux que vous m'avez donnés. " (Jn 17) — Remi. Il est aussi Zorobabel, le maître de la confusion, lui à qui on a fait ce reproche : " Votre maître mange avec les publicains et avec les pécheurs. " (Mt 9) Il est encore Abiud, qui veut dire celui-ci est mon père, lui qui a dit : " Mon Père et moi nous ne sommes qu'un. " (Jn 10) Il est aussi Eliachim ou le Dieu qui ressuscite, selon ces paroles : " Je le ressusciterai au dernier jour. " Il est Azor ou celui qui est aidé, car il a dit : " Celui qui m'a envoyé est avec moi. " Il est Sadoc, le juste ou le justifié, selon ces paroles : " Le juste a été livré pour les injustes. " (1 P 3) Il est Achias ou celui-ci est mon frère, d'après ce qu'il a dit de lui-même : " Celui qui fait la volonté de mon père, celui-ci est mon frère. " (Mt 7) Il est Eliud ou celui-ci est mon Dieu, d'après ces paroles : " Mon Dieu est mon Seigneur. " (Ps. 34) — La Glose. Il est Eléazar ou mon Dieu est mon aide, d'après ces autres paroles du Psalmiste : " Mon Dieu est mon soutien. " (Ps 17) Il est Mathan, celui qui donne ou celui qui est donné, car il est écrit : " Il a répandu ses dons sur les hommes ; " (Ep. 4) et encore : " C'est ainsi que Dieu a aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique. " (Jn 3) — Remi. Il est Jacob, celui qui supplante, car non seulement il a supplanté le démon, mais encore il a donné à ses enfants tout pouvoir sur lui par ces paroles : " Voici que je vous ai donné la puissance de marcher sur les serpents. " (Lc 10) Enfin il est Joseph, celui qui ajoute, selon ce qu'il a dit lui-même : " Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient en plus grande abondance. " (Jn 10)

Rab. Mais voyons ce que signifient au sens moral les noms des ancêtres du Seigneur. Après Jéchonias, qui veut dire préparation du seigneur, vient Salathiel, ou Dieu est ma demande, car celui qui est déjà préparé par l'Esprit saint ne demande rien que le Seigneur. Il devient encore Zorobabel ou le maître de Babylone, c'est-à-dire des frontières des hommes auquel il fait connaître que Dieu est Père. Alors ce peuple sort du tombeau de ses vices ; ce que veut dire le mot Eliachim ou résurrection, et il ressuscite pour se livrer aux bonnes œuvres intérieures, ce que signifie Azor. Il devient Sadoc ou juste, et alors la charité fraternelle lui fait tenir ce langage : Il est mon frère, selon la signification du mot Achim, et l'amour de Dieu lui inspire ces paroles " Mon Dieu, " ou Eliud. Il devient ensuite Eléazar, ou Dieu est mon aide, parce qu'il reconnaît que Dieu est son secours. Le mot Mathan, qui signifie celui qui donne ou qui est donné, indique le but qu'il se propose, c'est-à-dire qu'il attend les dons de Dieu et qu'il combat contre les vices à la fin de sa vie comme il l'a fait au commencement, ce que signifie le nom de Jacob, et on arrive ainsi à Joseph, c'est-à-dire à l'accroissement des vertus.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 16

Après la généalogie des ancêtres de Jésus-Christ, l'Évangéliste donne en dernier lieu celle de Joseph, époux de Marie, à laquelle toutes les autres se rapportaient : " Et Jacob engendra Joseph. " S. Jér. Julien Auguste voit ici une preuve de contradiction entre les Évangélistes ; pourquoi, dit-il, Matthieu écrit-il que Joseph est le fils Jacob, tandis que Luc le donne comme le fils d'Héli ? Julien paraît ne pas comprendre le langage de l'Écriture, qui appelle également du nom de père et celui qui l'est par nature et celui qui l'est en vertu de la loi. C'est ce que nous apprend la loi de Moïse, expression de la volonté divine, en ordonnant, lorsqu'un homme meurt sans enfant, que son frère ou un de ses proches parents prenne pour épouse la femme du défunt pour donner des enfants à ce dernier (Deut.) Africanus le chronologiste et Eusèbe de Césarée (dans son traité intitulé ?????????? ?????????? ou de la divergence des Évangélistes) ont parfaitement discuté et résolu cette question.

Eusèbe. (Hist. eccl., liv. 1, chap. 7.) Mathan et Melchi eurent, chacun à des époques différentes, des enfants de la même femme appelée Jesca. Mathan qui descendait de Salomon l'avait eue le premier pour épouse, et il était mort en lui laissant un fils unique appelé Jacob. Après sa mort, la loi ne défendant pas à sa veuve de prendre un autre époux, Melchi, qui était parent de Mathan, de la même tribu, mais non de la même famille, épousa la femme de Mathan et en eut un fils nommé Héli. C'est ainsi que Jacob et Héli, frères utérins, naquirent de deux pères différents. Jacob, de son côté, en vertu de la prescription expresse de la loi, épousa la femme de son frère Héli, mort sans enfants, et en eut un fils, Joseph ; c'est pour cela que nous lisons : " Jacob engendra Joseph. " Joseph fut donc le fils naturel de Jacob, tandis qu'il était considéré comme le fils légal d'Héli, dont Jacob n'avait épousé la veuve que pour donner des enfants à son frère. C'est ainsi que se trouvent justifiées la vérité et l'intégrité des généalogies de saint Matthieu et de saint Luc. Ce dernier a suffisamment distingué la succession légale qui était une espèce d'adoption à l'égard du défunt, en évitant, dans l'exposé de ces successions, de parler de génération proprement dite. — S. Aug. (De l'Acc. des Evang., 2, 3.) L'expression de fils à l'égard de celui qui ne l'était que par adoption, était plus convenable et plus juste que celle d'engendré, puisqu'il n'était pas né de son sang. Saint Matthieu, au contraire, en commençant sa généalogie par ces mots : " Abraham engendra Isaac, " et en s'exprimant toujours de même jusqu'à la fin, où il dit : " Jacob engendra Joseph, " marque assez par là que ce père l'a engendré selon l'ordre naturel, et que Joseph est, non pas son fils adoptif, mais son véritable fils. Et toutefois, quand même saint Luc aurait employé la même expression à l'égard de Joseph adopté par Héli, nous ne devrions pas en être embarrassé, car on peut sans absurdité dire d'un homme qu'il a engendré, par l'affection et non dans la réalité, l'enfant qu'il a cru devoir adopter.

Eusèbe. (Hist. ecclés.) Ce ne sont pas là des documents arbitraires, trouvés par hasard et dépourvus de toute authenticité, car ce sont les parents du Sauveur qui nous les ont transmis, soit par le désir de faire connaître une naissance si auguste, soit pour rétablir la vérité des faits.

S. Aug. (De l'Accord des Evang., 2, 4.) C'est avec raison que saint Luc, qui place la généalogie du Christ, non pas en tête de son Évangile, mais au baptême du Christ, en le présentant surtout comme le prêtre chargé de l'expiation de nos péchés, a choisi de préférence l'origine d'adoption, car c'est par l'adoption et en croyant au Fils de Dieu que nous devenons nous-mêmes les enfants de Dieu. Dans la génération charnelle, au contraire, que raconte saint Matthieu, le Fils de Dieu se montre surtout à nous comme s'étant fait homme pour nous. D'ailleurs, saint Luc nous apprend assez qu'eut appelé Joseph fils d'Héli, il veut parler de son adoption, puisqu'il donne le nom de fils de Dieu à Adam, que Dieu avait établi comme un fils dans le paradis terrestre en vertu d'une grâce qu'il perdit plus tard.

S. Chrys. (Hom. 4 sur S. Matthieu.) Après avoir énuméré tous les ancêtres de Jésus-Christ, il finit par Joseph, et il ajoute : " L'époux de Marie, " pour montrer que c'est à cause de Marie qu'il l'a placé dans la généalogie. — S. Jér. Que ce nom " l'époux de Marie " ne vous rappelle aucune idée de mariage, car les saintes Écritures donnent ordinairement le nom d'époux ou d'épouse aux simples fiancés.

Gennad. (Des Dogm. de l'égl., chap. 2.) Le Fils de Dieu est né de l'homme (c'est-à-dire de Marie), et non par le moyen de l'homme, c'est-à-dire des relations de l'homme avec la femme, comme le prétend Ebion, et c'est avec un dessein marqué que l'Évangéliste ajoute : " Marie, de laquelle est né Jésus. " — S. Aug. (Des Hérés., chap. 2.) Ces paroles condamnent l'opinion de Valentin, qui soutenait que le Christ n'avait rien reçu de Marie, mais qu'il n'avait fait que passer par elle comme par un ruisseau ou par un canal.

S. Aug. (Des Hérés., chap. 2.) Que le Christ ait voulu prendre dans le sein d'une femme un corps semblable au nôtre, c'est chez lui l'effet d'une haute sagesse, soit qu'il ait voulu ainsi honorer les deux sexes en prenant la forme d'un homme et en recevant l'existence par le moyen d'une femme, soit pour tout autre motif qu'il ne nous appartient pas d'examiner. — S. Aug. (Des Quest. du Nouv. et de l'Anc. Test.) Ce que Dieu donnait par l'onction à ceux qui étaient sacrés rois, l'Esprit saint le confère à l'humanité du Christ, en la sanctifiant. C'est pour cela qu'à sa naissance il reçut le nom de Christ, ainsi que l'ajoute l'Évangéliste : " Qui est appelé le Christ. "

S. Aug. (De l'Acc. des Evang.) Cependant il n'est pas permis de conclure qu'il n'y avait pas de mariage entre Marie et Joseph de ce que le Christ n'était pas né de leur union, mais qu'il avait été enfanté par une vierge. C'est un magnifique exemple donné aux fidèles engagés dans les liens du mariage, et qui leur apprend que tout en gardant la continence d'un mutuel accord, le mariage ne laisse pas d'exister, par la seule union des âmes, sans l'union des corps, alors surtout qu'on voit naître ici un fils sans qu'il y ait en d'union charnelle.

S. Aug. (Du Mariage et de la concupisc., 1, 2.) Tous les biens du mariage se trouvent réunis dans cette union de Joseph et de Marie : la fidélité, les enfants, le pacte mutuel. Jésus-Christ est leur enfant béni. La fidélité du mariage a été gardée, puisqu'il n'y a pas eu d'adultère, il y a eu pacte sacré puisqu'il n'y a pas eu de divorce.

S. Jér. Un lecteur attentif fera peut-être cette question : Puisque Joseph n'est pas le père du Dieu sauveur, quel rapport peut avoir avec Jésus cette généalogie qui descend jusqu'à Joseph ? Nous répondrons d'abord que ce n'est pas l'usage des écrivains sacrés de donner dans les généalogies la descendance des femmes ; en second lieu que Joseph et Marie étaient de la même tribu et que Joseph était obligé de la prendre pour épouse à cause de la parenté qui existait entre eux, ce que prouve leur inscription simultanée à Bethléem comme étant de la même famille.

S. Aug. (Du Mariage et de la concupisc.) Un autre motif pour lequel la généalogie devait descendre jusqu'à Joseph, c'était de conserver dans cette union la prééminence à son sexe, alors surtout que la vérité des faits n'avait pas à en souffrir, puisque Joseph et Marie étaient tous deux

de la race de David. — S. Aug. (Contre Faust., lib. 23, chap. 9.) Nous croyons donc que Marie était de la race de David, sur la foi des Écritures qui nous apprennent ces deux choses que le Christ était de la race de David selon la chair, et que Marie était sa mère non en vertu de son mariage, mais en demeurant vierge.

Du Concile d'Éphèse. Il faut se garder de l'erreur de Nestorius, dont voici le raisonnement : Toutes les fois que l'Écriture parle ou de la naissance temporelle de Jésus-Christ, ou de sa mort, elle ne lui donne jamais le nom de Dieu, mais celui de Christ ou celui de Fils, ou celui de Seigneur, car ces trois noms désignent les deux natures, tantôt la nature divine, tantôt la nature humaine, tantôt l'une et l'autre réunies. En voici un exemple : " Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ. " Or le Verbe, qui est Dieu, n'a pu avoir besoin de naître une seconde fois d'une femme. — S. Aug. (Contre Félicien, chap. 11, 12.) Le Fils de Dieu n'est autre que le Fils de l'homme, mais c'est le même Christ qui est à la fois le Fils de l'homme et le Fils de Dieu. De même que dans un seul et même homme l'esprit et le corps sont deux choses différentes, ainsi dans le médiateur de Dieu et des hommes, le Fils de Dieu et le Fils de l'homme sont deux choses distinctes, mais qui concourent à former un seul et même Seigneur Christ ; car s'il y a ici deux choses distinctes parce qu'il y a deux substances, il n'y a cependant qu'une seule et même personne. Les hérétiques nous font cette objection : Je ne sais pas comment vous enseignez que celui qui, selon vous, est coéternel au Père, ait pu naître dans le temps, car naître c'est comme le mouvement que fait avant sa naissance un être qui n'existe pas, et dont le but est de se procurer l'existence par le moyen de cette naissance. Donc il faut conclure que celui qui existait n'a pu naître, ou que s'il a pu prendre naissance, c'est qu'il n'existait pas. Voici comment saint Augustin répond à cette difficulté : Supposons, comme plusieurs auteurs le prétendent, qu'il y ait dans le monde une âme universelle qui vivifie les germes de tous les êtres par une opération ineffable, en restant toujours distincte de ce qu'elle anime et vivifie. Lorsqu'elle pénétrera dans le sein de la mère pour y donner la forme à la matière passive qu'elle y trouve, elle fera de cette matière, d'une nature toute différente de la sienne, une seule personne avec elle. C'est ainsi que l'opération de l'âme et la passibilité de la matière concourent à former un seul homme de deux substances distinctes, l'âme étant tout à fait différente du corps, et nous disons que l'âme prend naissance dans le sein de la mère, tout en reconnaissant d'ailleurs que c'est en venant elle-même dans le sein maternel qu'elle y donne la vie au germe qui est conçu.

Nous disons qu'elle est née du sein de la mère, parce qu'elle s'y est unie à un corps dans lequel elle put naître, sans qu'on puisse en conclure qu'elle n'existait pas avant sa naissance. C'est ainsi, ou plutôt c'est d'une manière bien plus incompréhensible et plus élevée, que le Fils de Dieu a pris naissance dans le sein de sa mère en s'y revêtant de la nature humaine tout entière, lui qui, par sa toute-puissance unique, donne l'être à tout ce qui est engendré dans l'univers.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 17

S. Chrys. (Sur S. Matth.) L'Évangéliste, voulant établir les diverses générations qui séparent Abraham du Christ, les divise en trois séries de quatorze générations chacune, parce que la fin de chaque série correspond à un changement dans l'état et le gouvernement des Juifs. En effet, depuis Abraham jusqu'à David, ils furent gouvernés par des juges ; depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, par des rois ; depuis la transmigration de Babylone jusqu'au Christ, par des pontifes. Ce que l'écrivain sacré veut démontrer, c'est que de même qu'après les deux premières séries de quatorze générations, l'état des Juifs fut changé, ainsi, après les quatorze générations que l'on compte depuis la transmigration de Babylone jusqu'au Christ, le divin Sauveur devait nécessairement changer l'état de l'humanité. C'est ce qui arriva, car, à dater de la venue du Christ, toutes les nations lui obéirent comme à leur juge, leur roi et leur pontife. Or, comme les juges, les rois et les pontifes figuraient la dignité du Christ, le premier d'entre eux fut toujours un homme qui en était le symbole évident, comme le premier des juges, Jésus, fils de Nave (Si 46, 1) ; le premier des rois, David ; le premier des pontifes, Jésus, fils de Josedech, personnages que chacun sait avoir été la figure du Christ. — S. Chrys. (Hom. 4 sur S. Matth.) Ou

bien peut-être l'Évangéliste a partagé toutes les générations en trois séries pour nous montrer que le changement de gouvernement ne rendit pas les Juifs meilleurs, mais qu'ils ont persévéré dans leurs crimes sous les juges, sous les rois, sous les pontifes et les prêtres. Il fait aussi mention de la captivité de Babylone, pour nous apprendre qu'elle n'a point servi à les ramener au bien. Si leur séjour en Égypte est passé sous silence, c'est que la tyrannie des Égyptiens n'avait pas inspiré aux Israélites le même effroi que la domination des Partîtes et des Assyriens, que d'ailleurs elle était moins récente, et qu'enfin elle n'avait pas été, comme la captivité de Babylone, le châtement de leurs péchés.

S. Amb. (sur S. Luc.) Nous ne devons pas omettre de faire remarquer que de David à Jéchonias, saint Matthieu ne compte que quatre générations, alors qu'il y eut certainement dix-sept rois de Juda. Pour faire disparaître cette contradiction apparente il suffit de se rappeler que les successions peuvent être plus nombreuses que les générations ; quelques-uns, en effet, peuvent vivre longtemps et avoir très tard des enfants, ou même mourir sans en laisser. La durée des règnes n'est donc pas toujours la durée des générations. — La Glose. Ou peut dire aussi que les noms de trois d'entre les rois ont été omis pour les raisons indiquées plus haut.

S. Amb. (sur S. Luc.) Remarquons encore que l'Évangéliste donne quatorze générations à la troisième série, bien qu'on n'en compte que douze dans l'énumération qu'il en fait, depuis Jéchonias jusqu'à Joseph. Mais en examinant attentivement, vous trouverez aussi dans cette énumération l'équivalent de quatorze générations. On en compte, en effet, douze jusqu'à Joseph, or le Christ forme la treizième, et l'histoire (4 R, voyez ci-dessus) nous apprend qu'il y a eu deux Joachim, c'est-à-dire deux Jéchonias, le père et le fils. L'Évangile n'a donc pas supprimé l'un des deux, il les a exprimés tous les deux, et c'est en ajoutant ce second Jéchonias qu'on trouve quatorze générations. S. Chrys. (sur S. Matth.) Ou bien il est possible que le même Jéchonias soit compté deux fois, une première fois avant la transmigration de Babylone, et une seconde fois après, car ce Jéchonias quoique étant un seul et même homme, a passé par deux conditions différentes : il a été roi avant la transmigration, et roi par le choix du peuple de Dieu, et après la transmigration il a été réduit à la condition privée. Voilà pourquoi il est placé parmi les rois avant la captivité, et depuis, parmi les simples particuliers. S. Aug. (de l'Acc. des Evang. 2, 4.) Peut-être encore qu'un des aïeux du Christ, Jéchonias a été compté deux fois, parce qu'il a été l'auteur d'un certain écart vers les nations étrangères, lors de la transmigration de Babylone. Or ce qui s'écarte de la ligne droite pour aller dans une direction opposée fait comme un angle, et ce qui est formé par cet angle compte pour une seconde ligne différente de la première. Et c'est là une figure du Christ, qui devait aller de la circoncision à la gentilité et devenir ainsi la pierre angulaire.

Remi. L'Évangéliste compte quatorze générations, parce que le nombre dix signifie le Décalogue, et le nombre quatre les quatre Évangélistes, et ainsi se trouve figuré le parfait accord de la loi avec l'Évangile. Le nombre quatorze se trouve multiplié trois fois, pour montrer que la loi, les prophètes et la grâce acquièrent leur perfection dans la foi en la sainte Trinité.

La Glose. Ou bien la grâce du Saint-Esprit aux sept dons est figurée dans ce nombre quatorze, qui est composé du nombre sept répété deux fois. En doublant ce nombre, l'écrivain sacré a voulu signifier que la grâce est nécessaire tout à la fois pour le salut de l'âme et pour salut du corps. Cette généalogie est donc partagée en trois séries de quatorze générations chacune ; la première série va d'Abraham jusqu'à David inclusivement. la seconde de David exclusivement jusque y compris la transmigration de Babylone ; la troisième depuis la captivité de Babylone jusqu'au Christ, et si nous admettons que Jéchonias y est compté deux fois, la captivité y sera comprise. Or la première série représente les hommes avant la loi, et nous y trouvons de fidèles observateurs de la loi naturelle, c'est-à-dire Abraham, Isaac et Jacob, tous jusqu'à Salomon. La seconde, figure les hommes qui ont vécu sous la loi, car tous ceux qui s'y trouvent compris ont été soumis à la loi. La troisième, représente les hommes de la grâce et se termine au Christ qui a été l'auteur de la grâce. Nous y voyons la délivrance de la captivité de Babylone comme figure de l'affranchissement de

l'esclavage du démon, dont Jésus-Christ nous a délivrés.

S. Aug. (de l'Acc. des Evang., 2, 4.) Après avoir divisé les générations en trois séries de quatorze chacune, l'Évangéliste ne les additionne pas en disant : toutes font un total de quarante-deux, car un des ancêtres de Jésus-Christ, Jéchonias, y est compté deux fois. C'est pourquoi nous trouvons non pas quarante-deux générations, total de trois fois quatorze, mais quarante et une générations. Saint Matthieu, qui voulait nous présenter Jésus-Christ comme roi, compte jusqu'à lui, sans le comprendre, quarante générations. Ce nombre est le symbole du temps pendant lequel le Christ doit nous soumettre à une discipline sévère, que figurait ce sceptre de fer dont le Roi-prophète dit : " Vous les gouvernez avec une verge de fer. " Or, une preuve facile à comprendre que ce nombre quarante signifie la vie de la terre et du temps, c'est que les années s'écoulent par une succession de quatre parties différentes et que le monde lui-même est comme limité par les quatre parties connues sous le nom d'Orient, d'Occident, de Nord et de Midi. Le nombre quarante est formé par le nombre dix répété quatre fois, et le nombre dix lui-même est formé de nombres qui vont en augmentant de un à quatre.

La Glose. (ou S. Anselme.) Le nombre dix peut figurer le Décalogue, le nombre quatre la vie présente qui se partage en quatre époques différentes ; ou bien le nombre dix représente l'Ancien Testament et le nombre quatre le Nouveau. — Remi. Si l'on demande ce que signifie le nombre quarante-deux, (puisqu'il faut compter deux Jéchonias), nous répondrons que ce nombre représente la sainte Église. Car ce nombre quarante-deux est formé du nombre sept et du nombre six, puisque six fois sept font quarante-deux. Or le nombre six est le symbole du travail et le nombre sept la figure du repos.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 18

S. Chrys. (sur S. Matth.) L'Évangéliste avait dit précédemment : " Jacob engendra Joseph, " dont l'épouse Marie mit au monde Jésus. Mais dans la crainte qu'on ne vînt à penser que la génération du Sauveur était semblable à celle de ses aïeux, il change la forme qu'il a suivie jusqu'à présent pour s'exprimer de la sorte : " Or la naissance de Jésus-Christ arriva ainsi, " expressions qui reviennent à celles-ci : La génération des aïeux du Christ a eu lieu comme je l'ai dit, mais celle du Christ lui-même a été toute différente, et voici comment elle est arrivée : " Marie sa mère étant fiancée, " etc. — S. Chrys. (hom. 4 sur S. Matth.) Il annonce qu'il va décrire le mode de cette génération comme étant d'un ordre nouveau, dans la crainte que le nom d'époux de Marie donné à Joseph ne vous fasse croire que Jésus est né selon les lois ordinaires de la nature. — Remi. On peut encore rapporter ces paroles à ce qui précède, en ce sens : " La génération du Christ a eu lieu comme je l'ai dit, c'est-à-dire : Abraham engendra Isaac, etc. "

S. Jér. Mais pourquoi Jésus est-il conçu d'une vierge fiancée, et non pas d'une vierge dans l'état ordinaire ? C'était d'abord pour que l'origine de Marie fût prouvée par la génération de Joseph ; en second lieu, pour ne pas l'exposer à être lapidée par les Juifs comme adultère ; troisièmement, afin qu'elle eût un soutien et un consolateur pendant la fuite en Égypte. Saint Ignace martyr donne une quatrième raison : ce fut, dit-il, afin que la naissance du Christ demeurât voilée pour le démon, qui le croyait ainsi né d'une femme mariée, et non pas d'une vierge. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Elle était mariée et habitait avec son mari, car de même que celui qui conçoit un enfant dans la maison de son mari est supposée l'avoir eu de lui, ainsi celle qui conçoit hors de la maison conjugale tombe sous le soupçon d'un commerce illégitime.

S. Jér. Un certain Helvidius, homme inquiet et turbulent, ayant cherché matière à dispute, s'est mis à blasphémer contre la mère de Dieu, et a formulé ainsi sa première objection : " Vous le voyez, dit-il, elle était fiancée et non pas confiée comme un dépôt, ainsi que vous le dites, et elle n'était fiancée que pour se marier quelque temps après. "

Orig. Oui elle fut en effet fiancée à Joseph, mais jamais elle ne lui fut unie par les liens de la

concupiscence charnelle. Sa mère fut une mère immaculée, une mère sans souillure, une mère chaste. Nous disons sa mère, la mère de qui ? la mère du Seigneur, du Fils unique de Dieu, du Roi, du Sauveur, du Rédempteur de tous les hommes. — S. Cyril. (aux moines d'Égypte.) Que peut-on voir dans la sainte Vierge de supérieur aux autres femmes ? Si elle n'est pas la mère de Dieu, comme le soutient Nestorius, mais seulement la mère du Christ ou du Seigneur, qu'y aurait-il d'absurde à donner le nom de mère du Christ à toutes les mères de ceux qui ont reçu l'onction sainte du baptême. Cependant la sainte Vierge seule entre toutes les femmes est reconnue et proclamée à la fois vierge et mère du Christ, parce qu'elle n'a pas enfanté un homme ordinaire, mais le Verbe engendré de Dieu le Père, qui s'est incarné et s'est fait homme. Peut-être m'objectera-t-on : Dites-moi, pensez-vous que la Vierge soit devenue la mère de la divinité : Voici notre réponse : Le Verbe est né de la substance de Dieu, il a toujours existé égal à son Père sans jamais avoir eu de commencement. Il s'est fait chair dans ces derniers temps, c'est-à-dire qu'il s'est uni un corps vivifié par une âme raisonnable, et c'est pour cela que nous disons qu'il est né aussi de la femme selon la chair. Notre naissance présente quelque analogie avec ce mystère. Nos mères fournissent à la nature, un peu de chair coagulée qui doit recevoir la forme humaine, et c'est Dieu qui envoie une âme dans cette matière. Cependant, bien que nos mères ne soient que les mères de nos corps, elles sont regardées comme ayant enfanté l'homme tout entier, et non pas seulement la chair. Quelque chose de semblable s'est passé dans la naissance de l'Emmanuel. Le Verbe de Dieu est né de la substance du Père ; cependant comme il a pris une chair humaine et se l'est rendue propre, il faut reconnaître qu'il est véritablement né d'une femme selon la chair, et comme il est réellement Dieu, comment hésiter à proclamer la sainte Vierge mère de Dieu ? — S. Léon pape. (Serm. sur la Nativ.) Que les mots de conception, d'enfantement ne vous effrayent ni ne vous troublent, car ici la virginité calme toutes les craintes de la pudeur. Et en quoi la pudeur recevrait-elle quelque atteinte dans l'union de la divinité avec la pureté qui lui est toujours si chère, dans cette union annoncée par un ange, contractée sous les auspices de la foi et consommée dans la chasteté, dans cette union qui a la vertu pour dot, la conscience pour arbitre, Dieu pour objet, et où nous voyons une conception sans souillure, un enfantement immaculé, une mère vierge ? — S. Cyril. (à Jean d'Antioche.) Si au contraire, comme le prétend Valentin le corps sacré de Jésus avait été formé d'une matière céleste, et non de la chair virginale de Marie, comment pourrait-elle être considérée comme la mère de Dieu ? L'Évangéliste nous fait connaître le nom de sa Mère lorsqu'il ajoute : " Marie. " — Bède. Le nom de Marie en hébreu signifie étoile de la mer, et en syriaque maîtresse, parce qu'elle a enfanté et la lumière du salut, et le Seigneur du monde.

Il nous apprend ensuite quel était son époux en ajoutant le nom de Joseph. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Marie avait pour époux un ouvrier qui travaillait le bois en figure de ce que Jésus-Christ devait opérer le salut du monde sur le bois de la croix.

S. Chrys. (Hom. 4 sur S. Matth.) Ces paroles : " Avant qu'ils fussent ensemble, " ne veulent pas dire : Avant que Marie fût conduite dans la maison de son époux, car elle y était déjà, selon la coutume assez suivie des anciens d'avoir les fiancées dans leurs maisons, ce qui se voit encore aujourd'hui ; c'est ainsi que les gendres de Loth habitaient la même maison que lui avant d'avoir épousé ses filles. — La Glose. Ces paroles : Avant qu'ils fussent ensemble, doivent être entendues dans le sens de l'union charnelle. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Cela s'est fait pour que le Christ ne dût pas sa naissance aux inclinations de la chair et du sang, lui qui venait détruire l'empire de la chair et du sang. — S. Aug. (Du mariage et de la concupisc. liv. 1, chap. 12.) Il n'y eut point ici de relation conjugale, parce qu'elle ne pouvait avoir lieu dans une chair de péché sans être accompagnée de la concupiscence de la chair qui vient du péché. Celui qui devait être sans péché voulut être conçu en dehors de la concupiscence, pour nous apprendre que toute chair qui naît de l'union de l'homme et de la femme est une chair de péché, puisque la seule chair exempte de cette origine est la seule qui n'eût pas été une chair de péché. — S. Aug. (serm. sur la Nativ.) Le Christ a voulu naître d'une femme qui eût conservé sa virginité, parce qu'il était contraire à toute idée de justice que la volupté donnât le jour à la vertu, la luxure à la chasteté, la corruption à la sainteté, et aussi parce que celui qui venait renverser l'antique empire de la mort ne pouvait descendre du ciel que



d'après les lois d'un ordre nouveau. La Mère du Roi de la chasteté devait donc être la reine de la virginité. Le Seigneur voulut encore se choisir une habitation virginale pour nous apprendre à porter Dieu dans un cœur chaste. Celui donc qui écrivit sur les tables de fer sans se servir d'un poinçon de fer, féconda lui-même le sein de Marie par l'opération du Saint-Esprit, suivant ces paroles de l'écrivain sacré : " Il se trouva qu'elle avait conçu. "

S. Jér. Ce secret ne fut pas découvert par un autre que Joseph, qui en vertu des droits que lui conférait son titre d'époux, connaissait tout ce qui avait rapport à sa future épouse. — S. Chrys. (sur S. Matth.) D'après un témoignage historique assez vraisemblable, Joseph était absent lorsqu'eurent lieu les faits racontés par saint Luc, car on ne peut guère croire que l'ange, s'il eût apparu à Marie en présence de Joseph, lui eût tenu le langage qu'il lui adressa et que Marie lui eût répondu tout ce que nous lisons dans l'Évangile. Si nous supposons que l'ange ait pu parvenir jusqu'à Marie et lui parler, du moins n'est-il pas possible d'admettre que, Joseph étant présent, Marie eût entrepris un voyage dans les montagnes et qu'elle soit demeurée trois mois avec Élisabeth, car Joseph se serait nécessairement informé des raisons d'une absence et d'un séjour si prolongé. Ce fut lorsqu'elle revint de ce voyage qui dura plusieurs mois, qu'il la trouva dans un état de grossesse évidente. — S. Chrys. (homél. 4 sur S. Matth.) Ces paroles : " elle fut trouvée, " sont justement choisies parce qu'elles expriment ordinairement une chose à laquelle on était loin de s'attendre. Du reste ne fatiguez pas l'Évangéliste de vos questions, en lui demandant comment une vierge a pu devenir mère, il se débarrasse de toutes ces questions par cette simple réponse : " Il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. " Comme s'il disait : c'est l'Esprit saint qui a fait ce miracle, ni l'archange Gabriel ni saint Matthieu n'ont pu en dire davantage.

La Glose. (ou S. Anselme). L'Évangéliste ajoute : " Par l'opération du Saint-Esprit, " afin que ces paroles : " Il se trouva qu'elle avait conçu, " ne pussent laisser aucun soupçon fâcheux dans l'esprit de ceux qui les entendaient. — S. Jér. (Explic. de la foi cath.) Nous ne partageons pas l'opinion impie de quelques-uns qui prétendent que l'Esprit saint a remplacé ici ce qui, d'après les lois ordinaires, aurait fécondé le sein de Marie, mais nous disons que tout s'est fait par la puissance et la vertu du Créateur. — S. Amb. (de l'Esprit saint, liv. 2, chap. 5.) Celui qui tire son origine d'un principe quelconque, vient ou de sa substance ou de sa puissance : de sa substance comme le Fils qui est engendré du Père ; de sa puissance, comme toutes les choses créées viennent de Dieu, et c'est de cette manière que Marie a conçu du Saint-Esprit. — S. Aug. (à Laurentius.) La manière miraculeuse dont le Christ est né de l'Esprit saint, nous rappelle cette grâce divine en vertu de laquelle la nature humaine dépourvue de tous mérites au premier moment de son existence a été unie au Verbe d'une union si étroite qu'elle ne fait plus qu'une même personne qui est le Fils de Dieu. Mais, puisque l'œuvre de la conception et de l'enfantement de Marie, bien que n'ayant pour objet que la personne du Fils, est l'œuvre de la Trinité tout entière (les œuvres de la Trinité sont indivisibles) pourquoi l'Esprit saint est-il nommé comme en étant le seul auteur ? Faut-il entendre que toute la Trinité est censée agir alors que l'action n'est attribuée qu'à une seule des trois personnes ? — S. Jér. (contre Helvidius.) Helvidius objecte que l'Évangéliste voulant parler de personnes qui ne devraient pas s'unir ne se serait pas exprimé de la sorte : " Avant qu'ils fussent ensemble, " de même qu'on ne pourrait dire : Avant de dîner dans le port j'ai fait voile vers l'Afrique, si l'on ne devait pas dîner une fois qu'on serait arrivé au port. Mais ne peut-on pas dire plutôt que bien que le mot avant indique souvent ce qui doit suivre, cependant il n'exprime quelquefois que ce qui était d'abord l'objet de la pensée, sans qu'il soit nécessaire que ce objet se réalise, alors surtout qu'il se présente quelque obstacle qui en empêche l'exécution. — S. Jér. On ne peut donc pas conclure qu'ils se soient unis plus tard, car l'Écriture sainte se contente de dire ce qui n'est pas arrivé. — Remi. On peut dire encore que ce mot : " être ensemble, " exprime non pas l'union conjugale, mais l'époque de la célébration des noces, c'est-à-dire le moment où la fiancée devient épouse, et alors le sens serait : " Avant qu'ils fussent ensemble ; " c'est-à-dire avant la célébration solennelle du mariage.

S. Aug. (de l'acc. des Ev. 2, 5.) Ce que saint Mathieu a passé sous silence, c'est-à-dire la manière

dont s'est accompli ce mystère, saint Luc nous le raconte après le récit de la conception de saint Jean-Baptiste : " Au sixième mois, dit-il, l'ange fut envoyé, " et plus bas : " l'Esprit saint surviendra en vous. " C'est ce que saint Matthieu rappelle en ces termes : " Il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. " Il n'y a ici aucune contradiction entre ces deux Évangélistes, parce que saint Luc raconte ce que saint Matthieu a passé sous silence, et il n'y en a pas davantage lorsque saint Matthieu enchaîne dans son récit ce qui a été omis par saint Luc. On lit en effet plus bas dans saint Matthieu : " Joseph, son mari, étant juste, " etc. et tout ce qui suit jusqu'à l'endroit où nous voyons les Mages retourner dans leur pays par un autre chemin. Or si quelqu'un voulait composer d'après l'ordre chronologique un seul et unique récit de toutes les circonstances de la naissance du Christ qui sont racontées par l'un et omises par l'autre, il devrait commencer à ces mots : " Or voici quelle fut la génération du Christ. Il y eut aux jours d'Hérode, " etc. jusqu'à ces autres : " Marie resta avec elle environ trois mois ; et elle revint dans sa maison ; " et puis ajouter ce que nous venons d'exposer : " Il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. "

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 19

S. Chrys. (hom. 4 sur S. Matth.) L'Évangéliste après avoir exposé comment Marie devint féconde par l'opération du Saint-Esprit, et sans aucune relation avec son époux semble craindre qu'on ne le soupçonne, lui disciple de Jésus-Christ, d'entourer la naissance de son Maître de grandeurs imaginaires ; il nous présente donc Joseph son époux mis à une si rude épreuve, et rendant ainsi témoignage à la vérité des faits ; c'est pour cela qu'il ajoute : " Or Joseph son mari étant juste. " — S. Aug. (serm. sur la Nativ.) Joseph voyant la grossesse de Marie, est profondément troublé de voir dans cet état celle qu'il avait reçue comme épouse au sortir du temple et avec laquelle il n'avait eu aucune relation. Ces pensées l'agitent tour à tour et se confondent dans son esprit ? Que ferai-je ? Dois-je faire connaître son crime ou me taire ? Si je dévoile sa faute, je proteste contre l'adultère, mais je m'expose au reproche de cruauté, car je sais que d'après la loi de Moïse elle doit être lapidée. Si je garde le silence, je me rends complice du mal, et je fais alliance avec les adultères. Puisque donc c'est un mal de se taire et un plus grand mal encore de pactiser avec l'adultère, je me séparerai d'elle.

S. Amb. (sur S. Luc, liv. 2, chap. 1.) Saint Matthieu nous a enseigné admirablement ce que doit faire un homme juste qui a découvert la honte ou le déshonneur de son épouse, s'il veut à la fois ne pas tremper ses mains dans son sang, et ne pas se souiller au contact d'une adultère. Aussi a-t-il soin de nous dire : " Comme il était juste. " Joseph en effet conserve dans toutes les circonstances la grâce et le caractère d'un juste, et son témoignage n'en est que plus certain ; car la langue du juste tient le langage de la justice, etc. — S. Jér. Mais comment Joseph qui cache le crime de son épouse nous est-il présenté comme juste ? Car la loi veut que l'on considère comme coupables non seulement ceux qui ont commis le crime, mais ceux-là mêmes qui en ont eu connaissance. — S. Chrys. (hom. 4 sur S. Matth.) Le mot juste, dans la pensée de l'Évangéliste, veut dire qui réunit toutes les vertus Il y a une justice spéciale, opposée au vice de l'avarice. La justice est aussi une vertu universelle, et c'est dans ce dernier sens que l'Écriture emploie le plus souvent le mot de justice. Joseph étant donc juste, c'est-à-dire plein de douceur et de bonté, voulut la renvoyer en secret, elle qui d'après la loi devait être non seulement traduite ignominieusement, mais condamnée au dernier supplice. Mais Joseph, dont la vie était supérieure à la loi, sauva Marie de ce double danger. De même que le soleil éclaire la terre avant même que ses rayons paraissent sur l'horizon, ainsi Jésus-Christ avant sa naissance a fait briller une multitude d'actes héroïques de vertu. — S. Aug. (Serm. 6 sur les par. du Seig.) On peut encore donner cette explication : Si vous êtes seul pour connaître l'offense qu'un de vos frères a commise contre vous, et que vous cherchiez à l'accuser publiquement, vous ne le corrigez pas, vous le trahissez. Aussi voyez le juste Joseph : malgré l'énormité du crime dont il soupçonnait son épouse, sa bonté lui inspire les ménagements les plus grands. Il était tourmenté par un soupçon d'adultère qui approchait de la certitude, et cependant comme lui seul avait cette connaissance, il ne voulut pas dénoncer son épouse, mais la renvoyer en secret, car il désirait encore lui être utile, et ne point attirer sur elle le châtement dû à son péché. — S. Jér. Ou bien peut-être est-ce un témoignage en faveur de Marie, que Joseph qui

ne pouvait douter de sa vertu, et qui admirait d'ailleurs ce qui était arrivé, voile sous le silence ce qui était pour lui un mystère. — Remi. Il voyait donc en état de grossesse celle dont il connaissait la chasteté, et comme il avait lu dans le prophète Isaïe (Is 11) : " Un rejeton sortira de la tige de Jessé (d'où il savait que Marie tirait son origine) ; et encore : " Voici qu'une Vierge concevra, " il ne doutait pas que cette prophétie n'eût reçu en elle son accomplissement.

Orig. Mais si Joseph n'avait aucun soupçon sur son épouse, en quoi se montrait-il juste en renvoyant celle dont la vertu n'avait souffert aucune atteinte ? Il voulait la renvoyer, parce qu'il s'estimait indigne d'approcher de ce grand mystère qui s'était opéré en elle. — La Glose. Ou bien, en la renvoyant il se montrait juste, et en la renvoyant en secret ; il faisait preuve de bonté, puisqu'il voulait la mettre à l'abri de l'infamie, c'est ce que signifient ces paroles : " Comme il était juste, il voulut la renvoyer. " Il pouvait la livrer à la sévérité de la loi, c'est-à-dire la diffamer ; il préféra la renvoyer en secret.

S. Amb. (sur S. Luc.) On ne peut renvoyer celle qu'on n'a pas reçue ; par cela même qu'il veut la renvoyer, Joseph prouve qu'il l'avait prise chez lui comme son épouse. — La Glose. Ou bien comme il ne voulait pas l'introduire dans sa maison pour vivre indissolublement avec elle, il voulut la renvoyer en secret et retarder l'époque de son mariage. Car la bonté sans la justice, ou la justice sans la bonté ne peuvent constituer la vertu véritable, et leur séparation mutuelle les détruit. Ou bien encore, il était juste par la foi qui lui faisait croire que le Christ naîtrait d'une vierge, et le portait à s'humilier devant une grâce aussi extraordinaire.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 20

Remi. Comme nous venons de le voir, Joseph pensait à renvoyer Marie en secret. Or s'il avait exécuté ce dessein, la plupart auraient vu en Marie une femme perdue plutôt qu'une vierge. Aussi le ciel se chargea-t-il de changer bien vite le dessein de Joseph, ce que l'Évangéliste exprime en ces termes : " Comme il était dans cette pensée. " — La Glose. On reconnaît ici l'âme d'un sage qui ne veut rien entreprendre avec précipitation.

S. Chrys. (hom. 4 sur S. Matth.) La douceur de Joseph n'est pas moins admirable ; il ne confie à personne le soupçon qui l'agite, pas même à celle qui en était l'objet, il garde tout en lui-même. — S. Aug. (serm. 14 sur la Nativ.) Pendant que Joseph est dans cette pensée, que Marie la fille de David soit sans crainte, car de même que la voix du Prophète apporta le pardon à David, l'ange du Sauveur vient délivrer Marie. L'ange Gabriel le paronyme de la Vierge, apparaît de nouveau comme le dit l'Évangéliste : " Voici que l'ange du Seigneur apparut à Joseph. " — La Glose. Ce mot il apparut exprime la puissance de celui qui apparaît, et qui se rend visible quand il veut et de la manière qu'il veut. — Rab. Ces mots : " En songe " expriment comment l'ange apparut à Joseph, c'est-à-dire de la même manière que Jacob vit des yeux de l'esprit comme une image de l'échelle mystérieuse. — S. Chrys. (hom. 4 sur S. Matth.) Il n'apparaît pas ouvertement à Joseph comme aux bergers à cause de sa grande foi. Les bergers avaient besoin d'une apparition manifeste à cause de leur grossière ignorance ; Marie, à cause des grandes choses dont l'ange devait l'instruire la première. Une apparition de ce genre ne fut pas moins nécessaire à Zacharie avant la conception de son fils.

La Glose. L'ange en apparaissant à Joseph le nomme par son nom, lui rappelle le souvenir de sa famille, et bannit la crainte de son cœur par ces mots : " Joseph, fils de David. " En l'appelant par son nom, il le traite comme une personne qui lui est connue, et comme un ami. — S. Chrys. (sur S. Matth.) En l'appelant : " Fils de David, " il voulut lui remettre en mémoire la promesse faite à David que le Christ naîtrait de sa race. — S. Chrys. (hom. 4.) En lui disant : " Ne craignez pas, " il nous fait voir qu'il craignait d'offenser Dieu en gardant chez lui celle qu'il regardait comme adultère ; autrement il n'aurait pas pensé à la renvoyer. — Sévérianus. Ce chaste époux reçoit l'ordre de bannir la crainte de son cœur, car une âme bienveillante trouve dans la compassion qu'elle éprouve un nouveau motif de crainte. L'ange semble lui dire : Il n'y a point ici cause de

mort, mais bien plutôt cause de vie, car celle que la vie a rendue mère ne mérite point d'être mise à mort. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ces paroles : " Ne craignez pas, on apprend encore à Joseph que l'ange connaissait les secrets de son cœur et le préparait à croire tout ce qu'il allait dire des biens futurs dont le Christ devait être l'auteur. — S. Amb. (sur S. Luc, liv. 2, chap. 1.) Ne soyez pas étonné qu'il donne à Marie le nom d'épouse ; il ne veut pas exprimer par là la perte de sa virginité, mais attester la vérité de leur union et la célébration de leur mariage. — S. Jér. (contre Helvid.) De ce que l'ange lui donne le nom d'épouse, il ne faut pas conclure qu'elle ne fut plus fiancée, car c'est la coutume de l'Écriture de donner le nom d'époux ou d'épouses à ceux qui ne sont que fiancés comme on peut le prouver par ce passage du Deutéronome (Dt 22) : " Celui qui, trouvant dans un champ la fiancée d'un autre lui fera violence et dormira avec elle, sera puni de mort, parce qu'il a déshonoré l'épouse de son prochain. " — S. Chrys. (hom. 4 sur S. Matth.) L'ange lui dit : " Ne craignez pas de la recevoir, c'est-à-dire de la garder dans votre maison, car elle était déjà renvoyée dans son esprit. — Rab. Ou bien ne craignez pas de la recevoir, c'est-à-dire de l'admettre comme épouse à la participation de la communauté conjugale et du foyer domestique.

S. Chrys. (sur S. Matth.) L'ange apparut à Joseph et lui tint ce langage pour trois raisons : la première, afin que cet homme juste ne fit point par ignorance une action mauvaise dans une bonne intention ; la seconde, pour l'honneur de la mère du Sauveur, car si elle avait été renvoyée, elle n'aurait pas manqué d'être en butte aux soupçons les plus injurieux de la part des infidèles ; la troisième raison, afin que Joseph comprenant combien était sainte cette conception, eût encore plus de respect qu'auparavant pour sa chaste épouse. L'ange cependant ne vint trouver Joseph qu'après que la Vierge eut conçu, pour ne point l'exposer aux pensées et au châtiment de Zacharie, qui se rendit coupable d'infidélité en refusant de croire à la maternité de son épouse si avancée en âge, car il était plus incroyable encore qu'une vierge pût concevoir, qu'une femme parvenue à l'extrême vieillesse. — S. Chrys. (hom. 4 sur S. Matth.) Ou bien encore, l'ange apparaît à Joseph lorsque le trouble s'est déjà emparé de son esprit, pour faire éclater davantage la sagesse de cet homme juste, et aussi pour que cette apparition devînt pour lui la preuve de ce qu'il lui annonçait. En effet, lorsqu'il entendait l'ange lui parler de ce qui faisait l'objet de ses pensées les plus intimes, n'avait-il pas une preuve indubitable qu'il était l'envoyé de Dieu, à qui seul il appartient de connaître les secrets des cœurs. La véracité de l'Évangéliste en devient elle-même incontestable, car il nous présente Joseph éprouvant tout ce que tout homme aurait éprouvé à sa place. La Vierge elle-même échappe à tout soupçon déshonorant, puisque nous voyons son époux, malgré ce juste sentiment de jalousie, la recevoir et la garder après qu'elle est devenue mère ; si elle ne fait pas connaître à Joseph ce que l'ange lui avait annoncé, c'est qu'elle présumait qu'elle n'en serait pas crue surtout après les soupçons qu'il nourrissait contre elle. L'ange au contraire vint trouver Marie avant la conception, pour ne point l'exposer aux inquiétudes qu'elle aurait éprouvées si elle n'avait été instruite de ce mystère qu'après son accomplissement, car il fallait que cette mère privilégiée qui avait reçu dans son sein le Créateur de toutes choses, fût inaccessible au trouble et à l'agitation.

S. Chrys. (hom. 4.) L'ange ne se contente pas de justifier la Vierge de tout commerce criminel, mais il apprend à Joseph que cette conception est toute surnaturelle, et après avoir dissipé ses craintes, il lui inspire la joie par ces paroles : " Ce qui est né en elle, " etc. La Glose. Naître en elle et naître d'elle sont deux choses différentes : naître d'elle, c'est être mis au jour par elle ; naître en elle, c'est être conçu dans son sein. On peut dire aussi que par suite de la prescience que Dieu, pour qui l'avenir est comme le passé communiquait à l'ange, la naissance était comme accomplie. — S. Aug. (quest. du Nouv. et de l'Anc. Test.) Mais si le Christ est né de l'Esprit saint, pourquoi est-il écrit : " La sagesse s'est bâtie une demeure ? " (Pv. 9.) On peut faire à cette question une double réponse : premièrement la maison du Christ est son Église, qu'il s'est bâtie par son sang ; en second lieu son corps peut être regardé comme sa maison de même qu'il est appelé son temple. Or l'œuvre de l'Esprit saint est celle du Fils de Dieu, par suite de l'unité de volonté dans la nature divine ; que le Père agisse, que ce soit le Fils ou l'Esprit saint, c'est toujours la Trinité qui agit, et quelle que soit l'œuvre faite par l'une des trois personnes, c'est toujours l'œuvre d'un seul Dieu.

S. Aug. (Ench., chap. 39.) Mais pourrions-nous dire cependant que l'Esprit saint est le Père du Christ en tant qu'homme, dans ce sens que l'Esprit saint aurait engendré l'homme comme Dieu le Père a engendré le Verbe ? C'est une telle absurdité, qu'il n'y a pas d'oreilles chrétiennes qui puissent la supporter. Dans quel sens disons-nous donc que le Christ est né de l'Esprit saint, si l'Esprit saint ne l'a point engendré ? Est-ce parce qu'il l'a fait ? Car en tant qu'homme il a été fait, d'après cette parole de l'Apôtre : " Qui a été fait de la race de David, selon la chair. Mais de ce que Dieu a fait le monde, peut-on dire que le monde est fils de Dieu ou qu'il est né de Dieu ? Non sans doute, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il a été fait, créé ou formé par lui. Lors donc que nous confessons que le Christ est né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie, pourquoi ne peut-on pas dire qu'il est le Fils de l'Esprit saint, comme il est le Fils de Marie ? C'est qu'il est impossible d'admettre que tout ce qui tire sa naissance d'une chose doive par là même en être appelé le fils. Car sans m'arrêter à dire qu'un fils naît autrement d'un homme, que ne naissent de lui les cheveux, les poux et les vers (dont aucun sans doute ne pourra être appelé son fils), certainement les hommes qui naissent de l'eau et de l'Esprit saint ne peuvent être appelés les enfants de l'eau, mais les enfants de Dieu leur père, et de l'Église leur mère. C'est ainsi que le Christ est né de l'Esprit saint, et qu'il est appelé non pas le Fils de l'Esprit saint, mais le Fils de Dieu.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 21

S. Chrys. (hom. 4 sur S. Matth.) Ce que l'ange avait annoncé à Joseph était au-dessus de toute pensée humaine et des lois de la nature ; il en confirme donc la vérité, en ajoutant à la révélation du mystère accompli, la prédiction des grandeurs futures : " Elle enfantera un fils. or Joseph pouvait penser que, puisqu'il avait été étranger à cette conception, il devait l'être désormais aux devoirs de la vie conjugale ; l'ange de dissuade en lui apprenant que s'il n'a pas été nécessaire à la conception, Il le devient pour les soins de la paternité. Car elle enfantera un fils, et alors il sera indispensable à la mère et au fils : à la mère pour défendre son honneur ; au fils, pour être son père nourricier et le faire circoncire. C'est à cette cérémonie de la circoncision que l'ange fait allusion en disant : " Vous l'appellerez Jésus ; " car c'est au moment de la circoncision que le nom est donné aux enfants. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Il ne lui dit pas : " Elle vous enfantera un fils, " comme il avait dit à Zacharie : " Voici qu'Elisabeth votre femme vous enfantera un fils. " La femme, en effet, qui conçoit de son mari lui enfante un fils, car l'enfant vient plus de l'homme que de la femme ; mais celle qui conçoit en dehors de l'homme, n'engendre pas l'enfant à son mari, mais à elle-même. S. Chrys. (sur S. Matth.) Ou bien l'ange s'exprime d'une manière générale pour montrer que cet enfant naissait pour le monde entier. — Rab. Il lui dit : " Vous l'appellerez du nom, " et non pas : " Vous lui imposerez le nom, " car ce nom lui a été donné de toute éternité.

S. Chrys. (sur S. Matth.) L'ange dévoile tout ce qu'il y avait d'admirable dans cette naissance, puisque c'est Dieu lui-même qui envoie le nom du ciel par le ministère d'un ange, et ce n'est pas un nom quelconque, mais un nom qui est un trésor de biens infinis. Ce nom, Il l'interprète en faisant naître les meilleures espérances et en rendant ainsi plus facile la foi aux choses qu'il annonce, car nous avons une propension naturelle à croire aux espérances qu'on nous donne.

S. Jér. En hébreu le mot Jésus veut dire Sauveur, et c'est l'étymologie de ce nom que l'ange explique en disant : " Il sauvera son peuple de ses péchés. " — Remi. C'est ainsi qu'il est à la fois le Sauveur de tout l'univers et l'auteur de notre salut. Il sauve non pas les incrédules, mais son peuple, c'est-à-dire ceux qui croient en lui, et il les délivre non pas tant des ennemis visibles que des ennemis invisibles. Il les sauve du péché sans recourir à la force des armes, mais en brisant les liens du péché qui nous retiennent captifs.

Severianus. Qu'ils viennent et qu'ils prêtent l'oreille ceux qui demandent quel est celui que Marie a enfanté. C'est celui qui sauvera son peuple, et non le peuple d'un autre. Et de quoi le sauve-t-il ? De ses péchés. Or, qu'il y ait un Dieu qui remette les péchés, si vous ne voulez pas en croire les chrétiens, croyez-en les infidèles ou les Juifs qui disaient : " Personne ne peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu. "

Remi. L'Évangéliste a coutume d'appuyer ce qu'il avance sur des témoignages de l'Ancien Testament, et il agit ainsi en faveur des Juifs qui avaient cru en Jésus-Christ et qui pouvaient ainsi reconnaître que tout ce qui avait été prédit sous l'ancienne loi était accompli sous la loi de grâce et de l'Évangile. Mais pourquoi cette manière de s'exprimer : " Tout cela s'est fait, etc., puisqu'il n'a été question que de la conception toute seule ? On peut répondre que l'Évangéliste s'est exprimé de la sorte pour nous apprendre que ces événements existaient dans la prescience de Dieu avant qu'ils fussent accomplis aux yeux des hommes ; ou bien, comme l'Évangéliste racontait l'histoire des événements passés, il a pu dire : " Tout cela s'est fait, " parce que ces événements étaient accomplis alors qu'il écrivait son évangile. — Rab. Ou bien cette expression : " Tout cela a été fait, " veut dire que la Vierge fut fiancée, qu'elle demeura vierge, qu'elle fut trouvée grosse, que ce mystère fut révélé par un ange, afin que ce qui avait été prédit fût accompli. En effet, la prophétie qui prédisait qu'une vierge concevrait et enfanterait n'eût pas été accomplie si elle n'avait été fiancée pour échapper au supplice de la lapidation si l'ange n'avait pas révélé ce secret afin que Joseph pût la recevoir sans crainte et la préserver ainsi du déshonneur d'être renvoyée et du châtement qui l'attendait. Or, si elle avait été mise à mort avant l'enfantement, que serait devenue cette prophétie : " Elle enfantera un fils ? " — La glose. Ou bien on peut dire qu'ici la particule afin que n'est pas causative, en ce sens que toutes ces choses auraient été accomplies parce qu'elles avaient été prédites, mais qu'elle exprime la conséquence, comme dans ce passage de la Genèse (Gn 40) : " Il fit attacher le grand pannetier à un gibet, de sorte que l'interprétation du devin fût reconnue vraie, c'est-à-dire que le supplice de cet homme suspendu à un gibet fit ressortir la vérité de l'interprétation. C'est dans ce même sens que nous devons entendre ce passage, c'est-à-dire que la prophétie a été accomplie par le fait qui avait été prédit. — S. Chrys. (hom. 5 sur S. Matth.) Ou bien encore l'ange, considérant l'abîme de la divine miséricorde, le renversement des lois de la nature, celui qui était élevé au dessus de tous les êtres créés descendu jusqu'à l'homme, la dernière des créatures intelligentes, exprime toutes ces choses par ces seuls mots : " Tout cela a été accompli, " comme s'il disait : Ne pensez pas que toutes ces choses soient récentes dans le bon vouloir de Dieu, il y a longtemps qu'il les avait décrétées, et l'ange rappelle plus à propos cette prophétie à Joseph qu'à Marie, car il était versé dans la connaissance et la méditation des prophètes. Il avait d'abord appelé la Vierge son épouse, maintenant il lui donne le nom de Vierge avec le prophète, afin qu'ils apprirent de la bouche du prophète lui-même que ce mystère était depuis longtemps dans les desseins de Dieu. Aussi ce n'est pas Isaïe, mais Dieu lui-même qu'il appelle en témoignage de la vérité de ce qu'il annonce, car il ne dit pas : " Pour accomplir ce qui a été dit par Isaïe, " mais ce que le Seigneur a dit par Isaïe.

S. Jér. (Sur Isaïe, chap. 7.) Le prophète fait précéder sa prédiction de cet exorde : " Dieu lui-même vous donnera un signe ; " il s'agit donc de quelque chose de nouveau et de merveilleux. Mais s'il n'est question que d'une jeune fille ou d'une jeune femme qui doit enfanter, et non d'une vierge, où est le miracle ? puisque ce nom n'indique plus que l'âge et non la virginité. Il est vrai qu'en hébreu c'est le mot Bethula qui signifie vierge, mot qui ne se trouve pas dans cette prophétie ; il est remplacé par le mot halma, que tous les interprètes, à l'exception des Septante, ont traduit par jeune fille. — Or, le mot halma en hébreu a un double sens, car il signifie jeune fille, et qui est cachée. Ainsi il désigne non seulement une jeune fille ou une vierge, mais une vierge cachée qui n'a jamais paru aux regards des hommes, et sur laquelle ses parents veillent avec le plus grand soin. La langue phénicienne, qui tire son origine de l'hébreu, donne aussi au mot halma le sens de vierge ; dans la nôtre, halma signifie sainte. Les Hébreux se servent de mots que l'on retrouve dans presque toutes les langues, et autant que je puis consulter mes souvenirs, je ne me rappelle pas que le mot halma ait été employé une seule fois pour exprimer une femme mariée ; il sert toujours à désigner une vierge, et non pas une vierge quelconque, mais une vierge encore jeune, car il en est d'un âge avancé. Or, celle-ci était encore dans l'âge de l'adolescence, ou bien elle était vierge, tout en ayant dépassé cet âge où l'on n'est pas en état d'être marié.

S. Jér. (Sur S. Matth.) Le prophète dit : " Elle recevra dans son sein, " tandis que l'Évangéliste saint Matthieu porte : " Elle aura dans son sein ; " mais l'Évangéliste, qui racontait l'histoire de ce qui était passé et non de ce qui devait arriver, a substitué au mot elle recevra le verbe elle aura, car celui qui a n'a plus besoin de recevoir.

" Voici qu'une vierge aura dans son sein et enfantera un fils. " — S. Léon. (Let. à Flav.) Il a été conçu du Saint-Esprit dans le sein de la vierge, sa mère, qui l'enfanta comme elle l'avait conçu sans que sa virginité en eût souffert la plus légère atteinte. — S. Aug. (Serm. sur la Nativ.) Celui qui a pu en les touchant rétablir dans leur premier état les membres brisés et séparés les uns des autres, combien plus aura-t-il dû respecter en naissant la pureté qu'il a trouvée dans sa mère ? Aussi cette naissance a-t-elle augmenté sa pureté au lieu de la diminuer, et sa virginité, loin d'en être affaiblie, en reçut un nouvel éclat.

Theod. (Serm. au conc. d'Eph.) Photin ne voit qu'un homme dans celui qui vient au monde, il prétend que ce n'est pas ici la naissance d'un Dieu, il sépare l'homme de Dieu dans celui qui sort du sein de sa mère ; qu'il nous dise donc comment la nature humaine, qui est née du sein d'une vierge, n'a pas brisé le sceau de la virginité. Jamais la mère d'aucun homme n'est restée vierge après son enfantement ; mais ici c'est le Verbe Dieu qui a daigné naître dans une chair mortelle, et il a montré qu'il était le Verbe tout-puissant en sauvegardant la virginité de sa mère. Notre verbe, à nous, notre parole ne corrompt point notre âme qui l'enfante ; ainsi le Verbe Dieu par cette naissance n'a point porté atteinte à la virginité de celle qu'il avait choisie pour mère.

" Et on l'appellera Emmanuel. " — S. Chrys. (Hom. 5 sur S. Matth.) C'est la coutume de l'Écriture de présenter les événements sous l'emblème des noms. Ces paroles : " Ils l'appelleront du nom d'Emmanuel " signifient donc : " Ils verront Dieu avec les hommes. " C'est pour cela que l'ange ne dit pas : Vous l'appellerez, mais ils l'appelleront. — Rab. Ce sont d'abord les Anges dans leurs chants, ensuite les Apôtres dans leurs prédications, puis les saints martyrs, enfin tous ceux qui croient en lui. — S. Jér. (sur Isaïe, chap. 7.) Les Septante et trois autres interprètes ont traduit : " Vous l'appellerez, " pour " ils l'appelleront, " qui n'est pas dans l'hébreu, car le mot vekarat, qu'ils ont tous traduit par vous l'appellerez, peut signifier aussi : elle l'appellera, c'est-à-dire que la vierge qui concevra et enfantera le Christ l'appellera elle-même Emmanuel ou Dieu avec nous.

Remi. A cette question : Qui a donné d'interprétation de ce nom ? est-ce le prophète, est-ce l'Évangéliste ou un traducteur quelconque ? je répondrai d'abord que ce n'est pas le prophète ; ce n'est pas non plus l'Évangéliste, car à quoi bon cette explication, puisqu'il écrivait en hébreu. Peut-être pourrait-on dire que ce nom avait dans l'hébreu une signification obscure, et qu'il avait besoin d'explication. Mais il est plus vraisemblable que cette interprétation a été donnée par quelque traducteur qui aura voulu ainsi faire disparaître ce que ce nom pouvait avoir d'obscur pour les Latins. Or, ce nom exprime parfaitement les deux natures, la nature divine et la nature humaine unies dans la même personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui engendré avant tous les siècles d'une manière ineffable par Dieu son père, est devenu à la fin des temps, en naissant d'une vierge, Emmanuel ou Dieu avec nous. Ce nom : Dieu avec nous peut s'entendre en ce sens qu'il est devenu comme un des nôtres, c'est-à-dire passible, mortel, et semblable à nous en toutes choses à l'exception du péché, ou bien encore qu'il a uni à sa nature divine, en unité de personne, notre pauvre nature humaine. — S. Jér. (sur Isaïe, chap. 7.) Rappelons ici que les Juifs prétendent que cette prophétie a pour objet Ezéchias, fils d'Achaz, sous le règne duquel fut prise la ville de Samarie, ce font ils ne peuvent donner aucune preuve. En effet, Achaz, fils de Ioathan, régna sur Jérusalem et sur Juda seize ans ; son fils Ezéchias lui succéda à l'âge de vingt-trois ans et régna sur Juda et sur Jérusalem vingt-neuf ans. Comment donc peut-on dire que la prophétie qui fut faite la première année du règne d'Achaz eut pour objet la conception et la naissance d'Ezéchias, qui avait neuf ans lorsque son père monta sur le trône ? Dira-t-on que la sixième année du règne d'Ezéchias, époque où fut prise la ville de Samarie signifie le temps de l'enfance, sinon de son âge, du moins de son règne ? c'est là une supposition violente et forcée, même pour les moins intelligents. Un des

nôtres, qui aime à judaïser, prétend que le prophète Isaïe a eu deux fils, Joseph et Emmanuel, et qu'Emmanuel était né de la prophétesse son épouse, comme figure du Seigneur-Sauveur, mais cela n'est qu'une fable. — Pierre Alphonse. Je ne sache pas qu'aucun homme de ce temps ait porté le nom d'Emmanuel. Les juifs me diront peut-être : Comment admettre que cette prophétie ait eu pour objet le Christ et sa mère, alors que d'Achaz à Marie il s'est écoulé plusieurs centaines d'années ? Pierre Alphonse répond : Quoique le prophète s'adresse à Achaz, la prophétie n'a pas seulement pour objet ce prince ou les choses de son temps, car Isaïe ne lui dit pas : " Écoutez Achaz, " mais " Écoutez maison d'Israël. " Voyez encore la suite : " Le Seigneur vous donnera lui-même un signe. " Il ajoute ce mot " lui-même " comme pour dire : ce ne sera pas un autre, d'où il faut conclure que c'est le Seigneur lui-même qui sera ce signe futur. Remarquez enfin qu'en s'exprimant au pluriel, " il vous donnera, " et non " il te donnera, " le prophète fait entendre que cette prophétie n'est pas pour Achaz ou du moins qu'elle n'est pas pour lui seul. — S. Jér. (sur Isaïe, chap. 7.) Voici donc le sens de cette prophétie : cet enfant, qui naîtra d'une vierge, maison de David, doit être appelé dès maintenant Emmanuel, parce que, délivrés bientôt des deux rois ennemis qui vous attaquent, vous éprouverez vous-même que Dieu est présent au milieu de vous. Plus tard il sera appelé Jésus ou Sauveur, parce qu'il sauvera le genre humain tout entier. Ne soyez donc pas surprise, ô maison de David, de cette nouveauté si étrange d'une vierge enfantant un Dieu, revêtu d'une si grande puissance, que tant d'années avant sa naissance, il peut vous délivrer si vous avez recours à lui. — S. Aug. (contre Faust.) Qui serait donc assez insensé pour oser dire avec les Manichéens que c'est le caractère d'une foi faible de ne croire en Jésus-Christ que sur témoignages, alors que l'Apôtre lui-même a dit : " Comment croiront-ils en celui dont ils n'ont point entendu parler, et comment en entendront-ils parler si on ne leur prêche ? " Or afin que la prédication des Apôtres ne fût pas exposée au mépris comme un tissu de fables sans réalité, les prophètes lui donnent l'appui de leurs prédictions. En effet, supposez que la prédication des apôtres ne fût autorisée que par des miracles, on n'aurait pas manqué de les attribuer à des opérations magiques, si cette interprétation n'était renversée par le témoignage immuable des prophètes. Personne sans doute n'osera dire qu'il soit au pouvoir d'un homme, longtemps avant sa naissance, de se donner au moyen d'opérations magiques des prophètes qui l'annoncent. De même encore supposons que nous disions à un païen : Croyez en Jésus-Christ parce qu'il est Dieu, et qu'il nous répondît : Pourquoi donc croirai-je ? et qu'alors nous établissions clairement l'autorité des prophètes, s'il persistait encore dans son incrédulité, nous lui démontrerions alors que les prophètes sont dignes de foi par le seul fait qu'ils ont prédit longtemps d'avance des événements dont l'accomplissement s'opère sous nos yeux, car il ne pourrait ignorer, je pense, quelles persécutions la religion chrétienne a eu à souffrir de la part des rois de la terre. Or, qu'il considère maintenant tous ces rois soumis à l'empire du Christ, toutes les nations qui le reconnaissent pour maître, autant d'événements qui ont été tous prédits par les prophètes. En prenant connaissance de ces prophéties et en les voyant accomplies sur toute la face de la terre, il serait certainement déterminé à embrasser la foi. — La Glose. L'Évangéliste combat l'erreur des Manichéens en ajoutant : " Afin que fût accompli ce que le Seigneur avait prédit par le prophète. " Or il y a une prophétie qui a pour cause la prédestination de Dieu, qui doit de toutes manières arriver, dont l'accomplissement est indépendant de notre volonté, comme celle dont il est ici question, et que le prophète commence en disant : " Voici " pour en démontrer la certitude. Il y a une autre sorte de prophétie qui vient également de la prescience de Dieu, mais à laquelle se trouve mêlé notre libre arbitre. D'après cette prophétie, nous obtenons la récompense avec la coopération de la grâce, ou nous sommes soumis au châtement lorsqu'elle nous abandonne avec justice. Enfin il y a une troisième sorte de prophétie, qui ne vient pas de la prescience de Dieu, mais qui est l'expression d'une menace comme en font les hommes, et telle que celle-ci : " Encore quarante jours et Ninive sera détruite. " Il faut sous-entendre : A moins que Ninive ne se convertisse.

Saint Matthieu: Chapitre Premier.

Vers 24

Remi. La vie nous est revenue par la porte qui avait donné passage à la mort : la désobéissance d'Adam nous avait tous perdus, l'obéissance de Joseph commence à nous ramener à notre premier état. En effet, quelle magnifique leçon d'obéissance dans cette conduite de Joseph : " Joseph donc



s'étant levé, " etc. — La Glose. Il ne fit pas seulement ce que l'ange lui avait ordonné, il le fit de la manière qu'il lui avait ordonnée. Que celui donc qui reçoit un avertissement du Ciel se lève de son sommeil sans aucun retard et qu'il exécute ce qui lui est commandé.

" Et il reçut son épouse, " etc. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ce n'est pas dans sa maison qu'il la reçut, car il ne l'en avait pas encore renvoyée, mais il la reçut dans son cœur dont il l'avait momentanément bannie. — Remi. Ou bien il la reçut après la célébration des noces, afin qu'elle portât le nom d'épouse, mais non pour avoir comme époux aucune relation avec elle, car voyez la suite : " Et il ne la connut pas, " etc. — S. Jér. (contre Helv.) Helvidius fait de vains efforts pour prouver que le verbe connaître exprime les relations conjugales plutôt qu'une connaissance ordinaire, mais personne ne soutient le contraire, et il n'y a pas un auteur tant soit peu habile qui s'arrête aux inepties qu'il combat. Il veut encore nous apprendre que l'adverbe jusqu'à ce que signifie un temps déterminé, après lequel ce qui n'existait pas auparavant commencerait à avoir lieu, de manière que ces paroles : " Il ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils " signifieraient clairement qu'il eut avec son épouse, après l'enfantement, des rapports qu'il n'avait différés que jusqu'à la naissance de son fils. Pour le prouver il accumule le plus qu'il peut de textes de l'Écriture. Quant à nous, voici notre réponse : Ces paroles : " il ne la connut pas jusqu'à ce que, " etc. peuvent s'entendre de deux manières dans l'Écriture. D'abord il est certain que le verbe connaître qui, comme Helvidius l'avoue, doit s'entendre de l'union conjugale, a quelquefois le sens de connaissance proprement dite, comme dans ce passage : " L'enfant Jésus resta à Jérusalem et ses parents ne le connurent pas ou l'ignorèrent. " De même l'adverbe jusqu'à ce que exprime souvent, comme il le reconnaît également, un temps déterminé, mais souvent aussi un temps sans limite, comme dans ce passage d'Isaïe : " Je suis jusqu'à ce que vous parveniez à la vieillesse. " Dira-t-on que Dieu ne sera plus lorsqu'ils auront vieilli ? — Le Sauveur dit aussi dans l'Évangile : " Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. " Est-ce qu'il cessera d'être avec ses disciples après la fin du monde ? L'apôtre ne dit-il pas aussi : " Il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il mette ses ennemis sous ses pieds ? " Veut-il dire qu'après que Jésus aura réduit le monde sous son empire, il cessera de régner ? Qu'Helvidius comprenne donc que l'écrivain sacré n'a exprimé que ce qui aurait pu être un sujet de doute s'il ne l'avait écrit, et que le reste est abandonné à notre intelligence. D'après cette règle, l'Évangéliste ne nous indique que ce qui aurait pu donner matière à scandale, c'est-à-dire que son mari ne l'avait pas connue jusqu'à ce qu'elle eût enfanté, nous laissant à conclure qu'à plus forte raison il ne l'avait pas connue après la naissance du Sauveur. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Si l'on dit de quelqu'un : Tant qu'il a vécu il n'a point tenu ce langage, cela veut-il signifier qu'il l'ait tenu après sa mort ? cela n'est pas possible. Ainsi on aurait pu croire que Joseph avait eu des rapports avec la Vierge avant l'enfantement parce qu'il ne connaissait pas la dignité du mystère qui s'était accompli dans son sein ; mais après qu'il eut appris qu'elle était devenue le sanctuaire du Fils unique de Dieu, comment supposer qu'il ait eu la témérité de profaner un temple aussi auguste ? Les disciples d'Eunomius s'imaginent que parce qu'ils osent le dire, Joseph aurait osé le faire, comme un insensé croit que tout le monde a perdu la raison. — S. Jér. (contre Helv.) En résumé, je demanderai : Pourquoi Joseph s'est-il abstenu de tout rapport avec son épouse jusqu'à l'enfantement ? C'est parce qu'il avait entendu l'ange lui dire : " Ce qui est né en elle vient de l'Esprit saint, " etc. Celui donc qu'un songe mystérieux avait déterminé à ne pas s'approcher de son épouse, comment, après avoir entendu les bergers, vu les Mages, été témoin de tant de merveilles, aurait-il osé s'approcher du temple de Dieu, du siège de l'Esprit saint, de la Mère de son Seigneur ?

S. Chrys. (sur S. Matth.) On peut aussi donner ici au verbe connaître le sens ordinaire de simple connaissance, car en réalité Joseph n'avait pas connu jusque là la dignité de Marie. Ce n'est qu'après son divin enfantement qu'il la connut parfaitement ; c'est alors qu'elle lui devint plus précieuse et plus chère que le monde entier, parce qu'elle avait porté dans l'étroit espace de son sein virginal celui que le monde entier ne peut contenir. — S. Hil. Ou bien encore on peut dire que Joseph ne put connaître la très-sainte vierge Marie avant son enfantement à cause de la gloire dont elle était revêtue ; car comment aurait-il pu connaître celle qui portait dans son sein le Dieu

de gloire ? La face de Moïse, qui s'était entretenu avec Dieu, fut si resplendissante de gloire que les Israélites ne pouvaient en soutenir la vue ; à plus forte raison Joseph ne pouvait-il regarder et connaître Marie qui portait dans son sein le Seigneur tout-puissant. Après son enfantement, Joseph la connut par la beauté resplendissante de son visage, et non pas en usant de ses droits d'époux.

S. Jér. (sur S. Matth.) De ce que l'Évangéliste dit : " Son fils premier-né, " quelques esprits pervers en concluent qu'elle a eu d'autres enfants, et ils prétendent qu'on ne donne le nom de premier-né qu'à celui qui a des frères, assertion complètement fautive, car l'Écriture appelle premier-né non pas l'aîné d'autres frères, mais celui qui est né le premier. — S. Jér. (contre Helvid.) S'il n'y a de premier-né que lorsqu'il y a d'autres enfants, il faut en conclure que les prémices ou les premiers-nés n'étaient pas dus aux prêtres tant que ces premiers-nés n'avaient pas d'autres frères. — La Glose. Ou bien il est appelé le premier-né entre tous les élus de la grâce, tandis qu'il est proprement le Fils unique de Dieu le Père et de Marie.

" Et il l'appela du nom de Jésus. " Ce fut le huitième jour où l'enfant était circoncis et recevait le nom qui lui était destiné. — Remi. Ce nom a été parfaitement connu des saints patriarches et des prophètes de Dieu, mais il l'a été surtout de celui qui a dit : " Mon âme a défailli dans l'attente de votre salut (Ps. 118), et encore : " Mon cœur tressaillera dans votre salut (Ps. 12), et de celui encore qui disait : " Je tressaillerais dans Jésus qui est mon Dieu. on (Habac. 3.)

## Saint Matthieu: Chapitre II.

## Vers 1-2

S. Aug. (serm. sur l'Épiph.) Après ce miraculeux enfantement, où le sein d'une Vierge plein de la divinité mit au monde, sans perdre le sceau de son inviolable pureté, un homme-Dieu dans le réduit obscur d'une caverne, et sur le lit étroit d'une crèche, où l'infinie majesté reposait ses membres raccourcis ; pendant qu'un Dieu était suspendu au sein d'une mère mortelle et enveloppé de misérables langes, on vit tout à coup un astre nouveau briller du haut du ciel, dissiper l'obscurité qui couvrait l'univers et changer la nuit en un jour éclatant, afin que le jour ne demeurât pas enseveli dans les ombres de la nuit. " Or Jésus étant né, " etc., dit l'Évangéliste. — Remi. Dans ces premiers mots du récit évangélique, nous voyons trois choses : la personne : " Or Jésus étant né ; " le lieu : " A Bethléem de Juda ; " le temps : " Aux jours du roi Hérode ; trois circonstances qui confirment la vérité du fait que l'écrivain sacré va raconter.

S. Jér. (sur S. Matth.) Je pense que l'Évangéliste avait d'abord écrit comme nous le lisons dans l'hébreu, de Juda, au lieu de Judée ; car quelle autre ville du nom de Bethléem existe chez les autres peuples, pour qu'il ait cru devoir ajouter comme signe distinctif " de la Judée ? " On conçoit très bien au contraire qu'il dise : " de Juda, " parce qu'il y avait dans la Judée une autre Bethléem dont il est question au livre de Josué, fils de Navé (Js 19, 15). La Glose. Il y a en effet deux villes du nom de Bethléem, l'une dans la tribu de Zabulon, l'autre dans la tribu de Juda, et qui était autrefois appelée Ephrata.

S. Aug. (de l'Acc. des Evang. liv. II, chap. 5.) Saint Matthieu et saint Luc sont d'accord pour ce qui concerne la ville de Bethléem, mais saint Luc seul donne la raison et raconte les circonstances du voyage de Joseph et de Marie dans cette ville, tandis que saint Matthieu n'en dit mot. C'est le contraire pour les Mages qui vinrent d'Orient ; saint Luc n'en dit rien, saint Matthieu seul en parle. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Examinons pour quel motif l'Évangéliste précise le temps de la naissance du Sauveur en ces termes : " Aux jours du roi Hérode. " Il veut ainsi prouver l'accomplissement de la prophétie de Daniel qui annonçait que le Christ naîtrait après soixante-dix semaines d'années, car depuis cette prophétie jusqu'aux jours d'Hérode, les soixante-dix semaines d'années s'étaient écoulées. Disons encore : Tant que le peuple juif fut gouverné par des rois de sa race quoique souvent bien coupables, Dieu envoyait des prophètes pour remédier à ses maux.

Mais lorsque la loi de Dieu vint à tomber sous la puissance d'un roi infidèle et que la justice divine était comme opprimée par la domination romaine, le Christ parut sur la terre, car à un mal extrême et désespéré il fallait un médecin d'une science et d'une habileté consommées. — Rab. Ou bien encore l'Évangéliste fait mention de ce roi étranger pour montrer l'accomplissement de cette prophétie (Gn 49) : " Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé. "

S. Amb. (sur S. Luc.) On rapporte que des brigands iduméens étant entrés dans la ville d'Ascalon, emmenèrent Antipater avec d'autres captifs. Antipater fut donc élevé dans la religion des Iduméens. Plus tard il se lia d'amitié avec Hircan, roi de la Judée, qui l'envoya en ambassade auprès de Pompée, et comme il réussit dans cette mission, il reçut en récompense une partie de son royaume. Après la mort d'Antipater un sénatus-consulte rendu sous le triumvir Antoine déclara son fils Hérode roi des Juifs. Il est donc évident qu'Hérode ne tenait par aucun lien à la nation juive et qu'il avait cherché à régner sur elle par l'intrigue et par le mensonge.

S. Chrys. (hom. 6 sur S. Matth.) L'Évangéliste dit " du roi Hérode " pour le distinguer par ce titre de cet Hérode qui fit mettre à mort Jean-Baptiste. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Jésus étant donc né en ce temps-là, voici que des Mages vinrent, c'est-à-dire aussitôt sa naissance, pour reconnaître et proclamer un Dieu puissant sous les dehors d'un faible enfant. — Remi. Les Mages sont des hommes qui font profession de raisonner sur toutes choses, mais leur nom dans l'acception vulgaire, est synonyme de celui de magiciens ; cependant telle n'est pas leur réputation chez les Chaldéens, dont ils sont comme les philosophes, et dont les rois et les princes se conduisent en tout d'après les principes de cette science ; ce fut aussi ce qui leur fit connaître comme le premier lever du Seigneur dans le monde.

S. Aug. (serm. 4 sur l'Epiph.) Or, que furent les Mages ? Les prémices des nations ; les bergers étaient Juifs, les Mages de la gentilité, ceux-là venaient de près, ceux-ci de loin ; mais les uns et les autres accoururent à la pierre angulaire. — Idem. (serm. 2.) Jésus donc ne se manifesta ni aux savants ni aux justes ; c'est l'ignorance qui l'emporte dans la grossièreté des pasteurs et l'impiété dans les cérémonies sacrilèges des Mages ; celui qui est la pierre angulaire s'unit les uns et les autres, car il est venu choisir ce qui est folie pour confondre les sages, il est venu appeler les pécheurs et non les justes (1 Co 1, 27 ; Mt 9, 13 ; Mc 2, 17 ; Lc 5, 52), afin que toute grandeur cessât de s'enorgueillir, toute faiblesse de se décourager. — La Glose. Les Mages étaient des rois, et s'ils n'offrent que trois sortes de présents, ce n'est pas une preuve qu'ils ne fussent absolument que trois, mais pour représenter par ce nombre toutes les nations qui descendent des trois enfants de Noé et qui devaient un jour embrasser la foi. Ou bien si ces princes n'étaient que trois, ils avaient avec eux une suite nombreuse. — Or, ce n'est pas un an après que le Christ fut né qu'ils vinrent l'adorer, car alors il était en Égypte, et non plus dans l'étable ; mais ce fut le treizième jour après sa naissance. D'où venaient-ils ? L'Évangéliste nous l'apprend en ajoutant : " De l'Orient. "

Remi. Il y a plusieurs opinions sur les Mages. Les uns disent qu'ils étaient Chaldéens, parce que les Chaldéens adoraient les étoiles, et ils prétendent que leur dieu supposé leur a révélé la naissance du vrai Dieu ; les autres disent qu'ils étaient Perses ; quelques-uns, qu'ils venaient des extrémités de la terre ; d'autres enfin, qu'ils étaient les descendants de Balaam, et c'est le sentiment le plus probable, car Balaam entre autres choses a prédit " qu'une étoile sortirait de Jacob. " Ses descendants, qui possédaient cette prophétie, ayant vu briller une nouvelle étoile, comprirent que le Roi qu'elle annonçait était né, et vinrent l'adorer.

S. Jér. C'est ainsi que les successeurs de Balaam apprirent par la prophétie l'apparition future de cette étoile. Mais on peut se demander comment les Mages habitant la Chaldée, la Perse, ou les extrémités de la terre, ils ont pu venir en si peu de temps à Jérusalem. — Remi. Quelques auteurs répondent que l'enfant qui venait de naître a bien pu les amener en si peu de jours des extrémités de la terre. — La Glose. On peut dire encore qu'il n'est pas étonnant qu'ils aient pu arriver en treize

jours à Bethléem, montés sur des chevaux arabes et des dromadaires connus pour la vitesse de leur marche. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Peut-être aussi sont-ils partis sous la conduite de l'étoile qui les précédait deux ans avant la naissance du Christ, sans que les provisions de bouche leur aient fait défaut pendant leur voyage.

Remi. Ou bien si ces rois étaient successeurs de Balaam, ils n'étaient pas éloignés de la terre promise, et ils ont pu franchir en si peu de temps la distance qui les séparait de Jérusalem. Mais alors pourquoi l'Évangéliste dit-il qu'ils sont venus de l'Orient ? C'est que le pays qu'ils habitaient était en effet situé sur la frontière orientale de la Judée. C'est du reste une magnifique pensée que celle qui les fait venir de l'Orient, parce que tous ceux qui viennent au Seigneur, ne peuvent venir que par son inspiration et sous sa conduite, lui qui est le véritable Orient, selon cet oracle du prophète : " Voici un homme, l'Orient est son nom. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ou bien peut-être viennent-ils réellement de l'Orient. La foi prend naissance dans les contrées où le jour se lève, parce qu'elle est la lumière des âmes. Ils partirent donc de l'Orient, mais pour venir à Jérusalem. — Remi. Cependant le Seigneur n'y était pas né, mais c'est que tout en connaissant le temps, ils ignoraient le lieu de sa naissance. Comme Jérusalem était la capitale du royaume, ils crurent qu'un tel enfant n'avait pu naître que dans la ville royale. Peut-être aussi était-ce pour accomplir cette prophétie : " C'est de Sion que sortira la loi, et la parole du Seigneur de Jérusalem, " car c'est là que le Christ a été annoncé en premier lieu. Enfin ce fut peut-être pour condamner par le pieux empressement des Mages l'indifférence des Juifs. Ils vinrent donc à Jérusalem et firent cette question : " Où est celui qui est né roi des Juifs ? " — S. Aug. (serm. sur l'Épiph.) Les Juifs avaient vu grand nombre de leurs rois naître et mourir, les Mages sont-ils venus chercher et adorer aucun d'entre eux ? Non, car le ciel ne leur avait appris l'existence d'aucun de ces rois. Ce n'est donc pas à un roi des Juifs, semblable à ceux que Jérusalem avait vus dans ses palais, que ces Mages, habitant des contrées lointaines, et tout à fait étrangers au royaume des Juifs, croient devoir rendre de si grands honneurs ; mais ils avaient appris que le roi qui venait de naître était si grand qu'il méritait leurs adorations, et qu'ils obtiendraient infailliblement par là le salut qui vient de Dieu. En effet ce roi n'était pas d'un âge à voir ramper autour de lui la foule des courtisans flatteurs, la pourpre ne brillait pas sur ses épaules, ni le diadème sur sa tête, et ce n'était ni le brillant entourage de ses serviteurs, ni l'appareil terrible de ses armes, ni le bruit de ses victoires qui attiraient à lui des extrémités de la terre des hommes qui venaient déposer à ses pieds leurs vœux et leurs ardentes prières. Un enfant nouvellement né était couché dans une crèche, joignant à un corps frêle une pauvreté qui devait le rendre méprisable ; mais sous ces dehors misérables se cachait quelque chose de grand, et ce n'est pas de la terre qui le portait, mais du ciel qui se chargeait de les instruire que ces hommes prémices des nations avaient appris ce qu'il était : " Nous avons vu, disent-ils, son étoile dans l'Orient. " Ils font connaître ce qu'ils ont vu, et en même temps ils interrogent, ils croient et ils cherchent : figure de ceux qui marchent à la lumière de la foi et qui désirent jouir de la claire vue.

S. Chrys. (hom. 6 sur S. Matth.) Les Priscillianistes qui prétendent que tous les hommes naissent sous l'influence de différentes constellations, cherchent un appui à leur erreur dans cette nouvelle étoile qui apparut à la naissance du Sauveur, et qui aurait été l'étoile de sa destinée. — S. Aug. (contr. Faust.) Cette étoile, d'après Fauste, n'aurait paru que pour confirmer sa naissance, d'où il conclut que l'Évangile devrait bien plutôt s'appeler la Généside. — S. Grég. (hom. 10 sur S. Matth.) Mais à Dieu ne plaise que les fidèles croient jamais à l'existence du destin. — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 5, chap. 1.) On entend par destin, dans le langage ordinaire, l'influence de certaine position des astres, telle que celle qui correspond à la conception ou à la naissance des hommes. Il en est qui placent cette influence en dehors de la volonté de Dieu, blasphème que doivent repousser avec horreur tous ceux qui adorent un Dieu quel qu'il soit ; d'autres disent que cette grande influence donnée aux astres vient de la souveraine puissance de Dieu, et ils ne peuvent faire une plus grande injure à la majesté divine, lorsque dans sa cour si brillante ils font décréter des crimes tels que si quelque ville sur la terre osait en commander de semblables, elle serait condamnée à être détruite par le genre humain tout entier. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Si un homme devient

homicide ou adultère par l'influence d'une étoile, les étoiles sont grandement injustes, et plus grandement encore celui qui les a créées, car puisque Dieu connaît l'avenir, Il a prévu le mal que devait commettre cette étoile ; s'il n'a pas voulu le prévenir, il cesse d'être bon, et s'il l'a voulu sans le pouvoir, sa puissance est nulle. D'ailleurs s'il dépend d'une étoile que nous soyons bons ou mauvais, le bien que nous faisons ne mérite aucun éloge, ni le mal aucun blâme, car nos actions ne sont plus volontaires. Pourquoi serais-je puni d'un mal qui n'est pas le fruit de ma volonté, mais de la nécessité ? D'ailleurs cette doctrine insensée détruirait les commandements de Dieu qui nous défendent le mal, ou qui nous exhortent au bien. Comment en effet commander à un homme de fuir le mal qu'il ne peut éviter, ou de faire le bien qui lui est impossible ?

S. Grég. de Nysse. Dès lors que l'on vit sous la loi de la fatalité, il est inutile de prier, la providence de Dieu est bannie du monde aussi bien que la piété, l'homme n'est plus qu'un instrument dépendant du cours des astres, car dans leur pensée, les mouvements des corps célestes déterminent non seulement les actions du corps, mais encore les pensées de l'âme. Ainsi tous ceux en général qui soutiennent cette erreur, détruisent tout ce qui est en nous, et la nature de tout être contingent. Et qu'est-ce autre chose que le renversement de tout ce qui existe ? Ou sera désormais le libre arbitre ? Il faut cependant que ce qui est en nous soit libre. — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 5, chap. 6.) Il n'est pas absolument contraire à la raison d'attribuer à l'influence des astres certaines modifications dans les corps : ainsi voyons-nous que c'est au rapprochement ou à l'éloignement du soleil qu'il faut attribuer les diverses saisons, et aux phases de la lune qui croît et diminue, le développement ou la décroissance de certaines choses créées comme les coquillages qui produisent les perles, ou les admirables mouvements de l'Océan. Mais il ne faut pas soumettre aux différentes positions des astres les volontés de notre âme. — Et au chapitre 1er : Dira-t-on que les astres sont plutôt les signes que les mobiles déterminants de nos destinées ? Mais alors comment n'a-t-on pu jamais expliquer pourquoi la vie des jumeaux, leur manière d'agir, leurs succès, leurs professions, leurs actes, les honneurs dont ils jouissent et tout ce qui compose la vie humaine, et la mort elle-même, nous offrent la plupart du temps des différences si tranchées que des étrangers omit souvent entre eux bien plus de ressemblance que ces jumeaux, dont la naissance n'a été séparée que par un instant et dont la conception a été simultanée ? — Au chapitre 2e : Ils cherchent à établir leur opinion sur le court intervalle de temps qui sépare la naissance de deux jumeaux ; mais qu'est-ce que cette légère différence auprès de la différence profonde qui existe dans leurs volontés, dans leurs actes, dans leurs mœurs et dans les événements de leur vie ? — Aux chapitres 7 et 9 : Quelques-uns appellent du nom de destin non pas les différentes positions des astres, mais la réunion et l'enchaînement des causes secondes qu'ils font dépendre de la volonté et de la puissance de l'Être souverain. Or, si vous soumettez au destin les choses humaines, tout en appelant de ce nom la volonté et la puissance de Dieu, je vous dirai : Conservez votre manière de penser, mais modifiez vos expressions, car, dans le langage ordinaire on est convenu d'appeler destin, l'influence qui résulte de la position des astres ; et nous ne donnons pas ce nom à la volonté de Dieu à moins que nous ne fassions venir le mot destin ou fatalité, du mot parler (fatum, en latin vient de fando) ; car il est écrit : " Dieu a parlé une fois, j'ai entendu ces deux choses. " Ce n'est donc pas la peine de nous épuiser avec eux dans une vaine dispute de mots.

S. Aug. (contre Faust., liv. 2, chap. 5.) Si nous refusons de placer la naissance d'aucun homme sous l'action fatale des étoiles, afin d'affranchir son libre arbitre de toute chaîne que la nécessité voudrait lui imposer, à combien plus forte raison refuserons-nous d'admettre que la naissance du Seigneur éternel et du Créateur de toutes choses ait été soumise à l'influence des astres. Ainsi, cette étoile que les Mages ont vue à la naissance du Christ ne lui imposait pas une destinée tyrannique, mais obéissait à ses ordres en lui rendant témoignage. Elle n'était donc pas un de ces astres qui depuis le commencement du monde gardent fidèlement sous la loi du Créateur la route qu'il leur a prescrite, mais c'était un nouvel astre créé pour cet enfantement nouveau de la Vierge, et elle avait pour mission de guider les Mages qui cherchaient le Christ, en marchant devant eux, jusqu'à ce qu'elle les eût conduits en les précédant à l'endroit où le Seigneur, où le Verbe s'était fait enfant muet et sans parole. Quels sont donc les astrologues qui font tellement dépendre des

astres la destinée des hommes qui naissent à la vie, qu'ils assurent qu'à la naissance de l'un d'eux une des étoiles abandonne l'orbite dans lequel s'accomplit sa révolution pour venir au-dessus du berceau de l'enfant qui vient de naître, eux qui prétendent que c'est la destinée de cet enfant qui se trouve liée au cours des astres, et non pas le cours des astres qui puisse être modifié par sa naissance ? Si donc cette étoile était une de celles qui accomplissent leur révolution dans les cieux, comment pouvait-elle connaître ce que le Christ devait faire, elle qui, à la naissance du Christ, se trouvait détournée du mouvement qu'elle accomplissait ? Si, au contraire, ce qui est plus probable, elle n'existait pas auparavant, et qu'elle n'ait été créée que pour faire découvrir le Christ, le Christ n'est pas né parce qu'elle existait, mais elle a reçu l'existence parce que le Christ était né. Aussi, s'il était permis de s'exprimer de la sorte, nous dirions que ce n'est pas l'étoile qui a été le destin pour le Christ, mais le Christ qui a été le destin pour l'étoile, car c'est le Christ qui a été la cause de son existence, ce n'est pas l'étoile qui a été la cause de la naissance du Christ.

S. Chrys. (hom. 6 sur S. Matth.) L'objet de l'astronomie n'est pas de demander aux astres quels sont ceux qui naissent, mais de conjecturer la destinée d'un homme par l'heure de sa naissance. Or les Mages ne connurent pas l'heure de la naissance du Christ, pour deviner par le mouvement des étoiles ses destinées futures ; tout au contraire nous les entendons dire : " Nous avons vu son étoile. " — La Glose. C'est-à-dire, son étoile à lui, celle qu'il a créée pour le faire connaître. — S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) Les anges annoncent la naissance du Christ aux bergers, une étoile la fait connaître aux Mages, le ciel parle en son langage aux uns comme aux autres, parce que la voix des prophètes avait cessé de se faire entendre. Les anges habitent les cieux, les astres leur servent d'ornement : ce sont donc les cieux qui racontent aux uns et aux autres la gloire de Dieu.

S. Grég. (hom. 10 sur l'Evang.) La raison ne peut qu'approuver le choix que Dieu a fait d'un être raisonnable, c'est-à-dire d'un ange, pour annoncer Jésus-Christ aux Juifs comme à des hommes qui faisaient usage de leur raison, tandis que les Gentils rebelles à sa lumière sont amenés à la connaissance de Jésus-Christ, non par la parole humaine, mais par un signe miraculeux. Les prophéties ont été données aux premiers comme à des hommes qui avaient la foi, et les miracles opérés devant les seconds à cause de leur incrédulité. Les apôtres prêchèrent Jésus-Christ aux nations à la plénitude de l'âge parfait, tandis qu'une étoile le leur annonce alors qu'il est petit enfant et incapable de parler, parce que l'analogie demandait que les prédicateurs fissent connaître par leurs discours le Seigneur alors qu'il parlait lui-même, et que les éléments muets fussent chargés de l'annoncer lorsqu'il ne faisait pas encore usage de la parole. — S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) Le Christ était lui-même l'attente des nations dont l'innombrable postérité fut autrefois promise à notre bienheureux père Abraham, postérité qui devait se multiplier non par la propagation du sang, mais par la fécondité de la foi. Dieu compare ses descendants à la multitude des étoiles pour exciter dans l'âme du père de toutes les nations l'attente d'une postérité toute céleste et qui n'a rien de la terre. C'est donc par l'apparition d'une nouvelle étoile que les héritiers figurés par les étoiles sont appelés à former cette postérité qui est l'objet des promesses, afin que les astres du ciel qui avaient rendu témoignage à la promesse rendissent encore hommage à la vérité de son accomplissement.

S. Chrys. (hom. 6 sur Matth.) Il est évident que cette étoile ne fut pas une de celles dont le ciel est parsemé, car il n'en est aucune dont le mouvement se dirige comme celle-ci du nord au midi, puisque telle est la position de la Perse par rapport à la Palestine. On peut encore le conclure du temps où elle apparut, car ce n'était pas seulement pendant la nuit, mais en plein jour qu'elle était visible, et aucune étoile, ni la lune même, n'ont une telle puissance. Une troisième preuve, c'est que tantôt elle brillait, tantôt elle disparaissait ; lorsque les Mages entrent à Jérusalem, elle se cache ; aussitôt qu'ils ont quitté le roi Hérode elle reparaît ; elle n'avait même pas de marche qui lui fût propre, elle allait quand les Mages se mettaient en marche, quand ils s'arrêtaient elle s'arrêtait, comme autrefois la colonne de nuée dans le désert. D'ailleurs ce n'est pas en restant dans les hauteurs des cieux, mais en descendant à la portée des yeux, qu'elle indiquait aux Mages le lieu où la Vierge avait enfanté, ce qui n'est pas le fait d'une étoile qui suit sa route ordinaire,

mais d'une puissance intelligente ; d'où l'on peut conclure que cette étoile était une vertu invisible voilée sous l'apparence d'un astre visible. — Remi. Quelques uns disent que cette étoile était l'Esprit saint qui voulut apparaître aux mages sous la forme d'une étoile, comme il apparut plus tard sous la forme d'une colombe sur Notre-Seigneur après son baptême. D'autres pensent que ce fut un ange, c'est-à-dire que celui qui apparut aux bergers serait le même qui aurait apparu aux mages. — La Glose. Le texte ajoute : " Dans l'Orient. " L'étoile se leva-t-elle dans l'Orient, ou les Mages de l'Orient où ils étaient la virent-ils se lever à l'Occident ? C'est ce qu'on ne sait pas ; elle a pu très bien se lever en Orient et les conduire à Jérusalem. — S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) Vous me demanderez : Qui donc leur avait appris que cette étoile annonçait la naissance du Christ ? Sans doute les anges par voie de révélation. Était-ce de bons ou de mauvais anges ? Les mauvais anges, c'est-à-dire les démons, ont eux-mêmes confessé que le Christ était fils de Dieu. Mais pourquoi ne seraient-ce pas les bons anges qui auraient été chargés de cette mission, puisqu'en les portant à adorer le Christ c'était leur salut qu'on avait en vue et non pas le règne de l'iniquité ? Les anges purent donc leur dire : L'étoile que vous avez vue est celle du Christ ; allez, adorez-le dans le lieu de sa naissance, et jugez de la nature et de la grandeur de celui qui vient de naître. — S. Léon, pape. (serm. 4. sur l'Epiph.) Indépendamment de l'éclat de l'étoile qui frappa leurs yeux, un rayon plus brillant encore de la vérité éclaira et instruisit leurs cœurs, et c'était là une figure de la lumière que la foi répand dans les âmes.

S. Aug. (liv. des quest. du Nouv. et de l'Anc. Test., chap. 63.) Ou bien encore ils comprirent que le roi des Juifs était né parce que l'étoile était un indice ordinaire de la royauté temporelle. En effet, ces Mages n'étudiaient pas le cours des astres dans des intentions coupables, mais pour satisfaire le désir qu'ils avaient de connaître. Comme il y a tout lieu de le croire, ils suivaient la tradition de Balaam, qui avait dit autrefois (Nb 24) : " Une étoile se lèvera de Jacob. " On comprend donc qu'en voyant une étoile paraître dans le ciel en dehors du système des constellations, ils jugèrent que c'était l'étoile prédite par Balaam comme signe de la naissance du roi des Juifs.

S. Léon, pape (serm. 4 sur l'Epiph.) Ce que les Mages avaient cru et ce qu'ils avaient compris pouvait leur suffire, et ils n'avaient pas besoin d'examiner des yeux du corps ce qu'ils avaient vu des yeux de l'âme ; mais ce zèle, cet empressement, cette persévérance qui les conduisirent jusqu'au berceau du Sauveur étaient dans l'intérêt des hommes de notre temps, car de même que l'apôtre saint Thomas, en touchant de sa main les cicatrices des plaies de Notre-Seigneur après sa résurrection, nous a été grandement utile, de même il nous est avantageux que les Mages aient constaté de leurs yeux l'enfance du Sauveur. Ils disent donc : " Nous sommes venus l'adorer. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ignoraient-ils donc qu'Hérode régnait dans Jérusalem ? Ne savaient-ils pas que tout homme qui du vivant d'un roi prononce le nom d'un autre roi ou lui rend hommage, paie cette témérité de sa vie ? Mais, l'œil fixé sur le roi de l'avenir, ils ne craignent pas celui qui règne actuellement ; ils n'avaient pas encore vu le Christ, et déjà ils étaient prêts à mourir pour lui. Heureux Mages, qui avant de connaître le Christ l'ont confessé en présence du plus cruel des tyrans !

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 3-6

S. Aug. Autant les Mages désirent trouver un Rédempteur, autant Hérode craint de rencontrer un successeur, comme l'indiquent les paroles suivantes : " Ce qu'ayant appris le roi Hérode, il fut troublé. " — La Glose. On lui donne le nom de roi afin que, rapproché du roi que cherchent les Mages, il soit convaincu de n'être qu'un étranger. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Il est troublé de ce qu'un roi des Juifs vient de naître du sein du peuple juif lui-même, parce qu'il est Iduméen, et qu'il craint que le sceptre revenant aux mains des Juifs, il ne soit chassé par eux, et sa race à jamais exclue du trône. C'est ainsi que les grandes puissances sont en proie à de plus vives terreurs. Les branches des arbres plantés sur les hautes montagnes sont agitées par le moindre vent ; ainsi ceux qui sont élevés en dignité sont troublés par le bruit de la plus légère nouvelle ; ceux au contraire dont la condition est obscure, vivant comme dans une vallée profonde, jouissent presque toujours d'une parfaite tranquillité.

S. Aug. (serm. 2 sur l'Epiph.) Quelle terreur inspirera un jour le tribunal du juge, alors que le berceau du petit enfant fait trembler les rois superbes sur leur trône ? Que les rois soient saisis de frayeur devant celui qui est assis à la droite du Père, puisqu'un roi impie a tremblé devant lui alors qu'il était encore suspendu au sein de sa mère. S. Léon, pape, (serm. 4 sur l'Epiph.) Cependant tes craintes sont superflues, ô Hérode, ton palais ne peut contenir le Christ, le maître du monde ne peut être resserré dans les limites étroites de ton royaume ; celui à qui tu veux défendre de régner dans la Judée étend son règne partout.

La Glose. Peut-être n'est-ce pas seulement la perte de son trône qu'il craignait, mais encore la colère des Romains qui avaient décidé qu'aucun roi, de même qu'aucun dieu ne serait proclamé sans leur approbation.

S. Grég. (hom. 10 sur les Ev.) A peine le roi du ciel est-il né que le roi de la terre est en proie à l'agitation et au trouble : c'est qu'en effet les hauteurs de la terre sont confondues, lorsque les grandeurs du ciel viennent à se découvrir. — S. Léon pape, (serm. 6 sur l'Ep.) Hérode dans cette circonstance joue le rôle du démon, et le démon après avoir été son instigateur se montre depuis son infatigable imitateur, car la vocation des Gentils fait son tourment, et son plus grand supplice est de voir tous les jours la destruction de son empire. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Tous deux sont troublés par des inquiétudes personnelles, tous deux craignent un successeur, l'un de son royaume de la terre, l'autre du royaume des cieux. Or voici que le peuple juif partage lui-même ce trouble, alors qu'il aurait dû se réjouir de cette nouvelle ; mais ce peuple en est troublé, parce que l'arrivée du Juste ne peut être un sujet de joie pour les impies ; ou bien ils étaient troublés dans la crainte qu'Hérode irrité contre le roi des Juifs ne déchargeât sa colère sur la nation dont il était sorti ; c'est pourquoi l'auteur sacré ajoute : " Et toute la ville de Jérusalem avec lui. " — La Glose. La ville de Jérusalem voulait flatter celui qu'elle craignait, car le peuple favorise toujours plus qu'il ne le devrait ceux dont il supporte les violences. — Suite. " Et ayant assemblé tous les princes des prêtres, " etc. Remarquez son empressement à chercher le Christ ; il veut, s'il le trouve, exécuter les projets qu'il dévoilera plus tard, et s'il ne le trouve pas, se ménager une excuse auprès des Romains. — Remi. On les appelait scribes, non seulement parce qu'ils transcrivaient les livres de la loi, mais parce qu'ils interprétaient les Écritures, car ils étaient docteurs de la loi.

Suite. " Il leur demanda où le Christ devait naître. " Remarquez qu'il ne dit pas : " Où le Christ est né, " mais " où le Christ devait naître. " Il les questionne avec astuce pour s'assurer s'ils se réjouissaient de la naissance de ce nouveau roi. Il lui donne le nom de Christ, parce qu'il savait que le roi des Juifs recevrait l'onction royale. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Mais pourquoi cette question d'Hérode, s'il ne croyait pas aux Écritures ? Ou s'il y croyait, comment pouvait-il se flatter de pouvoir mettre à mort celui dont elles prédisaient la royauté ? Mais il était poussé par le démon qui sait que les Écritures ne peuvent mentir. Ainsi sont tous les pécheurs : ce qu'ils croient, il ne leur est pas donné de le croire parfaitement ; ils croient, tant est grande la puissance de la vérité, et ils ne croient point, aveuglés qu'ils sont par l'ennemi du salut. Car si leur foi était parfaite, ils ne vivraient pas comme devant rester éternellement en ce monde, mais comme devant en sortir après quelques instants de séjour.

Suite. Ceux-ci répondirent : " Dans Bethléem de Juda. " — S. Léon pape. (serm. 1 sur l'Epiph.) Les Mages guidés par un sentiment naturel crurent qu'ils devaient chercher dans la capitale du royaume le roi dont la naissance leur avait été révélée ; mais celui qui avait daigné prendre la forme d'un esclave, et qui était venu pour être jugé, et non pas pour juger, fit choix de Bethléem pour sa naissance et de Jérusalem pour sa passion. — Théodote. (serm. au conc. d'Ephèse.) S'il avait choisi Rome, la ville par excellence, on aurait pu croire que le changement qu'il a opéré dans le monde était dû à la puissance des citoyens romains ; s'il eût eu un empereur romain pour père on eût attribué ses succès à son pouvoir. Qu'a-t-il donc fait ? Il a choisi tout ce qui a le caractère de la pauvreté et de la bassesse, pour qu'il soit bien démontré que c'est la puissance divine qui a transformé le genre humain ; voilà pourquoi il a fait choix d'une mère pauvre, et d'une patrie plus



pauvre encore, voilà pourquoi il naît dans l'indigence, et c'est ce que la crèche vint enseigner. — S. Grég. (hom. 8 sur les Ev.) C'est par suite d'un dessein providentiel qu'il naît à Bethléem, car Bethléem signifie maison du pain, et il a dit de lui-même : " Je suis le pain vivant descendu du ciel.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Il semble que les princes des prêtres auraient dû cacher le mystère du roi prédestiné de Dieu, surtout en présence d'un roi étranger ; et cependant, non contents de publier les œuvres de Dieu, on les voit pour ainsi dire livrer ses mystères ; et non seulement ils les dévoilent, mais ils apportent à l'appui le témoignage du prophète. Il est écrit dans le prophète : " Et toi Bethléem, terre de Juda. " — La Glose. (Mi 5.) L'Évangéliste rapporte cette prophétie telle qu'ils l'ont citée, en donnant plutôt le sens véritable que le texte même du prophète Michée. — S. Jér. On peut reprocher ici aux Juifs leur ignorance, car on lit dans le prophète Michée : " Et toi Bethléem Ephrata, " et non pas comme ils disent : " Et toi Bethléem, terre de Juda. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Il y a plus encore, c'est qu'en supprimant une partie de la prophétie ils sont devenus la cause du massacre des enfants. En effet la prophétie porte : " De toi sortira le roi qui gouvernera mon peuple d'Israël, et ses jours sont depuis les jours de l'éternité. " Si donc ils l'avaient citée dans son entier, Hérode réfléchissant que ce roi dont la naissance date des jours de l'éternité ne pouvait être un roi de la terre, ne serait pas entré dans une si grande fureur. — S. Jér. (sur S. Matth. et Michée dans la Glose.) Or voici le sens de cette prophétie : " Et toi Bethléem, terre de Juda, ou Ephrata " (elle est ainsi désignée parce qu'il y avait une autre Bethléem dans la Galilée), " quoique tu sois un petit bourg entre les villes de Juda, cependant c'est de toi que naîtra le Christ qui régnera sur Israël, et qui sera de la race de David. Cependant je lui ai donné naissance avant tous les siècles ; " c'est pour cela que le prophète ajoute : " Sa génération est dès le commencement, dès l'éternité, car au commencement le Verbe était en Dieu. " — La Glose. Quant à cette dernière partie, les Juifs la supprimèrent comme nous l'avons dit, et ils changèrent le reste de la prophétie, soit par ignorance comme nous l'avons supposé, soit afin de rendre plus clair et plus évident le sens de cette prédiction pour Hérode, qui était un étranger ; ainsi pour le mot " Ephrata, " qui était un mot ancien et qu'Hérode pouvait ignorer, ils mettent : " Terre de Juda, " au lieu de lire : " la plus petite entre toutes les villes de Juda, " avec le prophète lui avait voulu faire ressortir le peu d'importance de cette ville relativement à l'immense multitude du peuple de Dieu, ils dirent : " Tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda, " afin de montrer la grandeur que faisait rejaillir sur elle la dignité du roi qui devait naître dans son sein ; paroles qui reviennent à celles-ci : Tu es grande entre toutes les cités qui ont donné le jour à des princes. — Remi. Ou bien on peut encore l'expliquer ainsi : " Quoique tu paraisses très petite au milieu des villes qui commandent aux autres, cependant tu ne l'es pas en réalité, car de toi sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël. " Ce chef, c'est le Christ qui conduit et gouverne le peuple fidèle.

S. Chrys. (hom. 1 sur S. Matth.) Remarquez avec quelle exactitude s'exprime le prophète ; il ne dit pas : " Il sera dans Bethléem, " mais : " Il sortira de Bethléem, " pour indiquer ainsi que cette ville ne serait témoin que de sa naissance. " Comment peut-on rapporter cette prophétie à Zorobabel, comme quelques-uns le prétendent ? Sa naissance ne date pas du commencement ni ses jours de l'éternité ; Il n'est pas non plus sorti de Bethléem, puisqu'il n'est pas né dans la Judée, mais à Babylone. Une raison non moins forte c'est que la prophétie ajoute : " Tu n'es pas la plus petite, parce que de toi sortira, " car aucun autre que le Christ n'a rendu célèbre le bourg où il est né, et depuis sa naissance on vient des extrémités de la terre visiter l'étable et la crèche où il est né. Si le prophète ne dit pas : " De toi sortira le Fils de Dieu ; " mais : " De toi sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël, " c'est que dans les commencements il fallait condescendre à la faiblesse des Juifs, ne pas les scandaliser, mais les attirer en leur faisant connaître ce qui avait rapport au salut du genre humain. Il faut prendre dans un sens figuré les paroles suivantes : " Qui conduira mon peuple d'Israël, " c'est-à-dire ceux qui doivent croire d'entre les Juifs. Si tous ne se sont pas rangés sous la conduite du Christ, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Le prophète n'a rien dit des Gentils et c'est encore pour ne pas scandaliser les Juifs. Voyez cependant comme tout est ici admirablement disposé. Les Juifs et les Mages s'instruisent mutuellement. Les Mages apprennent

aux Juifs qu'une étoile annonce le Christ dans l'Orient, et les Juifs enseignent aux Mages que dans les temps anciens les prophètes l'ont prédit afin qu'affermis par ce double témoignage ils recherchent avec une foi plus ardente celui que révélaient à la fois l'éclat de l'étoile et l'autorité des prophéties. — S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) L'étoile qui conduisit les Mages au lieu où se trouvait le Dieu fait enfant avec la Vierge sa mère, aurait pu les conduire directement jusqu'à la ville même de Bethléem ; cependant elle se cacha, et ne reparut que lorsque ayant demandé aux Juifs dans quelle ville le Christ devait naître, ils en eurent obtenu cette réponse : " Dans Bethléem de Juda. " Les Juifs dans cette circonstance furent semblables aux ouvriers qui construisirent l'arche de Noé, et qui ne laissèrent pas de périr dans les eaux du déluge, après avoir fourni à d'autres le moyen de se sauver ; ou bien encore, semblables aux pierres milliaires placées sur les routes, ils se contentèrent d'indiquer le chemin, sans pouvoir marcher eux-mêmes. Ceux qui cherchaient n'eurent pas plus tôt appris ce qu'ils demandaient qu'ils partirent aussitôt, tandis que les docteurs les enseignèrent et restèrent immobiles. Les Juifs ne cessent de nous offrir tous les jours le même spectacle. Lorsque nous apportons aux païens des témoignages évidents de l'Écriture pour leur prouver que Jésus-Christ a été prédit bien longtemps avant sa naissance, Il en est quelques-uns qui tiennent ces témoignages pour suspects et comme inventés peut-être par les chrétiens, et qui préfèrent s'en rapporter aux exemplaires qui sont entre les mains des Juifs ; ces païens font comme les Mages autrefois, ils laissent les Juifs lire et relire sans aucun fruit leurs Écritures, et s'empressant de venir adorer avec foi Jésus-Christ.

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 7-8

S. Chrys. (sur S. Matth.) Hérode se trouvant en présence d'une réponse que rendait doublement probable et le témoignage des prêtres et l'autorité des prophètes, ne se détermine pas à rendre hommage au roi qui doit naître ; mais il se laisse aller au coupable désir de s'en défaire par ruse. Il a vu qu'il ne pouvait ni ébranler les Mages par ses caresses, ni les effrayer par ses menaces, ni les corrompre par son or, et les amener ainsi à consentir au meurtre du roi qui leur est annoncé ; il forme donc le dessein de les tromper. C'est ce qu'indique l'Évangéliste par ces paroles : " Hérode ayant fait venir les Mages en secret. " Il les appelle en secret, parce qu'il se défiait des Juifs et qu'il craignait que le désir d'avoir un roi de leur nation ne fût pour eux un motif de trahir ses desseins. " Il demanda donc aux Mages avec soin le temps où l'étoile leur avait apparu. " — Remi. Il les interroge avec soin, car c'était un homme astucieux, et il craignait qu'ils ne revinsissent pas le trouver pour le renseigner sur l'enfant qu'il voulait mettre à mort.

S. Aug. (serm. 7 sur l'Epiph.) Cette étoile leur avait apparu presque deux ans auparavant, et elle était pour eux depuis ce temps un objet d'étonnement. Il faut donc admettre qu'ils n'apprirent ce que signifiait cette étoile qu'ils voyaient depuis longtemps, qu'à la naissance de celui qu'elle figurait ; et c'est après qu'il leur fut révélé que le Christ était né que les Mages vinrent de l'Orient, et qu'ils adorèrent le treizième jour celui dont ils avaient appris la naissance quelques jours auparavant. — S. Chrys. (hom. 7 sur S. Matth.) Ou bien comme leur voyage devait être de longue durée, l'étoile leur apparaissait depuis longtemps, afin qu'ils pussent se trouver au berceau du Christ aussitôt qu'il serait né, et l'adorer enveloppé de langes qui le leur rendaient plus admirable encore. — La Glose. Suivant d'autres, cette étoile n'aurait apparu que le jour même de la naissance du Christ, elle avait été créée pour cette mission, et aussitôt qu'elle l'eut remplie elle disparut. — Saint Fulgence dit en effet (serm. sur l'Epiph.) : " L'enfant nouveau-né créa une nouvelle étoile. "

Après avoir pris des informations sur le temps et sur le lieu, il veut aussi connaître la personne de l'enfant, et il ajoute : " Allez et informez-vous exactement de l'enfant. " Il leur enjoint de faire ce qu'ils devaient faire eux-mêmes sans avoir besoin de recommandation. — S. Chrys. (hom. 7.) Il ne dit pas : Informez-vous du roi, mais informez-vous de l'enfant, car il ne peut souffrir qu'on lui donne ce nom, symbole de son autorité. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Pour les amener à ses desseins, il feint le désir d'aller lui rendre hommage, et sous ce manteau d'hypocrisie il aiguise son glaive et veut dissimuler la perversité de son cœur sous les dehors de la soumission et de

l'humilité. Ainsi font tous les méchants : c'est quand ils veulent porter en secret des coups plus terribles qu'ils font semblant de s'abaisser et qu'ils prodiguent les marques d'amitié ; c'est ce qui fait dire à Hérode : " Lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, " etc. — S. Grég. (hom. 10 sur les Ev.) Il feint de vouloir l'adorer, pour pouvoir plus facilement le mettre à mort, s'il vient à le trouver.

Suite : " Ayant entendu les paroles du roi, ils partirent. " — Remi. Les Mages obéissent aux ordres d'Hérode pour chercher le Seigneur, mais non pour revenir le trouver ; en cela ils étaient l'image de ceux qui écoutent la parole de Dieu dans un bon esprit ; ils pratiquent les enseignements que leur donnent des prédicateurs vicieux, mais ils se gardent bien d'imiter leurs œuvres.

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 9

S. Chrys. (sur S. Matth.) On doit conclure de ces paroles que l'étoile, après avoir conduit les Mages jusqu'aux portes de Jérusalem, se déroba à leurs regards et les abandonna pour les forcer d'entrer dans cette ville et de demander aux habitants où était le Christ, en même temps qu'ils le faisaient connaître eux-mêmes. Dieu en cela se proposait premièrement de confondre les Juifs, en leur montrant des gentils qui, affermis dans la foi par la simple apparition d'une étoile, cherchaient le Christ à travers des contrées inconnues, tandis que les Juifs, nourris dès leur enfance des prophéties qui avaient le Christ pour objet, ne voulaient pas le recevoir alors qu'il était né dans leur propre pays. Dieu voulait encore que les prêtres interrogés sur le lieu où devait naître le Christ répondissent pour leur condamnation : " A Bethléem de Juda ; " parce qu'en donnant à Hérode les explications qu'il demandait sur le Christ, ils ne le connaissaient pas eux-mêmes. Après que les Mages eurent obtenu la réponse à la demande qu'ils avaient faite, le texte ajoute : " Et voici que l'étoile qui leur avait apparu dans l'Orient les précédait. " Témoins de l'hommage rendu par l'étoile à cet enfant, ils purent comprendre quelle était la dignité du nouveau roi. — S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) Et pour que cet hommage rendu au Christ fût plus éclatant, l'étoile ralentit sa marche jusqu'à ce qu'elle eut amené les Mages aux pieds de l'enfant. Elle se mit à la disposition des Mages, mais sans leur commander. Elle montra au Sauveur ses adorateurs, éclaira la grotte d'une abondante lumière, inonda le toit de cette étable de ses rayons éclatants et disparut ensuite. C'est ce que l'Évangéliste indique lorsqu'il ajoute : " Jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Qu'y a-t-il d'étonnant que le soleil de justice, sur le point de se lever, ait voulu être annoncé par une étoile miraculeuse ? Elle s'arrêta au-dessus de la tête de l'enfant comme pour dire : " C'est lui. " Elle le désignait en s'arrêtant au-dessus de lui, parce qu'elle ne pouvait le faire en parlant. — La Glose. On voit par là que cette étoile se trouvait dans notre atmosphère, et qu'elle était fort proche de la maison où était l'enfant, autrement les Mages n'auraient pu distinguer cette maison. — S. Amb. (sur S. Luc.) Cette étoile c'est la voie, et la voie c'est le Christ, car par le mystère de son incarnation il est comme une étoile, étoile brillante, étoile du matin, qu'on ne peut voir dans les lieux où règne Hérode, mais qui reparait de nouveau là où habite le Christ pour nous montrer le chemin. — Remi. On peut dire encore que l'étoile figure la grâce de Dieu, comme Hérode est le symbole du démon. Or celui qui se soumet au démon par le péché perd aussitôt la grâce ; s'il se détache du démon par la pénitence, il recouvre immédiatement la grâce, qui ne le quitte pas qu'elle ne l'ait conduit jusqu'à la maison de l'enfant, qui est l'Église. — La Glose. Ou bien encore l'étoile est la lumière de la foi qui conduit les âmes à Jésus-Christ et que les Mages voient disparaître en s'arrêtant chez les Juifs, car en demandant conseil aux méchants ils perdent la véritable lumière.

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 10-11

La Glose. Après avoir montré comment l'étoile s'était mise au service des Mages, l'Évangéliste nous apprend quelle fut la joie de ces derniers : " Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent transportés d'une joie extrême. " — Remi. Et remarquez qu'il ne se contente pas de dire : " Ils furent dans la joie " mais : " Ils furent transportés d'une joie extrême. " S. Chrys. (sur S. Matth.) Ils furent transportés de joie, parce que leur espérance, loin d'être trompée, se trouvait affermie, et qu'ils ne s'étaient pas exposés inutilement aux fatigues d'un si long voyage : — La Glose. On est transporté

de joie quand on se réjouit pour Dieu, qui est la joie véritable. L'Évangéliste ajoute : " d'une grande joie, " parce que l'objet de cette joie était considérable. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Le ministère rempli par cette étoile leur fit comprendre que la dignité du roi qui venait de naître surpassait de beaucoup celle de tous les rois de la terre. L'auteur sacré ajoute : " d'une joie extrême. " — Remi. Il veut nous apprendre par là qu'on se réjouit beaucoup plus des choses qu'on retrouve que de celles qu'on n'a jamais perdues.

Suite. " Et entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant. " S. Léon. pape. (serm. 4 sur l'Épiph.) Ils le trouvèrent petit de forme, réduit à avoir besoin du secours d'autrui, incapable de parler, ne différant en rien de la généralité des autres enfants ; car de même que des témoignages incontestables prouvaient qu'en lui se trouvait l'invisible majesté de Dieu, de même il devait être démontré que cette nature éternelle du Fils de Dieu s'était unie à la vérité de la nature humaine.

Suite. " Avec Marie, sa mère. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Elle n'était pas couronnée du diadème, elle ne reposait pas sur un lit doré, elle avait à peine une simple tunique, non point pour orner son corps, mais pour le couvrir, le vêtir, et telle que pouvait en porter en voyage la femme d'un charpentier. Si donc ils étaient venus chercher un roi de la terre, la joie eût fait place chez eux à un sentiment de confusion, de ce qu'un si grand voyage était pour eux sans résultat. Mais comme le roi qu'ils cherchaient était le roi du ciel, bien qu'ils ne découvraient en lui rien de royal, contents du témoignage que lui rendait l'étoile, ils se réjouissaient à la vue de ce pauvre enfant dont l'Esprit saint leur dévoilait au fond du cœur la redoutable majesté ; c'est pour cela qu'ils se prosternèrent pour l'adorer, car si leurs yeux ne voient en lui qu'un homme, ils reconnaissent un Dieu. — Rab. Par une disposition providentielle, Joseph se trouvait alors absent, pour ne point donner aux Gentils l'occasion d'un soupçon injurieux. — La Glose. Bien qu'ils aient suivi les usages de leur nation dans les dons qu'ils offraient au Sauveur, les Arabes trouvant en abondance dans leur pays l'or, l'encens et des parfums de toute espèce, cependant dans leur intention ces présents avaient une signification mystérieuse. Le texte sacré ajoute donc : " Ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. " — S. Grég. (hom. 10 sur les Evang.) L'or convient à la dignité royale, l'encens faisait partie des sacrifices offerts à Dieu, et la myrrhe sert à embaumer les morts... — S. Aug. (Serm. sur l'Épiph.) Ils lui offrent de l'or comme à un roi puissant, l'encens comme à un Dieu, la myrrhe comme à celui qui devait mourir pour le salut de tous. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Que les Mages ne comprissent pas alors la grandeur du mystère qui les faisait agir ainsi, ou la signification mystérieuse de chacun de leurs présents, peu importe, car la grâce qui leur avait inspiré toute cette conduite avait tout disposé suivant ses vues. — Remi. il ne faut pas oublier que chacun des trois Mages ne présenta pas en particulier un seul de ces trois présents, mais que chacun d'eux les offrit tous les trois, proclamant ainsi tous les trois par la nature de leurs présents le roi, le lieu et l'homme. — S. Chrys. (hom. 7 sur S. Matth.) Que Marcion et Paul de Samosate rougissent donc, eux qui refusent de reconnaître ce qu'ont reconnu les Mages, qui ont donné naissance à l'Église, et qui ont adoré Dieu dans une chair mortelle. Que celui qu'ils adorent fût revêtu d'un corps mortel, les langes et la crèche le disent assez ; mais qu'ils aient adoré en lui non pas un simple mortel, mais un Dieu, nous en avons la preuve dans les présents qu'il était juste d'offrir à la divinité. Que les Juifs soient aussi couverts de honte, eux qui sont prévenus par les Mages, et qui ne se mettent pas en peine de venir du moins à leur suite.

S. Grég. (hom. 10.) On peut encore donner une autre interprétation de ces présents. L'or signifie la sagesse, au témoignage de Salomon : " Un trésor désirable se trouve sur les lèvres du Sage " (Pv 21, 20), l'encens qu'on brûle devant Dieu figure la vertu de la prière selon ces paroles : " Que ma prière se lève comme l'encens en votre présence ; la myrrhe est le symbole de la mortification de la chair. Nous offrons à ce roi nouveau-né l'or lorsque nous resplendissons devant lui de l'éclat de la sagesse ; nous lui offrons l'encens lorsque par la prière nous exhalons devant Dieu le parfum de nos hommages ; nous lui offrons la myrrhe en mortifiant par l'abstinence les vices de la chair. — La Glose. Ces trois hommes qui offrent à Dieu leurs présents figurent les nations venues des trois

parties du monde. Ils ouvrent leurs trésors en manifestant la foi de leurs cœurs par le témoignage qu'ils en donnent. Ils les ouvrent dans l'intérieur de la maison pour nous apprendre à ne pas étaler par vanité aux yeux du public le trésor d'une bonne conscience ; ils offrent trois présents, c'est-à-dire leur foi en la sainte Trinité. On peut dire encore qu'ils ouvrent les trésors des Écritures et qu'ils en tirent les trois sens historique, moral et allégorique ; ou bien la logique, la physique et la morale en tant qu'il les soumettent à la foi.

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 12

S. Aug. L'impie Hérode, que la crainte rendait cruel, voulait donner un libre cours à sa fureur, mais comment pouvait-il se rendre maître par la ruse de celui qui venait détruire toutes les ruses et les perfidies ? C'est pour nous apprendre comment sa perfidie fut déjouée que l'Évangéliste ajoute : " Et ayant reçu en songe un avertissement. " — S. Jér. Ceux qui ont offert leurs présents au Seigneur en reçoivent un avertissement ; ce n'est point par un ange qu'il leur est donné, pour rendre plus éclatant le privilège que Joseph devait à ses vertus. — La Glose. Cet avertissement vient du Seigneur lui-même, car nul autre ne peut indiquer la voie du retour que celui qui a dit : " Je suis la voie. " Toutefois ce n'est pas l'enfant qui leur parle, pour ne pas révéler sa divinité avant le temps, et pour confirmer au contraire la vérité de son humanité. L'Évangéliste dit : " Et ayant reçu réponse, " car de même que Moïse criait vers Dieu tout en gardant le silence, de même les Mages interrogeaient par leurs pieux désirs la volonté divine. Il est dit encore : " Ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin, " parce qu'ils ne devaient plus se mêler à l'incrédulité des Juifs.

S. Chrys. (hom. 8 sur S. Matth.) Considérez la foi des Mages : ils ne sont pas scandalisés de cet avertissement, et ils ne disent pas : Si cet enfant est si puissant, pourquoi cette fuite, pourquoi ce retour secret ? Un des caractères de la vraie foi, c'est de ne pas rechercher les raisons des ordres qui nous sont donnés, mais d'y acquiescer avec docilité. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Si les Mages avaient recherché le Christ comme un roi de ce monde, ils seraient demeurés près de lui après l'avoir trouvé : tandis qu'après avoir adoré ce roi du ciel ils s'en vont dans leur pays. Lorsqu'ils furent de retour, ils se montrèrent plus que jamais adorateurs fidèles du vrai Dieu ; ils en instruisirent un grand nombre par leurs prédications, et lorsque saint Thomas arriva plus tard dans ces contrées, ils se joignirent à lui et après avoir reçu le baptême ils devinrent ses coadjuteurs dans l'apostolat.

S. Grég. (hom. 10 sur les Ev.) Les Mages en retournant dans leur pays par un autre chemin nous donnent une grande leçon. Notre patrie, c'est le ciel, et après avoir connu le Sauveur Jésus, nous ne pouvons y retourner par la voie que nous avons d'abord suivie. En effet nous nous sommes éloignés de notre patrie par l'orgueil, par la désobéissance, par l'attachement aux choses visibles, et en goûtant au fruit défendu ; nous ne pouvons y revenir que par les larmes, par l'obéissance, par le mépris des choses de la terre et la mortification des désirs de la chair. — S. Chrys. (sur S. Matth.) D'ailleurs Il n'était pas possible que ceux qui avaient quitté Hérode pour venir trouver Jésus-Christ, retournassent vers ce roi impie et cruel. Ceux en effet qui abandonnent Jésus-Christ et qui passent au démon par le péché, reviennent à Jésus-Christ par la pénitence. Celui qui a vécu jusqu'alors dans l'innocence, ignore le mal et se laisse facilement tromper ; mais lorsqu'il a connu par expérience le mal dans lequel il est tombé, et qu'il se rappelle le bien qu'il a perdu, il revient à Dieu, le repentir dans le cœur. Or l'homme qui abandonne le démon pour venir à Jésus-Christ revient difficilement au démon, parce que la joie qu'il goûte au milieu des biens qu'il a retrouvés, et le souvenir des maux auxquels il a échappé, lui rendent difficile le retour vers le mal.

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 13-15

Rab. Saint Matthieu passe sous silence la cérémonie de la Purification dans laquelle on devait présenter au temple l'enfant premier-né, et offrir un agneau, ou deux tourterelles, ou deux petits de colombes. Malgré la crainte que leur inspirait Hérode, les parents de Jésus n'osèrent transgresser la loi qui les obligeait à porter l'enfant au temple. Mais lorsque le bruit de la naissance de l'enfant commença à se répandre, un ange fut envoyé pour avertir Joseph de

transporter l'enfant en Égypte : " L'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, mi poursuit l'Évangéliste. Remi. — L'ange est toujours envoyé à Joseph pendant son sommeil, et ce saint patriarche est la figure de ceux qui, s'affranchissant des soins de la terre et des préoccupations du monde méritent d'être favorisés de la vision des anges. L'ange lui dit donc : " Levez-vous, prenez la mère et l'enfant. " — S. Hil. Pour exprimer qu'elle était fiancée à cet homme juste, l'Évangéliste l'appelle son épouse ; mais après l'enfantement, il ne la présente plus que comme la mère de Jésus, et ce n'est pas sans raison : le mariage avec le juste Joseph devait être regardé comme le plus sûr garant de la virginité de Marie, et cette virginité était comme consacrée dans la mère de Jésus par sa maternité divine.

S. Chrys. (sur S. Matth.) — L'ange ne dit pas : " Prenez la mère et l'enfant, " mais " prenez l'enfant et la mère ; car l'enfant n'est pas né pour la mère, mais la mère a été préparée pour l'enfant : " Et fuyez en Égypte. " Mais comment le Fils de Dieu peut-il fuir devant un homme ? Qui nous délivrera de nos ennemis, si lui-même en est réduit à craindre les siens ? Il fallait d'abord qu'il se soumit en cela aux conditions de la nature humaine qu'il avait prise, conditions qui exigent telle la nature humaine et l'enfance abandonnée à elle-même furent devant un pouvoir qui les menace. En second lieu, c'est une leçon donnée aux chrétiens, qui ne doivent point rougir de prendre la fuite lorsque la persécution la rend nécessaire. Mais pourquoi fuir en Égypte ? Le Seigneur dont la colère ne dure pas éternellement, s'est souvenu de tous les maux dont Il avait autrefois accablé l'Égypte, et il lui envoie son Fils pour lui donner un signe éclatant de réconciliation. Il veut ainsi guérir par cet unique et puissant remède les dix plaies anciennes de l'Égypte. Il veut aussi que le peuple qui a été autrefois le persécuteur de son peuple premier-né, devienne le gardien de son Fils unique ; que ceux qui ont fait peser sur ce peuple leur domination tyrannique soient les serviteurs les plus empressés de son Fils, et qu'au lieu d'aller s'engloutir dans les flots de la mer Rouge ils soient appelés à se plonger dans les eaux vivifiantes du baptême. — S. Aug. Prêtez l'oreille à ce grand mystère. Moïse avait autrefois répandu une profonde nuit sur l'Égypte perfide ; le Christ en arrivant dans cette contrée rend la lumière à ceux qui étaient assis dans les ténèbres ; il fuit, mais c'est pour éclairer et non pas pour se dérober à ses ennemis.

Suite. " Et demeurez-y jusqu'à ce que je vous le dise ; car Hérode cherche l'enfant pour le faire mourir. " Ce tyran infortuné craignait d'être précipité de son trône par l'avènement du Sauveur ; il se trompait, le Christ n'était pas venu pour s'emparer de la puissance et de la gloire des autres, mais pour communiquer la sienne.

Suite. " Et il prit la mère et l'enfant pendant la nuit, et il se retira en Égypte. " S. Hil. — Ajoutez, pleine d'idoles. C'est ainsi que persécuté par les Juifs il les abandonne à leur ignorance et se présente au monde de la Gentilité pour en être adoré. — S. Jér. Lorsque Joseph prend la mère et l'enfant pour fuir en Égypte, c'est pendant la nuit et dans les ténèbres ; lorsqu'il retourne dans la Judée, il n'est plus fait mention ni de la nuit ni de l'obscurité. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Les angoisses produites par la persécution sont comparées à la nuit, comme la consolation est figurée par la lumière du jour. — Rab. Peut-être aussi est-ce que les ennemis de la lumière restèrent plongés dans les ténèbres par le départ de la lumière, et qu'ils furent de nouveau éclairés par son retour. — S. Chrys. (hom. 8 sur S. Matth.) Voyez, à peine l'enfant est-il né, le tyran entre en fureur, et la mère avec l'enfant sont obligés de fuir dans une terre étrangère. Si donc après vous être dévoués à une œuvre spirituelle, la tribulation vient fondre sur vous, ne vous troublez pas, mais profitez de cet exemple pour supporter tout avec courage. — Bède (hom. sur les SS. Innocents.) Le Sauveur obligé de fuir en Égypte sur les bras de ses parents nous apprend que souvent les bons sont chassés de leurs demeures, et quelquefois même jetés en exil par la perversité des méchants. Jésus, qui devait donner aux siens ce commandement : Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre, pratique le premier ce qu'il recommande aux autres, et il fuit devant un homme, comme s'il était un homme mortel, lui qu'une étoile du haut du ciel a présenté comme Dieu aux adorations des Mages. — Remi. Isaïe avait prédit cette fuite du Seigneur en Égypte en ces termes (Is 19, 1) : Voici que le Seigneur est porté sur un nuage léger, il entrera en Égypte et il

renversera les idoles de l'Égypte.

Saint Matthieu a pour habitude d'appuyer toujours ce qu'il avance de quelque témoignage, parce qu'il écrivait pour les Juifs ; c'est pour cela qu'il ajoute : " Afin que cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète fut accomplie : " J'ai rappelé mon Fils de l'Égypte. " — S. Jér. (De la meilleure manière d'interprét.) On ne lit point cette prophétie dans les Septante, mais le texte hébreu d'Osée porte littéralement : " J'ai aimé Israël lorsqu'il n'était qu'un enfant ; j'ai appelé mon Fils de l'Égypte, " ce que les Septante ont traduit : " J'ai aimé Israël lorsqu'il n'était qu'un enfant, j'ai appelé ses enfants de l'Égypte.

S. Jér. (sur Osée.) L'Évangéliste cite ce témoignage du prophète parce qu'il se rapporte figurativement au Christ. Il faut remarquer en effet que ce prophète comme tous les autres prédirent l'avènement du Christ et la vocation des Gentils, en ne laissant jamais entièrement de côté le fond historique du récit. — S. Chrys. (hom. 8 sur S. Matth.) C'est un des caractères de la prophétie dont l'application est fréquente, que ce qu'elle prédit des uns s'accomplit en d'autres ; nous en avons un exemple dans cette prophétie qui avait pour objet Siméon et Lévi : " Je les diviserai dans Jacob, et je les disperserai au milieu d'Israël, " et qui n'a pas été accomplie dans ces deux enfants de Jacob, mais dans leurs descendants. C'est ce que nous voyons encore ici ; car le Christ est le Fils de Dieu par nature et c'est en lui que la prophétie a son véritable accomplissement. — S. Jér. Nous pouvons encore donner une autre explication en faveur de ceux qui se rendent difficilement, en produisant ce témoignage tiré du Livre des Nombres, où Balaam dit : " Dieu l'a appelé de l'Égypte, sa gloire est comme celle du rhinocéros. " — Remi. Joseph représente ici les prédicateurs de l'Évangile ; Marie, la sainte Écriture ; l'enfant, la connaissance du Sauveur ; la persécution d'Hérode, celle qu'eut à souffrir la primitive Église ; la fuite de Joseph en Égypte, le passage des apôtres chez les nations infidèles (l'Égypte signifie les ténèbres) ; le temps qu'il resta en Égypte, celui qui sépare l'Ascension de la venue de l'Antéchrist ; la mort d'Hérode, l'extinction de l'envie qui existait dans le cœur des Juifs.

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 16

S. Chrys. (sur S. Matth.) Pendant que l'enfant Jésus soumettait les Mages à son empire non par sa puissance corporelle, mais par la grâce de l'Esprit, Hérode entra en fureur de n'avoir pu persuader, lui assis sur le trône, ceux qu'avait su charmer Jésus, tout enfant qu'il était et couché dans une pauvre crèche. Le mépris que les Mages tirent de sa personne augmentèrent encore sa douleur, ce que l'Évangéliste exprime ainsi : " Alors Hérode, voyant qu'il avait été trompé par les Mages, entra dans une grande colère. " La colère des rois, lorsqu'elle est allumée par la passion du pouvoir, est comme un vaste incendie qu'on s'efforce vainement d'éteindre. Mais que fit-il ? Il envoya mettre à mort tous les enfants. De même qu'un animal féroce blessé déchire tout ce qui se présente comme étant la cause de sa blessure, ainsi Hérode trompé par les Mages décharge sa colère sur tous les enfants. Il se disait dans sa fureur : " Certainement les Mages ont trouvé cet enfant dont ils annonçaient la royauté future, " car un roi que tourmente l'ambition de régner soupçonne tout, parce qu'il craint tout. Il envoya donc des émissaires pour mettre à mort tous les enfants, et pour ensevelir un seul d'entre eux dans le trépas de tous les autres. — S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) Et pendant qu'il persécute le Christ contemporain de ce roi cruel, il lui forme une armée éclatante des blanches insignes de la victoire. — S. Aug. Ce roi impie en mettant sa puissance au service de ces bienheureux enfants leur eût été moins utile que par les effets de sa haine, car plus la cruauté qui les persécuta fut grande, plus aussi fut brillante la grâce qui les mit en possession du bonheur. — Le même. O bienheureux enfants ! Que celui-là doute de la couronne que vous a méritée le martyr souffert pour Jésus-Christ, qui nie l'utilité du baptême de Jésus-Christ pour les enfants. Est-ce qu'en effet celui qui a pu avoir des anges pour prédicateurs de sa naissance, et des Mages pour adorateurs dans son berceau, n'aurait pas pu garantir ces enfants de la mort qu'ils ont soufferte pour lui, si cette mort devait être pour eux une perte sans retour, au lieu d'être le commencement d'une vie bien plus heureuse ? Gardons-nous de penser que le Christ qui venait sur la terre pour l'affranchissement et le salut de tous les hommes, n'ait rien fait pour la

récompense des enfants qui mouraient pour lui, alors que lui-même, suspendu au bois de la croix, alla jusqu'à prier pour ses bourreaux.

Rab. Non contents de porter la désolation dans Bethléem, il étendit sa fureur à tous les pays d'alentour, et sans aucune pitié pour cet âge innocent, il fit massacrer tous les enfants, depuis celui qui ne comptait qu'une nuit jusqu'aux enfants âgés de deux ans, comme l'indique le texte sacré : " Dans Bethléem et dans le pays d'alentour, depuis l'âge de deux ans et au-dessous. " — S. Aug. (serm. 7 sur l'Epiph.) Ce n'était pas seulement quelques jours auparavant que les Mages avaient vu cette étoile inconnue, mais depuis deux ans révolus, comme ils le firent savoir à Hérode qui s'en informait, et tel est le sens des paroles suivantes : " Selon le temps dont il s'était enquis exactement auprès des Mages. — S. Aug. (serm. sur les démons). Peut-être craignait-il que cet enfant, qui avait les étoiles à ses ordres, ne prît l'extérieur d'un enfant un peu au-dessus ou au-dessous de son âge, pour cacher l'époque de sa naissance. C'est pour cela qu'il fit mettre à mort tous ceux qui avaient deux ans jusqu'aux enfants qui ne comptaient qu'un jour de vie. — S. Aug. (de l'acc. des Ev., 2, 2.) Peut-être encore qu'Hérode, agité par la crainte de dangers plus imminents, fut distrait de la pensée de mettre à mort immédiatement ces enfants par des préoccupations d'un autre genre. Peut-être enfin put-il croire que les Mages trompés par l'apparition trompeuse d'une fausse étoile, avaient eu honte de revenir vers lui sans avoir trouvé l'enfant à la naissance duquel ils avaient cru ; il laissa donc tomber ses frayeurs et abandonna le dessein qu'il avait de perdre cet enfant ; et ainsi les parents de Jésus furent libres de le porter au temple le jour de la Purification. Qui ne voit en effet que ce seul jour put bien passer inaperçu aux yeux d'un roi absorbé par tant de soins divers ? Mais plus tard, lorsque le bruit de tout ce qui avait été dit et fait dans le temple se fut répandu, Hérode comprit qu'il avait été trompé par les Mages, et c'est alors qu'eut lieu le massacre de tous ces enfants que l'Évangile raconte en cet endroit.

Bède. La mort de cet enfant fut une figure de la mort précieuse de tous les martyrs de Jésus-Christ. Ces enfants mis à mort dans un âge si tendre nous apprennent que c'est par l'humilité qu'on parvient à la gloire du martyr. Ce massacre, qui s'étend de Bethléem à tous les pays environnants, figure la persécution qui de la Judée, où l'Église prit naissance, devait se répandre par toute la terre. Ces martyrs de deux ans représentent les martyrs dont la science et les œuvres sont arrivées à la perfection ; ceux dont l'âge est au-dessous, les âmes qui ont la simplicité en partage. En permettant que ces enfants soient mis à mort, tandis que le Christ seul échappe au fer des bourreaux, Dieu nous apprend que les impies peuvent détruire les corps des martyrs, mais qu'ils ne peuvent leur enlever Jésus-Christ.

vv 17-18.

S. Chrys. (hom. 7 sur S. Matth.) Après nous avoir rempli d'horreur par le récit de ce cruel massacre, l'Évangéliste, pour en diminuer la pénible impression, nous montre qu'il ne s'est pas accompli à l'insu de Dieu ou en dépit de sa puissance, mais qu'il l'avait prédit lui-même par son prophète, et c'est pourquoi il ajoute : " Alors fut accompli, " etc. — S. Jér. (sur Jr 31, 15). Saint Matthieu ne rapporte ce témoignage de Jérémie, ni d'après le texte hébreu, ni d'après les Septante ; ce qui prouve que les Évangélistes et les Apôtres n'ont suivi aucune version dans leurs citations, mais que comme Hébreux ils ont cité à leur manière et en hébreu ce qu'ils lisaient dans la sainte Écriture.

S. Jér. (sur S. Matth.) Il ne faut pas prendre Rama pour le nom propre de ce lieu qui est près de Gaban ; le mot Rama signifie ici élevé, et il veut dire : " La voix s'est fait entendre sur les hauteurs, c'est-à-dire qu'elle a retenti au loin, dans une grande étendue. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ou bien peut-être, comme c'était pour déplorer la mort des innocents que cette voix se faisait entendre, elle retentissait sur les hauteurs, selon cette parole : " La voix du pauvre pénètre les nues " (Si 35, 20). Le mot pleurs exprime les cris des enfants, le mot hurlements les lamentations des mères. Mais pour les enfants la mort mettait fin à leurs douleurs, tandis que la douleur des mères se ravivait sans cesse dans le souvenir de leurs enfants. C'est pour cela qu'il est dit : " Il y eut de



grands gémissements ; c'est Rachel qui pleurait ses enfants. "

S. Jér. De Rachel est né Benjamin, et Bethléem n'est pas dans la tribu de Benjamin. On se demande donc pourquoi Rachel pleure les enfants de Juda (c'est-à-dire ceux de Bethléem) comme ses propres enfants. Nous répondrons en peu de mots que Rachel fut ensevelie près de Bethléem dans Ephrata, et qu'elle reçut le nom de mère parce que son tombeau se trouvait dans cette contrée. On peut dire aussi que les deux tribus de Juda et de Benjamin étant limitrophes, et Hérode ayant ordonné de tuer les enfants, non seulement dans Bethléem, mais dans tous les environs, on peut en conclure qu'un grand nombre d'enfants de la tribu de Benjamin furent enveloppés dans le massacre de ceux de Bethléem. — S. Aug. (Quest. sur le Nouv. et l'Anc. Test., cap. 62) Ou bien peut-être c'est parce que les enfants de Benjamin, qui appartenaient à Rachel, ayant été autrefois mis à mort par les autres tribus et détruits à jamais, cette malheureuse mère se lamente sur le sort de ses propres enfants, en voyant les enfants de sa sœur massacrés pour une cause si glorieuse que leur mort leur assurait l'héritage de la vie éternelle. En effet, quand le bonheur d'autrui vient ajouter à notre infortune nous en pleurons plus amèrement nos propres malheurs.

Remi. L'Évangéliste, pour nous dépeindre d'une manière plus frappante l'étendue de cette douleur, va jusqu'à dire que Rachel, toute morte qu'elle était, a pleuré ses enfants et n'a pas voulu se consoler parce qu'ils ne sont plus. — S. Jér. Ces dernières paroles peuvent avoir deux sens : ou parce que Rachel les croyait morts pour toujours, ou parce qu'elle ne voulait pas être consolée de la perte de ceux qu'elle savait devoir retrouver la vie. Tel serait donc le sens : " Elle ne voulut pas être consolée parce qu'ils ne sont plus, " c'est-à-dire : " Elle ne voulut pas être consolée de ce qu'ils n'étaient plus. "

S. Hil. (sur le chap. 1 de S. Matth.) On ne pouvait dire de ces enfants qui paraissaient morts qu'ils avaient cessé d'exister, car la gloire du martyr les avait élevés jusqu'à la vie plus parfaite de l'éternité, mais la consolation devait tomber sur ce qui avait été perdu et non sur ce qui avait été glorifié. Rachel était la figure de l'Église dont la fécondité avait succédé à une longue stérilité. Ces gémissements qu'elle fait entendre n'ont pas pour objet les enfants qui lui ont été ravis, mais ceux qui les ont mis à mort et qu'elle eût voulu garder pour ses enfants. — Rab. Ou bien Rachel signifie l'Église qui pleure la mort des saints arrachés à cette vie de la terre, et qui ne veut pas le la consolation de voir ceux qui ont triomphé du monde par leur trépas revenir de nouveau avec elle pour soutenir les mêmes combats, mais qui refuse toute consolation parce qu'ils ne doivent pas être rappelés à la vie. — La Glose. Ou bien elle ne veut pas être consolée dans la vie présente parce que ses enfants ne sont plus, et elle renvoie toute son espérance, toute sa consolation à la vie éternelle. — Rab. Rachel (dont le nom signifie brebis ou voyante) est une belle figure de l'Église, dont toute l'intention se dirige vers la contemplation de Dieu, et qui est aussi cette centième brebis que le bon pasteur rapporte sur ses épaules.

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 19, 20

Eusèbe (Hist. Ecclés., liv. 1, chap. 8). Lorsque, pour punir le sacrilège qu'Hérode avait commis sur la personne du Sauveur, et le crime qu'il avait consommé sur les enfants de son âge, la vengeance divine hâtait le moment de sa mort, son corps, au dire de Josèphe, fut en proie à diverses maladies dans lesquelles les devins eux-mêmes virent, non pas une maladie ordinaire, mais des signes visibles de la justice de Dieu. Plein de fureur, ce malheureux prince fit jeter dans une prison les membres des principales et plus nobles familles des Juifs, et ordonna qu'on les fit tous mourir aussitôt qu'il aurait expiré, afin que toute la Judée fût forcée malgré elle de pleurer sa mort. Un peu avant de rendre le dernier soupir, il fit égorger son fils Antipater, comme il avait fait auparavant de ses deux autres fils Alexandre et Aristobule. Telle fut donc la fin d'Hérode, qui paya par un juste supplice la peine qu'il méritait pour le massacre des enfants de Bethléem, et les embûches qu'il avait tendues à l'Enfant-Dieu. C'est cette mort à laquelle l'Évangéliste fait allusion lorsqu'il dit : " Hérode étant mort. " — S. Jér. Il en est beaucoup qui, par ignorance de l'histoire, commettent l'erreur de confondre cet Hérode avec celui qui s'est moqué du Sauveur dans sa

passion. Le roi Hérode, qui renoua plus tard amitié avec Pilate, était fils de ce premier Hérode et frère d'Archélaüs, que Tibère-César exila dans la ville de Lyon après lui avoir donné son frère Hérode pour successeur. Or, c'est après la mort de ce premier Hérode que " l'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph dans l'Égypte et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et la mère. " — S. Denys (Hier., chap. 4). Je vois que Jésus lui-même, placé par sa nature au-dessus de toutes les essences célestes, étant descendu jusqu'à nous sans rien changer à sa nature, accepte toutes les conditions inhérentes à la nature humaine, qu'il avait lui-même déterminées. Il obéit donc et se soumet aux ordres de Dieu son Père qui lui sont communiqués par les anges ; c'est par les anges que Dieu le Père intime à Joseph l'ordre de partir pour l'Égypte et plus tard celui de revenir de l'Égypte en Judée. S. Chrys. (sur S. Matth.) Vous voyez que Joseph avait été choisi pour rendre à Marie les services que son état réclamait. Quel autre aurait pu lui donner tous les soins dont elle eut besoin pendant son voyage en Égypte et à son retour, s'il n'avait été son époux ? Au premier aspect, c'est Marie qui nourrissait Jésus, et Joseph qui veillait sur lui ; mais dans la réalité c'est ce divin enfant qui nourrissait sa mère et protégeait Joseph lui-même.

Suite. " Retournez dans la terre d'Israël. " Le Sauveur descendit dans l'Égypte comme un médecin pour la visiter languissante au milieu de ses erreurs, mais non pas pour y rester. La raison de son retour nous est indiquée dans les paroles suivantes : " Car ceux qui cherchaient l'enfant pour lui ôter la vie sont morts. " Nous devons conclure de là que non seulement Hérode, mais encore les prêtres et les scribes avaient tramé en même temps la mort du Seigneur. — Remi. Mais s'ils étaient si nombreux, comment sont-ils tous morts dans un si court espace de temps ? Parce qu'après la mort d'Hérode, tous les grands qui étaient retenus dans les fers furent massacrés comme nous l'avons dit plus haut. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ils sont accusés d'avoir tramé la mort de l'enfant, parce qu'ils approuvèrent le dessein qu'avait Hérode de le mettre à mort, comme l'indiquent les paroles suivantes : " Hérode fut troublé et toute la ville de Jérusalem avec lui. " — Remi. Ou bien l'Évangéliste fait usage ici de cette figure où le pluriel est mis à la place du singulier. En disant : " L'âme de l'enfant, " il détruit l'erreur des hérétiques qui ont avancé que le Christ n'avait pas d'âme, et que la divinité lui en tenait lieu.

Bède. (hom.) Hérode succomba peu de temps après que les enfants furent massacrés pour le Sauveur, et Joseph ramena Jésus avec sa mère dans la terre d'Israël ; c'est là une figure que toutes les persécutions qui devaient être suscitées contre l'Église cesseraient à la mort des persécuteurs, que la paix serait de nouveau rendue à l'Église, et que les saints, qui avaient été obligés de fuir et de se cacher, retourneraient dans leur patrie. Le retour de Jésus en Judée, après la mort d'Hérode signifie aussi qu'à la voix d'Hénoch et d'Hélie les Juifs laisseront s'éteindre les feux de leur haine envieuse, et se convertiront à la foi et à la vérité.

Saint Matthieu: Chapitre II.

Vers 21-23

La Glose. Joseph se montre docile à l'avertissement qui lui est donné par un ange ; " Et s'étant levé dit l'auteur sacré, il prit la mère et l'enfant, " etc. L'ange n'avait pas déterminé dans quel endroit de la terre d'Israël il devait se retirer ; l'incertitude de Joseph lui donnait ainsi l'occasion de revenir, et de lui ôter par ses fréquentes visites tout doute sur ce qu'il devait faire. Aussi lisons nous : " Ayant appris qu'Archélaüs, " etc. — Josèphe. Hérode eut neuf femmes dont sept lui donnèrent une nombreuse famille. Il eut son fils aîné Antipater de Doris, Alexandre et Aristobule de Mariamne, Archélaüs de Marthace de Samarie, Hérode Antipas qui fut dans la suite tétrarque de Galilée et Philippe, de Cléopâtre de Jérusalem. Or Hérode ayant fait mettre à mort ses trois premiers enfants, et Archélaüs s'appuyant sur le testament de son père pour s'emparer de son royaume, la cause fut portée à Rome au tribunal de César-Auguste, qui, sur l'avis du sénat, partagea les états d'Hérode de la manière suivante : Il donna à Archélaüs sous le titre de tétrarque la moitié du royaume d'Hérode, c'est-à-dire l'Idumée et la Judée, en lui promettant de rétablir en sa personne le titre de roi, s'il s'en rendait digne. Il subdivisa l'autre partie en deux tétrarchies, donna la Galilée à Hérode avec le titre de tétrarque, et à Philippe l'Iturée et la Traconite. Archélaüs devint donc après la mort d'Hérode une espèce d'etnarque, sorte de pouvoir que l'Évangéliste assimile au titre de roi.

S. Aug. (De l'acc. des Ev. liv. 2, chap. 10.) On nous demandera peut-être ici comment les parents de Jésus, comme le raconte saint Luc, pouvaient pendant toute son enfance venir tous les ans à Jérusalem, alors que la crainte d'Archélaüs devait les en tenir éloignés. La réponse est facile. Ils pouvaient très bien en effet venir secrètement à Jérusalem le jour de la fête, confondus qu'ils étaient au milieu d'une si grande foule, pour en sortir bientôt, tandis qu'ils auraient dû craindre d'y fixer leur séjour en d'autres temps. C'est ainsi qu'ils accomplissaient leurs devoirs religieux en assistant à la fête, et qu'ils ne s'exposaient pas à être remarqués en y restant plus longtemps. Il est d'ailleurs évident que lorsque saint Luc nous dit qu'ils montaient tous les ans à Jérusalem, il faut l'entendre du temps où ils n'avaient plus rien à craindre d'Archélaüs, qui, d'après Josèphe, ne régna que neuf ans.

" Et ayant reçu un avertissement pendant son sommeil. " Quelqu'un sera peut-être surpris d'entendre saint Matthieu nous dire que Joseph craignait de revenir avec l'enfant dans la Judée, parce qu'Archélaüs avait succédé à Hérode son père, tandis qu'il ne craint pas de se retirer dans la Galilée, dont un autre fils d'Hérode était tétrarque, au témoignage de saint Luc. Mais l'époque dont parle saint Luc n'était pas celle où l'on craignait pour l'enfant. Tout était changé alors, et ce n'était plus Archélaüs qui régnait en Judée, mais Ponce-Pilate qui la gouvernait. — La Glose. On se demande encore pourquoi Joseph ne craignait pas de se retirer dans la Galilée, sur laquelle s'étendait le pouvoir d'Archélaüs ? C'est qu'il était plus facile d'échapper à toute recherche dans Nazareth que dans Jérusalem, capitale du royaume où Archélaüs résidait ordinairement. — S. Chrys. (hom. 9.) Et d'ailleurs en quittant la bourgade où il avait pris naissance, il était plus facile d'en cacher le secret, car toute la violence de l'ennemi se portait contre Bethléem et ses alentours. Joseph vint donc à Nazareth pour échapper au danger et revenir dans sa patrie. " Et il vint à Nazareth, dit l'Évangéliste, et il y demeura. "

S. Aug. (de l'acc. des Evang.) On pourrait encore demander pourquoi saint Matthieu nous dit que les parents de Jésus se retirèrent avec lui dans la Galilée, parce qu'ils craignaient d'aller à Jérusalem à cause d'Archélaüs, tandis qu'au témoignage de saint Luc (Lc 1, 26 ; 2, 24 ; Mt 2, 23 ; 21, 11) il est plus vraisemblable qu'ils se fixèrent dans la Galilée, parce que la ville de Nazareth qu'ils habitaient en faisait partie. Nous répondons que lorsque l'ange vint trouver Joseph en Égypte et lui dit pendant son sommeil : " Retourne dans la terre d'Israël, " Joseph put comprendre d'abord qu'il était mieux pour lui d'aller dans la Judée, à laquelle paraissait convenir plus spécialement la dénomination de terre d'Israël. Mais lorsqu'il eût appris qu'Archélaüs y régnait, il ne voulut pas s'exposer au danger, puisque d'ailleurs le nom de terre d'Israël pouvait aussi convenir à la Galilée, qui était également habitée par le peuple d'Israël. Voici une autre solution : les parents de Jésus purent croire qu'ils ne devaient fixer leur demeure avec lui qu'à Jérusalem, où se trouvait le temple du Seigneur et c'est là qu'ils auraient été, si la crainte d'Archélaüs qui habitait cette ville ne les en eût détournés. Mais l'ordre qu'ils avaient reçu du ciel ne leur faisait pas une loi de se fixer dans la Judée ou à Jérusalem en passant par-dessus la crainte que leur inspirait Archélaüs, mais seulement dans la terre d'Israël, ce qui pouvait s'entendre de la Galilée, comme nous l'avons dit.

S. Hil. (sur le chap. 2 de S. Matth.) On peut donner une raison mystique de cette conduite. Joseph représente ici les apôtres à qui Dieu a confié Jésus-Christ pour le porter dans tout l'univers. Après la mort d'Hérode, c'est-à-dire après que le peuple juif fut comme détruit en punition de la mort du Sauveur, Dieu leur ordonna de prêcher aux Juifs, car ils étaient envoyés premièrement aux brebis perdues de la maison d'Israël (Mt 28, 19). Mais voyant qu'ils étaient toujours dominés par l'infidélité, qui était chez eux comme héréditaire, les apôtres craignent et se retirent, et avertis par une vision céleste qui leur révèle que les dons de l'Esprit saint sont transférés aux Gentils, ils leur portent alors Jésus-Christ. — Rab. Ou bien on peut voir ici une figure des derniers temps de l'Église, où un grand nombre de Juifs se convertiront à la voix d'Hénoch et d'Élie, tandis que les autres seconderont la haine de l'Antéchrist en combattant contre la foi. La partie de la Judée sur laquelle régnait Archélaüs représente les partisans de l'Antéchrist ; Nazareth, ville de Galilée où Jésus-Christ est transporté, figure le reste de cette nation qui doit embrasser la foi. En effet le nom

de Galilée signifie transmigration, et Nazareth, fleur des vertus, parce que plus l'Église se détache de la terre pour s'élever avec ardeur vers le ciel, plus aussi on voit se multiplier au milieu d'elle la fleur et la semence des vertus.

La Glose. L'Évangéliste confirme ce fait par le témoignage suivant du prophète : " Pour accomplir ce qui a été prédit par les prophètes, il sera appelé Nazaréen. " — S. Jér. Si l'Évangéliste avait cité un passage précis de l'Écriture, il aurait dit : " Ce qui a été prédit par le prophète, " et non " ce qui a été prédit par les prophètes ; " or en prenant cette expression au pluriel il nous montre qu'il rapporte non pas le texte, mais le sens de l'Écriture. Le mot Nazaréen signifie saint et toute l'Écriture proclame la sainteté du Seigneur. Nous pourrions dire encore que cette citation se trouve littéralement dans ce texte hébreu d'Isaïe : " Une tige sortira de la racine de Jessé et le Nazaréen sortira de sa racine. " — S. Chrys. (hom. 9 sur S. Matth.) Ou bien peut-être cette citation est tirée d'une prophétie qui n'existe plus, et on ne doit point pousser trop loin les investigations sur ce point, car un grand nombre des écrits des prophètes ont été détruits. Ou bien encore l'Évangéliste aura lu ce témoignage dans des prophètes qui ne sont pas au nombre des livres canoniques, comme Nathan et Esdras. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette circonstance avait été prédite, comme on le voit dans ces paroles de Philippe à Nathanaël : " Nous avons trouvé celui que Moïse et les prophètes ont annoncé, Jésus de Nazareth. " Voilà pourquoi les chrétiens furent d'abord appelés Nazaréens, nom qui fut ensuite changé à Antioche pour celui de chrétiens.

S. Aug. (de l'acc. des Evang.) Saint Luc passe sous silence tout ce qui a rapport aux Mages et les événements qui suivent. C'est ici le lieu de faire cette observation qui devra nous servir pour toute la suite, que chacun des Évangélistes coordonne son récit comme s'il n'omettait aucun fait. Tout en passant sous silence ce qu'il veut taire, chacun d'eux établit entre les choses qu'il a dites et celles qu'il veut dire une telle liaison que le récit paraît sans interruption. Mais lorsque l'un raconte ce que l'autre a cru devoir omettre, en examinant attentivement la suite du récit, on voit où l'on peut placer ce qui a été omis par l'un des écrivains sacrés.

### Saint Matthieu: Chapitre III.

### Vers 1-3

S. Chrys. (sur S. Matth.) Lorsque le soleil est près de se lever, avant de paraître sur l'horizon, il envoie ses rayons qui blanchissent l'Orient, et font de l'aurore qui le précède comme la messagère du jour. De même aussi, lorsque le Seigneur a daigné prendre naissance dans le monde, avant de paraître dans l'éclat de sa doctrine, il éclaire Jean-Baptiste de ses rayons et de la splendeur de son esprit pour qu'il marche devant lui et annonce son arrivée prochaine. Voilà pourquoi l'Évangéliste, après le récit de la naissance du Christ et avant de raconter l'exposé de ses divines, prédications, place en tête de son récit le baptême de Jésus où Jean, son précurseur qui le baptisa, lui rendit un si glorieux témoignage : " En ce temps-là, Jean-Baptiste vint prêcher au désert. "

Remi. Ces paroles de l'auteur sacré ne nous font pas connaître seulement le temps, le lieu où vécut saint Jean, et ce qu'il était, mais encore son ministère et le zèle avec lequel il le remplit. Il désigne l'époque d'une manière générale par ces mots : " En ce temps-là. " — S. Aug. (de l'acc. des Evang., liv. 2, ch. 6). Saint Luc détermine cette époque d'une manière plus précise par les princes qui régnaient alors et en disant : " La quinzième année, " etc. Mais l'expression générale dont se sert saint Matthieu : " En ce temps-là, " doit s'entendre d'un espace de temps plus étendu, car après avoir raconté le retour de l'Égypte, qui dut avoir lieu dans l'enfance du Sauveur ou dans les premières années, pour laisser place au fait que saint Luc raconte lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, il ajoute aussitôt : " Dans ce temps-là, " expression qui n'indique pas seulement le jour de son enfance, mais tous ceux qui s'écoulèrent depuis sa naissance jusqu'à la prédication de Jean-Baptiste.

Remi. L'Évangéliste fait ensuite connaître la personne dont il s'agit : " Jean-Baptiste vint, "

c'est-à-dire qu'après être resté si longtemps caché dans la retraite, il en sortit pour se manifester. — S. Chrys. Pourquoi fut-il nécessaire que Jean précédât Jésus, à qui ses œuvres devaient rendre un témoignage suffisant (cf. Jn 10) ? C'était premièrement pour nous apprendre la dignité du Christ, qui a ses prophètes comme son Père, selon ces paroles de Zacharie : " Et toi, enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut. " En second lieu, c'était pour ne laisser aucun prétexte à la fausse réserve des Juifs, comme il le dit lui-même : " Jean est venu, ne mangeant ni ne buvant, et ils disent : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et ils disent : " C'est un homme de bonne chère. " (Mt 11.) D'ailleurs, il fallait que les premiers témoignages en faveur du Christ vinssent d'un autre que de lui, autrement les Juifs lui auraient objecté ce qu'ils lui dirent un jour qu'il avait parlé de lui-même (Jean 8) : " Vous rendez témoignage vous-même, votre témoignage n'est pas vrai. " — Remi. L'Évangéliste nous fait connaître l'objet de son ministère par le nom de Baptiste qu'il lui donne. — La Glose. C'est par ce baptême qu'il prépare les voies au Seigneur, car les hommes auraient rejeté le baptême du Christ s'ils n'avaient été préparés par un autre baptême.

Remi. Nous voyons le zèle de Jean-Baptiste dans ces paroles : " Il vint prêcher. " — Rab. Car le Christ devait aussi prêcher ; lors donc que Jean-Baptiste vit que le temps opportun était arrivé (à l'âge de trente ans environ), il commença ses prédications pour préparer les voies au Seigneur.

Remi. L'Évangéliste indique le lieu qu'habitait Jean-Baptiste, en ajoutant : " Dans le désert de la Judée. " — Max. Dans le désert, où sa prédication ne serait exposée ni aux murmures d'une foule insolente, ni aux railleries de l'impiété, et où il n'aurait pour auditeurs que ceux qui rechercheraient la parole de Dieu dans un véritable esprit de religion. — S. Jér. (sur Is 40). Ou bien il faut voir ici une figure de cette vérité que le salut qui vient de Dieu et la gloire du Seigneur ne sont pas prêchés dans Jérusalem, mais dans la solitude de l'Église et dans le désert de la multitude des nations. — S. Hil. (can. 2 sur S. Matth.) Ou bien encore il vint dans la Judée déserte parce que, bien qu'elle fût fréquentée par les hommes, elle était privée des visites de Dieu, de manière que le lieu qu'il avait choisi pour ses prédications attestait l'abandon de ceux à qui la parole de Dieu s'adressait. — La Glose. Ou bien enfin, dans le sens figuré, le désert représente la voie qui est éloignée des attrait séducteurs du monde, et que doivent suivre ceux qui veulent faire pénitence.

S. Aug. (Liv. de la Pénit.) Celui qui ne se repent pas de sa vie passée ne peut pas en commencer une nouvelle. — S. Hil. (c. 2 sur S. Mat.) C'est pour cela que Jean-Baptiste, au moment où approche le royaume des cieux, prêche la pénitence qui nous fait quitter les sentiers de l'erreur, revenir de nos égarements, et nous inspire avec la honte de nos péchés la résolution de ne plus les commettre ; c'est ce que signifient ces paroles : " Faites pénitence. " — S. Chrys. (sur S. Mat.) Par cet exorde seul il s'annonce comme l'ambassadeur du roi plein de bonté, car il ne fait aucune menace aux pécheurs, mais leur promet le pardon de leurs péchés. Les rois ont coutume, à la naissance d'un fils, de proclamer une amnistie dans leur royaume, mais ils la font précéder par d'impitoyables exacteurs. Dieu, au contraire, voulant aussitôt la naissance de son fils accorder au genre humain le pardon de ses péchés, envoie par avance comme exacteur Jean-Baptiste ; et qu'exige-t-il ? Il dit : " Faites pénitence. " O heureuse exaction, qui, loin de nous appauvrir nous enrichit. En effet, lorsque nous avons payé nos dettes à la justice divine, nous ne donnons rien à Dieu, mais nous acquérons le riche bénéfice du salut éternel ; car la pénitence purifie notre cœur, éclaire nos facultés et prépare notre âme à recevoir Jésus-Christ.

C'est pour cela qu'il ajoute : " Le royaume de Dieu approche. " — S. Jér. C'est Jean-Baptiste qui le premier annonce le royaume de Dieu, parce que Dieu voulait honorer par ce privilège le précurseur de son Fils. — S. Chrys. (hom 10.) Il annonce donc ce que les Juifs n'avaient jamais entendu, pas même de la bouche des prophètes, les cieux et le royaume qu'ils renferment, sans rien dire de la terre. C'est ainsi que par la nouveauté des choses qu'il prêche, il excite en eux le désir de chercher celui qui fait l'objet de ses prédications. — Remi. Le royaume des cieux se prend

dans quatre sens différents : pour le Christ dans ce passage de saint Luc : " Le royaume de Dieu est au dedans de vous " (Lc 17) ; pour la sainte Écriture dans cet autre ; " Le royaume de Dieu vous sera enlevé et sera donné à une nation qui en portera les fruits " (Mt 21) ; pour la sainte Église dans cet endroit : " Le royaume de Dieu est semblable à dix vierges " (Mt 25) ; enfin, pour le céleste séjour dans ces paroles de Jésus-Christ : " Il en viendra beaucoup d'Orient et d'Occident et ils s'asseoiront dans le royaume des cieux. " Or, cette expression peut avoir ici toutes ces différentes significations. — La Glose Jean-Baptiste dit : " Le royaume de Dieu est proche, car s'il ne s'approchait pas, personne ne pourrait arriver jusqu'à lui. " Infirmes et aveugles qu'ils étaient, les hommes avaient besoin que la voie qui est Jésus-Christ vint jusqu'à eux.

S. Aug. (de l'ac. des Ev., l. 2, ch. 12). Les autres Évangélistes n'ont point rapporté ces dernières paroles de Jean-Baptiste. Quant à celles qui suivent : " C'est de lui que le prophète Isaïe a parlé, lorsqu'il a dit : Je suis la voix de celui qui crie dans le désert ; préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers, " leur rapport est ambigu et on ne voit pas clairement si c'est l'Évangéliste qui fait lui-même cette citation, ou s'il la donne comme faisant suite aux paroles de saint Jean, de manière que tout ce passage : " Faites pénitence, le royaume des cieux approche, car c'est lui, " etc., ferait partie du discours du saint précurseur. Que saint Jean ne dise pas : " C'est moi, " mais c'est lui, " cela ne doit pas nous impressionner, car saint Matthieu ne dit-il pas de lui-même : " Jésus trouva un homme dans son bureau ? " et non pas : " Jésus me trouva. " S'il en est ainsi, qu'y a-t-il d'étonnant que saint Jean-Baptiste, interrogé sur ce qu'il pensait de lui-même, ait répondu : " Je suis la voix de celui qui crie dans le désert, " comme le rapporte l'Évangéliste saint Jean ?

S. Grég. (hom. 7 sur S. Matth.) On sait que le Fils unique de Dieu est appelé le Verbe du Père, d'après ce passage du même Évangéliste : " Au commencement était le Verbe. " Or, nous voyons par notre manière de parler que la voix résonne pour que la parole puisse être entendue : Jean, précurseur du Sauveur, est donc appelé la voix, parce qu'il est la voix mystérieuse que fait entendre aux hommes le Verbe du Père. — S. Chrys. (sur S. Matth.) La voix par elle-même est un son confus et indéterminé qui ne dévoile aucun secret du cœur ; elle indique seulement que celui qui élève la voix veut exprimer une pensée. Mais c'est à la parole seule qu'il appartient de révéler les mystères de l'âme. Il y a encore cette différence que la voix est commune aux hommes et aux animaux, tandis que la parole est le partage exclusif des hommes. Jean est donc appelé la voix et non pas la parole, parce que Dieu ne l'a point choisi pour faire connaître l'économie de ses conseils, mais uniquement pour annoncer qu'il méditait quelque grand dessein en faveur des hommes ; ce n'est que par son Fils qu'il a dévoilé par la suite dans toute leur clarté les mystérieux desseins de sa volonté divine.

Rab. Cette expression : " La voix de celui qui crie, " nous révèle toute la force de la prédication de saint Jean. Le cri de la voix se produit dans trois circonstances : lorsqu'on s'adresse à une personne éloignée, lorsque cette personne est sourde, lorsqu'on parle sous l'impression d'un vif sentiment d'indignation, et ces trois circonstances se réunissaient dans l'état du genre humain. — La Glose. Jean est donc comme la voix de la parole qui crie, car c'est la parole qui se fait entendre par le moyen de la voix, c'est-à-dire Jésus-Christ par Jean-Baptiste. — Bède. C'est ainsi qu'il a parlé par la voix de tous ceux qui, depuis le commencement, ont communiqué aux hommes quelque vérité divine ; mais Jean-Baptiste seul est appelé la voix, parce que seul il a révélé la présence du Verbe, que les autres n'ont fait qu'annoncer de loin.

S. Grég. (Hom. 7 sur les Evang.) Jean crie dans le désert parce qu'il annonce la consolation du Rédempteur à la Judée abandonnée et privée de tout secours. — Remi. Historiquement parlant, il parlait dans le désert, parce qu'il se tenait éloigné de la foule des Juifs. Que criait cette voix ? Les paroles suivantes nous l'apprennent : " Préparez la voie du Seigneur. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Lorsqu'un grand roi est sur le point d'entreprendre un voyage ou une expédition, il envoie devant lui des hommes qui préparent tout pour le recevoir, font disparaître tout ce qui peut offenser ses

yeux et rétablir ce qui est en ruines ; ainsi le Seigneur se fait précéder par saint Jean qui par la pénitence balaye du cœur des hommes les souillures du péché, et reconstruit ce qui est en ruines à l'aide de l'observation des préceptes divins. — S. Grég. (hom. 20 sur les Evang.) Tout homme qui annonce la vraie foi et la nécessité des bonnes œuvres, prépare la voie du Seigneur dans le cœur de ceux qui l'écoutent, il rend droits ses sentiers lorsque, par de pieuses et saintes exhortations, il fait naître dans l'âme de chastes pensées. — La Glose. (interlin). Ou bien la foi est la voie par laquelle le Verbe descend dans le cœur, et les sentiers sont redressés lorsque les mœurs sont réformées.

Saint Matthieu: Chapitre III.

Vers 4

S. Chrys. (sur S. Matth.) Après nous avoir appris que Jean est la voix de celui qui crie dans le désert, l'Évangéliste ajoute à dessein : " Or, Jean, " etc. Ces paroles nous font connaître quelle était sa vie ; ainsi, pendant qu'il rendait témoignage au Christ, sa vie lui rendait témoignage à lui-même, car personne ne peut être le digne témoin d'un autre s'il n'est d'abord son propre témoin. — S. Hil. (can. 2 sur S. Matth.) Le lieu que Jean avait choisi était le plus convenable pour la prédication : ainsi avait-il pris le vêtement le plus utile et choisi la nourriture la plus appropriée à sa vocation. — S. Jér. Son vêtement était fait de poils de chameau et non de laine ; le premier de ces vêtements est l'indice d'une vie austère et pénitente ; le second, d'une délicatesse efféminée. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Les serviteurs de Dieu doivent se vêtir, non pour plaire aux regards ou pour flatter leur chair, mais pour couvrir leur nudité. Voyez en effet Jean-Baptiste : son vêtement n'était ni doux ni délicat ; c'était une espèce de cilice lourd et rude, plus fait pour mortifier la chair que pour la flatter, de sorte que le seul vêtement de son corps annonçait la force de son âme. — Suite. " Et une ceinture de cuir autour des reins, " etc. C'était la coutume chez les Juifs de porter des ceintures de laine, et Jean-Baptiste, par un esprit de plus grande austérité, porte une ceinture de peau.

S. Jér. Ce que l'Évangéliste ajoute : " Sa nourriture était du miel sauvage et des sauterelles, " convient à l'homme de la solitude, qui prend la nourriture non pour goûter les délices de la table, mais pour satisfaire aux exigences du corps. — Rab. Il se contente d'une nourriture légère, composée de petits insectes, et de miel qu'il trouvait sur le tronc des arbres. Nous lisons dans les ouvrages d'Arculphe, évêque des Gaules, que l'espèce de sauterelles qui se trouve dans le désert de la Judée est des plus petites ; leur corps grêle et court a la forme d'un doigt de la main ; on les prend facilement dans les prairies, et lorsqu'elles sont cuites, elles servent d'aliments aux pauvres. Il raconte également qu'on trouve dans le même désert des arbres dont la feuille ronde et large a la couleur du lait et la saveur du miel ; elles se broient facilement avec la main, et forment une autre espèce de nourriture qui est ici désignée sous le nom de miel sauvage.

Remi. Ce genre de vêtements et cette nourriture pauvre annoncent un homme qui pleure les péchés du genre humain. — Rab. On peut voir aussi dans ce vêtement et dans cette nourriture un indice des dispositions de son âme. Il se revêt d'un habit rude et austère parce qu'il devait reprendre les vices des pécheurs. — S. Jér. Cette ceinture de cuir qui entoure ses reins est une preuve de sa mortification. — Rab. Il mangeait des sauterelles et du miel sauvage, parce que sa prédication était agréable à la multitude, mais qu'elle arriva bientôt à sa fin. Le miel en effet est la douceur même, et le vol des sauterelles vif et léger, mais il est de courte durée.

Remi. Jean, qui veut dire grâce de Dieu, représente le Christ qui apporte la grâce au monde ; son vêtement est le symbole de l'Église formée des Gentils. — S. Hil. (Can. 2 sur S. Matth.) Le prédicateur du Christ se revêt des dépouilles des animaux immondes, auxquels les Gentils sont trop semblables, et en devenant le vêtement du prophète ils sont purifiés de tout ce que leur vie contenait d'impur ou d'inutile. La ceinture dont ses reins sont entourés, est la préparation efficace à toute sorte de bonnes œuvres, et la disposition où nous devons être de remplir toute espèce de ministère auquel Jésus-Christ nous appelle. Il choisit pour nourriture les sauterelles qui nous fuient et s'envolent successivement à chaque pas que nous faisons. Ainsi notre volonté vagabonde se trahissant dans l'extérieur léger de nos corps, nous emportait et nous rendait inabordables et

inaccessibles à toute parole, vides de bonnes œuvres, murmureurs et inconstants ; mais nous sommes devenus maintenant la nourriture des saints, la société des prophètes, nous sommes du nombre des élus, et le doux miel que nous devons leur offrir ne vient pas des ruches de la loi, c'est un miel sauvage recueilli sur les arbres des forêts.

Saint Matthieu: Chapitre III.

Vers 5, 6

S. Chrys. (sur S. Matth.) Après nous avoir fait connaître la vie de Jean, l'Évangéliste ajoute comme conséquence : " Alors Jérusalem venait à lui, " etc. Car la renommée de sa vie dans le désert avait plus de retentissement que le son de sa voix. — S. Chrys. (hom. 10 sur S. Matth.) C'était un spectacle admirable de voir une force aussi grande dans un corps mortel. C'est aussi ce qui attirait le plus les juifs, qui croyaient voir en lui le grand prophète Élie. Ce qui augmentait leur étonnement, c'est que depuis longtemps ils étaient privés de la grâce des prophéties, et que cette grâce paraissait leur être rendue. Le genre de prédication tout différent y contribuait encore, car ils n'entendaient rien de ce que les autres prophètes avaient coutume de leur annoncer, les combats, les victoires des Assyriens et des Perses. Jean-Baptiste ne leur parlait que des cieux, du royaume que Dieu y a fondé, et du supplice de l'enfer.

L'Évangéliste ajoute : " Alors toute la ville de Jérusalem allait vers lui, et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain ". — La Glose. (interlin.) C'était un baptême de préparation, qui n'effaçait pas les péchés. — Remi. Le baptême de Jean figurait la conduite que tient l'Église à l'égard des catéchumènes ; on catéchise les enfants pour les rendre dignes du sacrement de baptême ; ainsi Jean donnait le baptême, afin que ceux qui le recevaient méritassent par une vie vraiment pieuse le baptême de Jésus-Christ. Il baptisait dans le Jourdain pour ouvrir la porte du royaume des cieux dans le même endroit qui avait ouvert aux enfants d'Israël l'entrée de la terre promise.

Suite. " Confessant leurs péchés. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Devant l'éminente sainteté de Jean-Baptiste, qui pourra se croire juste ? De même qu'un vêtement d'une éclatante blancheur perd tout son éclat et paraît même souillé si on le place près de la neige ; ainsi en comparaison de saint Jean tout homme se trouvait impur et se hâtait de confesser ses péchés. Or la confession des péchés est la marque d'une conscience qui craint Dieu, car la crainte qui est parfaite triomphe de toute honte. On se laisse arrêter par la honte de se confesser, quand on ne croit pas au châtement qui doit suivre le jugement dernier. Et comme la honte et la confusion sont une peine assez forte, Dieu nous ordonne l'aveu de nos fautes pour nous soumettre à cette peine de la honte, car elle fait aussi partie du jugement.

Rab. C'est avec raison que l'Évangéliste dit que ceux qui devaient être baptisés sortaient pour aller trouver le prophète, car à moins de sortir de ses faiblesses, de renoncer aux pompes du démon et aux attraits séducteurs du monde, on ne peut recevoir le baptême avec fruit. Il était également convenable qu'ils fussent baptisés dans le Jourdain, dont le nom signifie descente, car ils descendaient des hauteurs orgueilleuses de leur vie pour se soumettre aux humiliations d'une confession véritable. Dès lors l'exemple était donné à ceux qui voulaient recevoir le baptême de confesser leurs péchés et de s'engager à mener une vie plus pure.

Saint Matthieu: Chapitre III.

Vers 7-10

S. Grég. (Pastoral., partie 3, dans le Prologue.) Le discours de ceux qui enseignent doit varier suivant les auditeurs ; il faut qu'il réponde aux dispositions de chacun d'eux, sans s'écarter cependant des règles de l'édification commune. — La Glose. Il était donc nécessaire que l'Évangéliste, après nous avoir rapporté les enseignements que saint Jean donnait à la multitude, nous fît connaître les instructions qu'il adressait à ceux qui paraissaient plus avancés, et c'est pour cela qu'il ajoute : " Or voyant beaucoup de Phariséens, " etc. Isid. (Liv. des Etymol. ou des Origines, liv. 8, chap. 4.) Les Phariséens et les Sadducéens sont divisés entre eux. Le nom de Phariséens, d'étymologie hébraïque, signifie divisé, parce que les Phariséens mettent au-dessus de tout la justice qui vient des traditions et des observances légales ; ils sont donc regardés comme divisés



du reste du peuple par cette manière d'entendre la justice. Le nom de Sadducéen veut dire juste et ils se donnent ainsi un nom qu'ils ne méritent pas, eux qui nient la résurrection des morts et qui prétendent que l'âme meurt avec le corps. Ils n'admettent que les cinq livres de la loi, et rejettent les oracles des prophètes.

La Glose. Jean voyant venir à son baptême ces hommes qui étaient les premiers d'entre les Juifs, leur dit : " Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère qui doit tomber sur vous ? " — Remi. C'est la coutume des écrivains sacrés de donner aux hommes le nom de ceux dont ils imitent les œuvres, comme on le voit en ce passage : " Ton père est Amorrhéen. " Ainsi les Pharisiens sont appelés race de vipères, parce qu'ils imitent les mœurs des vipères. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Tel qu'un médecin habile qui voyant un malade, connaît à la couleur seule de son visage la nature de sa maladie ; ainsi Jean-Baptiste découvre aussitôt les pensées mauvaises des Pharisiens qui s'approchent de lui ; ils disaient probablement en eux-mêmes : Allons, confessons nos péchés ; il ne nous impose aucune œuvre difficile, faisons-nous baptiser, et nos péchés nous seront pardonnés. Insensé, lorsque l'estomac a digéré une nourriture corrompue, peut-il se passer de médecine ? Ainsi après la conversion, après le baptême, faut-il prendre les plus grands soins pour l'entière guérison des blessures que le péché a faites à l'âme. " Race de vipères, " leur dit-il : en effet les morsures des vipères ont ce caractère particulier que celui qui en est atteint court aussitôt chercher de l'eau, et s'il n'en trouve pas, il meurt de sa blessure. Or saint Jean les appelle race de vipères, parce qu'après s'être rendus coupables de fautes mortelles, ils accouraient à son baptême pour échapper par l'eau, comme des vipères, au danger de mort qu'ils portaient en eux. Il les appelle encore race de vipères, parce que les vipères déchirent en naissant le sein de leurs mères, et que les Juifs, en ne cessant de persécuter les prophètes, ont aussi déchiré le sein de la Synagogue leur mère. Enfin les vipères ont un extérieur brillant et nuancé de diverses couleurs, tandis qu'au dedans elles sont remplies de venin ; et c'est ainsi qu'eux-mêmes offraient comme peinte sur leur visage toute la beauté de la vertu.

Remi. Lorsque saint Jean dit : " Qui vous a enseigné à fuir la colère qui doit venir ? ", il faut donc entendre si ce n'est Dieu. — S. Chrys. (sur S. Matth.) " Qui vous a enseigné ? " Est-ce le prophète Isaïe ? Non : s'il avait été votre maître, vous ne placeriez pas votre espérance dans l'eau seule du baptême, mais encore dans les bonnes œuvres, car c'est lui qui a dit : " Lavez-vous, purifiez-vous, faites disparaître le mal de vos âmes, apprenez à bien faire. " Est-ce David qui a dit aussi : " Lavez-moi, et je serai plus blanc que la neige ? " Non, car il ajoute ensuite : " Le sacrifice que Dieu demande, c'est un cœur contrit. " Si donc vous étiez les disciples de David, vous approcheriez du baptême en gémissant. — Remi. Si on lit au futur : " Qui vous apprendra, " le sens sera : Quel sera le docteur, quel sera le prédicateur qui vous enseignera le moyen d'échapper à la colère de la damnation éternelle ? — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 9, chap. 5.) Lorsque l'Écriture nous dit que Dieu se met en colère, ce n'est point qu'il soit soumis à la faiblesse de nos passions, et qu'elles excitent le trouble dans son âme, c'est uniquement à cause d'une certaine ressemblance de ses actions avec les nôtres, et le mot exprime simplement l'effet de la vengeance, et non pas le mouvement violent qui l'accompagne ordinairement. — La Glose. Si donc vous voulez éviter cette colère, faites de dignes fruits de pénitence. — S. Grég. (hom. 20 sur les Evang.) Remarquons que saint Jean n'exige pas seulement des fruits de pénitence, mais de dignes fruits de pénitence. En effet celui qui n'a fait aucune chose défendue peut légitimement jouir des choses permises, mais celui qui est tombé dans le péché doit d'autant plus se retrancher ce qui est permis qu'il se souvient de s'être livré plus entièrement aux choses défendues. C'est donc à la conscience de chacun qu'il s'adresse pour qu'on cherche d'autant plus à s'enrichir de bonnes œuvres par la pénitence qu'on a subi de plus grandes pertes par les fautes qu'on a commises. Mais les Juifs, tout fiers de la noblesse de leur origine, ne voulaient pas s'avouer pécheurs, parce qu'ils descendaient de la race d'Abraham. — S. Chrys. (hom. 10 sur S. Matth.) Il ne veut par leur défendre de se dire enfants d'Abraham, mais de mettre toute leur confiance dans ce titre, sans s'appliquer aux vertus solides de l'âme. — S. Chrys. (sur S. Matth.) A quoi sert un sang illustre à celui dont les mœurs sont dépravées, et en quoi peut nuire une naissance obscure à celui dont les vertus sont le plus bel ornement ? Il vaut mieux pour

un homme être la gloire de ses parents qui seront fiers d'avoir un tel fils, que de tirer sa propre gloire de ceux qui lui ont donné le jour. Ne vous glorifiez donc pas en disant : Nous avons Abraham pour père, mais rougissez plutôt d'être ses descendants, sans être les héritiers de ses vertus ; car celui qui ne ressemble pas à son père passe pour être le fruit de l'adultère. Par ces paroles : " Et ne dites pas, " il condamne donc la vaine gloire qu'on veut tirer de son origine.

Rab. Comme ce héraut de la vérité venait appeler les hommes à la pénitence, il les exhorte à l'humilité, sans laquelle il n'y a point de repentir possible, et il ajoute : " Je vous le déclare, Dieu pourrait de ces pierres susciter des enfants d'Abraham. " — Rab. L'histoire rapporte que Jean prêchait dans cet endroit du Jourdain où douze pierres tirées du lit de ce fleuve furent dressées par l'ordre du Seigneur (Jos 4, 2.8). Or on peut supposer que Jean-Baptiste indiqua ces pierres lorsqu'il dit ces paroles : " Dieu est assez puissant pour susciter de ces pierres mêmes des enfants d'Abraham. " — S. Jér. Par là il montre la puissance de Dieu, qui après avoir tiré le monde du néant pouvait encore se créer un peuple en donnant la vie aux pierres les plus dures. Car les premiers éléments de la foi consistent à croire que la puissance de Dieu n'a point de bornes. Or que des pierres donnent naissance à des hommes, c'est un prodige semblable à celui qui fit naître Isaac de Sara, naissance à laquelle le prophète fait allusion en ces termes : " Rappelez dans votre esprit la roche dont vous avez été tirés. " En rappelant cette prophétie aux Juifs, saint Jean leur apprend qu'il peut encore maintenant opérer un semblable prodige. — Rab. Ou bien dans un autre sens on peut dire que ces pierres figurent les Gentils qui adoraient des idoles de pierre. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Remarquez encore que la pierre est dure à travailler ; mais lorsqu'on a su en tirer parti, l'ouvrage qui en résulte est indestructible : ainsi les Gentils n'ont embrassé la foi qu'avec difficulté, mais depuis ils n'ont cessé d'y persévérer. — S. Jér. Lisez Ezéchiel (Ez 11, 49) : " Je vous ôterai votre cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. " La pierre signifie ce qui est dur, la chair ce qui est tendre. — Rab. Dieu a donc tiré de ces pierres des enfants d'Abraham, car les Gentils en croyant en Jésus-Christ fils d'Abraham, sont devenus eux-mêmes les enfants d'Abraham par cette union avec son Fils.

Suite. " Déjà la cognée est à la racine de l'arbre. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) La cognée est cette colère si aiguë de la fin des temps, qui doit opérer de si grands retranchements dans le monde entier. Mais si elle est déjà placée à la racine de l'arbre, pourquoi ne coupe-t-elle pas ? Parce que les arbres dont il s'agit sont doués de raison et qu'il est à leur pouvoir de faire le bien ou de ne pas le faire ; en voyant la cognée appliquée à leur racine, ils peuvent craindre d'être coupés et se hâtent de porter des fruits. La menace de la colère qui est la cognée placée à la racine, bien qu'elle ne fasse rien aux méchants, sert donc au moins à séparer les bons des méchants. — S. Jér. Ou bien encore cette hache est la prédication de l'Évangile, d'après le prophète Jérémie, qui compare la parole du Seigneur à une hache qui coupe la pierre (Jr 23, 29). — S. Grég. (hom. 20). Ou bien la hache figure notre Rédempteur, car de même qu'elle se compose d'un manche et d'un fer, ainsi le Sauveur est un composé de la divinité et de l'humanité ; on peut le toucher et le tenir par son humanité, mais sa divinité est comme le fer tranchant de la hache. Cette hache est placée à la racine de l'arbre, car, bien qu'il attende avec patience, on voit ce qu'elle doit faire, et que tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu. Eu effet, tout homme pervers qui refuse de produire ici-bas les fruits des bonnes œuvres, trouve déjà préparé pour lui le feu de l'enfer qui doit le consumer. Saint Jean nous dit que la cognée est appliquée à la racine de l'arbre, et non pas aux branches. En effet, lorsque les enfants des méchants disparaissent, ce sont les branches de l'arbre stérile qui sont retranchées ; mais, lorsque toute la famille disparaît avec le père, l'arbre infructueux est coupé à la racine de manière que cette race dépravée ne puisse plus pousser le moindre rejeton. — S. Chrys. (hom. 2 sur S. Matth.) En disant tout arbre, Jean-Baptiste exclut la supériorité qui vient de la noblesse, de l'origine, et il semble dire : Quand vous seriez descendant d'Abraham, vous n'échapperez pas au châtement, si vous demeurez stérile. — Rab. On distingue quatre espèces d'arbres : l'arbre complètement stérile et qui est la figure des païens ; celui qui porte des feuilles, mais pas de fruits, image de l'hypocrite ; celui qui a des feuilles, qui porte des fruits, mais des fruits vénéneux, symbole de l'hérétique ; enfin, celui qui est couvert de

feuilles et produit de bons fruits, et qui représente les vrais catholiques. — S. Grég. Donc tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu, parce que celui qui a négligé de produire le fruit des bonnes œuvres est réservé au feu de l'enfer, qui doit le réduire en cendres.

Saint Matthieu: Chapitre III.

Vers 11, 12

La Glose. Après avoir développé dans les paroles précédentes ce qu'il n'avait fait qu'indiquer en commençant, sur la nécessité de faire pénitence, Jean-Baptiste devait expliquer avec la même clarté ce qu'il avait dit du royaume de Dieu qui était proche, et c'est ce qu'il fait dans les paroles qui suivent : " Je vous baptise dans l'eau pour la pénitence, " etc. — S. Grég. (hom. 7 sur les Evang.) Jean baptise, non dans l'esprit, mais dans l'eau, parce qu'il ne peut effacer les péchés : il lave les corps dans l'eau, mais il ne peut purifier les âmes par le pardon. — S. Chrys. (hom. 10 sur S. Matth.) Puisque la victime n'avait pas encore été offerte (cf. Hb 10, 12), que le péché n'était pas expié, et que l'Esprit saint n'était pas encore descendu sur l'eau, comment donc pouvait-on obtenir la rémission des péchés ? Nous répondons que tout le malheur des Juifs venait de ce qu'ils ne sentaient pas qu'ils étaient pécheurs, Jean était donc envoyé pour leur faire connaître leurs péchés et leur rappeler la nécessité de faire pénitence.

S. Grég. (hom. 7.) Mais pourquoi celui qui ne peut remettre les péchés donne-t-il le baptême ? C'est pour continuer à remplir son ministère de précurseur ; sa naissance avait précédé celle du Sauveur, son baptême devait précéder également le baptême du Seigneur. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ou bien Jean fut envoyé pour baptiser afin de découvrir à ceux qui venaient recevoir son baptême la présence de Fils de Dieu dans une chair mortelle, comme il l'atteste lui-même : " Je suis venu baptiser dans l'eau pour le manifester en Israël. ". (Jn 1) — S. Aug. (Traité sur saint Jean). Ou bien encore il baptise, parce qu'il fallait que le Christ fût baptisé. Mais pourquoi le Christ seul n'a-t-il pas été baptisé par Jean-Baptiste, si l'objet de la mission de Jean-Baptiste était de baptiser le Christ ? Si le Seigneur seul avait reçu le baptême de Jean, bien des personnes auraient cru que le baptême de Jean était supérieur au baptême du Christ, puisque le Christ seul avait été jugé digne de le recevoir. — Rab. Ou bien enfin il baptise pour séparer par ce signe extérieur les pénitents de ceux qui ne voulaient point se repentir, et pour les conduire ainsi jusqu'au baptême du Seigneur.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Comme c'était pour préparer la venue du Christ qu'il baptisait, il annonce à ceux qui vont recevoir son baptême que le Christ doit bientôt paraître, et leur fait connaître en ces termes la supériorité de sa puissance : " Celui qui vient après moi est plus puissant que moi. " — Remi. Remarquons que le Christ est venu après Jean de cinq manières : par sa naissance, par sa prédication, par son baptême, par sa mort, par sa descente aux enfers ; et c'est avec raison que Jean-Baptiste déclare que le Seigneur est plus puissant que lui, parce que Jean-Baptiste n'était qu'un homme, et que le Christ était Dieu et homme tout à la fois. — Rab. Ces paroles de Jean reviennent à celles-ci : Je suis fort pour inviter les hommes à la pénitence ; lui, au contraire, est fort pour remettre les péchés ; je suis fort pour prêcher le royaume des cieux, lui pour le donner ; je suis fort pour baptiser dans l'eau, lui pour baptiser dans l'esprit. — S. Chrys. (Hom. 2 sur S. Matth.) Quand je vous dis qu'il est plus fort que moi, n'allez pas penser que je veuille par là établir entre lui et moi la moindre comparaison, car je ne suis pas digne de prendre place parmi ses serviteurs et de lui rendre le plus petit et le dernier des offices. C'est pour cela qu'il ajoute : " Je ne suis pas digne de porter sa chaussure. " — S. Hil. Il laisse aux Apôtres la gloire de porter par toute la terre la prédication de l'Évangile, parce qu'il était réservé à leurs pieds sacrés l'aller annoncer aux hommes la paix de Dieu. — S. Chrys. (Sur S. Matth.) Ou bien encore les pieds du Christ peuvent figurer les chrétiens, principalement les Apôtres et les autres prédicateurs de l'Évangile, du nombre desquels était Jean-Baptiste. Les chaussures sont les infirmités dont Dieu couvre les prédicateurs ; tous donc portent les chaussures du Christ ; Jean lui-même les portait, mais il se déclarait indigne de les porter, pour montrer la supériorité de la grâce de Jésus-Christ sur ses propres mérites. — S. Jér. Nous lisons dans un autre évangile (Jn 1) : " Je ne suis pas digne de

dénouer les cordons de sa chaussure. " Nous voyons d'un côté l'humilité, de l'autre le ministère du saint précurseur ; car le Christ est l'époux et Jean se déclare indigne de dénouer les cordons de sa chaussure, afin que la maison de l'époux ne soit pas appelée, comme on le voit dans la loi de Moïse (Dt 25) et par l'exemple de Ruth (Rt 4), la maison de celui qui a perdu sa chaussure.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Comme personne ne peut donner un bien qui soit au-dessus de lui, ni faire un autre plus qu'il n'est lui-même, Jean-Baptiste ajoute : " C'est lui qui vous baptisera dans le feu et dans l'Esprit saint. " Jean-Baptiste étant corporel ne peut donner un baptême spirituel ; il baptise dans l'eau qui est un corps. C'est le corps qui baptise avec un élément corporel ; le Christ, au contraire, est esprit parce qu'il est Dieu ; l'Esprit saint est lui-même esprit, l'âme est esprit aussi ; c'est donc l'esprit qui baptise avec l'esprit. Or, le baptême de l'esprit est souverainement utile, car l'esprit entrant dans l'âme l'embrasse, l'entoure comme d'un mur inexpugnable, et ne permet pas que les convoitises charnelles prévalent contre elle. Il n'empêche pas les désirs de la chair de naître dans l'âme, mais il garde l'âme pour l'empêcher d'y consentir. Le Christ est juge aussi, il baptise donc dans le feu, c'est-à-dire dans les tentations. Celui qui n'est qu'un homme ne peut baptiser dans le feu, car celui-là seul a le pouvoir de tenter, qui est assez puissant pour récompenser. Ce baptême de la tribulation ou du feu consume la chair et détruit en elle les germes de la concupiscence ; ce ne sont pas les peines spirituelles que la chair redoute, mais les peines corporelles ; aussi, Dieu n'épargne pas à ses serviteurs les tribulations de la chair, afin qu'étant dominée par la crainte des peines qu'elle éprouve, elle cesse de désirer le mal. Vous voyez donc que l'esprit repousse les concupiscences et ne permet pas qu'elles soient victorieuses, tandis que le feu en consume jusqu'aux racines. S. Jér. Ou bien : " Dans l'Esprit saint et le feu, " en ce sens que le feu c'est l'Esprit saint lui-même, car lorsqu'il descendit il se reposa sur chacun des Apôtres sous la forme de langues de feu... Et alors fut accomplie cette parole du Seigneur : " Je suis venu apporter le feu sur la terre, " Ou bien peut-être, nous sommes baptisés actuellement dans l'Esprit saint, et nous le serons plus tard dans le feu, selon cette parole de l'Apôtre : " Le feu éprouvera l'ouvrage de chacun. " — S. Chrys. (Hom. 11). Il ne dit pas : Il vous donnera l'Esprit saint, mais : Il vous baptisera dans l'Esprit saint, exprimant par cette figure l'abondance de la grâce. Il nous enseigne encore par là qu'il n'a besoin que de notre seule volonté dans la foi et non pas de nos sueurs et de nos travaux pour nous justifier, et qu'il nous est aussi facile d'être renouvelés et rendus meilleurs qu'il n'est d'être baptisé. Cette comparaison du feu nous montre l'énergie de la grâce, qui ne peut être vaincue ; nous voyons aussi que le Christ doit rendre en un instant ses serviteurs semblables aux grands prophètes des temps anciens et il a recours à cette comparaison parce que plusieurs des visions prophétiques ont eu lieu sous la figure du feu.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Il est donc évident que le baptême du Christ ne détruit pas le baptême de Jean, mais qu'il le renferme ; celui qui est baptisé au nom de Jésus-Christ reçoit les deux baptêmes de l'eau et de l'esprit ; car le Christ, qui était esprit, a pris un corps afin de pouvoir donner un baptême à la fois corporel et spirituel. Quant au baptême de Jean, il ne renfermait pas celui du Christ, car ce qui est moindre ne peut contenir ce qui est plus grand. Aussi l'apôtre ayant rencontré des habitants d'Ephèse qui avaient reçu le baptême de Jean, il les baptisa de nouveau au nom du Christ (Ac 19), parce qu'ils n'avaient pas été baptisés dans l'esprit. Jésus-Christ lui-même baptisa de nouveau ceux qui avaient reçu le baptême de Jean, comme ce dernier nous l'apprend : " Pour moi, je vous baptise dans l'eau ; mais pour lui, il vous baptisera dans le feu. " Cependant on ne peut dire que Jésus rebaptisait, car il ne baptisait qu'une fois en réalité ; le baptême du Christ étant supérieur à celui de Jean, ce n'était pas un baptême renouvelé, c'était un nouveau baptême, parce que l'ancien trouvait sa fin en Jésus-Christ. — S. Hil. (can. 2 sur S. Matth.) En disant : " Il vous baptisera dans l'Esprit saint et le feu, " Jean-Baptiste indique les deux époques différentes du salut et du jugement de tous les hommes, car ceux qui ont été baptisés dans l'Esprit saint doivent un jour passer par le feu du jugement ; c'est pour cela qu'il ajoute : " Il a son van en la main. " — Rab. Par le van, (ou la pelle), on doit entendre le discernement qui suivra le jugement, et que le Seigneur a dans sa main ou en son pouvoir, car le Père a donné tout jugement à son Fils.

Suite. " Et il nettoiera son aire. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) L'aire c'est l'Église ; le grenier, le royaume du ciel ; le champ, le monde. Le Seigneur en envoyant comme des moissonneurs ses apôtres et les autres prédicateurs, a retranché du monde toutes les nations, et les a réunies dans l'aire de son Église. C'est là que nous devons être battus, vannés, comme le blé. Or tous les hommes se plaisent dans les jouissances charnelles comme le grain dans la paille ; mais le chrétien fidèle, et dont le fond du cœur est bon, à la plus légère atteinte de la tribulation laisse là les plaisirs des sens et court se jeter dans les bras du Seigneur ; au contraire, celui dont la foi est médiocre le fait à peine sous le poids de grandes tribulations. Pour l'infidèle qui est absolument dénué de foi, quelque grandes que soient ses épreuves, il ne pense pas à recourir à Dieu. Lorsque le grain a été battu, il est étendu sur l'aire, confondu avec la paille, et on a besoin de le vanner pour l'en séparer. C'est ainsi que dans une seule et même Église les fidèles sont confondus avec les infidèles. Or la persécution s'élève comme un souffle violent, afin que le van du Christ, en les agitant fortement, sépare entièrement ceux qui étaient déjà séparés par leurs œuvres. Et remarquez qu'il ne dit pas simplement : " Il nettoiera son aire, " mais " il la nettoiera parfaitement ; " car il faut que l'Église soit éprouvée de mille manières avant d'être entièrement purifiée. Les Juifs sont les premiers qui l'ont pour ainsi dire vannée, puis sont venus les Gentils, et après eux les hérétiques ; l'Antéchrist viendra en dernier lieu. Lorsque le souffle du vent est faible, tout le grain n'est pas vanné ; il n'y a que les pailles les plus légères qui soient secouées, les plus pesantes restent sur l'aire. Ainsi qu'une légère tentation vienne à souffler, les plus mauvais seuls se retirent ; mais qu'une violente tempête s'élève, on voit disparaître ceux qui paraissaient les plus stables ; c'est pourquoi les grandes épreuves sont nécessaires à l'Église pour la purifier entièrement. — Remi. Dieu purifie aussi son aire, c'est-à-dire son Église, dès cette vie, soit lorsque le jugement des prêtres retranche les méchants du sein de l'Église, soit lorsque la mort les enlève de cette terre.

Rab. L'aire sera entièrement nettoyée à la fin des temps, lorsque le Fils de l'homme enverra ses anges, et qu'il fera disparaître tous les scandales de son royaume. — S. Grég. (Moral. liv. 34, ch. 5.) Après avoir été battu pendant la vie présente, où il gémit sous la paille, le grain en sera parfaitement séparé par le van du dernier jugement, de manière que ni les pailles ne suivront le blé dans le grenier, ni le blé lui-même ne tombera dans le feu qui doit consumer les pailles ; c'est ce que nous apprennent les paroles suivantes : " Il ramassera son blé dans le grenier et brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais. " — S. Hil. Le froment, c'est-à-dire les œuvres parfaites des fidèles sera recueilli dans les greniers célestes et les pailles, c'est-à-dire les actions vaines et stériles des hommes, seront brûlées par le feu du jugement. — Rab. Il y a cette différence entre la paille et l'ivraie, que la paille sort de la semence du blé, et l'ivraie d'une semence étrangère. Les pailles représentent donc ceux qui ont été imprégnés de la sève vivifiante des sacrements, mais qui n'ont aucune consistance ; et l'ivraie ceux que leurs œuvres et leurs croyances ont totalement séparés de la destinée des chrétiens. — Remi. Ce feu qui ne s'éteint pas, c'est la peine de la damnation éternelle elle est ainsi appelée, soit parce qu'elle ne cesse de tourmenter sans les faire mourir ceux qu'elle dévore, soit pour la distinguer du feu du purgatoire, dont la durée n'a qu'un temps et qui doit s'éteindre un jour.

S. Aug. (De l'acc. des Ev. liv. 2, chap. 12.) Si l'on demande ici quelles sont les vraies paroles de Jean-Baptiste, celles que lui prête saint Matthieu, ou bien celles que lui fait dire saint Marc ou saint Luc, nous répondrons que cette difficulté ne doit pas arrêter un instant celui qui fait cette observation judicieuse que toutes ces maximes sont nécessaires pour faire connaître la vérité, quelle que soit d'ailleurs leur expression. Nous devons conclure de là qu'il ne faut pas regarder comme mensonger le récit tout différent, sous le rapport de la forme et de l'expression, que plusieurs personnes peuvent faire d'un même fait qu'elles ont vu ou entendu. Celui qui prétend que l'Esprit saint aurait dû accorder par sa puissance aux apôtres le privilège de ne varier en rien ni sur le choix des mots, ni sur leur nombre, ni sur la place qu'ils occupent, ne comprend pas que plus l'autorité des Évangélistes est grande et plus elle doit servir à fortifier la tranquillité de tout homme qui dit vrai. Mais lorsqu'un Évangéliste dit : " Je ne suis pas digne de porter sa chaussure, " et un autre : " Je ne suis pas digne de délier sa chaussure, la différence ne porte pas seulement sur

l'expression, mais sur le fait lui-même. On peut donc rechercher avec raison laquelle de ces deux expressions est sortie de la bouche de Jean-Baptiste. Car la vraie est celle dont s'est servi le saint précurseur et celui qui lui en prête une autre, sans être pour cela coupable de mensonge, sera nécessairement accusé d'oubli en disant une chose pour une autre. Or on ne peut admettre dans les Évangélistes aucune erreur, qu'elle ait pour cause le mensonge ou un simple oubli. Si donc on doit regarder ces deux expressions comme réellement différentes, il faut dire que Jean s'est servi de toutes les deux, ou dans des temps différents, ou successivement dans la même circonstance. Mais si saint Jean, en parlant de la chaussure de Jésus, n'a voulu exprimer autre chose que l'élévation du Sauveur et sa propre bassesse, quelle que soit l'expression qu'ait employée l'Évangéliste qui au moyen de cette comparaison des chaussures diversement présentée en a fait ressortir la même leçon d'humilité, il a exprimé la même pensée que le saint précurseur, et ne s'est pas écarté de son intention. C'est donc une règle utile, et qu'on ne peut trop se rappeler, qu'il n'y a point de mensonge dans un auteur qui rend la pensée de celui qui fait l'objet de son récit, quand même il lui prêterait des expressions dont il ne s'est pas servi, car il a évidemment la même intention que celui dont il rapporte les paroles.

Saint Matthieu: Chapitre III.

Vers 13-15

La Glose. Après avoir été annoncé au monde par la prédication de son précurseur, Jésus qui depuis longtemps menait une vie cachée voulut enfin, se manifester aux hommes, comme l'indique le texte sacré : " Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain trouver Jean pour être baptisé. "

Remi. Dans ces paroles l'Évangéliste vous décrit les personnes, les lieux, le temps, et la nature du ministère. Le temps, par ce mot : " alors. " — RAB. C'est-à-dire à l'âge de trente ans, pour nous apprendre que personne ne doit être élevé au sacerdoce ou chargé de la prédication à moins qu'il ne soit d'un âge mûr. C'est à trente ans que Joseph prit le gouvernement de l'Égypte ; c'est à ce même âge que David commença à régner, et qu'Ezéchiel reçut l'esprit prophétique (cf. Gn 41, 6 ; 2 R 5, 4 ; Ez 1, 1). — S. Chrys. (Hom. 10 sur S. Matth.) Comme la loi devait être abrogée après ce baptême, Jésus qui pouvait expier les péchés de tous les hommes reçoit le baptême à cet âge, afin qu'en le voyant ainsi fidèle à l'observation de la loi, personne ne pût l'accuser de l'avoir abrogée parce qu'il n'avait pu l'accomplir.

S. Chrys. (sur S. Math.) " Alors, " c'est-à-dire au moment même que Jean venait de prêcher la pénitence, pour confirmer sa prédication, et recevoir le témoignage qu'il devait lui rendre. De même que le soleil n'attend pas pour se lever que l'étoile du matin ait disparu, mais qu'il se lève alors qu'elle est encore sur l'horizon, et qu'il éclipe sa blanche clarté par l'éclat de ses rayons, ainsi le Christ n'a pas attendu que Jean eût achevé sa carrière, mais il s'est manifesté au monde pendant que son précurseur enseignait encore.

Remi. Les personnes sont désignées par ces paroles : " Jésus vint à Jean, " c'est-à-dire Dieu vint trouver l'homme, le Seigneur son serviteur, le roi son soldat, la lumière celui qui n'était qu'une lampe. Les lieux témoins des événements par ces autres paroles : " De la Galilée au Jourdain. " Le nom de Galilée signifie transmigration. Celui donc qui veut être baptisé doit, pour ainsi parler, émigrer des vertus aux vices, et s'humilier en s'approchant pour recevoir le baptême, car le mot Jourdain veut dire descente. — S. Aug. L'Écriture rapporte plusieurs prodiges dont ce fleuve avait été souvent le théâtre entre autres celui qu'elle rappelle en ces termes : " Le Jourdain est retourné en arrière. " Autrefois, c'étaient les eaux qui retournèrent en arrière ; maintenant ce sont les péchés ; et de même que le prophète Élie avait séparé les eaux du Jourdain, ainsi, dans ce même fleuve le Christ a opéré la séparation des péchés.

Remi. L'Évangéliste nous fait connaître le ministère de Jean par ces paroles " Pour qu'il fût baptisé par lui. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ce n'était pas pour recevoir par la vertu de ce baptême la rémission de ses péchés, mais afin de sanctifier à jamais les eaux pour ceux qui devaient être

baptisés dans la suite. — S. Aug. Si le Sauveur a voulu recevoir le baptême, ce n'est point pour y venir puiser la pureté de l'âme, mais afin de purifier les eaux pour notre propre sanctification. C'est depuis qu'il a été plongé dans l'eau qu'il lui a communiqué la puissance de laver tous les péchés. Et ne soyez pas surpris de voir l'eau, substance corporelle, parvenir jusqu'à l'âme pour la purifier ; elle y parvient certainement et pénètre dans toutes les profondeurs de la conscience. Elle est par elle-même subtile et déliée ; mais, devenue plus subtile encore par la bénédiction du Christ, elle traverse les sources cachées de la vie et pénètre par sa douce rosée jusqu'aux endroits les plus secrets de l'âme. Car le cours des bénédictions du ciel est plus pénétrant que le cours secret des eaux : aussi la bénédiction qui découle du baptême du Sauveur est comme un fleuve spirituel qui comble toutes les profondeurs des abîmes et remplit les veines de toutes les sources.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Jésus vient recevoir ce baptême, parce que s'étant revêtu de notre nature, il veut en accomplir toutes les conditions mystérieuses. Car, bien qu'il ne fût pas pécheur, il avait cependant pris une nature de péché, et quoique n'ayant pas besoin pour lui de ce baptême, la nature humaine demandait qu'il le reçût pour les autres. — S. Aug. (serm. sur l'Épiph.) Il voulut encore être baptisé pour donner l'exemple de ce qu'il commandait aux autres, et parce que, comme un bon maître, il cherchait moins à prêcher sa doctrine par ses paroles qu'à la rendre vivante dans ses œuvres. — S. Aug. (Traité 5 sur saint Jean). Il s'abaissa donc jusqu'à recevoir le baptême de Jean, pour apprendre aux serviteurs avec quel empressement ils doivent courir au baptême du Seigneur, quand lui-même ne dédaigne pas de recevoir celui du serviteur. — S. Jér. Un autre motif enfin de son baptême, c'était de donner par cet acte un témoignage d'approbation au baptême de Jean.

S. Chrys. (hom. 12 sur S. Matth.) Comme le baptême de Jean était un baptême de pénitence, et qu'il était établi pour la déclaration des péchés, de peur qu'on vînt à supposer que le Christ s'approchait du Jourdain pour cette raison, le précurseur s'écrie en le voyant : " C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Comme s'il disait : Que je sois baptisé par vous, cela se conçoit parfaitement, c'est pour me rendre juste et digne du ciel ; mais que moi je vous baptise, quelle peut en être la raison ? Tout bien descend du ciel sur la terre, et ne monte pas de la terre au ciel. — S. Hil. (chap. 2 sur S. Matth.) En un mot, Jean ne peut consentir à le baptiser comme Dieu, et Jésus lui-même lui enseigne qu'il le doit être comme homme : " Jésus lui répondant, lui dit : Laissez-moi faire pour cette heure. " — S. Jér. Remarquez la justesse de cette parole : " Laissez-moi faire pour cette heure. " Jésus voulait signifier par là qu'il devait être baptisé dans l'eau par Jean et que lui-même devait baptiser Jean dans l'esprit. Ou bien dans un autre sens : Laissez-moi faire pour cette heure, et puisque j'ai pris la condition et la forme d'un esclave, il est juste que j'en subisse toutes les humiliations ; sachez du reste qu'au jour du jugement vous recevrez mon baptême. Ou bien enfin ces paroles signifient : Il est un autre baptême dont je dois être baptisé (cf. Lc 12) ; vous me baptisez dans l'eau, afin que je vous baptise un jour pour moi dans votre sang. — S. Chrys. (sur S. Matth.) En dehors des livres apocryphes qui le disent expressément, nous avons ici une preuve que plus tard Jésus baptisa Jean-Baptiste. " Laissez-moi faire pour cette heure, " afin que j'accomplisse la justice du baptême, non pas en paroles, mais par des œuvres ; que je le reçoive d'abord avant de le prêcher. C'est le sens des paroles suivantes : " c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice. " Elles ne signifient pas : Alors que je serai baptisé j'accomplirai toute justice, mais de même que j'ai accompli la justice du baptême par mes œuvres et ensuite par mes prédications, ainsi je le ferai de toute autre justice, d'après cette parole : " Jésus commença à faire, et ensuite il enseigna. " Ou bien encore : Il nous faut accomplir toute justice comme la justice du baptême, c'est-à-dire en me soumettant aux conditions de la nature humaine, car c'est ainsi qu'il satisfait à la condition imposée à tout homme de naître, de croître, etc. — S. Hil. (can. 2 sur S. Matth.) Lui seul pouvait accomplir toute justice, parce que c'est par lui seul que la loi pouvait être accomplie. — S. Jér. Il ne dit pas la justice de la loi ou de la nature, pour que nous comprenions que ce mot les renferme toutes deux. — Remi. Ou bien enfin : C'est ainsi qu'il faut accomplir toute justice, c'est-à-dire donner l'exemple de l'accomplissement de toute justice dans le baptême, sans lequel on ne peut entrer dans le

royaume du ciel ; ou bien donner aux superbes cet exemple d'humilité afin qu'ils ne dédaignent pas d'être baptisés par mes membres les plus humbles, en me voyant baptisé par vous qui êtes mon serviteur. — Remi. La véritable humilité est celle qui a pour compagne l'obéissance. Aussi " Jean ne lui résista plus, " c'est-à-dire qu'il consentit enfin à le baptiser.

Saint Matthieu: Chapitre III.

Vers 16

S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) Nous l'avons déjà dit, au moment où le Sauveur est baptisé, toute l'eau qui doit servir à notre baptême est purifiée, afin que la grâce de la régénération coule désormais sur tous les peuples à venir dans la suite des siècles.

Il fallait aussi que le baptême de Jésus-Christ représentât les effets que le baptême produit dans les fidèles ; c'est pour cela que l'Évangéliste ajoute : " Jésus, aussitôt qu'il fut baptisé, sortit de l'eau. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ce qui se passe en Jésus-Christ représente le mystère qui devait se produire dans ceux qui devaient être baptisés par la suite, et c'est pour cela que l'Évangéliste ne dit pas simplement : " Il monta, " mais " Il monta aussitôt, " parce que tous ceux qui reçoivent le baptême de Jésus-Christ avec les dispositions convenables, montent aussitôt hors de l'eau, c'est-à-dire marchent de vertus en vertus et s'élèvent à une dignité toute céleste. En effet, ils étaient entrés dans l'eau tout charnels et enfants d'Adam prévaricateurs, et ils sortent aussitôt de l'eau tout spirituels, et avec le titre d'enfants de Dieu. Si quelques-uns, par leur faute, ne profitent pas de la grâce de leur baptême, qu'est-ce que cela fait au baptême ? — Remi. Le Seigneur, non content de consacrer l'eau du baptême par le contact de son corps, nous apprend qu'après le baptême le ciel nous est ouvert, et que l'Esprit saint nous est donné ; c'est ce qu'indiquent les paroles suivantes : " Les cieus furent ouverts. " — S. Jér. Ils ne furent pas ouverts extérieurement, mais seulement aux yeux de l'âme, comme Ezéchiel nous dit au commencement de son livre qu'ils lui furent ouverts. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Car si les cieus visibles s'étaient littéralement entrouverts, l'Évangéliste n'aurait pas dit : " Lui furent ouverts, " mais simplement " furent ouverts ; " car ce qui est ouvert extérieurement l'est pour tous. On me demandera : Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce que les cieus avaient jamais été fermés aux yeux du Fils de Dieu, lui qui, quoique sur la terre, n'a jamais cessé d'être dans les cieus ? Mais on doit savoir que c'est en vertu de l'économie de son incarnation que le Sauveur fut baptisé et que c'est par suite de la même économie que les cieus lui furent ouverts, car, selon la nature divine, il n'a jamais cessé d'être dans les cieus.

Remi. Mais, à ne le considérer que comme homme, est-ce que les cieus lui furent ouverts alors pour la première fois ? La foi de l'Église est qu'ils lui furent ouverts aussi bien avant qu'après. Si donc il est dit ici qu'ils lui furent ouverts, c'est parce que la porte du ciel s'ouvre pour tous ceux qui sont régénérés dans les eaux du baptême. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Peut-être qu'auparavant certains obstacles invisibles s'opposaient à ce que les âmes entrassent dans le ciel, car je ne pense pas que depuis le péché d'Adam, qui en avait fermé les portes, aucune âme y soit entrée avant Jésus-Christ. Ce n'est qu'après son baptême que les portes en ont été ouvertes. Lorsque, par sa mort, Jésus-Christ eut triomphé du démon, les portes n'étaient plus nécessaires, puisque le ciel ne devait plus être jamais fermé (cf. Ap 21, 25). Aussi, les anges ne disent pas : Ouvrez les portes, mais enlevez les portes. " Ou bien, les cieus sont ouverts à ceux qui sont baptisés, en ce sens qu'ils voient les choses du ciel non pas des yeux du corps, mais des yeux spirituels que la foi donne à l'âme qui croit. Ou bien encore, les cieus sont les Écritures divines que tous lisent, mais que tous ne comprennent pas, à moins qu'avec le baptême ils n'aient reçu le Saint-Esprit. Voilà pourquoi les écrits des prophètes étaient d'abord pour les Apôtres un livre scellé ; mais aussitôt qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit, toutes les Écritures leur furent dévoilées. De quelque manière qu'on l'entende, les cieus lui furent ouverts c'est-à-dire qu'ils ont été ouverts pour tous les hommes, à cause de lui ; de même qu'un empereur accordant une grâce qu'une personne lui demande pour un autre lui dirait : " Ce n'est pas à lui que j'accorde cette faveur, mais c'est à vous, ou si vous voulez, je la lui accorde à cause de vous. " — La Glose. Ou bien le Christ fut entouré d'un tel éclat dans son baptême, que l'empyrée parut être ouvert au-dessus de lui. — S. Chrys. (homél. 12 sur S. Matth.) Quoique vous n'ayez pas été témoin de ce prodige, ne laissez pas d'y ajouter foi, car lorsqu'il s'agit



de fonder une œuvre spirituelle, Dieu l'appuie toujours par des apparitions sensibles, en faveur de ceux qui ne peuvent avoir aucune idée de la nature invisible, afin que si par la suite, ces prodiges ne se renouvellent pas, les premiers qui ont en lieu les déterminent à croire.

Remi. Or, de même que la porte du royaume des cieux est ouverte à tous ceux qui sont régénérés par le baptême ; ainsi tous dans le baptême reçoivent les dons de l'Esprit saint, comme l'indiquent les paroles suivantes : " Et il vit l'Esprit de Dieu descendant en forme de colombe et s'arrêtant au-dessus de lui. — S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) Jésus-Christ après qu'il est né pour les hommes veut encore renaître par les sacrements ; il veut que, comme nous l'avons admiré prenant naissance dans le sein d'une mère immaculée, nous l'admirions encore plongé dans les flots d'une onde pure. Sa mère a engendré le Fils de Dieu, et elle est chaste ; l'eau a lavé le Christ et elle est sanctifiée ; enfin l'Esprit saint qui l'avait assisté dans le sein de sa mère, l'entoure d'une brillante lumière au milieu du Jourdain ; celui qui a conservé alors la chasteté de Marie, sanctifie maintenant les eaux du fleuve. C'est pour cela que l'Évangéliste ajoute : " Et j'ai vu l'Esprit de Dieu qui descendait. "

S. Chrys. (sur S. Matth.) L'Esprit saint a voulu paraître sous la forme d'une colombe, parce que de tous les animaux, la colombe est celui qui cultive le plus le sentiment de l'amour. Or toutes les espèces le vertus que les serviteurs de Dieu ont dans la vérité, les serviteurs du démon peuvent les avoir en apparence ; il n'y a que la charité seule de l'Esprit saint que l'esprit immonde ne puisse contrefaire. C'est pour cela que l'Esprit saint s'est réservé cette vertu particulière de la charité, car il n'est point de témoignage plus évident de sa présence dans une âme que la grâce de la charité. — Rab. La colombe nous représente aussi les sept vertus propres à ceux qui sont baptisés. La colombe habite sur les bords d'une eau courante ; aussitôt qu'elle aperçoit l'épervier, elle s'y plonge pour lui échapper ; elle choisit toujours le meilleur grain, elle nourrit les petits des autres oiseaux, elle ne déchire pas avec son bec, elle n'a pas de fiel, elle fait son nid dans le trou des rochers, et pour tout chant elle n'a que son gémissement. C'est ainsi que les saints habitent au bord des courants de la parole divine, pour échapper aux attaques du démon ; ils choisissent pour nourrir leur âme les saines maximes, de préférence aux maximes des hérétiques ; ils nourrissent du pain de l'exemple et de la doctrine ceux qui se sont montrés les enfants du démon en l'imitant ; ils ne corrompent pas les vérités saintes en les déchirant à l'exemple des hérétiques, on ne voit point en eux de colère sans raison ; ils placent leur nid, c'est-à-dire leur refuge et leur espérance, dans les plaies de Jésus, qui est pour eux la pierre ferme, et toute leur joie est de gémir sur leurs péchés, comme la joie des enfants du monde est de se livrer aux chants du plaisir. — S. Chrys. (homél. 12.) Ce prodige nous rappelle aussi un fait des premiers temps. Nous voyons, en effet, à l'époque du déluge, apparaître la colombe portant un rameau d'olivier, et annonçant à tout l'univers le retour du calme et de la paix, figure de ce qui devait arriver dans la suite, car c'est encore la colombe qui nous apparaît pour nous montrer notre libérateur, et pour apporter au genre humain, au lieu du rameau d'olivier, le bienfait de l'adoption divine.

S. Aug. (serm. sur la Trinité). il est facile de comprendre pourquoi l'Évangéliste dit que le Saint-Esprit a été envoyé, lorsqu'il descendit sur la personne du Seigneur sous la forme visible d'une colombe. Dieu créa sur-le-champ une forme extérieure sous laquelle l'Esprit saint pût paraître visiblement. Or cette création rendue visible et offerte aux regards des hommes a été appelée mission de l'Esprit saint ; elle n'avait pas pour fin de découvrir son invisible nature, mais de frapper les cœurs des hommes par cette apparition visible, et de les attirer vers les secrets de la nature éternelle. Cependant l'Esprit saint ne s'est pas uni cette nature corporelle dont il a revêtu la forme comme Jésus-Christ s'est uni en unité de personne la nature humaine qu'il avait reçue de la Vierge Marie : car l'Esprit ne sanctifia pas la colombe, et ne l'éleva pas jusqu'à lui être unie personnellement pour l'éternité. Il s'ensuit que, bien que cette colombe ait reçu le nom d'Esprit saint, pour rappeler que c'est sous cette forme que l'Esprit saint s'est manifesté, nous ne pouvons cependant dire de l'Esprit saint qu'il est Dieu et colombe, comme nous disons que le Fils de Dieu est tout à la fois Dieu et homme. Nous ne pouvons même l'appeler ainsi dans le sens où

Jean-Baptiste appelle le Fils agneau de Dieu, nom que lui donne aussi saint Jean l'évangéliste dans l'Apocalypse lorsqu'il vit cet Agneau immolé (Jn 1, 26.36 ; Ap 5, 6), car cette vision prophétique ne fut pas révélée aux yeux du corps sous une forme sensible, mais elle eut lieu en esprit, et au moyen d'images toutes spirituelles des objets sensibles, tandis que personne ne doute que cette colombe n'ait été visible aux yeux du corps. Nous ne pouvons non plus appeler la colombe Esprit saint, dans le même sens que le Fils est appelé la pierre, car il est écrit : " La pierre c'était le Christ (1 Co 10, 4) ; " en effet, cette pierre existait déjà dans la nature, et c'est pour exprimer une des propriétés du Christ que le nom de pierre a été donné au Christ dont elle était la figure ; la colombe au contraire a reçu soudainement l'existence au moment de son apparition. Je comparerais plus volontiers cette apparition de la colombe à celle du feu qui apparut dans le buisson aux yeux de Moïse (Ex 3) ; à cette flamme lumineuse qui précédait le peuple dans le désert (Ex 14), aux éclairs qui fendirent la minée et au tonnerre qui se fit entendre lorsque la loi fut donnée sur la montagne (Ex 19), car tous ces phénomènes extérieurs n'eurent qu'une existence passagère pour figurer les choses que Dieu voulait annoncer. C'est donc à cause de ces formes extérieures qu'on dit de l'Esprit saint qu'il a été envoyé ; ces mêmes apparences corporelles n'existent qu'un instant pour révéler ce qu'elles devaient apprendre, et rentrèrent immédiatement après dans le néant.

S. Jér. La colombe s'arrêta sur la tête de Jésus, pour que personne ne pût s'imaginer que la voix du Père s'adressait à Jean et non pas au Seigneur. Aussi est-il dit : " Elle s'arrêta sur lui. "   
Saint Matthieu: Chapitre III. Vers 17

S. Aug. (serm, sur l'Epiph.) Ce n'est plus comme autrefois par Moïse, ou par les prophètes, par des figures ou par des images que Dieu le Père nous annonce l'avènement futur de son Fils dans la chair, il nous le montre à découvert au milieu de nous en nous disant : " Celui-ci est mon Fils. " — S. Hil. Ou bien ce qui avait lieu dans la personne du Christ, nous apprenait qu'après le bain de la régénération, l'Esprit saint descend sur nous des portes ouvertes du ciel, nous sommes inondés de l'onction de la gloire céleste, et nous devenons enfants de Dieu par l'adoption de sa voix paternelle.

S. Jér. Le mystère de la Trinité nous est révélé dans le baptême de Jésus-Christ, le Fils qui est baptisé, l'Esprit saint qui descend sous la forme d'une colombe, le Père dont la voix rend témoignage à son Fils. — S. Aug. (serm. sur l'Epiph.) Qu'y a-t-il d'étonnant que le mystère de la Trinité ait été révélé au baptême de Jésus-Christ, puisque l'invocation de ce mystère rend parfait notre baptême, car le Seigneur a voulu d'abord accomplir dans sa personne ce qu'il devait exiger du genre humain tout entier.

S. Aug. (de la foi de Pierre, 9.) Quoique le Père, le Fils et l'Esprit saint n'aient qu'une seule et même nature, cependant vous devez croire très fermement qu'ils forment trois personnes distinctes, que le Père est le seul qui fait entendre ces paroles : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; " le Fils, le seul sur lequel a retenti la voix du Père ; et l'Esprit saint, le seul qui soit descendu sur le Christ après son baptême sous la forme d'une colombe. — S. Aug. (liv. 4 de la Trinité, chap. 21.) Ces œuvres appartiennent à la Trinité tout entière ; dans leur nature le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un, sans aucune séparation de temps ou de lieu. Ils sont séparés au contraire dans nos paroles, qui ne peuvent prononcer à la fois le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Il en est ainsi dans l'Écriture, où ces noms divers occupent des places différentes ; car on comprend très bien par comparaison que la Trinité qui est indivisible en elle-même ne puisse être révélée qu'à l'aide d'objets extérieurs et d'expressions distinctes, Que la voix soit seulement la voix du Père, nous en avons la preuve dans ces paroles : " Celui-ci est mon Fils. " — S. Hil. (Liv, de la Trinité.) Ce n'est pas seulement par le nom qu'il lui donne que le Père atteste qu'il est son Fils, mais par la propriété qu'il lui attribue. En effet, nous sommes un nombre considérable d'enfants de Dieu ; mais ce Fils est bien différent de nous, car il est son propre Fils, son Fils véritable d'origine et non d'adoption, dans la réalité et non pas seulement par le nom qu'il porte, par naissance et non par création.

S. Aug. (Traité 14 sur S. Jean.) Le Père aime son Fils, non pas comme un maître aime son serviteur, mais comme un père aime son enfant ; comme un père aime son fils unique et non pas comme on aime un fils d'adoption, et c'est pour cela qu'il ajoute : " En qui j'ai mis mes complaisances. "

Remi. Si l'on rapporte ces paroles à l'humanité du Christ, et qu'on lise : " En qui j'ai mis mes complaisances, " le sens sera : en qui je me suis complu, parce que je l'ai trouvé seul juste et sans péché. Si au contraire on lit : " dans lequel il m'a plu " ; il faut sous-entendre : de placer ma volonté, de faire par lui ce que je devais faire, c'est-à-dire de racheter le genre humain. — S. Aug. (de l'accord des Evang., liv, 2, chap. 14.) Deux autres évangélistes, saint Marc et saint Luc, rapportent ces paroles d'une manière semblable ; mais leur récit varie sur celles qui se firent entendre du haut du ciel, bien que le sens soit le même. Ainsi, au lieu qu'on lit dans saint Matthieu : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; " saint Marc et saint Luc ont écrit : " Vous êtes mon Fils bien-aimé. " Mais ces deux versions reviennent au même. La voix du Ciel a nécessairement employé l'une de ces deux locutions ; mais l'Évangéliste a voulu faire comprendre que ce qui avait été dit revenait à cette manière de s'expliquer : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé, " pour bien faire connaître à ceux qui étaient présents qu'il était vraiment le Fils de Dieu. C'est pour cela qu'il a rendu cette locution : " Vous êtes mon Fils bien-aimé, " par cette autre : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé. " Car cette voix n'avait pas pour but d'apprendre au Christ ce qu'il savait, mais d'instruire ceux qui étaient présents. Quant aux autres variantes que présentent les Évangélistes, l'un : " Dans lequel j'ai mis mes complaisances ; " l'autre : " J'ai mis en vous mes complaisances ; " un autre : " C'est en vous qu'il m'a plu " (Lc 3, 23 ; Mt 3, 17 ; Mc 1, 12) ; si vous me demandez quelle est celle que la voix céleste a fait entendre, je répondrai que vous pouvez choisir celle que vous voudrez, pourvu que vous compreniez que le sens reste le même dans toutes ces locutions différentes. Ces paroles : " J'ai mis en vous mes complaisances, " nous montrent le Père plaçant toutes ses complaisances dans son Fils ; ces autres : " Il m'a plu en vous, " nous apprennent que le Père a été agréable aux hommes dans son Fils. Il est donc facile de comprendre que ces différentes manières de s'exprimer des Évangélistes reviennent à dire : J'ai placé en vous mon bon plaisir, c'est-à-dire : j'ai résolu d'accomplir par vous ce qui m'est agréable.

Saint Matthieu: Chapitre IV.

Vers 1, 2

S. Chrys. (sur S. Matth.) Après avoir été baptisé dans l'eau par Jean-Baptiste, le Sauveur est conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être baptisé dans le feu de la tentation (cf. Is 4, 4). Alors, dit l'Évangéliste, " Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert. " Alors, c'est-à-dire aussitôt que le Père eut fait entendre cette voix du haut du ciel : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé. " — S. Chrys. (hom. 13 sur S. Matth.) Qui que vous soyez, qui après le baptême vous trouvez en butte à de plus fortes tentations, ne vous en troublez point. Ce n'est pas pour rester oisif, mais pour combattre que Dieu nous a revêtus d'une armure divine. Il ne défend pas à la tentation d'approcher de vous, pour vous apprendre premièrement que vous êtes devenu beaucoup plus fort ; secondement pour que la grandeur des grâces que vous avez reçues ne soit pas pour vous un principe d'orgueil ; troisièmement pour faire connaître par expérience au démon que vous avez rompu entièrement avec lui ; quatrièmement pour augmenter la force dont vous êtes revêtu ; cinquièmement pour vous donner une juste idée du trésor qui vous est confié (cf. 2 Co 4, 7), car le démon ne viendrait pas pour vous tenter, s'il ne vous voyait élevé à une plus grande dignité. — S. Hil. (Can. 3 sur S. Matth.) C'est contre ceux qui ont été sanctifiés que le démon dirige ses plus violents efforts, car la victoire qu'il désire le plus ardemment est celle qu'il peut remporter sur les Saints.

S. Grég. (hom. 13 sur les Evang.) Il en est qui n'osent décider quel fut l'esprit qui conduisit Jésus dans le désert, à cause de cette circonstance que l'Évangéliste rapporte plus loin : " Le démon le transporta dans la cité sainte. " Mais il est hors de doute, et c'est le seul sens convenable, que Jésus fut conduit par l'Esprit saint, c'est-à-dire que son propre esprit le conduisit dans le désert, où le malin esprit devait venir pour le tenter. — S. Aug. (de la Trinité, chap. 13) — Pourquoi s'est-il

rendu accessible à la tentation ? pour nous aider comme médiateur à triompher des tentations, non seulement par la puissance de son secours, mais encore par l'efficacité de son exemple. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Il ne fut pas conduit dans le désert comme un inférieur qui obéit au commandement de son supérieur. En effet, on n'est pas seulement conduit lorsqu'on marche sous les ordres d'un autre, mais lorsqu'on se détermine par quelque sage raison qu'il apporte ; c'est ainsi que nous lisons qu'André trouva Simon son frère, et qu'il le conduisit à Jésus. — S. Jér. (sur S. Matth.) Il n'est conduit ni par force, ni par violence, mais par le désir qu'il a de combattre. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Le démon vient trouver les hommes pour les tenter ; mais comme il ne pouvait marcher le premier contre le Christ, c'est le Christ qui s'avance contre lui, c'est pour cela qu'il est dit : " Afin qu'il fût tenté par le diable. " — S. Grég. (hom. 16 sur les Evang.) La tentation nous attaque en trois manières, par la suggestion, par la délectation, par le consentement. Lorsque nous sommes tentés, nous tombons presque toujours dans le consentement ou dans la délectation, parce que nous tirons notre origine du péché de la chair, et que nous portons en nous-même la cause des combats que nous avons à soutenir ; tandis que le Dieu incarné dans le sein d'une vierge, étant venu dans le monde sans péché, ne portait en lui aucun principe de lutte intérieure. Il a donc pu être tenté par la suggestion ; mais la délectation du péché n'a eu aucune prise sur son âme, et tous les efforts du démon dans cette tentation se bornèrent à l'extérieur, sans aller plus avant.

S. Chrys. (hom. 13.) Le démon redouble surtout ses tentations à l'égard de ceux qu'il voit seuls ; c'est ainsi qu'au commencement il a tenté la femme qu'il trouvait éloignée de son mari ; et la présence de Jésus-Christ qu'il voit seul dans le désert, devient également pour lui une occasion de le tenter. — La Glose. Ce désert s'étend entre Jérusalem et Jéricho ; il était habité par des voleurs, et on l'appelait Dammaïm, c'est-à-dire désert du sang, à cause des meurtres qu'y commettaient ces brigands. Aussi lisons-nous que cet homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho tomba entre les mains des voleurs. Cet homme représentait Adam qui fut vaincu par les démons. Il convenait donc que le démon fût vaincu à son tour par le Christ dans ce même endroit où existait une figure de son triomphe sur l'humanité.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Jésus-Christ n'est pas le seul qui soit conduit dans le désert par l'Esprit ; il en est ainsi de tous les enfants de Dieu que l'Esprit saint dirige. Ils ne peuvent supporter de rester inactifs, car l'Esprit saint les presse d'entreprendre quelque œuvre importante, et pour le démon, une de ces œuvres, c'est de se retirer dans le désert, car on n'y voit aucune de ces injustices qui font sa joie. Tout vrai bien d'ailleurs se trouve en dehors de la chair et du monde, parce qu'il n'est pas conforme à la volonté de la chair et du monde. C'est donc dans ce désert que se retirent tous les enfants de Dieu pour être éprouvés par la tentation. Si, par exemple, vous avez résolu de ne pas vous marier, c'est l'Esprit saint qui vous a conduit dans le désert, c'est-à-dire, au delà des limites de la chair et du sang, pour y être tenté par la concupiscence de la chair. Car comment celui qui se trouve continuellement avec sa femme pourrait-il ressentir les atteintes de la concupiscence ? Sachons donc que les enfants de Dieu ne sont tentés par le démon que lorsqu'ils se retirent dans le désert. Au contraire, les enfants du diable, placés au milieu du monde et sous l'empire de la chair, sont tous les jours brisés et se soumettent à l'esclavage. Ainsi un homme vertueux est marié, il ne se livre pas à la fornication, mais sa femme lui suffit ; un homme vicieux au contraire n'en est pas content, et se rend coupable d'infidélité envers son épouse ; et il en est ainsi de tous les autres devoirs. Les fils du démon ne vont donc pas au-devant de lui pour être tentés, car qu'est-il nécessaire de combattre pour celui qui ne désire pas la victoire ? Au contraire, les plus illustres des enfants de Dieu franchissent les limites de la chair pour marcher contre le démon, parce qu'ils aspirent à la gloire du triomphe. C'est pour cela que le Christ vint dans ce désert à la rencontre du démon afin d'y être tenté par lui.

S. Chrys. (hom. 12.) Notre-Seigneur commence par jeûner, sans avoir besoin du jeûne, mais pour nous apprendre quelle est son excellence, quel bouclier il nous offre contre les traits du démon, et aussi qu'après le baptême, nous devons nous appliquer non pas aux plaisirs, mais à la

mortification des sens. — S. Chrys. (Sur S. Matth.) Il jeûna quarante jours et quarante nuits pour fixer lui-même la durée du jeûne quadragésimal : " Après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, " dit l'Évangéliste. — S. Chrys. (hom. 13.) Il ne prolongea pas son jeûne au delà du jeûne de Moïse et d'Élie (cf. Ex 24, 18 ; 34, 28 ; Dt 9, 9.18 ; 3 R 19, 8), pour ne pas faire douter de la vérité de son incarnation.

S. Grég. (hom. 16.) L'auteur de toutes choses ne prit absolument aucune nourriture pendant quarante jours et quarante nuits ; nous donc aussi, autant que nos forces nous le permettent, mortifions notre chair par l'abstinence pendant le temps du Carême. Le nombre quarante est ici consacré, parce qu'il est formé par le nombre dix répété quatre fois, et que la perfection du Décalogue trouve son accomplissement dans les quatre livres du saint Évangile. Ou bien, c'est parce que notre corps est composé de quatre éléments, et que la concupiscence, dont il est la source, nous met en opposition avec les dix commandements de Dieu.

Or, puisque les désirs de la chair nous portent à transgresser les commandements du Décalogue, il est bien juste de mortifier cette chair pendant quarante jours. On peut dire encore que, comme autrefois le Seigneur exigeait la dixième partie des biens de la terre, nous nous efforçons de lui offrir la dixième partie des jours de l'année. En effet, du premier dimanche de Carême à la fête de Pâques, on compte six semaines, c'est-à-dire quarante-deux jours, et trente-six seulement, si l'on supprime les six dimanches qui sont exempts de la loi du jeûne. Or l'année étant composée de trois cent soixante-cinq jours, en consacrant trente-six de ces jours à la pénitence, nous offrons à Dieu la dixième partie des jours de l'année. — S. Aug. (liv. des LXXXIII, quaest. 8.) Ou bien, dans un autre sens, toute la sagesse consiste à connaître le Créateur et la créature. Le Créateur c'est la Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; la créature est en partie invisible, comme l'âme, dans laquelle le nombre trois est consacré par le triple commandement qui nous est fait d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit ; elle est en partie visible comme le corps, auquel convient le nombre quatre, à cause des quatre prophéties qu'il renferme, le chaud et le froid, l'humide et le sec. Le nombre dix, qui rappelle le Décalogue et résume toute la morale, étant multiplié par le nombre quatre qui est le nombre spécial et distinct du corps, parce que le corps est chargé de la direction des choses extérieures, forme le nombre quarante. Or les parties égales de ce nombre font cinquante. En effet, les nombres un, deux, quatre, cinq, huit, dix et vingt, qui sont les parties du nombre quarante, additionnés ensemble, donnent cinquante. Ainsi donc le temps des gémissements et de la douleur est figuré par le nombre quarante, et le temps de la félicité et de la joie par le nombre cinquante, qui s'écoule entre la fête de Pâques et celle de la Pentecôte. — S. Aug. (serm. pour le Carême.) De ce que le Christ a voulu jeûner immédiatement après son baptême, il ne faut pas en conclure qu'il nous ait imposé par là l'obligation rigoureuse de jeûner aussitôt que nous avons reçu le baptême. C'est lorsque le démon nous livre de plus violentes attaques, qu'il faut recourir au jeûne, afin que le corps s'exerce aux combats de la mortification et que l'âme puisse remporter la victoire par ses humiliations.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Le Seigneur connaissait le dessein que le démon avait de le tenter ; en effet le démon avait appris la naissance du Christ par l'apparition des anges, par le rapport des bergers, par les recherches des Mages et par la déclaration de Jean-Baptiste. Le Seigneur s'avança donc contre lui, non comme Dieu, mais comme homme, ou plutôt comme Dieu et homme, car il n'est pas dans la nature de l'homme de ne point éprouver la faim pendant quarante jours, comme il n'est pas dans la nature de Dieu d'être jamais soumis à la nécessité de la faim. Il eut faim, pour ne pas rendre la divinité trop évidente, car le démon aurait ainsi perdu tout espoir de le tenter, et lui-même l'occasion d'en triompher ; c'est pour cela qu'il est dit : " Après cela il eut faim. " — S. Hil. Ce ne fut pas pendant les quarante jours qu'il eut faim, mais seulement lorsqu'ils furent écoulés. Lors donc que le Seigneur éprouva le besoin de la faim, ce ne fut pas l'effet naturel du jeûne, mais parce qu'il abandonna en ce moment la nature humaine à sa faiblesse, car c'est par la faiblesse de la chair et non par la force divine que l'enfer devait être vaincu. Ainsi nous est figurée la faim mystérieuse qu'il devait avoir du salut des hommes, lorsque, les quarante jours qu'il passa sur la

terre après sa résurrection étant écoulés, il porta dans les cieux à son Père ce présent si désiré de l'humanité qu'il s'était unie.

Saint Matthieu: Chapitre IV.

Vers 3-4

S. Chrys. (sur S. Matth.) Le diable qui avait désespéré de triompher du Sauveur en le voyant jeûner pendant quarante jours, reprit quelque espoir en le voyant éprouver le besoin de la faim ; aussi le texte sacré ajoute : " Et le tentateur s'approchant. " Si donc après avoir jeûné, le démon vous tente, ne dites pas : J'ai perdu le fruit de mon jeûne, car si le jeûne ne vous a pas servi à éviter la tentation, il vous donnera les forces nécessaires pour en triompher. — S. Grég. (hom. 16.) En étudiant ici l'ordre et la suite de la tentation du Sauveur, nous verrons quelle puissance nous y est acquise à nous-mêmes contre nos propres tentations. L'antique ennemi du genre humain tenta le premier homme par la sensualité en lui persuadant de manger du fruit défendu, par la vaine gloire en lui faisant cette promesse : " Vous serez comme des dieux ; " par l'avarice en lui disant : " Vous saurez le bien et le mal ; car l'avarice n'a pas seulement l'argent pour objet, mais encore la grandeur, l'élévation, lorsqu'on les désire et qu'on les recherche avec excès. Le démon fut vaincu cette fois par le second Adam, et par les mêmes moyens qui l'avaient rendu victorieux du premier. Il tenta le Sauveur par la sensualité en lui disant : " Dites que ces pierres se changent en pains ; " par la vaine gloire lorsqu'il lui dit : " Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas. " Il le tenta par l'attrait de l'avarice et le désir des honneurs, lorsqu'il lui dit en lui montrant tous les royaumes de la terre : " Je vous donnerai toutes ces choses. "

S. Amb. (sur S. Luc.) Le démon commence par ce qui l'avait autrefois rendu victorieux du premier homme, c'est-à-dire par la sensualité : " Si vous êtes le Fils de Dieu, " lui dit-il, " commandez à ces pierres de se changer en pains ? " Que signifie cet exorde : que le démon savait que le Fils de Dieu devait venir sur la terre, mais qu'il ne croyait pas qu'il dût venir dans l'infirmité de la chair. Il le sonde et le tente tout à la fois, il fait profession de croire en Dieu et en même temps il se joue de l'homme. — S. Hil. (can. 3 sur S. Matth.) Il choisit pour le tenter une œuvre qui pût lui faire reconnaître Dieu dans la puissance qui changerait les pierres en pains, et lui permît en même temps de se moquer de la patience de l'homme maintenant soumise à la faim, par le plaisir qu'il trouverait dans la nourriture. — S. Jér. Mais, ô Satan, tu es pris entre ces deux termes opposés : s'il ne lui faut que commander pour changer ces pierres en pain, c'est bien inutilement que tu veux tenter Celui qui est revêtu d'une si grande puissance ; et si cela lui est impossible, pourquoi soupçonner qu'il peut être le Fils de Dieu ? — S. Chrys. (sur S. Matth.) Le démon aveuglait auparavant tous les hommes, Jésus-Christ l'aveugle invisiblement à son tour. Il remarque que le Sauveur a faim après quarante jours, et il semble ne pas comprendre pourquoi il n'avait pas eu faim pendant ces quarante jours. Il doute qu'il puisse être le Fils de Dieu, et il ne voit pas qu'un puissant athlète peut descendre jusqu'à faire des choses ordinaires, tandis que celui qui est faible ne peut jamais s'élever jusqu'aux actions qui exigent de la force. Ce jeûne si prolongé sans que le Sauveur eût faim, devait être pour le démon une preuve plus évidente de sa Divinité que la faim qu'il éprouve ensuite ne devait lui faire conclure qu'il n'était qu'un homme. Mais vous me direz peut-être : Élie et Moïse ont bien jeûné pendant quarante jours, et cependant ils n'étaient que des hommes. Oui, sans doute, ils jeûnaient, mais ils souffraient du jeûne, tandis que Jésus-Christ n'éprouva aucun sentiment de la faim pendant ces quarante jours, mais seulement après. Avoir faim et supporter la faim, l'homme le peut par la patience ; mais il n'appartient qu'à la nature divine de ne pas éprouver le sentiment de la faim.

S. Jér. Le dessein du Christ était de vaincre par l'humilité. — S. Remi. (Serm. 1 pour le Carême.) Aussi ce n'est point par la puissance divine, mais par les témoignages de la loi, que Jésus triomphe de son adversaire. Notre humanité s'en trouve plus honorée, et le démon plus sévèrement puni, car cet ennemi du genre humain se trouve vaincu non seulement par la force de Dieu, mais par la faiblesse de l'homme. Aussi entendez la réponse du Sauveur : " Il est écrit : l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. " — S. Grég. (hom. 16.) Le Seigneur tenté par le démon ne lui oppose que les préceptes de la sainte Écriture ; il aurait pu

refouler le tentateur jusque dans les abîmes, il aime mieux ne pas faire éclater sa puissance. Il voulait nous enseigner par son exemple, lorsque nous sommes en butte aux persécutions des méchants, à ouvrir notre âme au désir de les instruire, plutôt qu'au désir de la vengeance.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Il ne dit pas : " Je ne vis pas seulement de pain, " pour ne point paraître parler de lui-même, mais " l'homme ne vit pas seulement de pain, " afin de donner lieu au démon de se dire : " S'il est le Fils de Dieu, il cache sa divinité et ne veut pas laisser éclater sa puissance ; s'il est homme, il dissimule habilement son impuissance. " — Rab. Ces paroles sont tirées du Deutéronome (Dt 8, 3). Ainsi celui qui ne se nourrit pas de la parole de Dieu ne vit pas en réalité, car l'âme ne peut pas plus vivre sans la parole de Dieu, que le corps sans le pain matériel. Or on dit qu'une parole sort de la bouche de Dieu, lorsqu'il nous fait connaître sa volonté par le témoignage des Écritures.

Saint Matthieu: Chapitre IV.

Vers 5-7

S. Chrys. (sur S. Matth.) D'après la réponse que venait de faire Jésus-Christ, le démon n'avait pu savoir au juste si le Christ était vraiment Dieu ou homme ; il le met donc en face d'une autre tentation en se disant à lui-même : Celui-ci dont la faim n'a pu triompher, s'il n'est pas le Fils de Dieu, est au moins un saint. Les saints en effet peuvent se rendre supérieurs à la faim ; mais après avoir triomphé des nécessités du corps, ils succombent à la tentation de la vaine gloire. C'est pourquoi le démon voulut soumettre le Sauveur à cette tentation : " Alors, dit l'Évangéliste, le démon le transporta dans la ville sainte. " — S. Jér. Ce transport de Jésus par le démon n'est pas le résultat de la faiblesse du Seigneur, mais de l'orgueil de son ennemi, qui prenait une action toute volontaire du Sauveur pour un effet de la nécessité. — Rab. Jérusalem était appelée la cité sainte, à cause du temple, du Saint des saints, et parce qu'on y adorait un seul Dieu selon la loi de Moïse. — Remi. On voit par là que les fidèles peuvent être tentés jusque dans les lieux consacrés à Dieu.

S. Grég. (hom. 16.) Lorsque nous entendons dire que le Fils de Dieu a été transporté par le démon dans la cité sainte, nos oreilles frémissent d'effroi. Cependant le démon est le chef de tous les méchants ; et qu'y a-t-il d'étonnant que le Sauveur ait permis au démon de le transporter sur une montagne, lui qui a bien permis aux membres du démon de le crucifier ? — La Glose. Le démon conduit toujours sur les lieux élevés, il nous fait monter sur les sommets de l'orgueil, afin de nous précipiter de ces hauteurs. Voilà pourquoi il est dit : " Et il le plaça sur le haut du temple. " — Remi. Le pinacle était le lieu où s'asseyaient les docteurs. Or le temple n'avait pas de toit élevé en pente comme nos maisons, mais il était plat et surmonté d'une terrasse, comme le sont en général les habitations de la Palestine. Le temple avait trois étages, et à chaque étage un pinacle ; il y en avait même un sur le pavé. Que ce soit sur le pinacle du pavé ou sur celui d'un des étages que le démon ait placé Jésus, peu importe : ce qu'il y a de certain c'est qu'il l'a placé sur une élévation d'où l'on pouvait se précipiter. — La Glose. Remarquons que toutes ces circonstances ont dû se passer d'une manière visible, car il y a ici échange de paroles ; il est donc vraisemblable que le démon s'était rendu sensible sous une forme humaine. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Vous demanderez peut-être comment le démon a pu placer corporellement le Sauveur sur le haut du temple, aux yeux de tous. On peut répondre que le démon le transportait d'une manière visible, et que lui-même, à l'insu du démon, se rendait invisible à tous les regards.

La Glose. — Il le plaça sur le pinacle pour le tenter de vaine gloire, parce qu'il avait fait tomber dans ce piège de la vaine gloire beaucoup de ceux qui étaient assis dans la chaire des docteurs. Il crut pouvoir séduire de la même manière Jésus dès qu'il serait placé dans la chaire de l'enseignement ; il lui dit donc : " Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas. " S. Jér. En effet, dans toutes les tentations, le démon n'a qu'un but : c'est de découvrir s'il est le Fils de Dieu. Il dit : " Jetez-vous en bas, " parce que la voix du démon, qui désire toujours la chute des hommes, peut bien les persuader, mais ne peut jamais les précipiter elle-même. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Mais comment par cette proposition pouvait-il connaître s'il était le Fils de Dieu ou non : car voler par les

airs n'est point proprement une œuvre divine, attendu que cette œuvre n'est utile à personne. Que quelqu'un, sur les instances qu'on lui fait, prenne son essor dans les airs, c'est uniquement par ostentation qu'il agit, et c'est une œuvre qui vient plutôt du démon que de Dieu. Si donc il suffit à l'homme sage être ce qu'il est, sans qu'il lui soit nécessaire de paraître ce qu'il n'est pas, combien moins sera-t-il nécessaire au Fils de Dieu de se découvrir, lui dont personne ne pourra jamais connaître la grandeur réelle ?

S. Amb. (sur S. Luc.) Comme Satan se transfigure en ange de lumière, et qu'il se sert des saintes Écritures elles-mêmes pour tendre des pièges aux fidèles (cf. 2 Co 11, 14), il a recours ici aux témoignages des Livres saints et il dit : " Il est écrit qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous. " — S. Jér. Nous lisons ce passage dans le psaume quatre-vingt dixième, mais il n'y est pas question du Christ, c'est une prophétie qui a rapport à l'homme juste : l'interprétation du démon est donc vicieuse. — S. Chrys. (sur S. Matth.) En réalité, le Fils de Dieu n'est pas porté par les mains des anges, mais c'est bien plutôt lui qui porte les anges, ou s'il permet que les anges le portent dans leurs mains, ce n'est point par faiblesse, pour ne point heurter son pied contre la pierre ; c'est pour recevoir l'honneur qui lui est dû comme le maître des anges. O Satan, tu as lu que le Fils de Dieu est porté dans les mains des anges, et tu n'as pas lu ce qui suit, qu'il foule aux pieds l'aspic et le basilic. Mais il cite par orgueil cette première partie du texte et il se tait sur la seconde par un sentiment de fourberie. — S. Chrys. (hom. 13 sur S. Matth.) Remarquez encore comme Notre Seigneur cite toujours convenablement l'Écriture sainte, tandis que le démon en fait le plus mauvais usage, car ces paroles : " Il a ordonné à ses anges, " etc. ne conseillent à personne de se jeter et de se précipiter en bas. — La Glose. Voici comme il faut expliquer ce passage. L'Écriture dit de tout homme juste que Dieu a commandé à ses anges, c'est-à-dire aux esprits qui lui servent de ministres, de le prendre dans leurs mains, en d'autres termes de l'entourer de leur protection, et de le garder pour qu'il ne heurte pas le pied, c'est-à-dire la bonne disposition de son âme, contre la pierre, figure ici de l'ancienne loi écrite sur des tables de pierre. On peut voir aussi dans cette pierre toute occasion de péché ou de ruine.

Rab. Remarquons que notre Sauveur, qui avait permis au démon de le porter sur le pinacle du temple, refusa d'obéir au commandement qu'il lui faisait d'en descendre. Il nous apprend ainsi par son exemple à obéir à celui qui nous commande de monter la voie étroite de la vérité, mais à ne point écouter celui qui voudrait nous faire descendre des hauteurs de la vérité et des vertus pour nous précipiter dans l'abîme de l'erreur et des vices. — S. Jér. Il brise sur le vrai bouclier des Écritures ces flèches trompeuses que le démon a voulu, mais en vain, tirer des Écritures elles-mêmes. " Jésus lui dit : Il est écrit de nouveau : Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. " — S. Hil. En réprimant ainsi tous les efforts du démon, il atteste qu'il est le Dieu souverain maître de toutes choses. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Il ne dit pas : " Vous ne me tenterez pas, moi qui suis votre Dieu, mais " vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu, " ce que pouvait dire tout homme tenté du démon, car qui tente l'homme de Dieu tente Dieu lui-même. — Rab. Ou bien encore, tout en le regardant comme un homme, il lui conseillait d'essayer par quelque prodige sa puissance auprès de Dieu. — S. Aug. (contre Faust., liv. XXII, chap. 36.) La saine doctrine veut qu'un homme qui a d'autres moyens d'action ne tente pas le Seigneur son Dieu. — S. Jér. Il est à remarquer que le Sauveur ne tire les témoignages dont il a besoin que du Deutéronome, pour faire ressortir la signification mystérieuse de cette loi promulguée une seconde fois par Moïse.

Saint Matthieu: Chapitre IV.

Vers 7-11

S. Chrys. (sur S. Matth.) Le démon, que la seconde réponse du Sauveur avait laissé dans l'incertitude, en vient à la troisième tentation. Le Christ avait brisé les filets de la sensualité, il avait passé par-dessus les pièges de la vaine gloire ; il lui tend ceux de l'avarice. " Le diable, dit l'auteur sacré, le prit de nouveau, et le transporta sur une montagne très élevée. Le démon, qui avait parcouru toute la terre, connaissait quelle était de toutes les montagnes la plus élevée, et d'où, par conséquent, on pouvait découvrir une plus grande étendue de terre : c'est pour cela que l'Évangéliste ajoute : " Et il lui montra tous les royaumes de la terre et toute leur gloire. " Il les lui



montra non pas en ce sens qu'il distinguât parfaitement les limites de ces royaumes, leurs villes, leurs habitants, l'or et l'argent qu'ils possédaient, mais simplement les parties de la terre où étaient situés ces royaumes, ces villes, comme si du sommet d'une haute montagne, je vous disais en vous indiquant du doigt un point de l'horizon : C'est là que se trouve Rome, ou Alexandrie, vous ne verriez pas les villes elles-mêmes, mais simplement la direction dans laquelle elles sont situées. C'est ainsi que le démon pouvait en montrant du doigt les différentes parties de la terre, exposer au Christ l'état et la gloire de chacun des royaumes qui s'y trouvaient situés ; car on montre réellement ce que l'on cherche à faire comprendre. — Orig. (hom. 30 sur S. Luc.) Ou bien dans un autre sens, il n'est pas probable que le démon lui ait montré les royaumes du monde, celui des Perses, par exemple, puis celui des Indiens, puis celui des Mèdes ; mais il lui montra son royaume à lui, c'est-à-dire comment il dominait sur le monde, comment les uns étaient gouvernés par l'avarice, les autres par la fornication, etc. — Remi. La gloire de ces royaumes, c'est leur or, leur argent, leurs pierres précieuses, leurs biens temporels. — Rab. Le démon montra toutes ces choses au Christ, non pas qu'il ait pu étendre sa vue au-delà des limites ordinaires, ou de découvrir des choses inconnues ; mais en déroulant sous ses yeux, comme un digne objet de ses désirs, cette vanité des pompes du monde qu'il aimait lui-même, il voulait aussi lui en inspirer l'amour. — La Glose. Jésus ne voit pas ainsi que nous toutes ces choses avec l'œil de la concupiscence, mais comme les médecins voient les maladies sans en être atteints eux-mêmes.

Suite. " Et il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses. " Dans son arrogance et dans son orgueil, il se vante de faire ce qui dépasse son pouvoir, car il ne peut disposer de tous les royaumes, puisque nous savons qu'un grand nombre de Saints ont reçu la royauté des mains de Dieu lui-même. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Tout ce qui dans le monde est le fruit de l'iniquité, comme les richesses acquises par le vol ou par le parjure, c'est le démon qui le donne : il ne peut donc pas donner les richesses à tous ceux qu'il veut, mais seulement à ceux qui veulent les recevoir de sa main. — Remi. Quelle étrange folie dans le démon : il promet les royaumes de la terre à celui qui donne à ses fidèles le royaume du ciel, et la gloire du monde à celui qui est le souverain dispensateur de la gloire éternelle !

S. Amb. (sur S. Luc.) L'ambition porte avec elle un danger personnel : pour commander aux autres l'ambitieux se rend d'abord esclave, il se courbe sous l'autorité d'un autre pour obtenir l'honneur qu'il désire, et pour satisfaire l'ambition qu'il a de monter au premier rang, il descend aux dernières bassesses : aussi voyez comme le démon ajoute : " Si en vous prosternant vous m'adorez. " — La Glose. Voilà bien l'antique orgueil du démon : de même qu'au commencement il voulut se rendre semblable à Dieu, ainsi voulait-il maintenant usurper les honneurs divins. " Si en vous prosternant vous m'adorez. " Donc celui qui veut adorer le démon tombe auparavant de tout son poids sur la terre.

Suite. " Alors Jésus lui dit : Retire toi, Satan. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) C'est ainsi qu'il met fin à la tentation, et défend au démon d'aller plus avant. — S. Jér. On ne peut admettre, avec plusieurs interprètes que Satan et Pierre aient été frappés de la même sentence de condamnation. Jésus dit à Pierre : " Va derrière moi Satan, " c'est-à-dire suis moi, toi qui te montres opposé à ma volonté ; tandis qu'il dit à Satan : " Retire-toi, Satan, " sans qu'il ajoute : " derrière moi, " pour laisser sous-entendre : " Va dans le feu éternel, qui t'a été préparé à toi et à tes anges. — Remi. Ou bien, en admettant la variante de certains exemplaires : " Retire-toi derrière, " c'est-à-dire souviens-toi, rappelle-toi dans quel état de gloire tu as été créé et dans quel abîme de misère tu es tombé. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Remarquez que lorsque Notre-Seigneur eut à supporter cette tentation injurieuse pour lui : " Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas, " il ne s'en émeut pas, il ne fait pas de reproche au démon. Mais maintenant que ce malheureux esprit s'arroge l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu, le Sauveur est indigné, et il le repousse par ces paroles : " Retire-toi, Satan. " Ainsi nous apprend-il à supporter avec courage les injures qui nous sont personnelles, mais à ne pas entendre sans indignation les outrages qui s'adressent à Dieu même ; car si c'est un acte louable de souffrir patiemment les injures qui nous concernent, c'est une impiété de voir d'un œil

indifférent celles qui osent s'attaquer à Dieu.

S. Jér. Le Démon a dit au Sauveur : " Si en vous prosternant, vous m'adorez, " et il apprend au contraire que c'est à lui à l'adorer comme son Seigneur et son Dieu. — S. Aug. (contre les discours des Ariens, chap. XXIX.) " Il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. " Notre unique Seigneur et Dieu c'est la sainte Trinité, à laquelle nous devons à juste titre l'hommage et comme la servitude de notre religion. — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. X, chap. 2.) Par cette servitude il faut entendre le culte qui est dû à Dieu, car c'est par ce mot de servitude que les traducteurs ont rendu le mot *latría* *latría*, toutes les fois qu'il se rencontre dans les saintes Écritures, tandis que ces rapports de subordination qui sont dus aux hommes et que saint Paul recommande lorsqu'il dit aux esclaves d'être soumis à leurs maîtres, s'expriment en grec par le mot *dulie* (?????).

S. Chrys. (sur S. Matth.) Comme on doit raisonnablement le penser, le démon se retira non par obéissance au commandement du Christ, mais parce que la divinité du Sauveur et l'Esprit saint qui étaient en lui le repoussèrent au loin. " Alors le démon le laissa. " Dieu le permit ainsi pour notre consolation, car le démon ne tente les fidèles serviteurs de Dieu, qu'autant que le Christ le lui permet, et non pas autant qu'il le veut. S'il lui accorde de nous tenter légèrement, il se bâte de le repousser pour ménager notre faible nature.

S. Aug. (Cité de Dieu, liv. IX, chap. 20.) Après la tentation, les saints anges que les esprits immondes redoutent viennent offrir leurs services au Seigneur, et par là les démons connaissent plus clairement quelle était sa grandeur. " Et les anges s'approchèrent de Jésus, dit l'Évangéliste, et ils le servaient. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Il ne dit pas : " Les anges descendirent, " car ils étaient toujours sur la terre pour le servir, ils s'étaient retirés un instant, sur l'ordre du Seigneur, pour laisser agir le démon contre Jésus-Christ ; car il n'aurait pas osé s'approcher de lui, s'il l'avait vu entouré de ses anges. Dans quelles actions les anges lui prêtaient leur ministère ? Nous ne pouvons le savoir. Était-ce pour la guérison des malades, ou pour la conversion des pécheurs, ou pour mettre les démons en fuite, toutes choses qu'il fait par ses anges, bien qu'il paraisse les faire immédiatement lui-même ? Ce qui est hors de doute, c'est qu'en le servant ils ne venaient pas au secours de sa faiblesse, mais qu'ils honoraient sa puissance, car il n'est pas dit qu'ils l'aidaient, mais qu'ils le servaient. — S. Grég. (hom. 15.) Nous avons ici une preuve des deux natures réunies en une seule personne : l'homme qui est tenté par le démon, et tout à la fois le Dieu qui est servi par les anges. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Exposons rapidement le sens caché des tentations. Le jeûne c'est l'abstention du mal, la faim en est le désir, le pain en est l'usage. Celui qui approprie le péché à son usage, change la pierre en pain. Qu'il réponde donc à cet esprit séducteur que l'homme ne vit pas seulement de pain mais encore de l'observance des commandements de Dieu. Quand un chrétien vient à s'enorgueillir de sa prétendue sainteté, il est transporté sur le haut du temple, et lorsqu'il se persuade avoir atteint le sommet de la perfection, il est placé sur le pinacle du temple : cette tentation succède à la première, car la victoire que l'on remporte sur une tentation fait qu'on s'en glorifie et devient une cause de vaine ostentation. Remarquez aussi que Jésus-Christ embrasse de lui-même le jeûne, tandis que c'est le démon qui le place au-dessus du temple. A son exemple, observez volontairement les règles de l'abstinence chrétienne, mais ne vous laissez pas aller à la pensée que vous êtes parvenu au faite de la sainteté. Fuyez l'élévation du cœur et vous échapperez à votre ruine. Quant au transport sur la montagne, il figure les efforts que nous faisons pour nous élever jusqu'aux richesses, jusqu'à la gloire de ce monde, efforts qui ont pour cause l'orgueil du cœur. Lorsque vous voulez devenir riche et monter ainsi sur la montagne, vous pensez aussitôt aux moyens d'acquérir les richesses et les honneurs, et c'est afin que le prince de ce monde vous montre la gloire de son royaume. En troisième lieu, il vous fait connaître le chemin que vous devez prendre pour y arriver : c'est de le servir sans tenir aucun compte de vos devoirs envers Dieu. — S. Hil. (can. 3 sur S. Matth.) Dès que nous sommes vainqueurs du démon et que nous lui avons écrasé la tête sous nos pieds, nous voyons par cet exemple que les services des anges et les secours des vertus célestes ne nous feront pas défaut.

S. Aug. Saint Luc ne raconte pas ces tentations dans le même ordre ; on ne sait donc pas quelle fut la première. Le démon commença-t-il par montrer au Sauveur tous les royaumes du monde, et l'a-t-il transporté ensuite sur le pinacle du temple, ou bien est-ce le contraire qui est arrivé ? peu importe, dès lors qu'il est certain que ces tentations ont en lieu toutes les trois. — La Glose. Le récit de saint Luc paraît cependant plus historique, et on peut dire alors que saint Matthieu a suivi l'ordre dans lequel ces tentations ont en lieu pour Adam.

Saint Matthieu: Chapitre IV.

Vers 12-16

Rab. Saint Matthieu, après avoir raconté le jeûne de quarante jours, les tentations du Christ, le ministère que les anges remplissaient près de lui, ajoute aussitôt : " Jésus ayant appris que Jean avait été arrêté. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) sans aucun doute par la permission de Dieu, car personne ne peut rien entreprendre contre l'homme juste, que Dieu lui-même ne le lui ait abandonné. Il est dit qu'il se retira dans la Galilée, c'est-à-dire qu'il partit de la Judée, voulant réserver sa passion pour un temps plus opportun, et nous apprendre en même temps par son exemple qu'il nous était permis de fuir devant le danger. — S. Chrys. (Hom. 14 sur S. Matth.) Car on n'est pas coupable pour ne pas se jeter de soi-même dans le danger, mais pour manquer de courage lorsqu'on y est tombé. Il se retire de la Judée pour calmer l'envie des Juifs, accomplir une prophétie, et rechercher les moyens de prendre dans ses filets les futurs docteurs du monde qui habitaient la Galilée. Voyez encore, il doit aller chez les Gentils, mais il y est forcé par les Juifs, car c'est en jetant dans les fers son précurseur qu'ils forcent Jésus de passer dans la Galilée des nations. — La Glose. D'après le récit de saint Luc, il vint à Nazareth où il avait été élevé, et là il entra dans la Synagogue où il lut et dit plusieurs choses qui portèrent les Juifs à vouloir le précipiter du haut de la montagne. C'est alors qu'il vint demeurer à Capharnaüm comme l'indique le récit de saint Matthieu : " Après avoir quitté la ville de Nazareth, il vint habiter Capharnaüm. " — S. Jér. Nazareth est un bourg de la Galilée près de la montagne du Thabor ; Capharnaüm est une ville située dans la Galilée des Gentils, auprès du lac de Génésareth, et c'est pour cela qu'elle est appelée ville maritime. — La Glose. Il ajoute : Sur les frontières de Zabulon et de Nephtali, parce que c'est là qu'avait eu lieu la première captivité des Hébreux sous les Assyriens. La première prédication de l'Évangile se fait donc dans les régions qui les premières avaient oublié la loi, pour se répandre de là comme d'un lieu également à portée des deux peuples, sur les Gentils et sur les Juifs. — Remi. Il abandonne une ville, Nazareth, pour aller éclairer un plus grand nombre d'âmes par ses prédications et par ses miracles, et il apprend ainsi par son exemple aux ministres de l'Évangile à prêcher la parole divine dans les temps et dans les lieux où elle doit être utile à un plus grand nombre.

Suite. " Afin que cette parole du prophète fût accomplie : La terre de Zabulon et la terre de Nephtali, etc. " Dans le prophète Isaïe on lit : " Au commencement Dieu a soulagé la terre de Zabulon et la terre de Nephtali, et à la fin, sa main s'est appesantie sur la Galilée des nations qui est le long de la mer, au delà du Jourdain. — S. Jér. Ce pays, selon le prophète, fut dans les premiers temps déchargé du poids de ses péchés ; car c'est au milieu de ces deux tribus que le Sauveur prêcha d'abord son Évangile ; mais leur foi fut comme appesantie parce qu'un grand nombre de Juifs persistèrent dans leur incrédulité. Cette mer dont parle ici l'Évangéliste, n'est autre que le lac de Génésareth, qui est formé par les eaux du Jourdain. Sur ses bords sont situées Capharnaüm, Tibériade, Bethsaïde et Corozaim, villes dans lesquelles surtout Jésus-Christ annonça l'Évangile. D'après les Hébreux convertis au christianisme, ces deux tribus de Zabulon et de Nephtali furent emmenées captives par les Assyriens, et le pays qu'elles habitaient, la Galilée, rendue déserte, fut soulagée du poids de leurs péchés, selon l'expression du prophète. Plus tard, les autres tribus qui habitaient au delà du Jourdain et dans la Samarie eurent le même sort, et c'est pour cela, remarquent ces mêmes auteurs, que l'Écriture dit ici que le peuple de cette contrée a été le premier réduit en captivité, et que le premier aussi il vit la lumière que Jésus-Christ répandait par ses prédications. Oui bien, selon les Nazaréens, la venue du Christ délivra d'abord la terre de Zabulon et de Nephtali des erreurs des Pharisiens, et plus tard, grâce au zèle apostolique de saint Paul, la prédication fut surchargée, c'est-à-dire multipliée sur les frontières des nations. La Glose.

Dans cette phrase de l'Évangile, tous ces divers nominatifs se rapportent à un seul et même verbe, de manière à présenter ce sens : " La terre de Zabulon et la terre de Nephtali, qui est le chemin de la mer et qui est au delà du Jourdain (c'est-à-dire le peuple de la Galilée des nations, qui marchait dans les ténèbres), a vu une grande lumière, " etc.

S. Jér. (sur Isaïe). Remarquez qu'il y a deux Galilées, la Galilée des Juifs, et celle des Gentils. La Galilée fut divisée sous le règne de Salomon, qui donna vingt villes de cette province à Hiram, roi de Tyr, et cette partie fut appelée Galilée des nations, l'autre Galilée des Juifs. On peut lire aussi : " Au delà du Jourdain, de la Galilée des nations, " de sorte que le peuple qui était assis ou qui marchait dans les ténèbres vit une lumière qui n'était pas faible comme celle des prophètes, mais la grande lumière de celui qui a dit de lui-même dans l'Évangile : " Je suis la lumière du monde. "

Suite. " La lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort. " Il y a cette différence, je crois, entre la mort et l'ombre de la mort, que la mort est le partage de ceux qui sont descendus aux enfers avec leurs œuvres, tandis que l'ombre de la mort est l'état de ceux qui sont aussi dans le péché, mais qui n'ont pas encore quitté cette vie et qui peuvent, s'ils le veulent, faire pénitence. — S. Chrys. (sur S. Matth.) On peut dire aussi que les Gentils étaient assis dans l'ombre de la mort, parce qu'ils adoraient les idoles et les démons, tandis que les Juifs qui faisaient les œuvres de la loi n'étaient que dans les ténèbres, parce que la justice de Dieu ne leur était pas encore clairement révélée. S. Chrys. (hom. 10 Sur S. Matth.) Il faut bien comprendre qu'il n'est pas ici question de lumière ou de ténèbres sensibles ; c'est pour cela que l'Évangéliste appelle cette lumière une grande lumière, et ailleurs la vraie lumière (cf. Jn 5, 9), de même que pour désigner les ténèbres, il emploie cette expression d'ombre de la mort. Voulant ensuite nous montrer que ce n'est pas en cherchant eux-mêmes Dieu qu'ils l'ont trouvé, mais que Dieu s'est manifesté à leurs regards, il dit que la lumière s'est levée et a brillé sur eux. En effet, ils n'ont pas couru les premiers au devant de la lumière, car avant la venue de Jésus-Christ les hommes étaient plongés dans des maux extrêmes, ils ne marchaient pas dans les ténèbres, mais ils y étaient assis, signe évident qu'ils n'espéraient pas de délivrance. Ils ne savaient plus de quel côté marcher ; enveloppés tout entiers par les ténèbres, ils ne pouvaient plus même se tenir debout, et se voyaient forcés de s'asseoir. Les ténèbres désignent ici l'erreur et l'impiété.

Remi. — Dans le sens allégorique, Jean et les autres prophètes sont la voix qui précède le Verbe. Lorsque le prophète eut cessé de parler, et qu'il fût jeté dans les fers, le Verbe parait pour accomplir ce qu'avait annoncé la voix, c'est-à-dire le prophète. Et il se retira dans la Galilée, c'est-à-dire de la figure pour aller vers la vérité, ou bien dans la Galilée, c'est-à-dire dans l'Église, car c'est en elle seule que l'on peut passer du vice à la vertu. Nazareth veut dire fleur, Capharnaüm, la ville très-belle. Il quitte la fleur des figures qui annonçait les fruits de l'Évangile, et il vient dans l'Église embellie des vertus du Christ. Elle est appelée maritime parce qu'elle est placée sur les flots, et qu'elle est tous les jours battue par les tempêtes des persécutions. Elle est située sur les confins de Nephtali et de Zabulon, c'est-à-dire qu'elle est commune aux Juifs et aux Gentils. Zabulon signifie maison de la force, parce que les apôtres, qui ont été choisis parmi les Juifs, ont été remplis de force ; Nephtali veut dire dilatation, parce que l'Église, composée de Gentils, s'est étendue par toute la terre. — S. Aug. (de l'Acc. des Evang. liv. II, chap. 17.) Saint Jean l'Évangéliste, avant le voyage de Jésus en Galilée place la vocation de Pierre, d'André, de Nathan et le miracle de Cana en Galilée, toutes choses dont ne parlent pas les autres Évangélistes, qui mêlent à leur narration le retour de Jésus en Galilée, Il faut en conclure qu'il s'est écoulé quelques jours pendant lesquels arrivèrent les faits que saint Jean intercale dans son récit.

Remi. — Mais il faut examiner avec soin comment saint Jean a pu dire que le Sauveur avait été dans la Galilée avant que saint Jean-Baptiste eût été mis en prison ; car c'est après le changement de l'eau en vin, après le séjour de Jésus à Capharnaüm, après son retour à Jérusalem, que, d'après le récit de saint Jean, il revint dans la Judée, et qu'il y baptisait. Or, à cette époque Jean-Baptiste

n'était pas encore incarcéré. Ici au contraire, comme dans saint Marc, nous lisons que Jésus se retira en Galilée après que Jean-Baptiste fut arrêté. Il n'y a toutefois aucune contradiction. Car saint Jean l'Évangéliste raconte le premier voyage du Sauveur dans la Galilée, voyage qui eut lieu avant l'incarcération de Jean-Baptiste. Ailleurs il fait mention en ces termes d'un second voyage dans la même contrée : " Jésus quitta la Judée, et revint de nouveau dans la Galilée, " et c'est de ce second voyage seulement qui eut lieu après que Jean-Baptiste eût été jeté en prison, que les autres Évangélistes font mention. — Eusèbe. (Hist. ecclés., liv. III, chap. 18.) En effet, nous savons par la tradition que saint Jean l'Évangéliste prêcha de vive voix l'Évangile presque jusqu'à la fin de sa vie sans avoir absolument rien écrit. Lorsqu'il eut pris connaissance des trois premières Évangiles, il en approuva l'exactitude et la vérité, mais il y remarqua quelques lacunes, surtout dans la première année de la prédication du Sauveur. Il est certain, en effet, que les trois premiers Évangélistes rapportent exclusivement les événements qui ont eu lieu l'année où Jean-Baptiste fut jeté en prison ou mis à mort. Car saint Matthieu et saint Marc, après la tentation du Christ, ajoutent aussitôt : " Jésus apprenant que Jean avait été mis en prison, etc. " Saint Luc avant de raconter aucune action de la vie du Christ, dit tout d'abord qu'Hérode fit jeter Jean-Baptiste en prison. Saint Jean fut donc prié d'écrire les faits de la vie du Sauveur qui avaient précédé l'emprisonnement de Jean-Baptiste, et c'est pour cela que nous lisons dans son Évangile : " Tel fut le premier miracle de Jésus. "

Saint Matthieu: Chapitre IV.

Vers 17

S. Chrys. (sur S. Matth.) Celui-là seul a le droit de prêcher la justice chrétienne qui peut résister à ses appétits sensuels, mépriser les biens de ce monde, étouffer tout désir de vaine gloire. Aussi l'Évangéliste écrit-il avec raison : " Depuis ce temps, " c'est-à-dire après qu'il eût triomphé de la tentation de la faim dans le désert, méprisé les séductions de la cupidité sur la montagne, repoussé la vaine gloire sur le pinacle du temple. Ou bien, " depuis ce temps là, " c'est-à-dire depuis que Jean-Baptiste fut mis en prison, Jésus commença le cours de ses prédications ; car s'il l'eût commencé alors que Jean continuait encore ses prédications, il eût amoindri la réputation de son précurseur et détruit l'utilité de la doctrine de Jean par la comparaison qu'on en aurait fait avec la sienne. C'est ainsi que le soleil éclipe la beauté de l'étoile du matin, lorsqu'il la rencontre sur l'horizon. S. Chrys. (Hom. 14 sur S. Matth.) Jésus n'a point prêché avant que Jean-Baptiste fût mis en prison, pour ne pas diviser la multitude. C'est pour une raison semblable que Jean ne fit pas de miracle (cf. Jn 10, 41), pour laisser au Sauveur le moyen d'attirer tous les hommes à lui. — Rab. Il nous apprend par là à ne jamais mépriser la parole d'un inférieur, ce qui a fait dire à l'apôtre : " Si une révélation est faite à un autre de ceux qui sont assis parmi vous, que celui qui parlait auparavant se taise. "

S. Chrys. (sur S. Matth.) Jésus fait paraître sa sagesse dans la manière dont il commence le cours de ses prédications ; il ne détruit point la doctrine prêchée par Jean-Baptiste, mais il l'appuie et montre la vérité de son témoignage. — S. Jér. C'est en cela qu'il prouve qu'il est le Fils de ce même Dieu dont Jean avait été le prophète, et c'est pour cela qu'il dit : " Faites pénitence. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ce n'est point tout d'abord la justice qui fait le sujet de ses prédications, tous la connaissent ; mais c'est la pénitence dont tous avaient besoin. Quel est donc celui qui a osé dire : " Je veux être bon, et je ne le puis ? " Est-ce que la pénitence ne redresse pas la volonté ? Si la crainte des maux dont on vous menace ne peut vous amener à la pénitence, laissez-vous conduire, du moins, par l'attrait des biens qui vous sont promis, écoutez en effet ce qui suit : " Le royaume des cieux, est proche, " c'est-à-dire le bonheur du royaume des cieux comme s'il disait : Préparez-vous par la pénitence, car le temps de la récompense éternelle est proche. " — Remi. Remarquez qu'il ne dit pas le royaume des Chananéens ou des Jésuséens, mais le royaume des cieux : la loi promettait des biens purement temporels, le Seigneur promet un royaume éternel.

S. Chrys. (homel. 14. sur S. Matth.) Considérez aussi, que dans cette première prédication, il ne dit rien ouvertement de lui-même, ce qui était convenable pour le moment, car le peuple n'avait pas encore de sa personne l'opinion qu'il devait en avoir. Ce premier discours ne renferme non plus

aucun reproche, aucune menace, comme ceux de saint Jean lorsqu'il leur parlait de cognée, d'arbre coupé et de choses semblables ; Jésus ne propose en commençant que des vérités douces, il annonce, il promet son royaume.

S. Jér. Dans le sens mystique, le Christ ne commence ses prédications qu'après l'emprisonnement de saint Jean, parce que l'Évangile doit commencer à paraître, alors que la loi a cessé d'exister.

Saint Matthieu: Chapitre IV.

Vers 18-22

S. Chrys. (sur S. Matth.) Avant de rien faire, avant de rien dire, Jésus-Christ appelle ses Apôtres, car il veut qu'aucune de ses paroles, qu'aucune de ses actions ne soit cachée pour eux ; et qu'ils puissent dire plus tard avec confiance : " Nous ne pouvons point taire ce que nous avons vu et entendu. " C'est ce que veut exprimer l'Évangéliste : " Jésus, marchant sur les bords de la mer de Galilée. " — Remi. La mer de Galilée n'est autre que le lac de Génésareth, la mer de Tibériade est le lac des Salines. — La Glose. C'est avec raison que Jésus va sur les bords de la mer, puisqu'il veut y prendre des pêcheurs dans ses filets. Le texte ajoute : " Il vit deux frères ; Simon, appelé Pierre, et André son frère. — Remi. Il les vit plutôt des yeux de l'esprit que des yeux du corps, et c'est leurs cœurs qui étaient l'objet de ses regards. — S. Chrys. (homél. 19 sur S. Matth.) Il les surprend alors qu'il vient les appeler, au milieu de leurs occupations, parce qu'il veut nous apprendre, que pour le suivre, il faut quitter toute autre affaire. C'est pour cela qu'il est dit : " Qu'ils jetaient alors leurs filets dans la mer. " C'était en effet, une des occupations de leur état, comme l'Évangéliste le remarque : " Car ils étaient pêcheurs. "

S. Aug. (serm. pour les calendes de janv.) (cf. 1 Co 1). Il ne choisit ni des rois, ni des sénateurs, ni des philosophes, ni des orateurs, mais des plébéiens, des pauvres, des pêcheurs sans instruction. — S. Aug. (Traité VII sur S. Jean.) S'il avait choisi des savants, peut-être auraient-ils dit qu'ils étaient choisis en considération de leur science. Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a voulu briser l'orgueil des superbes, n'a point cherché à prendre des pêcheurs par des orateurs, mais c'est par des pêcheurs qu'il a gagné des empereurs. Cyprien est un grand orateur, mais nous voyons avant lui Pierre qui n'était que pêcheur. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Leur profession était aussi un symbole de leur dignité future, car de même que le pêcheur lorsqu'il jette ses filets dans l'eau, ignore quels poissons il va prendre, ainsi le prédicateur lorsqu'il jette sur le peuple qui l'écoute le filet de la parole divine, ignore quels sont ceux qui vont venir à Dieu, c'est Dieu lui-même qui excite ceux qui doivent embrasser sa doctrine.

Remi. Le Seigneur parle de ces pêcheurs par la bouche du prophète Jérémie (Jr 16), en ces termes : " Je vous enverrai mes pêcheurs, et ils vous prendront dans leurs filets. " C'est pour cela que l'Évangéliste ajoute ici ces paroles de Notre-Seigneur : " Venez à ma suite. " — La Glose. Venez, non pas tant en me suivant extérieurement, qu'en m'aimant, et en m'imitant, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. — S. Chrys. (sur S. Matth.) C'est-à-dire docteurs ; et c'est avec le filet de la parole de Dieu que vous devez prendre et retirer les hommes de ce monde si fécond en tempêtes et en naufrages, où les hommes ne marchent pas, mais sont entraînés avec violence, parce que le démon se sert de l'attrait du plaisir pour les précipiter dans cet abîme de maux, ou les hommes se dévorent les uns les autres, comme on voit dans la mer les plus petits poissons dévorés par les grands ; prenez-les donc afin de les faire vivre sur la terre, lorsqu'ils seront devenus les membres du corps de Jésus-Christ.

S. Grég. (homél. sur les Evang.) Ni Pierre ni André, n'avaient vu Jésus-Christ opérer des miracles ; ils ne l'avaient pas entendu parler des récompenses éternelles, et cependant, sur le seul commandement qu'il leur fait, ils abandonnent tout ce qu'ils paraissent posséder : " Aussitôt, ils quittèrent leurs filets, et le suivirent. " Ce qu'il faut apprécier ici, c'est plutôt la disposition de leur âme que l'importance de ce qu'ils abandonnent. C'est beaucoup laisser que de ne se réserver rien, c'est beaucoup abandonner que de renoncer non seulement à ce qu'on possède, mais à tout ce

qu'on pourrait désirer encore. Pour suivre Jésus-Christ, ils abandonnent donc réellement tout ce qu'ils auraient pu désirer, en ne s'attachant pas à lui. Le Seigneur se contente de nos biens extérieurs, quelque peu considérables qu'ils soient ; il regarde moins à la grandeur des biens qu'on lui offre qu'à la générosité du sentiment qui les lui sacrifie. Le royaume de Dieu est d'un prix inestimable, il vaut tout ce que vous avez.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Ces disciples ont suivi Jésus-Christ, non pour l'honneur attaché au titre de docteur, mais pour les fruits qu'ils espéraient produire, car ils savaient combien est précieuse l'âme de l'homme, combien Dieu désire son salut, et quelle en est la récompense. — S. Chrys. (homél. 14 sur S. Matth.) Ils ajoutèrent donc foi à de si magnifiques promesses, et ils crurent qu'ils prendraient les autres dans les mêmes filets de cette parole qui les avaient pris eux-mêmes. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Pleins de ces désirs, ils abandonnèrent tout pour suivre Jésus-Christ et nous apprirent par ce sacrifice qu'on ne peut à la fois posséder les choses de la terre, et parvenir à la possession parfaite des biens célestes. — La glose. Ces disciples nous offrent donc le premier exemple du renoncement aux biens de la terre pour l'amour de Jésus-Christ. Le fait suivant nous donnera l'exemple du sacrifice fait à Dieu des affections de la chair. Nous lisons en effet : " Et de là s'avançant, il vit deux autres frères. " Remarquez qu'il les appelle deux par deux, comme plus tard nous lisons qu'il les envoie prêcher deux à deux. — S. Grég. (homél. 17 sur les Evang.) Il nous enseigne par là d'une manière implicite que celui qui n'a pas la charité fraternelle ne doit pas se charger du ministère de la prédication, car il y a deux préceptes de la charité, et il faut au moins deux personnes pour qu'elle puisse s'exercer. — S. Chrys. (sur S. Matth.) C'est avec raison que Jésus a fait reposer les fondements de son Église sur la charité fraternelle, afin que la sève sortant avec abondance de cette racine pût se répandre dans toutes les branches. Et ce n'est pas seulement ici la charité produite par la grâce, mais l'affection naturelle pour que la charité reçoive ce double et ferme appui de la nature et de la grâce ; voilà pourquoi l'Évangéliste dit qu'ils étaient frères. C'est ainsi que Dieu avait agi dans l'Ancien Testament en posant les bases de l'ancienne loi sur les deux frères Moïse et Aaron. Or, comme la grâce est plus abondante dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien, Dieu fait reposer les fondements de la société chrétienne sur deux sentiments de cette nature, tandis que le premier peuple ne reposait que sur un seul. " Il vit Jacques, " fils de Zébédée, dit l'Évangéliste, et Jean son frère, raccommodant leurs filets, " c'était un signe de très-grande pauvreté, car s'ils étaient obligés de raccommoder leurs vieux filets, c'est qu'ils ne pouvaient en acheter de neufs. Nous avons encore ici une preuve de leur amour filial ; dans leur pauvreté, ils n'abandonnent pas leur père, mais ils l'emmènent avec eux dans leur barque, non pour les aider dans leur travail, mais pour consoler eux-mêmes sa vieillesse par leur présence. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Tout annonce ici une vertu éminente, supporter facilement la pauvreté, vivre d'un travail honnête, être unis intimement par l'amour de la vertu, avoir leur père avec eux, et subvenir à ses besoins. — S. Chrys. (homél. 14 sur S. Matth.) Devons-nous estimer que les premiers furent plus actifs que les derniers dans le ministère de la prédication, parce que les uns jettent leurs filets à la mer, tandis que les autres les raccommodent ? nous n'oserions le dire, Jésus-Christ seul connaît la différence qui peut exister entre eux.

Peut-être les uns nous sont-ils représentés jetant leurs filets à cause de Pierre qui prêche l'Évangile, mais sans le laisser par écrit, tandis que nous voyons les autres réparer leurs filets en figure de Jean qui a composé son Évangile.

Suite. " Et il les appela. " Ils étaient concitoyens d'une même ville, l'amitié les unissait, ils avaient la même profession, ils s'aimaient comme des frères, et Jésus ne voulut pas que, réunis en tant de points, ils fussent séparés dans leur vocation. — S. Chrys. (homél. 14 sur S. Matth.) En les appelant, il ne leur promit rien comme aux premiers, car l'obéissance leur avait ouvert la voie. Ils avaient d'ailleurs entendu parler souvent de lui, à cause des liens du sang et de l'amitié qui les unissaient entre eux.

Suite. " Aussitôt, ayant laissé là leurs filets, ils le suivirent. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Celui qui

veut suivre Jésus-Christ doit renoncer à trois choses : aux œuvres de la chair qui sont figurées par les filets des pêcheurs ; aux biens de ce monde dont la barque est le symbole ; aux affections de la famille signifiées par le père des deux apôtres. Ils laissent donc une barque, pour devenir les pilotes du vaisseau de l'Église ; ils laissent leurs filets, car ils ne veulent plus apporter de poissons dans les villes de la terre, mais conduire les hommes dans la cité des cieux ; ils laissent un père, pour devenir eux-mêmes les pères spirituels du monde entier. — S. Hil. (Cant. 3 sur S. Matth.) En renonçant à leur profession et au foyer paternel, ils nous apprennent que pour suivre Jésus-Christ, il faut être libre des sollicitudes de cette vie, aussi bien que des habitudes de la vie de famille.

Remi. Dans le sens mystique, la mer figure le monde à cause de l'amertume de ses eaux et de l'agitation de ses flots ; le mot Galilée signifie mouvement rapide ou roue, et il exprime le cours rapide des choses humaines. Jésus a marché sur les bords de la mer, lorsqu'il est venu à nous par son incarnation, car ce n'est pas la chair du péché, mais la ressemblance (cf. Rm 8, 3) de cette chair qu'il a prise dans le sein de la Vierge. Les deux frères désignent les deux peuples qui tous les deux ont Dieu pour créateur et pour père ; et ce Dieu les vit, lorsqu'il tourna vers eux les regards de sa miséricorde. En effet, Pierre, qui signifie celui qui connaît et qui est appelé Simon, c'est-à-dire celui qui obéit, est la figure du peuple juif qui puisa dans la loi la connaissance de Dieu, et obéit à ses préceptes. André veut dire fort ou d'un aspect agréable, et il représente la gentilité qui persévère courageusement dans la foi aussitôt qu'elle a reçu la connaissance de Dieu. Dieu appela ces peuples lorsqu'il envoya ses prédicateurs dans le monde, en leur disant : " Venez à ma suite, " c'est-à-dire laissez celui qui vous trompe, pour suivre celui qui vous a créé. Dans l'un comme dans l'autre peuple, Dieu choisit des pêcheurs d'hommes, c'est-à-dire des prédicateurs qui, laissant leur barque, figure des désirs de la chair, et leurs filets, c'est-à-dire les convoitises du siècle, ont suivi aussitôt le Sauveur. Jacques représente aussi le peuple juif qui a supplanté le démon et ruiné son empire par la connaissance du vrai Dieu. Jean est la figure du peuple païen qui doit uniquement son salut à la grâce. Zébédée, que ses enfants abandonnent, et dont le nom signifie celui qui fuit, celui qui tombe, représente le monde qui passe, et le démon précipité du haut des cieux. Pierre et André, qui jettent leurs filets dans la mer, figurent aussi ceux qui dès leurs premières années jettent loin de la barque de leur corps les filets de la concupiscence charnelle pour suivre le Seigneur. Jacques et Jean qui raccommodent leurs filets représentent ceux qui avant d'être punis des fautes qu'ils ont commises, viennent à Jésus-Christ pour recouvrer ce qu'ils avaient perdu. — Rab. Les deux barques figurent les deux Églises, l'Église de la circoncision, et l'Église de la gentilité. Tout fidèle aussi peut devenir Simon par son obéissance à Dieu ; Pierre, par la connaissance et l'aveu de son péché ; André, par son courage dans les épreuves ; Jacques, par son zèle à détruire et supplanter le mal. — La Glose. Jean vient ensuite pour que tout soit attribué à la grâce. Il n'est question ici que de la vocation de quatre apôtres comme figure des prédicateurs qui seront appelés des quatre parties du monde. — S. Hil. On peut y voir aussi une figure des quatre Évangélistes.

Remi. Ou bien encore dans ces quatre apôtres nous pouvons voir une figure des quatre vertus principales, dans Pierre la prudence, à cause de la connaissance qu'il a de Dieu, dans André la justice, à cause de l'énergie de ses actes, dans Jacques la force, parce qu'il supprime le diable, et dans son frère Jean la tempérance, comme effet de la grâce divine.

S. Aug. (De l'accord des Evang., liv. II, chap. 17.) On peut-être surpris de ce que saint Jean rapporte que c'est sur les bords du Jourdain, et non dans la Galilée qu'André a suivi le Sauveur avec un autre dont il tait le nom, et que ce n'est que par la suite que ce dernier reçut de lui le nom de Pierre. Les trois autres Évangélistes s'accordent assez sur la vocation des apôtres qui eut lieu au moment où ils pêchaient, du moins saint Matthieu et saint Marc, car saint Luc ne nomme pas André, laissant toutefois supposer qu'il était dans la même barque. Il y a encore ici une différence ; d'après le récit de saint Luc, le Seigneur n'adresse qu'à Pierre ces paroles : " Dès ce moment vous serez pêcheur d'hommes, " tandis que d'après saint Matthieu et saint Marc, Jésus les aurait dites à tous les deux. Mais elles ont pu très bien être dites d'abord à Pierre seulement, comme le rapporte saint Luc, et



plus tard à tous les deux, ainsi que le racontent les cieux autres Évangélistes. Ce que nous avons dit du récit de saint Jean, demande toute notre attention, car il y a dans ce récit de grandes différences pour le temps, pour les lieux, et pour la vocation elle-même des Apôtres. Il faut donc entendre que Pierre et André ne attachèrent pas au Seigneur pour ne plus s'en séparer, du jour où ils le virent sur les bords du Jourdain ; ils connurent simplement alors qui il était, et ils retournèrent à leurs occupations pleins d'admiration pour sa personne. Peut-être aussi saint Matthieu récapitule en cet endroit ce qu'il avait omis, car sans marquer aucune distinction de temps, il dit : " Or Jésus marchant sur le bord de la mer. " On peut demander encore pourquoi les apôtres sont appelés deux par deux, d'après le récit de saint Matthieu et de saint Marc, tandis que saint Luc rapporte que Jacques et Jean ont été appelés comme les compagnons de Pierre et pour venir à son aide (cf. Lc 5, 6), et qu'ils ont suivi Jésus-Christ après avoir ramené leurs barques à bord. Il faut donc admettre que le fait raconté par saint Luc s'est passé en premier lieu, et qu'alors les Apôtres ont repris leurs occupations ordinaires, la pêche des poissons. Jésus en effet n'avait pas encore dit à Pierre cette parole : " Qu'il ne prendrait plus jamais de poissons, " puisqu'il en prit encore après la résurrection, mais seulement qu'il prendrait des hommes. Ce que racontent saint Matthieu et saint Marc n'eut lieu que plus tard, et les Apôtres en ramenant alors leurs barques à bord pour le suivre, n'avaient pas la pensée de reprendre leurs occupations, mais celle d'obéir au Seigneur qui leur commandait de le suivre.

S. Chrys. (sur S. Matth.) Avant d'aller combattre l'ennemi, un roi songe tout d'abord à réunir son armée, et c'est avec elle qu'il entre en campagne. C'est ainsi que notre Seigneur avant d'entreprendre la guerre contre le démon rassemble tout d'abord ses apôtres, et commence ensuite à prêcher l'Évangile : c'est ce qu'indique le texte sacré : " Et Jésus allait par toute la Galilée. " — Remi. Les docteurs trouvent ici le modèle qu'ils doivent imiter, il est dit de Jésus qu'il parcourait toute la Galilée, pour leur apprendre à fuir l'oisiveté. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ces peuples étaient trop faibles pour venir trouver le médecin, ce médecin dévoué allait donc de toutes parts chercher ces malades atteints d'infirmités mortelles. Le Seigneur parcourait toutes les contrées, mais les pasteurs qui ne sont préposés qu'à la garde d'un seul pays, doivent au moins parcourir en détail toutes les infirmités du peuple qui leur est confié, afin de pouvoir appliquer à chacune d'elles le remède qui lui convient, et que l'Église tient en réserve.

Remi. Ces paroles : " Par toute la Galilée, " apprennent aux pasteurs à ne jamais faire acception de personnes ; les paroles suivantes : " En enseignant " à ne point parcourir la terre sans produire de fruits, et ces autres : " Dans les synagogues " de préférer l'utilité du plus grand nombre à l'intérêt de quelques-uns seulement. — S. Chrys. (Hom. 14 sur S. Matth.) Jésus entre dans les synagogues des Juifs, et il y répand les paroles de la doctrine céleste. Il veut que les paroles du Maître parviennent aux oreilles d'un plus grand nombre, afin que leurs cœurs soient excités à embrasser raisonnablement la foi, ou que par un aveuglement inexcusable ils rejettent à leur grand préjudice une doctrine aussi salutaire. Car l'Évangile est une vive lumière, qu'on ne peut sans crime cacher sous le boisseau, ce que Jésus a expressément défendu. Par là aussi il faisait voir qu'il ne venait pas se mettre en opposition avec Dieu, qu'il n'était pas un apôtre d'erreurs, mais qu'il était en parfaite harmonie avec son Père.

Remi. Les paroles suivantes : " Prêchant l'Évangile du royaume, " nous enseignent qu'il ne faut prêcher ni erreurs ni fables mensongères. Les deux termes : " Enseignant et prêchant, " ne sont pas synonymes ; enseigner a pour objet les choses présentes ; prêcher, les choses futures ; Notre-Seigneur enseignait les commandements qu'il fallait observer actuellement, et il prêchait les promesses futures. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ou bien, il enseignait les vertus naturelles que la raison nous fait connaître, la chasteté, l'humilité et autres vertus semblables, qui sont des biens réels au jugement de tous. S'il faut en faire la matière de l'enseignement, ce n'est point tant pour les faire connaître, que pour en réveiller le désir dans les cœurs ; car sous l'action prédominante des plaisirs de la chair, la science de la justice naturelle tombe en oubli et s'endort en quelque sorte au rond des cœurs. Or, lorsque celui qui enseigne, condamne ces inclinations charnelles, sa

parole ne donne pas de nouvelles connaissances, elle rappelle celles qu'on avait oubliées. Il prêchait l'Évangile en annonçant des biens dont les anciens n'avaient jamais entendu parler clairement, tels que le bonheur du ciel, la résurrection des morts et l'autres vérités semblables. Ou bien il enseignait en montrant que les prophéties s'accomplissaient en lui, et il prêchait l'Évangile en faisant connaître les biens futurs dont il devait nous mettre en possession.

Remi. Les paroles qui suivent : " Guérissant toutes les langueurs et toutes les infirmités parmi le peuple, " apprennent aux prédicateurs que leur enseignement doit s'appuyer sur leurs vertus ; la langueur exprime ici les maladies de l'âme, l'infirmité celles du corps. — S. Chrys. (sur S. Matth.) Ou bien la langueur figure certaines passions de l'âme, comme l'avarice, l'impureté, et autres de ce genre ; l'infirmité serait la figure de l'infidélité, qui est le mal de ceux qui sont infirmes dans la foi. Ou bien les langueurs sont les maladies plus graves du corps, et les infirmités les plus légères. Or Jésus guérissait les maladies du corps par sa puissance divine, et celles de l'âme par ses pieux entretiens. Il enseigne d'abord, et puis il guérit, et cela pour deux raisons : d'abord pour commencer par le plus nécessaire, car les pieux entretiens édifient l'âme, ce que ne font pas les miracles ; en second lieu parce que la doctrine s'appuie sur les miracles et non pas les miracles sur la doctrine.

S. Chrys. (hom. 14 sur S. Matth.) Il est à remarquer que toutes les fois que Dieu promulgue une loi, il opère des miracles, et les donne comme gages de sa puissance à ceux qui doivent recevoir sa loi. Avant de créer l'homme il avait tiré le monde du néant, et ce n'est qu'après ce miracle de sa puissance qu'il lui intime ses ordres dans le paradis. Avant de donner sa loi à Noé, il le rend témoin de grands prodiges ; avant de promulguer la loi ancienne, il opère également des miracles aux yeux des Juifs. C'est ainsi qu'au moment de promulguer cette loi nouvelle et sublime, il en confirme la vérité par l'autorité des miracles. Comme le royaume qu'il prêchait était invisible, il le rend manifeste par des prodiges extérieurs et sensibles.

La Glose. Les prédicateurs doivent avoir un bon témoignage du dehors, autrement le mépris de leur personne rejaillit sur leur enseignement, voilà pourquoi l'Évangéliste ajoute : " Et sa réputation se répandit par toute la Syrie. " Rab. La Syrie s'étend de l'Euphrate à la Grande Mer, et de la Cappadoce à l'Égypte, et elle comprend la province de Palestine habitée par les Juifs.

S. Chrys. (hom. 14 sur S. Matth.) Remarquez la réserve de l'Évangéliste, qui sans parler de chaque guérison en particulier se contente de les renfermer toutes, quelque nombreuses qu'elles soient, dans ces expressions si courtes : " Et ils lui présentèrent tous ceux qui étaient malades. " — Remi. Nous devons entendre par là toutes les infirmités si variées, mais les plus légères. Lorsqu'il ajoute : " Et tous ceux qui étaient malades et affligés de diverses sortes de maux, " il veut parler de ceux que l'Évangéliste spécifie plus bas : " Les possédés, les lunatiques, etc. " — La Glose, La langueur est une maladie chronique, et la douleur est une maladie aigue, comme une douleur de côté ou autre de cette nature ; ceux qu'il appelle possédés sont ceux qui étaient tourmentés par le démon. — Remi. Les lunatiques sont ainsi appelés, parce qu'ils sont plus souffrants à l'époque de la croissance et de la décroissance de la lune. — S. Jér. Les démons avaient observé cette influence de la lune, et en prenaient occasion de blasphémer l'ouvrage de Dieu et de faire remonter jusqu'à lui ce blasphème. — S. Aug. (Cité de Dieu, chap. 6.) Les démons sont attirés par des attraits conformes à leur nature, à faire leur habitation dans la créature qui n'est pas leur œuvre, mais œuvre de Dieu. Ils ne sont pas attirés comme les animaux par des appétits sensuels, mais comme les esprits par des signes ou chacun d'eux trouve son plaisir. — Rab. Les paralytiques sont ceux dont la force corporelle est comme dissoute, car le mot grec se traduit en latin par *dissolutio*, dissolution.

Suite. " Et il les guérit. " — S. Chrys. (sur S. Matth.) Dans d'autres endroits nous lisons : " Il en guérit beaucoup : " ici l'Évangéliste dit simplement : " Et il les guérit, " pour marquer qu'il les guérit tous sans exception, comme ferait un nouveau médecin, qui, à son arrivée dans une ville prendrait

soin de tous ceux qu'on lui présenterait pour établir sa réputation. — S. Chrys. (hom. 14 sur S. Matth.) Il n'exige d'aucun d'eux la foi, parce qu'il n'avait pas encore donné de preuves de sa puissance. D'ailleurs en venant de si loin, et en apportant leurs malades, ils avaient témoigné une foi assez grande.

Suite. " Et une grande multitude de peuple le suivait. " — Rab. On peut la diviser en quatre classes ; les disciples qui le suivent attirés par ses divines leçons, d'autres par les guérisons qu'il opère, ceux-ci par sa réputation et par un motif de curiosité pour voir si ce que l'on disait de lui était vrai, ceux-là par l'envie, et par le désir de le prendre en faute sur quelque point et de l'accuser. Au sens mystique, la Syrie veut dire superbe ; la Galilée inconstante ou la roue, c'est-à-dire le démon et le monde dominé par l'orgueil, et toujours porté à rouler dans les choses basses. La prédication y fait connaître le nom du Christ. Les possédés du démon ce sont les idolâtres ; les lunatiques, ceux qui sont inconstants, les paralytiques, les paresseux et les dissolus. — La Glose La multitude qui suit le Seigneur appartient à l'Église, qui dans un sens spirituel est tout à la fois la Galilée qui passe du vice à la vertu, la Décapole, à cause des dix commandements qu'elle doit observer ; Jérusalem et la Judée, parce qu'elle reçoit la double lumière de la vision de paix et de la confession de la foi. Elle est située au delà du Jourdain parce qu'après avoir traversé les eaux du baptême, elle entre dans la terre promise. — Ou bien cette multitude qui suit le Seigneur vient de la Galilée, c'est-à-dire de l'inconstance du monde, de la Décapole, région qui comprenait dix villes, et qui figure les transgresseurs du Décalogue ; de Jérusalem, parce qu'ils étaient retenus par les douceurs d'une paix innocente, de la Judée, c'est-à-dire d'une doctrine diabolique ; et d'au delà du Jourdain parce qu'ils vivaient auparavant au sein de l'idolâtrie, et que ce n'est qu'en traversant les eaux du baptême qu'ils sont arrivés jusqu'à Jésus-Christ.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 1-3

S. Chrys. (sur S. Matth). Tout artisan, quelle que soit sa profession, voit avec joie ce qui lui donne l'occasion d'exercer son art. Ainsi le charpentier, à la vue d'un arbre de bonne qualité, désire le couper pour l'employer à ses travaux ; de même le prêtre, en voyant une assemblée nombreuse, se réjouit dans son âme, et il est heureux de pouvoir lui enseigner des vérités utiles. C'est ainsi que le spectacle de cette grande multitude de peuple donna lieu au Seigneur de lui adresser ses divins enseignements : " Jésus voyant cette foule, monta sur la montagne ". — S. Aug. (de l'acc. des Ev., 1, 19). On peut dire aussi qu'il voulut éviter cette grande multitude et qu'il se retira sur cette montagne pour s'entretenir avec ses seuls disciples. — S. Chrys. (hom. 5 sur S. Matth). Il s'asseyait non au milieu des villes et des places publiques, mais sur une montagne et dans la solitude, et il nous apprend ainsi à ne rien faire par ostentation et à fuir les réunions tumultueuses, surtout lorsque nous devons traiter de choses d'une haute importance. — Remi. Nous voyons dans l'Évangile que Notre-Seigneur avait trois lieux particuliers de retraite, la barque, la montagne et le désert, et qu'il se retirait dans l'une ou l'autre de ces retraites, lorsqu'il était accablé par la foule.

S. Jér. Quelques-uns de nos frères croient dans leur simplicité que Notre-Seigneur a tenu ce discours sur la montagne des Oliviers, ce qui ne peut être, car ce qui précède et ce qui suit nous montre clairement que cette montagne est située dans la Galilée, et nous pensons que c'est le mont Thabor, ou quelque autre montagne élevée.

S. Chrys. (sur S. Matth). Il monte sur cette montagne, d'abord pour accomplir cette prophétie d'Isaïe : " Montez sur le sommet de la montagne " ; ensuite pour nous apprendre qu'il faut habiter le sommet des vertus spirituelles pour être digne d'enseigner ou d'écouter les oracles de la justice de Dieu, car si l'on reste habituellement dans la vallée, on ne peut parler du haut de la montagne ; si vous restez sur la terre, parlez des choses de la terre ; si vous voulez parler du ciel, élevez-vous jusqu'au ciel. Ou bien il monte sur la montagne pour nous avertir que tout homme qui veut pénétrer les mystères de la vérité, doit monter sur cette montagne de l'Église dont le prophète a dit : " La montagne de Dieu est une montagne fertile " (Ps 67, 16). S. Hil. (can. 4 sur S. Matth). Ou

bien encore, il monte sur la montagne, parce que c'est des hauteurs de la majesté qu'il occupe avec son Père qu'il nous impose les célestes enseignements de la vie chrétienne.

S. Aug. (serm. 7 sur la mont. liv. 1, chap. 1). Ou bien enfin il monte sur la montagne, pour nous faire comprendre que les commandements que Dieu avait donnés par les prophètes au peuple juif, peuple qu'il fallait retenir par la crainte, étaient moins parfaits que les lois qu'il allait donner par son Fils à un peuple qu'il voulait affranchir par l'amour.

" Et lorsqu'il fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui ". S. Jér. Il parle assis et non debout, parce qu'ils étaient incapables de le comprendre dans l'éclat de sa majesté. — S. Aug. (serm. sur la mont). Ou bien, il parle étant assis, parce que sa dignité de docteur et de maître l'exigeait. Ses disciples s'approchèrent de lui ; c'est ainsi que ceux dont le cœur était plus près de l'accomplissement de ses préceptes, se trouvaient aussi plus rapprochés corporellement de sa personne. — Rab. Dans le sens mystique, le Seigneur assis est la figure de son incarnation, car s'il ne s'était pas incarné, le genre humain n'aurait pu approcher de lui. — S. Aug. (de l'acc. des Evang., 1, 19). Il paraît surprenant que saint Matthieu prête ce discours au Sauveur assis sur la montagne, tandis que saint Luc (Lc 7, 17) le lui fait tenir lorsqu'il était debout dans la plaine. Cette diversité dans leur récit est une preuve qu'il s'agit de deux discours différents ; car qui s'oppose à ce que Notre-Seigneur ait répété ici ce qu'il avait dit précédemment et qu'il fasse de nouveau des actions qu'il avait déjà faites auparavant ? On peut dire encore que le Sauveur était sur le point le plus élevé de la montagne avec ses seuls disciples, quand il choisit parmi eux ses douze apôtres. Il descendit ensuite avec eux non de la montagne, mais de cette hauteur dans une espèce de plaine, c'est-à-dire sur un plateau situé sur le flanc de la montagne, et qui pouvait contenir un grand nombre de personnes ; il attendit dans ce lieu que la multitude se fût rassemblée autour de lui ; puis s'étant assis, ses disciples se rapprochèrent et, là devant eux et en présence du peuple il aurait fait ce discours que saint Matthieu et saint Luc racontent d'une manière différente, mais dont la substance est absolument la même.

S. Grég. (Moral., 4, 5). Avant que le Sauveur formule sur la montagne ces sublimes et admirables préceptes, l'Évangéliste les fait précéder de ces paroles : " Ouvrant sa bouche, il les enseignait ". Lui qui avait autrefois ouvert la bouche des prophètes. — Remi. Toutes les fois qu'il est dit que le Seigneur ouvrit la bouche, il faut nous rendre attentifs, car ce préambule annonce de grandes choses. S. Aug. (serm. sur la mont). Ou bien peut-être ces mots : " ouvrant la bouche ", nous avertissent que le discours qui va suivre sera plus long que d'habitude. — S. Chrys. (hom. 15) Ou enfin ces paroles nous apprennent que le Seigneur enseignait tantôt en ouvrant la bouche, tantôt en faisant entendre la voix non moins instructive de ses œuvres.

S. Aug. (serm. sur la mont). Si on veut étudier ce discours dans un esprit de religion et de prudence, on y trouvera la règle parfaite de la vie chrétienne pour la direction des mœurs. Aussi Notre-Seigneur le conclut en disant : " Tout homme qui écoute les paroles que je viens de dire et les met en pratique sera comparé à un homme sage ".

S. Aug. (Cité de Dieu, 19, 1). La philosophie ne peut avoir d'autre raison d'être que la fin du bien lui-même. Or la fin du bien, c'est de nous rendre heureux, et c'est pour cela que Jésus-Christ commence son discours par la promesse de la béatitude : " Bienheureux les pauvres d'esprit ". — S. Aug. (serm. sur la mont., 1, 2). La présomption d'esprit est un signe d'orgueil et d'arrogance. Or, on dit souvent des orgueilleux qu'ils ont un esprit étendu ; c'est avec raison, Car esprit est synonyme de vent, et qui ne sait qu'on dit aussi des orgueilleux qu'ils sont enflés, comme s'ils étaient gonflés par le vent. C'est pour cela qu'il faut entendre ici par pauvres d'esprit, les humbles qui craignent Dieu et qui n'ont pas cet esprit qui enfle. — S. Chrys. (homél. 15). Ou bien le mot esprit signifie ici orgueil et volonté. Que des hommes soient humiliés malgré eux et par la force des circonstances, il n'y a ni mérite ni gloire ; aussi Notre-Seigneur ne proclame bienheureux que ceux qui s'humilient par le choix de leur volonté. Il veut ici couper et arracher jusqu'aux dernières

racines de l'orgueil, comme étant lui-même la racine et la source de tous les maux. Il lui oppose l'humilité comme un fondement inébranlable sur lequel on vient bâtir avec solidité, tandis que si elle vient à crouler, tous les biens que vous aurez amassés tombent avec elle. — S. Chrys. (sur S. Matth). Notre-Seigneur dit ouvertement : " Bienheureux les pauvres d'esprit ", et il désigne par là les âmes humbles qui demandent toujours à Dieu l'aumône de sa grâce. Aussi on lit dans le grec : " Bienheureux les mendiants ou les nécessiteux ". Il en est plusieurs, en effet, qui sont naturellement humbles, mais qui ne le sont point par un principe de foi, parce qu'ils n'implorent pas le secours de Dieu. Le Sauveur ne veut parler ici que de ceux qui sont humbles en vertu de la foi. — S. Chrys. (homél. 15). Peut-être ici par les pauvres d'esprit, Notre-Seigneur entend-il ceux qui sont saisis de crainte et qui tremblent en présence des commandements de Dieu, comme Dieu le recommande par le prophète Isaïe. Mais qu'ont-ils de plus que ceux qui sont simplement humbles ? Ils possèdent la vertu d'humilité à un plus haut degré. — S. Aug. Que les orgueilleux désirent les royaumes de la terre, le royaume des cieux est pour les humbles. — S. Chrys. (Sur S. Matth). De même, en effet, que tous les vices conduisent à l'enfer, mais principalement l'orgueil, aussi toutes les vertus nous conduisent aux cieux, mais surtout l'humilité, car c'est une des récompenses propres à l'humilité que celui qui s'humilie soit élevé. — S. Jér. Ou bien encore les pauvres d'esprit sont ceux qui par l'inspiration de l'Esprit saint embrassent la pauvreté volontaire. — S. Amb. (des Offices, liv. 1, chap. 16). Au jugement de Dieu, le bonheur commence là où au jugement des hommes on ne trouve que misère et affliction. — La Glose. C'est avec justice que les richesses du ciel sont ici promises à ceux qui sont pauvres dans la vie présente.

#### Saint Matthieu: Chapitre V.

#### Vers 4

S. Amb. (sur S. Luc, liv. 9, Tit. des béatit). Lorsque je serai parvenu à me contenter de la médiocrité, à être exempt de toutes sortes de maux, j'aurai encore à établir la règle dans mes mœurs. Que me servirait-il de renoncer aux biens de la terre, si je ne pratique pas la douceur ? Aussi le Sauveur ajoute-t-il : " Bienheureux ceux qui sont doux ". — S. Aug. (Serm. sur la mont., liv 1, chap. 3). Les hommes doux sont ceux qui cèdent devant les injustes dont ils sont victimes, qui ne font pas de résistance au mal, mais triomphent du mal par le bien. — S. Amb. (sur S. Luc, liv. 4). Modérez donc les mouvements de votre âme, pour ne pas vous mettre en colère, ou du moins pour ne pas vous livrer à une colère coupable. Il est beau de soumettre à la raison les saillies du cœur, et il ne faut pas moins de vertu pour contenir la colère qui est souvent l'indice d'une âme énergique, que pour ne pas la ressentir du tout, ce qui ordinairement est le propre d'un caractère sans vigueur.

S. Aug. (serm. sur la mont). Que ceux qui ne connaissent pas la douceur, se querellent et soient en contestation pour les choses de la terre et du temps, mais " bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre ", d'où on ne pourra les arracher, cette terre dont il est dît au Ps 141 : " Mon partage est dans la terre des vivants ", c'est-à-dire dans un héritage permanent, éternel, où l'âme se repose par une sainte affection, comme dans le lieu qui lui est propre, de même que le corps se repose dans la terre, et où elle s'y nourrit de son aliment comme le corps se nourrit de la terre ; cet héritage est le repos et la vie des saints. — S. Chrys. (sur S. Matth). Ou bien cette terre, suivant l'opinion de quelques-uns est la terre des morts tant qu'elle reste dans l'état actuel, parce qu'elle est assujettie à la vanité, mais lorsqu'elle sera délivrée de la corruption, elle deviendra la terre des vivants et les mortels la recevront comme un héritage libre des atteintes de la mort. J'ai lu une autre explication, d'après laquelle le ciel que doivent habiter les saints est appelé terre des vivants, en ce sens que c'est le ciel par rapport à la région inférieure, et la terre comparativement au ciel supérieur. D'autres prétendent que cette terre c'est notre corps ; tant qu'il est soumis à la mort, c'est la terre des morts, mais il sera la terre des vivants, lorsqu'il deviendra semblable au corps glorieux de Jésus-Christ.

S. Hil. (Can. 4 sur S. Matth). Ou bien Notre-Seigneur promet à ceux qui sont doux l'héritage de la terre, c'est-à-dire l'héritage de ce corps qu'il a choisi lui-même pour y habiter ; et puisque c'est à

cause de la douceur de notre âme que le Christ habite en nous, il nous revêtira aussi de cet éclat dont son corps glorieux sera environné (Ph 3, 21).

S. Chrys. (hom. 15). Ou bien encore, le Christ mêle ici les promesses temporelles aux promesses spirituelles. Celui qui fait profession de douceur passe aux yeux du monde pour perdre tout ce qu'il possède. Jésus-Christ lui promet donc ici le contraire en l'assurant que celui qui est doux possède en sûreté ce qui lui appartient, tandis que celui qui est arrogant perd bien souvent et son âme et l'héritage de ses pères. Or, le Sauveur emprunte ici pour les mêler à son discours ces paroles du Roi prophète : " Ceux qui sont doux auront la terre en héritage ".

La Glose. Les hommes doux qui ont su se posséder eux-mêmes, posséderont plus tard l'héritage du Père céleste. Or, c'est une plus grande récompense de posséder cette terre que d'avoir simplement le royaume des cieux, car que de choses nous perdons dès que nous les avons.

## Saint Matthieu: Chapitre V.

## Vers 5

S. Amb. (sur S. Luc). Lorsque vous aurez acquis la pauvreté d'esprit et la douceur, souvenez-vous que vous êtes pécheurs, et pleurez vos péchés ; c'est la troisième des béatitudes : " Bienheureux ceux qui pleurent ". Il est juste, en effet, que la troisième bénédiction soit pour celui qui pleure ses péchés, puisque c'est la Trinité qui les pardonne. — S. Hil. (Can. 4 sur S. Matth). Ceux dont il est ici question ne sont pas ceux qui pleurent les pertes, les injures ou les dommages qu'ils ont soufferts, mais ceux qui pleurent leurs péchés passés. — S. Chrys. (sur S. Matth). Ceux qui pleurent leurs propres péchés sont heureux, mais d'un bonheur limité ; beaucoup plus heureux sont ceux qui pleurent les péchés des autres, et tels devraient être tous ceux qui sont les maîtres et les docteurs de leurs frères. — S. Jér. Les morts qu'il faut ici pleurer ne sont pas ceux qui ont payé le tribut à la commune loi de la nature, mais ceux qui sont comme ensevelis dans leurs péchés et dans leurs vices. C'est ainsi que Samuel pleura Saül (1 R 16) et saint Paul ceux qui n'avaient pas fait pénitence de leurs impuretés (cf. Ep 2, 15 ; Rm 6, 2 ; 1 P 2, 24).

S. Chrys. (sur S. Matth). La consolation de ceux qui pleurent, c'est que leurs larmes cessent de couler, et voilà pourquoi ceux qui pleurent leurs péchés seront consolés par le pardon que Dieu leur accordera. — S. Chrys. (homél. 15). Bien que ce pardon dût leur suffire, Dieu ne borne pas sa récompense à la rémission des péchés, mais il répand sur eux l'abondance de ses consolations, ici-bas et dans la vie future, car les récompenses divines surpassent toujours beaucoup les travaux qui les ont méritées.

S. Chrys. (sur S. Matth). Quant à ceux qui pleurent les péchés des autres, ils seront aussi consolés ; car lorsqu'ils verront dans l'autre vie se dérouler devant eux les desseins de la Providence divine, et qu'ils comprendront que ceux qui ont péri n'appartenaient pas à Dieu, dont la main ne se laisse jamais ravir ce qu'elle tient, ils cesseront de les pleurer, et trouveront leur joie dans leur propre bonheur. — S. Aug. (serm. sur la mont). Le deuil c'est la tristesse que nous fait éprouver la perte de ceux qui nous sont chers ; or ceux qui se convertissent à Dieu perdent ce qui leur était cher dans le monde, leurs joies changent alors de nature et d'objet ; mais tant que l'amour des choses éternelles ne vit pas dans leur cœur, il est comme blessé par je ne sais quelle tristesse. Ils seront donc consolés par l'Esprit saint qui s'appelle pour cela Paraclet, c'est-à-dire consolateur, et qui au moment où ils perdent une joie passagère, les enrichit d'une joie éternelle, qu'expriment ces paroles : " Ils seront consolés ".

La Glose. Par ce deuil on peut encore entendre deux sortes de tristesse, ayant pour cause, l'une les misères de ce monde, l'autre le désir du ciel : c'est en figure de cette vérité que la fille de Caleb demanda des champs qui fussent arrosés en haut et en bas (Jos 15, 19 ; Jg 1, 15). Cette tristesse n'est propre qu'à celui qui a l'esprit de pauvreté et de douceur, et qui n'aimant pas le monde,

reconnait sa misère, et par cette connaissance s'élève jusqu'au désir du ciel. C'est avec raison que la consolation est promise à ceux qui pleurent, et il est juste que la joie de l'autre vie compense la tristesse et les larmes de la vie présente. Or la récompense de celui qui pleure est plus grande que celle qui est donnée aux pauvres d'esprit et à ceux qui sont doux, car il vaut mieux se réjouir dans le royaume que de l'avoir et de le posséder simplement. Que de choses en effet nous avons et que nous possédons au milieu de la douleur !

S. Chrys. (hom. 15). Remarquez que c'est avec dessein que dans l'énoncé de cette béatitude, Notre Seigneur ne dit pas : " ceux qui sont dans la tristesse ", mais plus énergiquement " ceux qui pleurent, ceux qui sont dans les larmes ", et en cela il nous donne une leçon de haute sagesse, car si ceux qui pleurent la mort de leurs enfants ou des autres personnes qui leur sont chères, cessent pendant ce temps de désirer les richesses ou les honneurs, et sont insensibles aux outrages ou aux atteintes des passions, à combien plus forte raison doit-on voir ces heureux effets dans ceux qui pleurent leurs péchés.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 6

S. Amb. (sur S. Luc, liv. 4). Après que j'ai pleuré mes péchés, je commence à ressentir la faim et la soif de la justice, car ce n'est point au milieu d'une maladie grave qu'on éprouve cette faim. Notre-Seigneur ajoute donc : " Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice ". — S. Jér. Il ne nous suffit pas de vouloir la justice, mais il nous faut souffrir la faim de la justice, expression figurée qui doit nous faire comprendre que nous ne serons jamais assez justes, et que nous devons désirer toujours plus ardemment les œuvres de la justice. — S. Chrys. (sur S. Matth). Tout bien que les hommes ne font point par l'amour du bien lui-même n'a point de valeur aux yeux de Dieu. Or on a faim de la justice lorsqu'on désire vivre selon les règles de la justice divine ; on a soif de la justice lorsqu'on désire acquérir la science de Dieu.

S. Chrys. (hom. 15). La justice dont il est ici question est, ou la justice universelle, ou la justice particulière opposée à l'avarice. Le Sauveur va parler de la miséricorde, il nous enseigne par avance comment nous devons l'exercer ; ce ne doit pas être avec les produits de l'avarice ou du vol. C'est pour cela qu'il donne à la justice les caractères de l'avarice, la faim et la soif.

S. Hil. (Can. 4 sur S. Matth). A ceux qui ont faim et soif de la justice, il promet le bonheur, et nous apprend ainsi que la pieuse avidité des Saints pour la doctrine divine sera complètement rassasiée dans les cieux ; c'est le sens de ces paroles : " Parce qu'ils seront rassasiés ". — S. Chrys. (sur S. Matth). Ils seront rassasiés de l'abondance des libéralités de Dieu, car les récompenses qu'il accorde aux Saints dépassent de beaucoup leurs désirs. — S. Aug. (serm. sur la mont). Ou bien peut-être ils seront rassasiés dans la vie présente de cette nourriture dont le Seigneur a dit : " Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père ", (qui est la justice), et de cette eau dont il est dit qu'elle deviendra en celui qui l'aura bue une source d'eau qui rejaillit jusque dans la vie éternelle.

S. Chrys. (hom. 15). Peut-être même s'agit-il ici de récompense terrestre. Comme on pense communément que c'est l'avarice qui satisfait abondamment nos désirs, Notre-Seigneur attribue au contraire cet effet à la justice, car celui qui la désire possède tous les biens sans crainte de les perdre.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 7

La Glose. La justice et la miséricorde doivent être tellement unies ensemble, qu'elles se tempèrent mutuellement l'une par l'autre. La justice sans la miséricorde n'est que cruauté, et la miséricorde

sans justice n'est que faiblesse. C'est pour cela que le Sauveur fait venir la miséricorde après la justice en disant : " Bienheureux les miséricordieux ". — Remi. Le mot miséricordieux veut dire qui a pour ainsi parler le cœur des malheureux, parce que l'homme miséricordieux regarde comme sienne la misère d'autrui, et s'en afflige comme si elle lui était personnelle. — S. Jér. Par miséricorde, il faut entendre ici celle qui non seulement se répand en aumônes, mais qui s'étend aux fautes de nos frères, et nous fait porter mutuellement les fardeaux les uns des autres. — S. Aug. (serm. sur la mont. liv. 1, chap. 2). Il proclame heureux ceux qui viennent au secours de l'infortune, et qui reçoivent en récompense la délivrance de leurs propres maux, comme il le déclare lui-même : " Parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde ". — S. Hil. (can. 4). Dieu se plaît tellement à voir en nous ce sentiment de bienveillance pour tous nos frères, qu'il ne promet sa miséricorde qu'à ceux-là seuls qui sont miséricordieux.

S. Chrys. (hom. 15). La récompense paraît ici être simplement égale au mérite, mais elle lui est bien supérieure, car il n'y a point de comparaison entre la miséricorde des hommes et la miséricorde de Dieu. — La Glose. C'est donc avec raison que Dieu fait miséricorde aux miséricordieux, et bien au-dessus de leurs mérites. Aussi de même que celui dont les désirs sont comblés et au delà, reçoit beaucoup plus que celui qui est simplement rassasié, ainsi la gloire des miséricordieux l'emporte sur la gloire des béatitudes précédentes.

#### Saint Matthieu: Chapitre V.

#### Vers 8

S. Amb. (sur S. Luc). Celui qui fait miséricorde perd ses droits à la miséricorde divine, s'il n'a point agi avec un cœur pur, car s'il a cherché la vaine gloire dans les œuvres de miséricorde, il ne lui en revient aucun fruit ; aussi Notre-Seigneur ajoute : " Bienheureux ceux qui ont le cœur pur ". — La Glose. La pureté du cœur est placée convenablement en sixième lieu, car c'est le sixième jour que l'homme a été créé à l'image de Dieu, image qui avait été obscurcie en lui par le péché, et qui a été réparée par la grâce dans ceux qui ont le cœur pur. Cette béatitude vient parfaitement après les cinq premières, car sans les vertus qui précèdent, Dieu ne peut créer dans l'homme un cœur pur. — S. Chrys. (hom. 45). Les cœurs purs dont parle ici le Sauveur sont ceux qui ont toutes les vertus et n'ont à se reprocher aucun mal, ou bien ceux dont la tempérance réprime les désirs sensuels, vertu absolument nécessaire pour voir Dieu, selon ces paroles de saint Paul (He 12) : " Efforcez-vous d'avoir la paix avec tout le monde, et de vivre dans la sainteté, sans laquelle personne ne peut voir Dieu ". Il en est beaucoup, en effet, qui sont miséricordieux, mais qui se livrent à l'impureté, et le Sauveur, pour leur montrer que la miséricorde ne suffit pas, exige de plus cette pureté du cœur.

S. Jér. Dieu qui est pur, ne peut-être vu que par un cœur pur, car le temple de Dieu doit être sans souillure, c'est pour cela qu'il ajoute : " Parce qu'ils verront Dieu ". — S. Chrys. (sur S. Matth). Celui qui veut et accomplit toute justice, voit Dieu des yeux de son âme, car la justice est l'image de Dieu, Dieu étant la justice par essence. Rappelons-nous donc que celui qui se sépare du mal et fait le bien, en vertu même de cet effort, voit Dieu plus ou moins, toujours ou par intervalles, autant qu'il est possible à la nature humaine. Mais dans l'autre vie, ceux qui ont le cœur pur verront Dieu face à face, et non pas comme ici-bas dans un miroir et sous des images obscures (cf. 1 Co 13, 12). — S. Aug. (serm. sur la mont). Il faut être insensé pour chercher à voir des yeux du corps Dieu qu'on ne peut voir que des yeux du cœur, ainsi qu'il est écrit ailleurs : " Cherchez-le dans la simplicité du cœur ", car le cœur simple, c'est le cœur pur. — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. dern. chap. 29). Il est évident que si les yeux spiritualisés de notre corps n'ont pas plus de vertu que ceux que nous avons maintenant, ils ne pourront nous servir à voir Dieu.

S. Aug. (Liv. 1 de la Trinité, chap. 8 et 13). Cette vue de Dieu est la récompense de la foi, et c'est par la foi que Dieu nous y prépare en purifiant nos cœurs ainsi qu'il est écrit : " Purifiant leurs cœurs par la foi ". La preuve de cette vérité se trouve surtout dans cette maxime : " Bienheureux ceux qui



ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ".

S. Aug. (sur la Genèse expliq. littéral., liv. 12, chap. 25). Aucun de ceux qui aspirent à voir Dieu ne doit vivre ici-bas de la vie périssable des sens ; s'il ne meurt radicalement à cette vie, soit en quittant tout-à-fait son corps, soit en devenant tellement étranger aux mouvements de la chair qu'il ne sache plus ainsi que l'apôtre, s'il est encore ou non avec son corps, il ne pourra jamais s'élever jusqu'à cette vision.

La Glose. La récompense est ici plus magnifique que dans les béatitudes précédentes ; c'est celle de l'homme qui non seulement est nourri dans la maison du roi, mais encore peut jouir de sa présence.

## Saint Matthieu: Chapitre V.

## Vers 9

S. Amb. (sur S. Luc, liv. 4). Lorsque vous aurez purifié votre intérieur de toutes les souillures du péché, commencez par établir la paix en vous, de sorte qu'il ne s'élève dans votre cœur ni dissensions ni troubles ; vous pourrez ainsi porter la paix plus facilement aux autres. C'est ce que signifient ces paroles : " Bienheureux les pacifiques ". — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 19, chap. 13). La paix est la tranquillité de l'ordre ; l'ordre est cette disposition qui donne aux choses ou semblables ou opposées la place qui leur convient. Il n'est personne qui ne désire le bonheur, personne aussi qui ne désire la paix ; et ceux mêmes qui veulent la guerre n'ont d'autre but que d'arriver par les armes à une paix glorieuse. — S. Jér. Les pacifiques que le Sauveur proclame heureux sont ceux qui font régner la paix dans leur cœur, avant de la rétablir entre leurs frères divisés ; car que vous sert de pacifier les autres si vous souffrez que les vices se livrent mille combats dans votre âme ?

S. Aug. (serm. sur la mont. liv. 1, chap. 2 ou 3). Ceux qui sont pacifiques sont ceux qui règlent tous les mouvements de leur âme, les soumettent à la raison, tiennent sous le joug toutes les passions indomptées de la chair, et deviennent ainsi le royaume de Dieu. Dans ce royaume l'ordre y est tellement établi, que ce qu'il y a en nous de plus noble et de plus excellent commande à cette autre partie de nous-même qui résiste, et qui nous est commune avec les bêtes ; tandis que la partie supérieure, c'est-à-dire l'âme et la raison, est elle-même soumise à un être plus élevé, qui est la vérité et le Fils de Dieu. Nous ne pouvons commander à ce qui est au-dessous de nous, à moins d'être soumis à ce qui est au-dessus. Telle est la paix promise sur cette terre aux hommes de bonne volonté (Lc 2, 14). — S. Aug. (liv. 1, chap. 19). Personne cependant ne peut arriver en cette vie à détruire complètement dans ses membres cette loi qui combat contre la loi de l'esprit ; mais en domptant ici-bas les passions de la chair, les pacifiques se préparent à recevoir un jour la plénitude de la paix. — S. Chrys. (sur S. Matth). C'est se montrer pacifique envers les autres, non seulement de réconcilier les ennemis entre eux, mais encore d'oublier les injures par amour de la paix ; car la paix qui donne le bonheur n'est pas celle qui n'existe que sur les lèvres, mais celle qui repose dans le cœur, et ceux qui l'aiment sont vraiment les enfants de la paix.

S. Hil. (Can. 12). Le bonheur des pacifiques, c'est la récompense de l'adoption que le Sauveur exprime par ces paroles : " Parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu ". Dieu est le Père unique de tous les hommes, et nous ne serons dignes de faire partie de sa famille qu'en vivant ensemble dans la paix d'une charité toute fraternelle. — S. Chrys. (hom. 15 sur Matth). Ou bien les pacifiques étant ceux qui ont horreur de la dispute, n'ont de haine contre personne, et de plus cherchent à réunir ceux qui sont divisés, c'est à juste titre qu'ils sont appelés fils de Dieu, car la mission propre du Fils unique de Dieu a été de réunir ce qui était dispersé et de pacifier les éléments les plus contraires. — S. Aug. (serm. sur la mont). Ou bien comme la perfection est dans la paix, là où rien ne résiste, les pacifiques sont appelés enfants de Dieu parce que rien ne résiste à Dieu ; d'ailleurs les enfants doivent ressembler à leur père. — La Glose. Les pacifiques sont donc revêtus d'une dignité qui surpasse toutes les autres, de même que le fils du roi est au-dessus de tous les autres

dans la maison de son père. Cette béatitude est placée la septième, parce que c'est au jour du sabbat et du vrai repos que nous sera donnée la paix véritable lorsque les dix âges du monde seront écoulés.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 10

S. Chrys. (hom. 15). Notre-Seigneur voulant détruire cette pensée que c'est toujours un bien de rechercher pour soi la paix, ajoute : " Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, c'est-à-dire pour la vertu, pour la défense des autres, pour la piété ; car le Sauveur emploie ordinairement le mot justice pour exprimer toute vertu de l'âme. — S. Aug. (serm. sur la mont. liv. 1, chap. 2 ou 8). La paix une fois établie et affermie au-dedans de nous, quelles que soient les persécutions que soulève au dehors celui que nous avons chassé de notre âme (cf. Jn 12, 13), il ne fait qu'augmenter la gloire qui est selon Dieu. — S. Jér. Le Sauveur ajoute cette expression significative : " Pour la justice ", car il en est beaucoup qui souffrent pour leurs péchés ; et qui sont loin d'être justes. Remarquez en même temps que cette huitième béatitude qui est comme l'octave de la vraie circoncision, a pour objet le martyre. — S. Chrys. (sur S. Matth). Il ne dit pas : " Bienheureux celui qui souffre persécution de la part des Gentils ", car vous pourriez penser que ce bonheur n'est promis qu'à celui qui est persécuté par les païens, parce qu'il refuse d'adorer leurs idoles. Celui donc qui souffre persécution de la part des hérétiques, pour défendre contre eux la vérité, a droit à ce bonheur parce qu'il souffre pour la justice. Et si un des puissants du monde qui sont chrétiens en apparence, vous persécute, parce que peut-être vous l'auriez repris de ses vices, estimez-vous heureux avec Jean-Baptiste. Car s'il est vrai que les prophètes mis à mort par leurs concitoyens ont été de vrais martyrs, on ne peut douter que celui qui souffre pour la cause de Dieu, bien que la persécution lui vienne des siens, ne reçoive aussi la récompense du martyre. Et c'est pourquoi l'Écriture n'a pas désigné la personne des persécuteurs, mais la cause seule de la persécution, afin que vous ne considériez pas quels sont ceux qui vous persécutent, mais la cause pour laquelle vous souffrez persécution.

S. Hil. (Can. 4 sur S. Matth). Le Seigneur réserve donc pour la dernière béatitude, ceux dont le cœur est préparé à tout souffrir pour Jésus-Christ (qui est la justice). A eux aussi il promet le royaume des cieux, parce que le mépris du siècle les a rendus pauvres d'esprit. C'est pour cela qu'il ajoute : " Le royaume des cieux leur appartient ". — S. Aug. (serm. sur la mont., liv. 3, chap. 2 ou 9). Ou bien la huitième béatitude revient à la première comme à sa source, parce qu'elle la montre élevée à sa plus haute perfection. Aussi voyez, dans la première comme dans la huitième, se trouve nommé expressément le royaume des cieux. En effet les sept béatitudes sont les différents degrés de cette perfection ; la huitième lui donne le dernier trait et la montre dans tout son éclat, et la récompense de la première béatitude s'y trouve rappelée pour que ces deux degrés extrêmes communiquent leur perfection aux degrés intermédiaires. — S. Amb. (sur S. Luc). Ou bien autrement, le royaume du ciel promis en premier lieu sera pour les saints l'affranchissement des liens du corps (cf. Ph 1, 25), le second qui suivra la résurrection, les réunira pour toujours à Jésus-Christ. C'est après la résurrection en effet, que vous commencerez à posséder la terre qui est à vous sans plus craindre la mort, et que vous trouverez la consolation dans cette possession paisible. Le plaisir suit la consolation, et il est suivi à son tour par la divine miséricorde, or Dieu ne peut faire miséricorde à quelqu'un sans l'appeler, et le fruit de cette vocation, c'est de voir Dieu qui nous appelle. Celui qui a vu Dieu a droit à son tour aux honneurs de la filiation divine, et c'est alors enfin que comme fils de Dieu il trouve sa joie dans les richesses du royaume des cieux. D'un côté donc le bonheur commence, de l'autre il est dans sa plénitude. — S. Chrys. (hom. 15). Ne soyez pas surpris, si à chaque béatitude, il n'est pas fait mention du royaume des cieux, car ces expressions : " Ils seront consolés, ils obtiendront miséricorde ", et autres semblables, sont autant d'insinuations mystérieuses du royaume des cieux. En s'exprimant ainsi le Sauveur veut que l'objet de votre espérance n'ait rien de sensible, car on n'est pas heureux quand on n'a pour récompense que des choses qui passent avec cette vie.

S. Aug. (serm. sur la mont. liv. 1, chap. 3). Il faut étudier avec soin le nombre de ces béatitudes. Nous voyons en effet les sept opérations de l'Esprit saint décrites par Isaïe (Is 11), correspondre aux sept degrés des béatitudes, mais avec cette différence, que le prophète suit une marche opposée dans l'énumération, parce qu'il nous montre le Fils de Dieu descendant jusque dans l'abîme de notre misère, et qu'ici nous voyons l'homme montant de cet abîme jusqu'à la ressemblance de Dieu. Le premier des dons de l'Esprit saint est la crainte qui est le propre des âmes humbles dont il est dit : " Bienheureux les pauvres d'esprit ", c'est-à-dire ceux qui ne se nourrissent pas de hautes pensées, mais qui se tiennent dans la crainte (cf. Rm 11, 20 ; 12, 16). Le second est la piété qui convient à ceux qui sont doux, car celui qui cherche avec piété fait profession de respect, il ne s'érige pas en censeur, il ne résiste pas, ce qui constitue la vertu de douceur. Le troisième est la science, qui se rapporte à ceux qui pleurent, car ils savent dans quelle dure captivité les retiennent ces maux, qu'ils avaient demandés comme des biens. Le quatrième est la force, qui convient à ceux qui ont faim et soif, parce qu'en cherchant leur joie dans les véritables biens, ils font tous leurs efforts pour se détacher des choses de la terre. Le cinquième est le conseil, qui se rapporte aux miséricordieux, car l'unique remède pour échapper à tant de maux, c'est de pardonner et d'être charitable. Le sixième est l'intelligence qu'ont en partage ceux qui ont le cœur pur, et dont l'œil purifié pénètre ce qu'ils ne pouvaient voir auparavant. La septième est la sagesse, qui est le propre des pacifiques dans l'âme desquels n'existe aucun mouvement de révolte, mais ou tout est soumis à l'esprit. Il n'y a qu'une seule récompense, c'est le royaume des cieux qui reçoit diverses dénominations. Il est expressément nommé et avec raison dans la première béatitude qui est le commencement de la divine sagesse, comme s'il était dit : " Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur ". A ceux qui sont doux est promis l'héritage, comme à des enfants dont la piété filiale cherche le testament de leur père ; à ceux qui pleurent la consolation, parce qu'ils savent ce qu'ils ont perdu, et dans quels maux ils sont plongés ; à ceux qui ont faim l'abondance, comme aliment réparateur, après les fatigues endurées pour le salut ; à ceux qui sont miséricordieux, la miséricorde parce qu'ils se sont ménagé sagement le bénéfice de l'indulgence dont ils ont fait preuve à l'égard des autres ; à ceux qui sont purs la faculté de voir Dieu, car, eux seuls ont un œil capable de voir et de comprendre les choses éternelles ; à ceux qui sont pacifiques, la ressemblance avec Dieu. Or toutes ces promesses peuvent s'accomplir en cette vie comme nous croyons qu'elles se sont réalisées dans les apôtres ; car aucune parole ne saurait exprimer l'objet des promesses éternelles.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 11-12

Rab. Les maximes précédentes avaient une application générale, Jésus-Christ s'adresse ici personnellement à ceux qui l'écoutent, et il leur prédit les persécutions qu'ils auraient à supporter pour son nom. " Vous serez heureux " leur dit-il, " lorsque les hommes vous maudiront et vous persécuteront et diront toute espèce de mal contre vous ". — S. Aug. (serm. sur la mont., liv. 1, chap. 3 ou 9). On peut demander quelle différence existe entre maudire et dire toute espèce de mal, parce que maudire c'est justement dire du mal ; nous répondrons qu'il y a une différence entre maudire et outrager quelqu'un en face, et déchirer sa réputation en son absence. Quant au mot persécuter, il signifie user de violence contre quelqu'un, ou lui tendre des embûches.

S. Chrys. (sur S. Matth). S'il est vrai que celui qui donne à son frère un verre d'eau ne perd pas sa récompense, par la même raison celui qui aura supporté la plus légère parole outrageante, ne peut manquer d'être récompensé. Mais pour que les imputations injurieuses lui donnent droit à ce bonheur, il faut deux choses, qu'elles soient fausses, et qu'il les souffre pour la cause de Dieu ; si l'une des deux conditions manque, il ne peut espérer la récompense de cette béatitude, aussi le Sauveur ajoute-t-il : " Mentant à cause de moi ". — S. Aug. (serm. sur la mont). Je présume que ces mots ont été ajoutés pour ceux qui veulent se glorifier des persécutions qu'ils souffrent et du déshonneur qui s'attache justement à leur réputation, et qui prétendent faire partie des disciples de Jésus-Christ, parce qu'ils sont en butte à mille discours injurieux. Mais c'est à tort, car ces

discours ne sont que l'expression de la vérité quand ils ont pour objet leurs erreurs, et si parfois on les accuse à faux, ce n'est nullement pour Jésus-Christ qu'ils le souffrent.

S. Grég. (sur Ezéchiel). Qui pourra donc nous nuire, si les hommes nous discréditent, et que nous n'ayons pour nous défendre que le témoignage de notre conscience ? Cependant si nous ne devons pas, de dessein prémédité, exciter contre nous la langue de ceux qui veulent entamer notre réputation, pour ne pas les pousser eux-mêmes à leur perte ; une fois que leur méchanceté les arme contre nous, il faut le supporter patiemment pour augmenter notre mérite, et c'est ce que le Sauveur nous recommande en ajoutant : " Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est abondante dans les cieux ". — La Glose. Que votre âme se réjouisse, que votre corps lui-même tressaille d'allégresse. parce que votre récompense non seulement est grande comme celle des autres, mais parce qu'elle est abondante dans les cieux.

S. Aug. (serm. sur la mont). Je ne pense pas que les cieux désignent ici les parties supérieures de ce monde visible, car ce n'est pas dans les choses extérieures que nous devons placer notre récompense ; par les cieux il faut donc entendre ici le firmament spirituel qu'habite l'éternelle justice. On peut déjà pressentir cette récompense quand on place sa joie dans les biens spirituels, mais cette jouissance ne sera parfaite, que lorsque ce corps mortel aura revêtu l'immortalité. (1 Co 15, 54) — S. Jér. Si nous voulons que notre récompense se prépare dans les cieux, nous devons donc nous réjouir et tressaillir d'allégresse, ce que ne pourra jamais faire celui qui est esclave de la vaine gloire. — S. Chrys. (sur S. Matth). En effet, autant on met sa joie dans les louanges des hommes, autant on s'attriste de leurs mépris ; mais celui qui ne désire que la gloire des cieux, ne craint nullement les opprobres de la terre. — S. Grég. (sur Ezéchiel). Nous devons cependant mettre un frein quelquefois aux langues des calomniateurs, de peur qu'en répandant leur venin contre nous, ils ne viennent à corrompre les âmes innocentes que nous aurions pu porter au bien par nos discours.

La Glose. Ce n'est pas seulement par la perspective de la récompense, mais par la puissance de l'exemple qu'il les invite à la patience. " C'est ainsi ajoute-t-il qu'ils ont persécuté les prophètes qui étaient avant vous ". — Remi. C'est une grande consolation en effet pour celui qui se trouve dans la tribulation, de se rappeler les souffrances de ceux qu'on lui donne comme un exemple de patience, c'est comme si le Sauveur disait : " Souvenez-vous que vous êtes les apôtres de celui dont ils furent les prophètes ". — S. Chrys. (hom. 15). Il déclare aussi par ces paroles qu'il est égal en honneur à son Père, car il semble dire : " De même qu'ils ont souffert pour mon Père, ainsi vous souffrirez pour moi ". En leur disant : " Les prophètes qui furent avant vous ", il leur apprend qu'ils sont devenus prophètes eux-mêmes. — S. Aug. (serm. sur la mont). La persécution est prise ici dans un sens général, et signifie tous les discours outrageants, et toutes les atteintes à la réputation.

## Saint Matthieu: Chapitre V.

## Vers 13

S. Chrys. (hom. 15). Après avoir donné à ses disciples d'aussi sublimes préceptes, le Sauveur prévient cette difficulté : comment pourrons-nous les observer, en les attirant par ses louanges et en leur disant : " Vous êtes le sel de la terre ". Par là il leur apprend que c'est une nécessité pour eux de garder ces préceptes, car ce n'est pas, leur dit-il, pour vous, ce n'est pas pour une seule nation, c'est pour le monde entier que je vous envoie. Si donc en le touchant au vif, vous en recevez des injures, réjouissez-vous, car c'est une des propriétés du sel de piquer tout ce qui est d'une nature tendre et molle ; la malédiction des hommes ne peut vous nuire en rien, elle atteste au contraire la vertu qui est en vous.

S. Hil. (can. 4). Il nous faut ici chercher le sens propre des mots, et nous le trouverons dans la mission des apôtres, et dans la nature du sel. Le sel qui est d'un usage universel chez tous les

peuples, communique l'incorruptibilité à tous les corps sur lesquels on le répand, et il est très propre à faire ressortir dans toutes choses leur saveur cachée. Or les apôtres sont les prédicateurs des choses célestes, et ils répandent sur toutes choses le sel de l'éternité. C'est à juste titre qu'ils sont appelés le sel de la terre, parce que la vertu de leur doctrine, comme un sel divin conserve les corps pour l'éternité.

Remi. Le contact de l'eau, la chaleur du soleil, le souffle du vent, donnent au sel une autre nature ; ainsi les hommes apostoliques ont reçu une naissance toute spirituelle et ont été changés en d'autres hommes par l'eau du baptême, par le souffle de l'Esprit saint et par le feu de la charité. On peut dire encore que la sagesse céleste prêchée par les Apôtres, absorbe les humeurs des œuvres charnelles, fait disparaître l'odeur infecte et la corruption d'une mauvaise vie et le ver des pensées impures dont le prophète a dit : " Leur ver ne meurt pas " (Is 66, 24). — Remi. Les Apôtres sont le sel de la terre, c'est-à-dire des hommes terrestres qui sont appelés terre, parce que toute leur affection est pour la terre. — S. Jér. Ou bien encore les Apôtres sont appelés le sel de la terre, parce que c'est par eux que le genre humain est conservé. — S. Chrys. (sur S. Matth., homél. 10 de l'ouv. incompl). Dès qu'un docteur est orné de toutes les vertus dont nous avons parlé, il est comme un sel excellent, et son exemple comme sa parole sont pour tout le peuple un céleste assaisonnement.

Remi. Sous l'ancienne loi, on ne pouvait offrir aucun sacrifice sans l'avoir assaisonné de sel, ce qui signifiait que personne ne peut offrir un sacrifice agréable à Dieu sans avoir en lui la saveur de la sagesse divine. — S. Hil. Cependant comme l'homme est sujet au changement, après avoir appelé les Apôtres le sel de la terre, il leur apprend qu'ils doivent conserver la vertu de la puissance qui leur a été confiée, en ajoutant : " Si le sel perd sa force, avec quoi pourra-t-on le saler ? " — S. Jér. C'est-à-dire si un docteur tombe dans l'erreur, par quel autre docteur pourra-t-il être repris ? — S. Aug. (serm. sur la mont) Et si vous, qui devez être comme l'assaisonnement des peuples, vous perdez le royaume des cieux par la crainte des persécutions temporelles, quels seront les hommes qui pourront vous guérir de vos erreurs ? Une autre version porte : " Si le sel est devenu insipide et comme insensé ", et elle signifie qu'il faut regarder comme des insensés, ceux qui par la recherche trop vive des biens temporels, ou par la crainte d'en être dépouillés, perdent les biens éternels que les hommes ne peuvent ni donner ni enlever.

S. Hil. (can. 4). Or si les docteurs devenus insensés cessent d'avoir la vertu du sel, et si ne possédant plus le sens du goût qu'ils avaient reçu, ils ne peuvent rendre la vie à ce qui est corrompu, ils deviennent inutiles comme l'ajoute le Sauveur : " Il ne vaut plus rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes ". — S. Jér. Cet exemple est emprunté à l'agriculture. Le sel ne sert absolument qu'à dessécher les viandes et à assaisonner les aliments. Aussi nous voyons dans l'Écriture le sel semé par la colère des vainqueurs sur des villes détruites, afin qu'aucune semence ne pût y fructifier. — La Glose. Lorsque ceux qui sont placés à la tête des autres viennent à faillir, ils ne sont bons qu'à être jetés dehors et privés du pouvoir d'enseigner. — S. Hil. (can. 4). Il ne suffit pas même qu'ils soient chassés de l'office de l'Église, il faut qu'ils soient foulés aux pieds des passants. — S. Aug. (serm. sur la mont). Ce n'est pas celui qui souffre persécution qui est foulé aux pieds par les hommes, mais celui à qui la crainte de la persécution fait perdre le sens. On ne peut être foulé aux pieds que lorsqu'on est placé au-dessous. Or on n'est jamais au-dessous de personne, bien que le corps soit en butte sur la terre à de mauvais traitements, lorsque par le cœur on habite dans le ciel.

S. Chrys. (Sur S. Matth). De même que les prédicateurs sont par l'exemple de leurs vertus le sel qui assaisonne les peuples, de même ils sont par leur doctrine la lumière qui éclaire les ignorants. Or une vie sainte est la condition première, essentielle avant de bien enseigner. C'est pour cela qu'il

appelle ses Apôtres le sel de la terre avant de leur dire : " Vous êtes la lumière du monde ". C'est peut-être aussi parce que le sel ne fait que conserver les choses dans l'état où elles sont, et les préserve ainsi de toute altération, tandis que la lumière les rend meilleures en répandant sur elles la clarté. Les Apôtres sont donc appelés le sel de la terre à cause du peuple juif et de l'Église chrétienne qui ont la connaissance de Dieu, tandis qu'ils sont appelés la lumière du monde à cause des Gentils qu'ils amènent à la lumière de la science. — S. Aug. (serm. sur la mont). Par le monde, il faut entendre ici non pas le ciel et la terre, mais les hommes qui habitent le monde, ou ceux qui aiment le monde, et vers lesquels les Apôtres ont été envoyés pour les éclairer. — S. Hil. (can. 4). La nature de la lumière c'est d'émettre sa clarté partout où elle est portée, et de forcer les ténèbres à disparaître de nos demeures sous l'influence d'un jour bienfaisant. Or le monde placé en dehors de la connaissance de Dieu était enveloppé dans les ténèbres de l'ignorance, et c'est par les Apôtres qu'il a été inondé de la clarté de la science, que la connaissance de Dieu lui est devenue plus certaine, et ils ont répandu à flots la lumière partout où ils ont porté leurs corps faibles et mortels.

Remi. Semblable au soleil qui lance ses rayons de toutes parts, le Seigneur, vrai soleil de justice, a dirigé ses Apôtres contre les ténèbres qui couvraient le genre humain tout entier.

S. Chrys. (homél. 15). Comprenez la grandeur des promesses qu'il leur fait, ils étaient inconnus dans leur propre pays, leur renommée s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre, et les persécutions qu'il leur avait prédites, loin de les tenir cachés n'ont fait que les rendre plus illustres.

S. Jér. Les Apôtres auraient pu se dérober par la crainte aux persécutions qui les menaçaient, Jésus-Christ veut qu'ils se produisent en toute liberté, et il leur apprend avec quelle assurance ils doivent prêcher l'Évangile : " Une ville placée sur une montagne ne peut être cachée ". — S. Chrys. (hom. 15). Il leur enseigne encore à veiller avec soin sur leur propre conduite, parce qu'ils sont exposés à la vue du monde entier, comme une ville bâtie sur une montagne, ou comme une lumière placée sur le chandelier. — S. Chrys. (sur S. Matth). Cette cité, c'est l'Église des saints dont il est écrit : " Cité de Dieu, des merveilles ont été dites de toi ". Les citoyens de cette ville sont tous les fidèles dont l'Apôtre a dit : " Vous êtes les concitoyens des saints ". Cette cité a été bâtie sur la montagne qui est le Christ et dont le prophète Daniel avait dit (Dn 2, 34) : " Une pierre détachée de la montagne sans la main d'aucun homme est devenue une grande montagne ". — S. Aug. Ou bien elle est située sur une montagne, parce qu'elle est assise sur une justice éminente, figurée par la montagne du haut de laquelle le Seigneur fait entendre sa parole. — S. Chrys. (sur S. Matth). Une ville placée sur le sommet d'une montagne ne peut se dérober aux regards, quand elle le voudrait, car la montagne qui la porte, la dévoile à tous les yeux. Ainsi les Apôtres et les prêtres qui sont fondés sur Jésus-Christ, ne peuvent rester cachés, quand bien même ils le voudraient, parce que Jésus-Christ les découvre à tous les regards. — S. Hil. (can. 4). Cette cité peut encore signifier la chair dont le Sauveur s'est revêtu, car en s'unissant ainsi à notre nature, il renferme en lui la totalité du genre humain et nous-mêmes par la participation de sa chair nous devenons les habitants de cette ville. Or Jésus-Christ ne peut demeurer caché, placé qu'il est sur les hauteurs incommensurables de la divinité, et offert à l'admiration du genre humain par les œuvres merveilleuses qu'il opère.

S. Chrys. (sur S. Matth). Le Sauveur explique par une autre comparaison pourquoi ses disciples ne doivent point rester cachés dans l'obscurité, mais se produire au grand jour : " On n'allume pas une lampe pour la placer sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier. — S. Chrys. (homél. 15). On peut dire encore que par la comparaison de la ville bâtie sur la montagne, le Sauveur montre quelle sera sa vertu, et que par celle de la lampe allumée, il forme ses disciples à la liberté de l'apostolat : " C'est moi qui ai allumé le flambeau ", semble-t-il leur dire : " c'est à vous de veiller à ce qu'il ne cesse jamais de briller, non seulement pour vous, et pour ceux que vous devrez éclairer, mais encore pour la gloire de Dieu. — S. Chrys. (sur S. Matth). Cette lampe c'est la parole

de Dieu dont il est dit : " Votre parole est une lampe pour mes pieds ". Ceux qui allument cette lampe, sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

S. Aug. (serm. sur la mont., chap. 5 ou 12). Mais que veulent dire ces paroles : " On ne la place pas sous le boisseau ? " Signifient-elles seulement qu'il ne faut point cacher cette lampe, comme s'il disait, ou n'allume pas une lampe pour la cacher ? Ou bien le mot boisseau a-t-il une signification particulière ? Placer la lampe sous le boisseau ne serait-ce pas préférer les avantages temporels à la prédication de la vérité ? On place donc la lampe sous le boisseau, toutes les fois qu'on obscurcit et qu'on couvre la lumière d'une saine doctrine sous les nuages des biens temporels. Le boisseau est une figure très juste de ces biens du corps, soit à cause de la récompense qui sera donnée avec mesure, puisque chacun recevra ce qu'il aura mérité pendant qu'il était revêtu de son corps (2 Co 5, 10), soit parce que ces biens qui ont le corps pour objet et pour instrument, ont aussi le temps pour mesure de leur existence passagère figurée par le boisseau, tandis que les choses spirituelles et éternelles ne sont pas renfermées dans ces étroites limites. Or on place la lumière sur le chandelier, quand on assujettit son corps au ministère de la parole, de manière que la prédication de la vérité occupe le premier rang, et les soins du corps la dernière place. Car cet assujettissement du corps donne à la doctrine un nouvel éclat qui la fait pénétrer dans l'âme des disciples, à l'aide du concours que les bonnes œuvres du corps viennent donner à la voix. — S. Chrys. (sur S. Matth). Disons encore que le boisseau représente les hommes du monde, car de même que le boisseau est vide par le haut, et plein par le bas, ainsi les hommes du monde sont insensés à l'égard des biens spirituels, et n'ont de sagesse que pour les choses de la terre. Ainsi le boisseau tient la parole de Dieu cachée lorsque pour quelque motif tout humain, ils n'osent prêcher ouvertement ni la parole de Dieu ni la vérité de la foi. Le chandelier, c'est l'Église qui porte la parole, et c'est aussi chacun de ses ministres.

S. Hil. (Can. 4). Ou bien c'est la synagogue que le Seigneur compare au boisseau, parce que, gardant sans les distribuer les fruits qu'elle a reçus, elle ne contenait d'ailleurs qu'une certaine mesure de perfection. — S. Amb. (sur S. Luc, liv. 4). Que personne donc ne renferme sa foi dans les bornes étroites de la loi mosaïque, mais qu'il en fasse part à l'Église où brille la grâce de l'Esprit qui possède les sept dons. — Bède. Ou bien c'est le Christ lui-même qui allume le flambeau lorsqu'il a rempli de la flamme de sa divinité la lampe de terre de notre nature, lampe qu'il ne veut cacher à aucun de ceux qui croient en lui, ni placer sous le boisseau (c'est-à-dire sous la mesure de la loi), ni resserrer dans les limites d'un seul peuple. Le chandelier sur lequel il a placé la lumière c'est l'Église, parce qu'il a marqué sur nos fronts la foi en son Incarnation. — S. Hil. (Can. 4). Ou bien cette lampe du Christ placée sur le chandelier, c'est cette lampe suspendue par sa Passion au bois de la croix et qui doit répandre son éternelle clarté sur tous ceux qui font partie de l'Église ; c'est pour cela qu'il ajoute : " Afin qu'elle brille aux yeux de tous ceux qui sont dans la maison ". — S. Aug. (serm. sur la mont). Rien ne s'oppose à ce que, par cette maison, on entende l'Église ; ou bien encore cette maison c'est le monde lui-même, comme sembleraient l'indiquer ces paroles : " Vous êtes la lumière du monde ". — S. Hil. (Can. 4). Le Sauveur avertit ses apôtres qu'ils doivent briller d'une lumière si vive qu'en admirant leurs bonnes œuvres les hommes en rendent gloire à Dieu : " Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres. — S. Chrys. (sur S. Matth). C'est-à-dire, répandez la lumière de votre enseignement de manière que non seulement on entende vos paroles, mais encore qu'on voie vos œuvres, et qu'ainsi vous assaisonniez, par le sel de vos exemples, ceux que vous aurez éclairés de la lumière de votre parole. Dieu se trouve glorifié par ces docteurs qui joignent la pratique à l'enseignement, car on reconnaît la sagesse du Maître aux mœurs de ceux qui composent sa famille, et c'est pour cela que Jésus-Christ ajoute : " Afin qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux ". — S. Aug. S'il avait dit seulement : " Afin qu'ils voient vos bonnes œuvres ", il aurait paru leur assigner pour fin les louanges des hommes que recherchent les hypocrites ; mais il ajoute : " Afin qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux " ; il ne veut donc pas qu'en étant agréable aux hommes, on place dans leur estime la fin de ses bonnes œuvres, mais qu'on les rapporte à la gloire de Dieu, en un mot qu'on ne cherche à plaire aux hommes qu'afin que Dieu en soit glorifié. — S. Hil. (Can. 4). Ce n'est pas qu'il nous faille

rechercher la gloire qui vient des hommes (car toutes nos actions doivent être faites pour la gloire de Dieu), mais tout en nous cachant ce qui nous est personnel dans nos bonnes œuvres, nous ne devons pas laisser de briller pour l'édification de ceux au milieu desquels nous vivons.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 17-19

La Glose. Après avoir exhorté ses disciples à se préparer à tout souffrir pour la justice, et à ne pas tenir cachée la doctrine salutaire qu'ils allaient entendre, mais à la recevoir dans l'intention de la communiquer aux autres, il leur fait connaître ce qu'ils devront enseigner. Il suppose qu'ils lui font cette question : Quelle est donc cette doctrine qui ne doit pas rester cachée et pour laquelle vous nous ordonnez de tout nous offrir ? Et il leur répond : " Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes ". — S. Chrys. (sur S. Matth). Il s'exprime ainsi pour deux raisons : premièrement, pour engager ses disciples à imiter son exemple, en s'efforçant d'accomplir toute la loi, ainsi qu'il le faisait lui-même ; secondement, les Juifs devaient l'accuser plus tard de violer la loi (Mt 12 ; Mc 2 ; Lc 6 ; 13 ; Jn 5 ; 7 ; 9, etc.) ; il fait donc raison de cette calomnie avant même qu'elle se produise.

Remi. Mais il ne veut pas qu'on s'imagine qu'il n'est venu que pour annoncer la loi, comme les prophètes ; il nie donc d'abord qu'il soit venu pour détruire la loi, et il affirme ensuite qu'il est venu pour l'accomplir : " Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir ". — S. Aug. (Serm. sur la mont). Cette maxime présente deux sens, car accomplir une loi c'est ou bien ajouter ce qui lui manque, ou faire ce qu'elle prescrit. — S. Chrys. Jésus-Christ a donc accompli les prophéties en réalisant tout ce qu'elles avaient prédit de lui, et il a également accompli la loi en n'omettant aucune des prescriptions légales et en justifiant les hommes par la foi, ce que la lettre de la loi ne pouvait faire. — S. Aug. (contre Fauste, liv. 19, chap. 7). Enfin, comme il était difficile, même à ceux qui vivent sous l'empire de la grâce, dans cette vie mortelle d'accomplir ce commandement de la loi : " Vous n'aurez pas de désirs coupables " (Ex 20, 17 ; Dt 5, 21 ; Rm 7, 8 ; 13, 9), le Sauveur, devenu notre Pontife par le sacrifice de sa chair, nous obtient miséricorde, et il accomplit encore ici la loi, car notre faiblesse et notre impuissance se trouvent guéries par la vertu de ce divin chef dont nous sommes devenus les membres. Je pense que ces paroles : " Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir ", peuvent s'entendre aussi de ces additions qui expliquent le sens des anciens préceptes ou la manière de les mettre en pratique. C'est ainsi que le Seigneur nous a fait connaître qu'un simple mouvement de haine qui nous porte à nuire à notre frère doit être rangé parmi les péchés d'homicide. Il nous dit encore plus loin qu'il aime mieux que nous restions dans la vérité que de nous exposer à tomber dans le parjure en jurant même selon la vérité. Pourquoi donc, ô Manichéens, rejetez-vous la loi et les prophètes, alors que le Christ affirme qu'il est venu non pour les détruire, mais pour les accomplir ? L'hérétique Fauste répond : Mais qui atteste que Jésus a tenu ce langage ? Matthieu. Et comment donc Matthieu peut-il raconter ce que Jésus a dit sur la montagne, lui qui n'a suivi le Sauveur que lorsqu'il en fut descendu, tandis que Jean, qui était sur la montagne, n'en dit pas un mot ? Saint Augustin répond : S'il n'y a pour dire la vérité sur le Christ que celui qui l'a vu ou entendu, personne aujourd'hui n'est en état de le faire. Pourquoi donc saint Matthieu n'aurait-il pu apprendre de la bouche de saint Jean la vérité sur le Christ, alors que nous, qui sommes nés si longtemps après, nous pouvons enseigner sur Jésus-Christ la vérité que nous puisons dans les écrits de saint Jean ? C'est ce qui fait que non seulement l'évangile de saint Matthieu, mais encore celui de saint Luc et de saint Marc jouissent d'une égale autorité. D'ailleurs, est-ce que le Seigneur n'a pu raconter à saint Matthieu les faits qui avaient précédé sa vocation ? Avouez donc franchement que vous ne croyez pas à l'Évangile, car en ne croyant dans l'Évangile qu'à ce qui vous convient, c'est plutôt à vous-mêmes qu'à l'Évangile que vous croyez.

Fauste dit encore : Nous pouvons prouver qu'un autre que saint Matthieu (et je ne sais qui) a écrit cette maxime sous le nom de cet apôtre : " Lorsque Jésus passait, il vit un homme assis au



comptoir, Matthieu était son nom ". Et quel est donc l'écrivain qui, pour parler de lui-même, s'exprime de la sorte : " Il vit un homme ", et non pas : " Il me vit ? " — Saint Augustin répond, saint Matthieu parle de lui comme d'une personne étrangère, de même que saint Jean l'a fait dans ce passage : " Pierre, se retournant, vit cet autre disciple que Jésus aimait ", ce qui prouve que telle était la manière de s'exprimer des évangélistes dans leurs narrations.

Il y a plus, réplique Fauste, cette défense que Jésus-Christ nous fait de croire qu'il soit venu détruire la loi est bien plutôt de nature à nous faire soupçonner qu'il la détruisait réellement, car, puisqu'il ne violait aucun article de la loi, pourquoi les Juifs l'en auraient-ils soupçonné ? C'est là, répond saint Augustin, une bien faible difficulté, car nous ne nions pas qu'aux yeux des Juifs inintelligents, le Christ n'ait passé pour un destructeur de la loi et des prophètes.

Fauste ajoute : D'ailleurs, ni la loi ni les prophètes n'ont besoin de cet accomplissement, puisqu'il est écrit : " Vous observerez les commandements que je vous donne, sans y rien ajouter, ni sans rien ôter ". Fauste, répond saint Augustin, ne comprend pas ce que c'est que l'accomplissement de la loi, lorsqu'il l'entend de l'addition de nouveaux préceptes. La plénitude de la loi c'est la charité (Rm 13, 18) que le Seigneur a répandue sur les fidèles en leur envoyant l'Esprit saint. La loi est donc accomplie lorsqu'on obéit à ses préceptes ou lorsque les événements réalisent les prédictions qu'elle a faites.

Fauste continue : Reconnaître que Jésus est l'auteur du Nouveau Testament, qu'est-ce autre chose que déclarer qu'il a détruit l'Ancien ? Non, répond saint Augustin, car l'Ancien Testament renferme les figures de l'avenir, qui devaient disparaître devant les réalités apportées par Jésus-Christ, et dans ce fait même les prophètes trouvaient leur accomplissement, puisqu'ils annonçaient que Dieu devait donner aux hommes un nouveau Testament.

Fauste poursuit : Si le Christ a prononcé ces paroles, c'est évidemment dans un autre sens ou (ce qu'on ne peut admettre) c'est un mensonge, ou il n'a rien dit de semblable. Or, personne n'osera dire que le Christ a menti ; ces paroles ont donc une autre signification, ou elles n'ont jamais été dites. Quant à moi, la foi des Manichéens me met en garde contre l'admission de ce chapitre, car elle m'a tout d'abord appris qu'il ne faut pas regarder comme venant du Sauveur tout ce que les Évangélistes lui attribuent, et qu'il y a beaucoup d'ivraie que le glaneur qui rôde pendant la nuit a répandue dans presque toutes les Écritures pour corrompre le bon grain. Saint Augustin répond : Le Manichéen t'a enseigné une opinion impie et perverse en vertu de laquelle tu acceptes dans l'Évangile tout ce qui favorise ton hérésie, et tu rejettes tout ce qui la condamne.

Pour nous, l'Apôtre nous a enseigné cette divine méthode de regarder comme anathème quiconque annoncerait un Évangile différent de celui que nous avons reçu. Et quant à l'ivraie, le Seigneur lui-même nous a expliqué ce que c'était. Ce ne sont point les erreurs qui seraient mêlées à la vérité des Écritures, comme il vous plaît de le dire, mais ce sont les hommes enfants du démon.

Fauste ajoute : Lorsqu'un Juif viendra vous demander pourquoi vous n'observez pas ce que prescrivent la loi et les prophètes, puisque le Christ n'est pas venu les détruire, mais les accomplir, vous serez forcé ou de devenir l'esclave d'une vaine superstition, ou de reconnaître que ce chapitre n'est pas authentique, ou de nier que vous soyez le disciple du Christ. — Les catholiques, répond saint Augustin, ne sont nullement embarrassés par ce chapitre, comme s'il leur reprochait de ne pas garder la loi et les prophètes, car ils ont dans le cœur l'amour de Dieu et l'amour du prochain, deux préceptes qui résument la loi et les prophètes, et ils savent que tout ce qui, dans l'Ancien Testament, a été prophétisé allégoriquement par les événements, par la célébration des fêtes légales, par les expressions figurées se trouve accompli en Jésus-Christ et en son Église. Donc nous ne devenons pas tributaires d'une vaine superstition, nous ne nions pas la véracité de ce chapitre, et nous ne renonçons pas à être les disciples du Christ. Celui donc qui vient dire : Si le Christ n'avait

pas détruit la loi et les prophètes, les anciens rites se seraient perpétués dans les cérémonies chrétiennes, peut ajouter : Si le Christ n'avait pas détruit la loi et les prophètes, sa naissance, sa passion, sa résurrection seraient encore l'objet des promesses. Au contraire, une preuve qu'il n'a pas détruit, mais accompli la loi et les prophètes, c'est justement qu'il ne nous est plus prédit comme devant naître, souffrir et ressusciter, ce que proclamaient toutes les figures de l'ancienne loi ; mais qu'on nous annonce sa naissance, sa mort, sa résurrection comme autant de faits accomplis que nous rappellent à l'envi toutes les solennités chrétiennes. Combien donc est grossière l'erreur de ceux qui pensent que le changement des signes et des rites a dû changer la nature des choses signifiées dont le rite prophétique promettait l'existence, et dont le rite évangélique démontre l'accomplissement.

Fauste ajoute encore : Si le Christ est l'auteur de ces paroles, examinons pourquoi il les a dites. Est-ce pour adoucir la fureur des Juifs qui en le voyant fouler aux pieds ce qu'ils regardaient comme saint ne croyaient pas devoir l'entendre davantage ? Ou bien est-ce pour nous engager à nous soumettre au joug de la loi, nous qui devons croire parmi les Gentils ? Si ce n'est pas l'une de ces raisons, ce doit être l'autre, et en cela le Christ ne nous a pas induit en erreur. Il y a en effet trois sortes de loi, la première est celle des Hébreux, que saint Paul appelle loi de péché et de mort ; la seconde, la loi des Gentils, qu'il appelle naturelle, en disant : " Les nations font naturellement ce que la loi leur commande " ; la troisième, la loi de vérité appelée par saint Paul : " La loi de l'esprit de vie ". Il en est de même des prophètes : il y a les prophètes des Juifs, qui sont connus ; les prophètes des Gentils, dont saint Paul écrivait : " Un de leurs compatriotes et leur prophète a dit ". Enfin les prophètes de la vérité, dont le Christ a dit : " Je vous envoie des sages et des prophètes ". Or, s'il avait parlé des observances judaïques dans le dessein de nous les faire accomplir, nul doute qu'il ne fût ici question de la loi des prophètes des Juifs. Mais il ne rappelle ici que des préceptes plus anciens : " Vous ne tuerez pas, vous ne commettrez pas d'adultère ", qui furent autrefois promulgués par Enoch, par Seth et par d'autres justes ; il est donc évident qu'il veut parler ici de la loi et des prophètes de la vérité. Paraît-il au contraire vouloir parler des préceptes judaïques ; c'est pour les déraciner complètement, comme celui-ci : " Œil pour œil, dent pour dent ". — Saint Augustin répond : On voit clairement quelle est cette loi, quels sont ces prophètes que Jésus-Christ n'est pas venu détruire, mais accomplir : c'est la loi qui a été donnée par Moïse. C'est une erreur de dire, comme Fauste, que le Seigneur est venu accomplir certains préceptes, ceux qui avaient été transmis par les anciens justes avant la loi, comme celui-ci : " Vous ne tuerez pas " ; tandis qu'il en a détruit certains autres qui étaient propres à la loi mosaïque (comme celui-là : " œil pour œil, dent pour dent "), car nous tenons pour vrai que ces derniers préceptes ont été parfaitement conformes au temps où ils furent établis, et que le Christ ne les a pas détruits, mais accomplis, comme nous le prouverons pour chacun d'eux. C'est ce que ne comprenaient pas non plus ces hérétiques appelés Nazaréens, qui, persévérant dans cette croyance perverse, voulaient forcer les Gentils convertis à judaïser.

S. Chrys. (sur S. Matth). Comme tous les événements qui devaient se passer depuis le commencement jusqu'à la fin du monde, étaient allégoriquement prophétisés dans la loi, Notre-Seigneur pour éloigner cette pensée que Dieu aurait pu ignorer par avance quelques-uns de ces événements, ajoute : " Il ne peut se faire que le ciel et la terre passent avant que tout ce qui a été prédit dans la loi ne soit accompli et réalisé ; c'est le sens de ces paroles : " Je vous le dis en vérité ; le ciel et la terre ne passeront point que tout ce qui est dans la loi, jusqu'à un seul iota et à un seul point, ne soit accompli parfaitement ".

Remi. Le mot amen est un mot hébreu qui signifie en latin, vraiment, exactement, ou ainsi soit-il. Le Seigneur emploie cette expression pour deux raisons, ou à cause de la dureté de cœur de ceux qui étaient lents à croire, ou pour avertir ceux qui croyaient de prêter une attention plus profonde à ce qui allait suivre. — S. Hil. (Can. 4). En s'exprimant de la sorte : " Jusqu'à ce que le ciel et la terre pussent ", il déclare que le ciel et la terre, qui sont les principaux éléments de la création, seront dissous comme nous le croyons nous-mêmes. — Remi. Ils demeureront quant à leur

substance, mais ils passeront en ce sens qu'ils seront renouvelés. — S. Aug. (serm. sur la mont). Par ces paroles : " Un seul iota ou un seul point de la loi ne passera " le Sauveur exprime avec énergie la perfection qui est renfermée dans chacune des lettres de la sainte Écriture. Parmi ces lettres la plus petite est l'iota, qui s'écrit d'un seul trait. Le point est un petit signe qui surmonte l'iota à son sommet. En s'exprimant ainsi, le Seigneur nous apprend que dans la loi les petites choses doivent être accomplies avec soin. — Rab. C'est avec un dessein marqué qu'il emploie l'iota grec, et non l'iota des Hébreux, car l'iota exprime le nombre dix et par là même le nombre des préceptes du Décalogue dont l'Évangile est le point extrême et le plus haut degré de perfection.

S. Chrys. (sur S. Matth). Si un homme ami de la vérité ne peut s'empêcher de rougir lorsqu'on surprend un mensonge sur ses lèvres, et si l'homme sage ne promet jamais rien qu'il ne l'exécute, comment les paroles divines pourront-elles demeurer sans effet ? Et c'est pour cela qu'il conclut en disant : " Quiconque violera un de ces commandements les plus petits de tous et enseignera aux hommes à les violer, sera regardé comme le dernier dans le royaume de Dieu ". Le Seigneur nous fait entendre clairement, ce me semble, quels sont ces commandements les moindres de tous, en disant : " Celui qui violera l'un de ces moindres commandements ", c'est-à-dire, ceux dont je vais parler. — S. Chrys. (hom. 16). Ce n'est point des lois anciennes qu'il veut parler ici, mais des préceptes qu'il devait lui-même imposer ; il les appelle les plus petits quoique de la plus grande importance, par ce même sentiment d'humilité avec lequel il s'est si souvent exprimé sur son propre compte. — S. Chrys. (sur S. Matth). Ou bien autrement, les commandements de Moïse, " Vous ne tuerez pas, vous ne commettrez pas d'adultère ", sont d'un accomplissement facile, car l'énormité du crime effraie et arrête la volonté ; aussi la récompense qu'ils promettent est minime, bien que le crime qu'ils défendent soit grand. Les commandements du Christ au contraire : " Vous ne vous mettrez pas en colère, vous ne convoiterez pas ", sont difficiles à observer, et par la même raison, la récompense qui les sanctionne est grande, bien que ce qu'ils défendent soit léger. Il s'agit donc ici de ces préceptes du Christ : " Vous ne vous mettrez pas en colère, vous ne convoiterez pas ". Ceux qui commettent ces fautes légères seront les derniers dans le royaume de Dieu ; c'est-à-dire celui qui se sera mis en colère sans commettre un grand péché, n'aura pas à craindre la peine de la damnation éternelle, mais il ne partagera pas la gloire de ceux qui auront observé ces commandements de moindre importance. — S. Aug. (serm. sur la mont., liv. 1, chap. 15, 16 ou 8). Ou bien, au contraire, ces moindres commandements sont ceux de la loi ancienne, et ce sont les préceptes que le Christ va promulguer qui sont de la plus haute importance. Ces préceptes moindres que les autres sont indiqués ici par l'iota et par le point, celui-là donc qui les viole et qui enseigne aux autres à les violer de même sera appelé le dernier dans le royaume de Dieu. Et peut-être même n'entrera-t-il pas dans ce royaume des cieux, ou Dieu n'admet que ceux qui sont vraiment grands.

La Glose. Violenter la loi, c'est ne pas faire ce qu'ordonne la loi bien comprise, ou ne pas comprendre la fausse interprétation qu'on lui donne, ou détruire dans quelque-une de ses parties l'ensemble des commandements ajoutés par le Christ.

S. Chrys. (hom. 16). Ou bien dans ces paroles : " Il sera appelé le dernier dans le royaume des cieux, il ne faut voir autre chose que le supplice de la damnation éternelle. En effet, dans le langage ordinaire du Sauveur, le royaume des cieux ne signifie pas seulement la jouissance du bonheur éternel, mais le temps de la résurrection, et l'avènement terrible du Christ. — S. Grég. (hom. 12 sur les Evang). Ou bien par le Royaume des cieux il faut entendre l'Église où tout docteur qui viole un commandement de la loi est regardé comme le dernier, car celui dont la conduite est méprisante, comment peut-il empêcher que son enseignement ne soit méprisé ? — S. Hil. (can. 4). Ou bien, par ces moindres choses, le Seigneur fait allusion à sa passion et à sa croix ; celui qui par une fausse honte ne les confessa pas hautement, sera le plus petit, c'est-à-dire le dernier, et presque rien. Le Sauveur promet au contraire la gloire magnifique des cieux à celui qui ne rougira pas de les confesser ; c'est pour cela qu'il ajoute : " Mais celui qui fera et enseignera sera appelé grand dans le royaume des cieux ". — S. Jér. Le Seigneur flétrit ici la conduite des Pharisiens qui,

n'ayant que du mépris pour les commandements de Dieu, leur substituaient leurs propres traditions, et il leur apprend que l'enseignement qu'ils donnent au peuple perd tout son prix, s'ils détruisent le plus petit commandement de la loi. Voici encore une autre explication : c'est que la science du maître, ne fût-il esclave que d'une faute légère, le fait descendre de la place élevée qu'il occupait ; c'est qu'il ne sert de rien d'enseigner la justice si on la détruit en même temps par la moindre faute ; c'est qu'on n'est souverainement heureux qu'en traduisant dans sa conduite les enseignements que l'on donne aux autres. — S. Aug. Ou bien encore, celui qui violera les plus petits des commandements de la loi, et qui enseignera à les violer, sera appelé le dernier ; celui au contraire qui accomplira ces moindres commandements, et qui enseignera à les accomplir, ne devra pas être regardé comme grand, mais il sera toutefois au-dessus de celui qui les viole. Celui-là seul sera vraiment grand qui pratiquera et enseignera ce que le Christ enseigne.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 20-22

S. Hil. (can. 4). Dans ce magnifique début le Sauveur s'élève bien au-dessus de la loi ancienne ; il déclare aux apôtres que l'entrée du ciel leur est fermée, si leur justice n'est supérieure à celle des Pharisiens ; c'est le sens de ces paroles : " Je vous le dis en vérité, à moins que votre justice ne soit plus abondante, etc. — S. Chrys. (hom. 16). La justice dont il parle ici est la réunion de toutes les vertus, pour la pratique desquelles il faut ajouter le secours de la grâce : car le Sauveur veut que ses disciples, tout grossiers qu'ils sont encore, se montrent plus vertueux que les docteurs de la loi ancienne. Il ne dit pas que les Scribes et les Pharisiens sont des hommes d'iniquité, puisqu'il parle de leur justice. Remarquez aussi qu'il confirme la vérité de l'Ancien Testament, par la comparaison qu'il en fait avec le Nouveau ; ils ne diffèrent que du plus du moins, et sont du même genre. — S. Chrys. (sur S. Matth). Les justices des Scribes et des Pharisiens sont les commandements donnés par Moïse, et les commandements de Jésus-Christ sont le parfait accomplissement des premiers. Voici donc le sens des paroles du Sauveur : " Celui qui indépendamment des commandements de la loi n'accomplira pas ceux que je donne moi-même, quelque peu importants qu'ils lui paraissent, celui-là n'entrera pas dans le royaume des cieux " ; car les commandements de Moïse délivrent bien de la peine portée contre les transgresseurs de la loi, mais ils ne peuvent introduire dans le royaume des cieux, tandis que mes commandements délivrent du châtement et tout à la fois donnent entrée dans le royaume des cieux. Mais puisqu'il est certain que violer ces moindres commandements et ne pas les observer est une seule et même chose, pourquoi est-il dit plus haut que celui qui les viole sera appelé le dernier dans le royaume de Dieu, tandis que nous voyons ici que celui qui ne les garde pas n'entrera point dans le royaume des cieux ? Je réponds à cela qu'être le dernier dans le royaume, ou n'y pas entrer reviennent au même, et qu'être simplement du royaume, ce n'est pas régner avec le Christ, mais faire seulement partie de son peuple. Il veut donc dire que celui qui viole ces commandements sera du nombre des chrétiens, mais relégué au dernier rang ; celui au contraire qui entre dans le royaume devient participant de la royauté du Christ : par conséquent, celui qui n'y entre pas n'a point de part à cette gloire, mais il est cependant de son royaume, en ce sens qu'il est du nombre de ceux sur lesquels règne le Christ, le roi des cieux.

S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 20, chap. 9). On peut encore donner cette explication : " Si votre justice n'est plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens qui n'observent pas ce qu'ils enseignent, et dont il est dit ailleurs : " Ils disent et ne font pas " ; c'est-à-dire si votre justice n'atteint ce degré de perfection non-seulement de ne pas violer, mais de pratiquer ce que vous enseignez, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Il faut donc entendre dans un sens différent le royaume des cieux, là où nous rencontrons ces deux sortes de personnes, celui qui transgresse ce qu'il enseigne, et celui qui le pratique, l'un appelé le plus petit, et l'autre grand ; ce royaume c'est l'Eglise actuelle. Au contraire le royaume des cieux dans lequel n'entre que celui qui observe les commandements c'est l'Eglise telle qu'elle existera dans le siècle à venir. — S. Aug. (cont. Faust. liv. 9 et 10). Je ne sais si on pourrait trouver nommé une seule fois dans l'Ancien

Testament ce royaume de Dieu dont il est si souvent question dans les discours du Seigneur. C'est une des révélations propres au Nouveau Testament, et cette révélation était réservée aux lèvres de ce roi dont l'Ancien Testament figurait l'empire sur ses serviteurs. Cette fin à laquelle doivent se rapporter les commandements demeurait voilée sous l'ancienne loi, bien que les Saints qui la voyaient révélée dans l'avenir, en faisaient dès lors la règle de toute leur vie. — La Glose. Ou bien encore ces paroles : " Si votre justice n'est plus abondante ", ne se rapportent pas à ce que prescrivait l'ancienne loi, mais à la manière dont les Scribes et les Pharisiens l'interprétaient. — S. Aug. (cont. Faust. liv. 19, chap. 28). Presque tous les préceptes que le Sauveur fait précéder de ces mots : " Mais moi, je vous dis ", se trouvent dans les livres de l'Ancien Testament ; mais comme les Pharisiens ne comprenaient sous la défense de l'homicide que le seul fait de la mort donnée au prochain, le Seigneur leur découvre que tout mouvement de haine qui tend à nuire à notre frère fait partie du péché d'homicide. C'est pourquoi il ajoute : " Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez pas ". S. Chrys. (sur S. Matth). Le Christ voulant montrer qu'il est le même Dieu qui avait promulgué les préceptes de la loi ancienne, et qui donne ceux de la loi de grâce, pose en tête de ses préceptes ceux qui dans l'ancienne loi se trouvaient avant tous les autres, c'est-à-dire les préceptes prohibitifs qui ont pour objet le prochain.

S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 20). De ce qu'il est écrit : Vous ne tuerez pas, nous ne concluons pas que c'est un crime d'arracher un arbrisseau, erreur grossière des Manichéens ; nous n'appliquons pas non plus ce précepte aux animaux sans raison ; car en vertu de l'ordre plein de sagesse établi par le Créateur, leur vie comme leur mort sont soumises à nos besoins. C'est donc de l'homme qu'il faut entendre ces paroles : " Vous ne tuerez pas " ; vous ne tuerez pas un autre, vous ne vous tuerez pas vous-même ; car celui qui se donne la mort, que fait-il d'autre chose que de donner la mort à un homme ? N'allons pas voir non plus une violation de ce précepte dans la conduite de ceux qui ont fait la guerre par l'ordre de Dieu, ou qui dépositaires du pouvoir public ont usé de leur autorité pour prononcer contre des scélérats la juste sentence qui les condamnait à mort. Abraham lui-même qui voulut mettre à mort son fils pour obéir à Dieu, non-seulement n'est pas accusé de cruauté ; mais l'Écriture fait le plus grand éloge de sa foi et de sa religion. Il ne faut donc pas comprendre dans ce précepte ceux que Dieu commande de mettre à mort, ou par une loi générale, ou dans un cas particulier, par un ordre exprès et transitoire. On ne peut non plus considérer comme homicide celui qui prête son concours à l'exécution d'un ordre légitime, pas plus que celui qui donne son appui au magistrat qui porte le glaive ; et on ne peut excuser autrement Samson de s'être enseveli avec ses ennemis sous les ruines de la maison où il se trouvait, qu'en disant qu'il obéit en cela à l'inspiration secrète de l'Esprit qui avait opéré par lui tant de prodiges.

S. Chrys. (hom. 19). Par cette formule : " Il a été dit aux anciens ", le Sauveur nous apprend qu'il y avait bien longtemps que ce commandement avait été donné aux Juifs. Il s'exprime ainsi pour entraîner vers des préceptes plus élevés, les esprits lents qui l'écoutaient, comme un maître qui voulant stimuler un enfant paresseux par le désir d'une instruction supérieure lui dirait : Vous avez perdu beaucoup de temps à épeler. Or le Seigneur ajoute : " Mais moi je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement ". Remarquez dans ces paroles la puissance du législateur ; aucun des anciens n'avait parlé de la sorte, mais ils s'exprimaient ainsi : " Le Seigneur a dit ". Ils parlaient comme des serviteurs qui portent les ordres de leur maître ; Jésus-Christ parle comme le fils qui commande au nom de son père et en son propre nom. Ils annonçaient les ordres de Dieu à ceux qui étaient comme eux les serviteurs de Dieu ; Jésus-Christ imposait ses lois à ses propres serviteurs. — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 9, chap. 10). Il y a parmi les philosophes deux opinions sur les passions de l'âme. Les Stoïciens ne veulent pas qu'un sage puisse y être accessible ; les Péripatéciens admettent que le sage peut les éprouver, mais modérées toutefois et soumises à la raison, comme lorsque le sentiment de la compassion est tellement tempéré qu'il sauvegarde les droits de la justice. (Et au commencement du chap. 5). D'après les principes de la doctrine chrétienne, il est moins question de savoir si une âme pieuse peut se livrer au sentiment de la colère ou de la tristesse, que de connaître la source

de ces impressions. — S. Chrys. (sur S. Matth). Celui qui se met en colère sans raison est coupable ; si sa colère est motivée, il cesse de l'être, car sans cette irritation légitime, la doctrine ne fait aucun progrès ; la justice n'a point de stabilité ; les crimes ne sont point réprimés. Celui donc qui ne se met pas en colère lorsqu'il le doit, commet une faute, car la patience qui est déraisonnable devient la source de tous les vices, nourrit la négligence, et porte directement au mal, non-seulement les mauvais, mais les bons eux-mêmes.

S. Jér. Dans quelques exemplaires, on lit ces mots : sans cause, mais dans les plus exacts, la pensée est claire, et la colère est tout à fait défendue, car s'il nous est ordonné de prier pour nos persécuteurs, quelle occasion nous reste-t-il de nous mettre en colère ? Il faut donc supprimer cette addition : " Sans cause ", car " la colère de l'homme n'opère pas la justice de Dieu ". — S. Chrys. (sur S. Matth). Cependant la colère qui a une cause légitime n'est pas colère, mais jugement, car la colère proprement dite est une émotion produite par la passion. Or, lorsque la colère a une cause raisonnable, elle n'est plus le fruit de la passion, et alors ce n'est plus de la colère, mais du jugement. — S. Aug. (liv. 1 des Rétract., chap. 19). Nous disons encore qu'il faut considérer attentivement ce que c'est que la colère contre son frère, car ce n'est pas se mettre en colère contre son frère que de s'irriter du mal qu'il a commis. Celui-là donc se met en colère sans raison, qui s'emporte contre son frère et non contre le péché dont il s'est rendu coupable. — S. Aug. (Cité de Dieu, liv. 14, chap. 5). Aucun homme raisonnable ne blâmera qu'on se mette en colère contre son frère pour le ramener au bien. Ces mouvements qui sont produits par l'amour de la vertu et par la sainte charité ne doivent pas être considérés comme des vices, puisqu'ils sont conformes à la droite raison. — S. Chrys. (sur S. Matth). D'ailleurs je pense que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne parle pas ici de l'irritation qui vient du sang, mais de la colère qui a sa source dans l'âme, car on ne peut commander au sang de ne pas se troubler. Lorsque donc un homme irrité ne cède pas aux inspirations de la colère, ce n'est pas l'âme, c'est l'homme extérieur et sensible qui est irrité. — S. Aug. Dans cette première partie, il n'est question que d'une seule chose, de la colère ; dans la seconde, le Sauveur condamne à la fois la colère et les paroles qui en sont l'expression : " Celui ", continue-t-il, " qui dira à son frère : Raca, méritera d'être condamné par le conseil ". Il en est qui veulent tirer du grec l'étymologie de ce mot raca, et comme racos (?????) en grec signifie haillons, ils en concluent que ce mot veut dire : couvert de haillons. Mais il est plus probable que ce mot n'a aucune signification déterminée, et qu'il exprime simplement le mouvement d'une âme pleine d'indignation. Les grammairiens appellent ces sortes de mots interjections, comme lorsqu'un homme dans la douleur s'écrie : hélas ! — S. Chrys. (homél. 16). Ou bien raca est un terme de mépris et de dédain ; cette locution correspond à celle dont nous nous servons en parlant à nos serviteurs ou à des personnes plus jeunes que nous : " Va-t'en toi, va le lui dire, toi ". C'est ainsi que le Seigneur veut déraciner jusqu'aux moindres effets de la colère, et qu'il nous ordonne d'avoir les uns pour les autres les plus grands égards. — S. Jér. Ou bien raca est un mot hébreu qui signifie sans valeur, esprit vide et qui équivaut à cette expression injurieuse : sans cervelle que nous n'oserions employer. C'est avec intention qu'il ajoute : " Celui qui dira à son frère ". Car nul ne peut être notre frère sans avoir le même père que nous. — S. Chrys. (sur S. Matth). C'est une indignité de dire à un homme qu'il n'a rien en lui, alors que son âme est le temple de l'Esprit saint. — S. Aug. La troisième partie de ce précepte comprend trois choses, la colère, les paroles qui la manifestent, l'outrage qu'elles expriment : " Celui qui dira à son frère vous êtes un fou, sera passible du feu de l'enfer ". — S. Aug. (serm. sur la mont). Il y a donc divers degrés dans ces péchés que la colère nous fait commettre : le premier est de se mettre en colère, tout en comprimant le mouvement de la colère dans son cœur ; si l'agitation intérieure se trahit par une parole qui ne signifie rien, mais dont l'éclat seul atteste l'irritation de l'âme, il y a un degré de plus que dans la colère dont le mouvement est réprimé par le silence. Mais on est bien plus coupable encore si l'on s'emporte à des paroles évidemment outrageantes. — S. Chrys. (sur S. Matth). De même qu'on ne peut appeler esprit vide celui qui possède l'Esprit saint, on ne peut appeler insensé celui qui connaît Jésus-Christ. Mais si le mot raca a le même sens que vide, c'est donc une même chose de dire, insensé et raca. Oui, mais ces deux mots diffèrent dans l'intention de celui qui les profère : le mot raca chez les Juifs était une expression en usage qu'ils employaient non pas sous

l'impression de la colère ou de la haine, mais par un vain mouvement de présomption plutôt que par un sentiment de colère. Mais si la colère n'y a aucune part, pourquoi est-ce un péché ? Parce que c'est une expression qui favorise la dispute plutôt que l'édification, car si nous ne devons pas prononcer même une bonne parole, à moins qu'elle ne soit utile, combien plus devons-nous nous interdire ce qui est tout à fait mal en soi ?

S. Aug. (serm. sur la mont). Voici donc trois degrés de culpabilité qui nous rendent passibles du jugement, du conseil, du feu de l'enfer, et par lesquels le Sauveur nous fait monter de ce qui est léger à ce qui est plus grave. Dans le jugement, en effet, on peut encore se défendre ; mais au conseil, il appartient de prononcer la sentence définitive, après que les juges ont conféré entre eux sur le châtement qu'ils doivent infliger au coupable ; dans la géhenne du feu, la condamnation est certaine aussi bien que le châtement de celui qui est condamné. On voit donc la différence qui existe entre la justice des pharisiens et celle de Jésus-Christ : d'un côté l'homicide seul rend passible du jugement, de l'autre il suffit d'un simple mouvement de colère qui est le plus faible des trois degrés dont nous avons parlé. — Rab. Par le mot de géhenne, le Sauveur veut exprimer ici les tourments de l'enfer. On croit que ce nom vient d'une vallée consacrée aux idoles, près de Jérusalem, qui était remplie de cadavres, et que Josias livra à la profanation, comme nous le lisons au livre des Rois (4 R 23, 10). — S. Chrys. (hom. 10). C'est pour la première fois que le Sauveur prononce le mot d'enfer, et il ne le fait qu'après avoir parlé de son royaume, pour nous apprendre que l'un est un don de son amour, tandis que l'autre n'est que la punition de notre négligence et de notre lâcheté. Il en est beaucoup qui regardent comme trop sévère cette peine infligée pour une seule parole ; aussi quelques-uns voudraient-ils ne voir ici qu'une hyperbole. Mais je crains qu'en nous abusant ici-bas sur le sens des paroles, nous ne nous réservions en réalité le dernier supplice dans l'autre vie. Ne regardez donc pas ce châtement comme excessif, car les paroles sont pour la plupart des hommes le principe de leurs crimes et de leurs châtements. Que de fois, en effet, des paroles légères ont conduit à l'homicide ou à la destruction de villes entières ! Et d'ailleurs estimez-vous donc une faute légère que de traiter son frère de fou, et de le dépouiller ainsi de la prudence, de l'intelligence, qui nous font ce que nous sommes, et nous distinguent des animaux sans raison. — S. Chrys. (sur S. Matth). Ou bien il sera passible du conseil, c'est-à-dire qu'il fera partie de ce conseil qui s'est déclaré contre le Christ, interprétation qui est celle des Apôtres dans leurs canons. S. Hil. (Can. 4). Ou bien celui qui traite d'esprit vide son frère qui est rempli de l'Esprit saint, méritera d'être traduit devant le conseil des saints, qui, devenus ses juges, lui feront expier par une sentence sévère l'outrage qu'il a fait à l'Esprit saint. — S. Aug. (serm. sur la mont). On me demandera peut-être quel supplice plus grave est réservé à l'homicide, si le simple outrage est puni par le feu de l'enfer ; je répondrai qu'il faut admettre divers degrés dans les supplices de l'enfer. — S. Chrys. (sur S. Matth). Ou bien le jugement et le conseil sont des peines de la vie présente, et l'enfer le châtement de la vie future. Jésus donne le jugement pour châtement à la colère, pour montrer que s'il n'est pas possible à l'homme d'être tout à fait sans passions, il est en son pouvoir de leur mettre un frein ; et la raison pour laquelle il n'assigne pas à la colère de châtement déterminé, c'est qu'il ne veut point paraître l'interdire entièrement. Il met ici le conseil par allusion au grand conseil des Juifs, pour ne point passer toujours pour un novateur.

S. Aug. (serm. sur la mont). Dans ces trois sentences, il faut faire attention aux mots qui sont sous-entendus. La première est complète et ne laisse rien à désirer : " Celui qui se met en colère " (sans cause selon quelques-uns) ; dans la seconde : " Celui qui dit à son frère : raca ". il faut sous-entendre sans cause ; et dans la troisième : " Celui qui dira : Vous êtes un insensé ", il faut sous-entendre : " à son frère et sans cause ? " C'est ainsi qu'on justifie l'Apôtre d'avoir appelé insensés (Ga 3, 3) les Galates qu'il nomme ses frères, parce qu'il ne l'a pas fait sans raison.

S. Aug. (serm. sur la mont., 1, 10 ou 20). S'il n'est pas permis de se mettre en colère contre son frère, ni de lui dire raca ou vous êtes un fou, à plus forte raison est-il défendu de conserver quelque chose contre lui dans son cœur, et de laisser changer en haine le premier mouvement d'indignation. Aussi le Sauveur ajoute : " Si vous présentez votre offrande à l'autel, et que vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous ". — S. Jér. Il ne dit pas : " Si vous avez quelque chose contre votre frère ", mais " si votre frère a quelque chose contre vous ", pour vous montrer combien est sévère et pressante la nécessité de la réconciliation. — S. Aug. (serm. sur la mont). Notre frère a quelque chose contre nous, lorsque nous l'avons offensé ; nous avons quelque chose contre lui, lorsque nous sommes nous-mêmes les offensés. Dans ce dernier cas, nous n'avons pas à provoquer une réconciliation, vous n'irez pas en effet demander pardon à celui qui vous a outragé, il suffit que vous lui pardonniez, comme vous désirez que Dieu vous pardonne les fautes que vous avez commises. — S. Chrys. (sur S. Matth). Si c'est lui qui vous a offensé, et que vous fassiez les premières avances, votre récompense sera grande. — S. Chrys. (hom. 16) Si toutefois la charité fraternelle est un motif insuffisant de réconciliation pour quelques-uns, qu'ils songent au moins à ne pas laisser leur oeuvre imparfaite surtout dans le lieu saint : " Laissez-là votre offrande devant l'autel, ajoute-t-il, et allez vous réconcilier avec votre frère ". — S. Grég. (sur Ezéchiel). Dieu ne veut donc pas recevoir le sacrifice des chrétiens divisés entre eux. Jugez de là quel grand mal est la discorde, puisqu'elle force Dieu de rejeter le moyen qu'il nous a donné pour effacer nos péchés.

S. Chrys. (sur S. Matth). Voyez la grandeur de la miséricorde de Dieu, il préfère notre propre utilité aux honneurs qui lui sont dus ; l'union des fidèles lui est plus chère que leurs offrandes ; tant qu'ils sont divisés entre eux, ni leurs sacrifices ne sont acceptés, ni leurs prières exaucées. On ne peut être l'ami intime de deux personnes ennemies entre elles, et Dieu lui-même ne veut pas être l'ami des fidèles, tant qu'ils demeurent ennemis les uns des autres. Nous ne pouvons donc rester fidèles à Dieu, en aimant ses ennemis, en détestant ses amis. Or la réconciliation doit être de même nature que l'offense qui a précédé. S'est-elle bornée à une simple pensée, réconciliez-vous intérieurement ; avez-vous offensé votre frère par des paroles injurieuses, réconciliez-vous par des paroles charitables ; avez-vous été jusqu'à des actes outrageants, opposez-leur pour vous réconcilier des actes contraires, car la pénitence et la réparation doivent avoir le même caractère que le péché qui a été commis. — S. Hil. (can. 4). La paix étant assurée avec le prochain, le Sauveur nous ordonne de reprendre l'oeuvre de la paix avec Dieu ; il veut que nous nous élevions de l'amour de nos frères jusqu'à l'amour de Dieu, et c'est pour cela qu'il ajoute : " Alors vous viendrez offrir votre don ".

S. Aug. (serm. sur la mont). Si cette recommandation doit être prise au littéral, on est fondé à croire qu'elle n'est possible qu'autant que notre frère est présent, car ce n'est pas une chose qu'on puisse traîner en longueur, puisqu'on vous commande de laisser votre offrande devant l'autel. Or, si cette pensée vous vient lorsque votre frère est absent, et ce qui peut arriver, au delà des mers, il serait absurde de croire qu'il faille laisser le sacrifice devant l'autel pour le continuer après avoir parcouru les terres et les mers. Nous sommes donc obligés de recourir au sens spirituel et caché de ces paroles pour échapper à une pareille absurdité. Ainsi nous pouvons entendre spirituellement l'autel de la foi, car quelque offrande que nous puissions faire à Dieu, science, prière ou toute autre chose, elle ne peut lui être agréable sans avoir la foi pour appui. Si donc vous vous êtes rendus coupables de quelque offense envers votre frère, il vous faut aller au-devant de la réconciliation, non par les pas du corps, mais par l'élan du cœur. C'est là que vous devez vous prosterner aux pieds de votre frère dans un profond sentiment d'humilité, en présence de celui à qui vous devez offrir votre sacrifice. C'est ainsi qu'agissant en toute sincérité, vous pourrez apaiser votre frère et lui demander votre pardon, comme s'il était présent. Vous reviendrez ensuite, c'est-à-dire vous ramènerez votre intention sur l'oeuvre que vous aviez commencée, et vous offrirez votre sacrifice.



S. Hil. (can. 4). Le Seigneur ne veut pas qu'il y ait un seul instant de notre vie où ne nous professions un vif amour pour la paix. Il nous commande donc de nous réconcilier au plus tôt avec notre ennemi, tandis que nous sommes dans le chemin de la vie, afin de ne pas arriver au moment de la mort sans avoir fait la paix : " Accordez-vous promptement avec votre adversaire, nous dit-il, pendant que vous êtes en chemin avec lui, de peur que votre adversaire ne vous livre au juge. — S. Jér. Dans le grec, au lieu du mot consentiens (qui est d'accord), qui se trouve dans les exemplaires latins, ou lit : ??????, bienveillant.

S. Aug. (serm. sur la mont). Examinons quel est cet adversaire que Dieu nous ordonne de traiter en ami : c'est ou le démon, ou l'homme, ou la chair, ou Dieu, ou son commandement. Quant au démon, je ne vois pas comment nous serions obligés de lui témoigner de la bienveillance ou du bon accord ; car la bienveillance suppose l'amitié, et personne n'oserait dire que nous devons rechercher celle du démon. Nous serait-il plus avantageux de faire la paix avec celui à qui nous avons renoncé et déclaré par là même une guerre éternelle ? Enfin, aucun accord n'est possible avec celui qui ne nous a plongés dans tous nos malheurs que par l'union qui existait entre nous et lui. — S. Jér. Il en est cependant qui prétendent que le Sauveur nous ordonne de nous montrer bienveillant pour le démon, en ne l'exposant point aux nouveaux supplices que Dieu lui inflige pour nous, disent-ils, toutes les fois que nous consentons à ses funestes inspirations. Quelques autres avancent avec plus de réserve que chacun de nous, en renonçant au démon dans le baptême, contracte un engagement avec lui. Si nous sommes fidèles à cet engagement, nous sommes, avec notre adversaire, dans les termes voulus de la bienveillance et du bon accord, et nous n'avons pas à craindre d'être jetés dans la prison.

S. Aug. (serm. sur la mont). Je ne vois pas non plus comment admettre que nous serons livrés à notre juge par un homme, alors que ce juge est le Christ devant le tribunal duquel nous devons tous comparaître. Comment cet homme pourrait-il vous remettre entre les mains de votre juge, lui qui doit comparaître lui-même devant son tribunal ? En supposant même qu'un homme devienne l'adversaire de son frère en lui donnant la mort, il ne lui est plus possible de faire la paix avec lui dans le chemin, c'est-à-dire pendant cette vie, et cependant le repentir pourra guérir son âme. Je comprends beaucoup moins encore qu'on nous ordonne de nous mettre d'accord avec la chair, car ce sont surtout les pécheurs qui vivent en parfait accord avec elle. Ceux, au contraire, qui la réduisent en servitude, ne s'accordent pas avec la chair, mais la forcent de s'accorder avec eux. — S. Jér. Comment d'ailleurs la chair serait-elle condamnée à la prison pour avoir été en désaccord avec l'âme, puisque l'âme et la chair seront punies du même supplice, et que la chair ne fait qu'obéir aux ordres de l'âme.

S. Aug. (serm. sur la mont). Peut-être est-ce avec Dieu qu'il nous est ordonné de nous mettre d'accord, car le péché nous sépare de lui, et il devient notre adversaire en nous résistant, selon cette parole : Dieu résiste aux superbes (1 P 5 ; Jc 4, 6 ; Pv 3, 34). Tout homme donc qui, pendant cette vie, ne se sera pas réconcilié avec Dieu par la mort de son Fils, sera livré par lui au juge, c'est-à-dire au Fils à qui le Père a donné tout jugement. Mais comment peut-on dire avec quelque raison que l'homme se trouve dans le chemin avec Dieu, si ce n'est parce que Dieu est partout ? Éprouvons-nous quelque difficulté à dire que les impies sont avec Dieu, qui est partout, comme à dire que les aveugles sont avec la lumière qui les environne ? Il ne nous reste plus qu'à voir dans cet adversaire le commandement de Dieu, qui se montre contraire à ceux qui veulent pécher. Ce commandement nous a été donné pour nous diriger dans le chemin de la vie ; il ne faut point tarder à nous accorder avec lui, en le lisant, en l'écoutant avec attention, en lui donnant sur nous une souveraine autorité. Si nous comprenons en partie ce précepte, nous ne devons pas le haïr, parce qu'il est contraire à nos péchés, mais nous devons l'en aimer davantage, parce qu'il nous fait rentrer dans le devoir et prier Dieu de nous révéler ce qui lui reste d'obscur pour nous.

S. Jér. Cependant les antécédents démontrent avec évidence, ce nous semble, que le Seigneur veut nous parler ici de l'union produite par la charité fraternelle, puisqu'il est dit plus haut : " Allez vous réconcilier avec votre frère ". — S. Chrys. (sur S. Matth). Le Seigneur nous presse de nous hâter pendant cette vie de rechercher l'amitié de nos ennemis, car il sait quel danger nous courons, si l'un d'eux vient à mourir avant que nous ayons fait la paix avec lui. Si la mort vous surprend et que vous paraissiez devant votre juge dans cet état d'inimitié, votre ennemi vous livrera au Christ et vous convaincra de crime devant son tribunal. Vous eût-il demandé d'abord comme une grâce de vous réconcilier, il ne laissera pas de vous livrer entre les mains du juge, car celui qui prie son ennemi de lui accorder la paix augmente sa culpabilité aux yeux de Dieu. — S. Hil. Ou bien votre adversaire vous livrera au juge, parce que cette haine secrète que vous faites peser continuellement sur lui, sera votre accusateur devant Dieu. — S. Aug. (serm. sur la mont). Ce juge, à mon avis, c'est le Christ, car le Père a donné tout jugement au Fils (Jn 5, 23). Le ministre, c'est l'ange de la justice de Dieu ; " Et les anges, dit l'Évangéliste, le servaient " (Mt 4). Nous croyons en effet qu'au jour du jugement les anges formeront son cortège. Voilà pourquoi il ajoute : " Et que le juge ne vous livre au ministre ".

S. Chrys. (sur S. Matth). Ou bien encore ce ministre, c'est l'ange redoutable du châtement, et c'est lui qui vous enverra dans le cachot de l'enfer signifié par ces paroles : " Et vous serez jeté en prison ". — S. Aug. (serm. sur la mont). La prison, ce sont les peines des ténèbres, et, dans la crainte que vous ne méprisiez ce supplice, il ajoute : Je vous le dis en vérité, vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole ". — S. Jér. L'obole est une pièce de monnaie qui vaut environ deux liards, la plus petite espèce de monnaie, et ces paroles du Sauveur veulent dire : " Vous n'en sortirez pas que vous n'ayez expié vos fautes les plus légères ". — S. Aug. Ou bien Notre-Seigneur emploie ces expressions pour nous marquer que rien ne reste impuni ; c'est ainsi que nous disons d'une chose exigée jusqu'à la rigueur, qu'on a été jusqu'à la lie. Ou bien cette dernière obole signifie peut-être les péchés de la terre, car la terre est la quatrième et la dernière partie des éléments de ce monde. Ces paroles : " Que vous n'ayez payé " signifient la peine éternelle, et l'expression jusqu'à ce que doit être prise dans le même sens que dans cette autre phrase : " Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied " ; car il est évident que son règne ne cessera pas lorsque ses ennemis lui seront soumis. " Vous n'en sortirez pas que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole ", ce qui n'arrivera jamais, car on y paiera tout, jusqu'à la dernière obole, tant que dureront les peines éternelles dues aux péchés qui ont été commis sur la terre.

S. Chrys. (sur S. Matth). Ou bien encore, si vous faites votre paix en ce monde, vous pourrez recevoir le pardon des plus grands crimes, mais si vous êtes une fois condamné et jeté en prison, vous serez puni, non-seulement pour vos fautes les plus graves, mais pour une seule parole oiseuse qui peut être signifiée par cette obole dont il est ici parlé. — S. Hil. La charité couvre la multitude des péchés ; nous paierons donc jusqu'à la dernière obole si, à l'aide de cette divine charité, nous n'acquittions pas les dettes de nos péchés.

S. Chrys. (sur S. Matth). Ou bien encore, par cette prison, on peut entendre les angoisses de ce monde auxquelles Dieu condamne ceux qui se livrent habituellement au péché. — S. Chrys. (hom. 16). On peut dire enfin qu'il est ici question des juges de la terre, du chemin qui conduit à leur tribunal et des prisons d'ici-bas, car Notre-Seigneur veut produire la persuasion dans ceux qui l'écoutent, non-seulement par les choses de l'éternité, mais aussi par celles du temps, qui sont devant nos yeux et de nature à nous impressionner davantage. C'est dans ce sens que saint Paul disait " Si vous avez mal fait, craignez le pouvoir, car ce n'est pas sans raison qu'il est armé du glaive ".

S. Chrys. (hom. 17 sur S. Matth). Le Sauveur procède par ordre et après avoir développé le premier précepte : " Vous ne tuerez pas " ; il passe au second : " Vous savez qu'il a été dit aux anciens : " Vous ne commettrez pas d'adultère ".

S. Aug. (Des dix cordes, chap. 3, 9, 10). C'est-à-dire vous ne vous approchez pas d'une autre que de votre épouse. Vous exigez de votre épouse qu'elle observe fidèlement cette loi et vous ne l'observeriez pas à son égard, vous qui devez lui être supérieur en vertus ? Il est honteux pour un homme de dire : Cela m'est impossible. Comment, ce que la femme peut faire, l'homme ne le pourrait pas ? Et ne dites pas : Je n'ai pas d'épouse, je vais trouver une courtisane, et je ne viole pas le précepte qui défend l'adultère ; car vous savez ce que vous valez, vous savez ce que vous mangez et ce que vous buvez, ou plutôt vous savez quel est celui qui devient votre nourriture et votre breuvage. Abstenez-vous donc de toute fornication. Par la fornication et par les débordements du libertinage, vous dégradez l'image de Dieu que vous portez en vous-même. Aussi le Seigneur qui sait ce qui vous est utile, vous commande de ne point laisser écrouler sous les coups dissolvants des voluptés criminelles son temple qu'il a commencé d'élever dans votre âme.

S. Aug. (contre Fauste, 19, 23). Mais comme les Pharisiens pensaient que la seule union charnelle avec la femme d'autrui était défendue sous le nom d'adultère, le Seigneur leur apprend que le désir seul de cette union était un véritable adultère : " Mais moi je vous dis que quiconque aura regardé une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Quant à ce commandement de la loi : " Vous ne désirerez pas la femme de votre prochain ", (Ex 20, 17 ; Dt 5, 21) les Juifs l'entendaient de l'enlèvement de la femme d'autrui, et non de l'union charnelle.

S. Jér. Il y a cette différence entre la véritable passion et le premier mouvement qui la précède, que la passion est regardée comme un vice réel, tandis que ce premier mouvement, sans être entièrement innocent, n'a cependant pas un caractère aussi criminel. Celui donc qui, à la vue d'une femme, sent un mauvais désir effleurer son âme, éprouve les premières atteintes de la passion ; s'il donne son consentement, la passion naissante se change en passion consommée, et ce n'est pas la volonté de pécher qui manque à cet homme, c'est l'occasion. Ainsi, quiconque voit une femme pour la convoiter, c'est-à-dire la regarde dans l'intention de faire naître ce désir criminel et de chercher à l'accomplir a commis en toute vérité l'adultère dans son cœur. — S. Aug. (serm. sur la mont., 12 ou 13) Trois choses concourent à la consommation du péché, la suggestion, la délectation, le consentement. La suggestion vient de la mémoire ou des sens. Si l'on trouve du plaisir dans l'idée de la jouissance, il faut réprimer cette délectation criminelle ; si l'on y consent, le péché est complet. Cependant, avant le consentement, la délectation est nulle ou légère, c'est un péché d'y consentir lorsqu'elle est illicite ; si elle va jusqu'à la consommation de l'acte, il semble que la passion soit rassasiée et comme éteinte. Mais que la suggestion revienne de nouveau, la délectation renaît plus vive, bien qu'elle soit moindre que celle qui se change en habitude, et qu'il est très difficile de vaincre.

S. Grég. (Moral., liv. 21). Celui dont les yeux s'égarer sans précaution sur les objets extérieurs, tombe presque toujours dans la délectation du péché, et comme enchaîné par ses désirs, il finit par vouloir ce qu'il ne voulait pas. C'est de tout son poids, et il est bien lourd, que la chair nous entraîne vers les choses basses, et une fois que notre cœur est lié à cette image de la beauté que les yeux lui ont transmise, les plus grands efforts suffisent à peine pour l'en arracher. Il nous faut donc veiller sur nous, et songer que nous ne devons pas regarder ce qu'il nous est défendu de désirer. Voulons-nous conserver à notre cœur la pureté de ses pensées, détournons les yeux de toute image voluptueuse et sensuelle, sans quoi ils nous entraîneront infailliblement au crime.

S. Chrys. (hom. 17). Si vous voulez fixer continuellement vos regards sur de beaux visages vous serez pris infailliblement, quand même vous échapperiez au mal deux ou trois fois, car vous n'êtes pas supérieur à la nature humaine. Mais celui qui en regardant une femme, allume dans son cœur une flamme coupable, conserve dans son âme même en l'absence de cette femme, l'image

d'actions que la pudeur réprouve, et il finit presque toujours par s'y livrer. Si une femme de son côté, se pare dans l'intention d'attirer sur elle les regards des hommes, elle se rend digne des châtimens éternels, alors même qu'elle n'eût blessé personne de ses funestes coups. En effet elle a composé du poison, quoiqu'elle n'ait trouvé personne pour le boire. Ce que Jésus-Christ dit aux hommes, il le dit également aux femmes, car en parlant au chef, il s'adresse à tout le corps.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 29

La glose. Il ne suffit pas seulement d'éviter le péché, il faut encore en faire disparaître l'occasion ; aussi, après nous avoir enseigné à fuir non-seulement l'adultère consommé, mais encore l'adultère intérieur, le Seigneur nous enseigne à retrancher les occasions de péché, en ajoutant : " Si votre oeil droit vous scandalise ".

S. Chrys. (sur S. Matth). Si d'après le roi-prophète, il n'y a aucune partie de notre chair qui soit saine, nous devons retrancher tous les membres de notre corps pour égaler leur châtimement à leur malice. Mais voyons si nous devons entendre ce passage de l'oeil ou de la main du corps. Lorsqu'un homme se convertit à Dieu, il est entièrement mort au péché ; de même l'oeil lorsqu'il renonce aux mauvais regards est affranchi du péché. Mais ce n'est pas la seule difficulté, car que fait l'oeil gauche pendant que l'oeil droit vous scandalise ? Tient-il une conduite différente pour être conservé comme innocent. — S. Jér. Cet oeil droit, cette main droite, signifient donc l'affection que nous avons pour des frères, pour une épouse, pour des parents, pour des proches ; si elle devient pour nous un obstacle à la contemplation de la vraie lumière, nous devons retrancher ces parties si chères de nous-mêmes. — S. Aug. (serm. sur la mont., 1, 43). De même que l'oeil est la figure de la contemplation, la main est la figure de l'action. L'oeil est encore pour nous l'image d'un de nos amis les plus chers ; aussi ceux qui veulent exprimer vivement leur affection disent-ils : Je l'aime comme l'un de mes yeux. Cet ami dont l'oeil est la figure, est un ami de bon conseil, de même que l'oeil sert à nous indiquer le chemin. C'est l'oeil droit probablement, pour faire ressortir la force de l'amitié, car on craint bien davantage de perdre l'oeil droit. Peut-être aussi par l'oeil droit, faut-il entendre l'ami qui nous conseille dans l'ordre des choses divines, et par l'oeil gauche celui qui donne des conseils sur les choses de la terre. Le sens serait donc : Quel que soit celui que vous aimez à l'égal de votre oeil droit, s'il vous scandalise, c'est-à-dire s'il est pour vous un empêchement au véritable bonheur, arrachez-le et jetez-le loin de vous. Or il n'était pas nécessaire de parler de l'oeil gauche qui scandalise, après avoir dit qu'il ne faut pas épargner l'oeil droit. La main droite représente l'ami qui nous aide dans les oeuvres spirituelles, la main gauche celui qui nous prête son concours dans les choses de la vie présente.

S. Chrys. (sur S. Matth). On peut dire aussi que Notre-Seigneur Jésus-Christ veut que nous prenions garde non-seulement de nous exposer au danger personnel de pécher, mais encore de laisser commettre des actions coupables par ceux dont la conduite nous est confiée. Vous avez par exemple un ami qui voit et connaît parfaitement vos affaires, comme votre oeil, ou qui les traite comme votre propre main ; vous apprenez qu'il s'est rendu coupable d'une action honteuse, chassez-le loin de vous, parce qu'il vous scandalise, car nous aurons à rendre compte non-seulement de nos propres fautes, mais encore des fautes du prochain que nous aurions pu empêcher. — S. Hil (Can. 4). C'est donc ici un degré d'innocence plus parfait ; nous devons non-seulement nous abstenir de tout péché personnel, mais encore nous garantir de ceux qui peuvent se commettre autour de nous.

S. Jér. Ou bien encore, comme le Sauveur parle plus haut du désir coupable que peut exciter la vue d'une femme, il prend ici l'oeil pour la pensée et le sentiment qui s'égarer sur divers objets ; la main droite et les autres parties du corps expriment les premiers mouvements de la volonté et de la passion. — S. Chrys. (sur S. Matth). Cet oeil du corps est le miroir de l'oeil intérieur ; le corps a aussi un sens qui lui est propre, c'est l'oeil gauche, et son appétit est figuré par la main gauche. Les

facultés de l'âme sont désignées par la droite, parce que l'âme a été créée avec le libre arbitre et sous la loi de justice, pour juger et se conduire avec droiture. Le corps qui n'a pas la liberté en partage, et qui est sous la loi du péché, nous est représenté par la main gauche. Or on ne nous commande pas de retrancher les sensations ou les appétits de la chair, car nous pouvons réprimer ses désirs et ne pas les satisfaire, tandis que nous ne pouvons empêcher la chair de manifester ces désirs. Lorsque de propos délibéré nous pensons, nous voulons le mal, c'est notre sens droit, c'est notre volonté droite qui nous scandalise, et il nous est commandé de les retrancher, ce que nous pouvons faire à l'aide du libre arbitre. Ou bien encore dans un autre sens nous devons nous abstenir de toute bonne action qui devient un scandale pour nous ou pour les autres. Ainsi je fais visite à une femme pour un motif de religion, mon intention est bonne, c'est l'oeil droit. Mais si mes visites trop assidues me font tomber dans le piège du désir, ou deviennent un scandale pour ceux qui en sont témoins, c'est l'oeil droit qui scandalise, c'est le bien qui scandalise, car l'oeil droit c'est le bon regard, c'est la bonne intention, comme la main droite est la bonne volonté. — La Glose. On peut dire encore que l'oeil droit c'est la vie contemplative qui peut devenir un objet de scandale soit en nous jetant dans la paresse ou dans l'orgueil, soit parce que notre faiblesse nous empêche de nous élever jusqu'à la pure vérité. La main droite figure les bonnes oeuvres ou la vie active qui peut nous scandaliser en nous faisant tomber dans le piège que nous tendent la fréquentation du monde et l'ennui des occupations. Que celui donc qui ne peut goûter le bienfait de la vie contemplative ne se laisse pas gagner par la langueur au milieu de la vie active, dans la crainte qu'en se livrant aux occupations extérieures, il laisse se dessécher la douceur intérieure de son âme.

Remi. Mais pourquoi faut-il arracher l'oeil droit ; pourquoi faut-il couper la main droite ? Le Sauveur nous en donne la raison. " Car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse ". — S. Chrys. (sur S. Matth). Nous sommes les membres les uns des autres, il vaut donc mieux pour nous que nous soyons sauvés sans telle bonne intention, ou sans telle bonne oeuvre que de nous perdre avec toutes ces bonnes oeuvres pour avoir voulu les accomplir toutes sans exception.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 30-32

La Glose. Le Sauveur venait d'enseigner que l'on ne devait pas désirer la femme de son prochain ; il défend ici de renvoyer sa propre épouse : " Il a été dit : Quiconque renvoie son épouse doit lui délivrer un acte de répudiation ", etc. — S. Jér. Plus tard le Sauveur expliquera plus à fond ce passage, en faisant voir que si Moïse a commandé aux maris à cause de la dureté de leur cœur de donner un acte de répudiation, ce n'est pas pour légitimer le divorce, mais pour prévenir l'homicide. — S. Chrys. (sur S. Matth). Lorsque Moïse délivra les Israélites de l'Egypte, ils étaient enfants d'Israël par leur naissance, mais Égyptiens par leurs moeurs. Or par suite de ces moeurs idolâtres il arrivait souvent qu'un homme concevait de la haine pour sa femme, et comme il ne lui était pas permis de la renvoyer, il était porté ou à la mettre à mort, ou à la fatiguer de mauvais traitements. Il fit donc une obligation au mari de donner un certificat de répudiation, non comme d'une chose bonne en soi, mais comme d'un remède à un mal plus grand. — S. Hil. (Can. 4). Mais le Seigneur voulant assurer à tous les bienfaits de l'équité, veut qu'elle règne surtout dans l'union conjugale pour la paix des époux ; il ajoute donc : " Et moi, je vous dis que quiconque aura renvoyé son épouse ", etc. etc. — S. Aug. (cont. Faust., 19, 26). Le commandement que fait ici le Seigneur de ne pas renvoyer son épouse, n'est pas contraire aux prescriptions de la loi, comme le prétendent les Manichéens, car la loi ne disait pas : Que celui qui le voudra renvoie son épouse (le contraire alors serait de ne pas la renvoyer). Loin de vouloir le renvoi de la femme par le mari, la loi apportait tous les retards possibles à cette mesure afin que les esprits trop prompts à vouloir le divorce fussent arrêtés par la nécessité de l'acte de répudiation, difficulté d'autant plus grande que chez les Juifs, il n'était permis de faire les actes en langue hébraïque, qu'aux seuls Scribes qui faisaient profession d'une sagesse plus parfaite (cf. Esd 7, 6.21). C'est donc aux Scribes que la loi renvoyait celui qui voulait se séparer de sa femme, en leur ordonnant de donner l'écrit de

répudiation, dans l'espérance que leur entremise pacifique ramènerait la concorde entre les deux époux, et que l'acte de répudiation serait inutile, à moins que leurs mauvaises dispositions ne rendissent impossible tout moyen de réconciliation. Notre-Seigneur n'accomplit donc pas ici, en y ajoutant, la loi donnée aux premiers hommes ; il ne détruit pas davantage la loi donnée par Moïse, en lui opposant une loi contraire, comme le disent les Manichéens ; mais il confirme toutes les prescriptions de la loi hébraïque, et tout ce qu'il paraît y ajouter personnellement ne tend qu'à en expliquer les obscurités, ou bien à garantir plus sûrement l'observation de ses prescriptions.

S. Aug. (serm. sur la mont., 25). En cherchant à entraver le renvoi de la femme, Notre-Seigneur a fait comprendre autant qu'il a pu aux hommes les plus durs, qu'il réprouvait le divorce. Pour confirmer ce principe que le renvoi lui-même ne doit pas avoir lieu facilement, il ne lui reconnaît qu'un seul motif, la seule cause de fornication : " Si ce n'est pour cause de fornication ". Quant aux autres peines du mariage, quelque multipliées qu'elles soient, il veut qu'on les supporte avec courage dans l'intérêt de la foi conjugale. — S. Chrys. (sur S. Matth). Si nous sommes obligés de supporter les défauts de ceux qui nous sont étrangers, d'après ces paroles de saint Paul : " Portez les fardeaux les uns des autres ", à combien plus forte raison les défauts de nos épouses ? Or un chrétien doit non-seulement éviter ce qui peut souiller son âme, mais encore ce qui serait pour les autres une occasion de se souiller eux-mêmes, car alors le crime d'autrui viendrait s'ajouter à son propre péché, parce qu'il en a été la cause directe. Celui donc qui en renvoyant son épouse devient une cause d'adultère, en exposant sa femme et celui qui la prend à commettre un double adultère, sera condamné lui-même pour ces mêmes fautes : et c'est pour cela qu'il est dit : " Celui qui renvoie son épouse la fait devenir adultère ". — S. Aug (serm. sur la mont). Plus loin Notre-Seigneur déclare également adultère l'homme qui prend la femme renvoyée par son mari, eût-elle un écrit de répudiation ; " celui : ajoute-t-il, qui prend la femme qui aura été renvoyée, devient adultère ". — S. Chrys. (hom. 47 sur S. Matth). Ne dites donc pas que son mari l'a renvoyée, car même après ce renvoi, elle ne cesse pas d'être son épouse.

S. Aug (serm. sur la mont). L'Apôtre a déterminé les limites de ce précepte en déclarant qu'il a force de loi pendant toute la vie du mari (1 Co 7, 39) ; mais après sa mort, la femme recouvre le droit de se marier. S'il n'est pas permis à une femme de s'unir à un autre du vivant du mari qu'elle a quitté, combien plus lui est-il défendu d'entretenir avec n'importe qui un commerce criminel ? Ce n'est pas d'ailleurs enfreindre le précepte qui défend de renvoyer son épouse que de la garder chez soi en n'ayant avec elle que des relations toutes spirituelles ; car les mariages où la continence est gardée d'un mutuel accord sont les plus heureux. (chap. 16 ou 26). Ici se présente une question : le Seigneur permet au mari de renvoyer son épouse pour cause de fornication ; que faut-il entendre par là ? Est-ce simplement la fornication dont on se rend coupable en se livrant à un commerce infâme ? Ou bien est-ce cette fornication plus générale que les Écritures appliquent à toute corruption criminelle de l'âme, comme l'avarice, l'idolâtrie, et toute transgression de la loi produite par la concupiscence qu'elle condamne ? Or si l'apôtre permet de renvoyer l'épouse infidèle, quoiqu'il soit mieux de ne pas le faire (1 Co 7), et que d'un autre côté le Seigneur n'admette d'autre cause de renvoi que la fornication, l'infidélité est donc une véritable fornication. Mais puisque l'infidélité est une fornication, l'idolâtrie une infidélité, et l'avarice une idolâtrie, nul doute que l'avarice elle-même ne soit une véritable fornication. Et si l'avarice est une fornication, qui pourra ôter à une concupiscence coupable, quelle qu'elle soit, le caractère de fornication ? — S. Aug. (Retract. 1, 19). Je ne veux pas cependant que, dans une matière aussi difficile, le lecteur croie que l'examen que nous venons de faire de cette question doive lui suffire. En effet, tout péché n'est pas une fornication spirituelle, et Dieu ne perd pas tout homme qui l'offense, lui qui exauce tous les jours cette prière de ses Saints : " Pardonnez-nous nos offenses ", tandis qu'il perd celui qui se rend coupable de fornication à son égard (Ps 62, 27). Or est-il permis de renvoyer son épouse pour une fornication de ce genre ? C'est une question fort obscure : Quant à la fornication qui déshonore le corps il ne peut y avoir de difficulté. — S. Aug. (Liv. des 83 Quest., Quest. dern). Si l'on soutient que le Seigneur n'admet d'autre cause de répudiation que la fornication qui consiste dans l'union coupable des corps, on peut dire que cette défense s'applique aux deux époux, de

sorte qu'il n'est permis à aucun des deux de se séparer de l'autre, si ce n'est pour cause d'adultère.

S. Aug. (serm. sur la mont., 1, 16). La permission que donne ici le Seigneur de renvoyer une épouse coupable d'adultère s'étend encore au renvoi qu'un mari fait de son épouse, au moment où il va être forcé de commettre un adultère : car alors il la renvoie pour cause de double fornication ; pour cause de fornication du côté de son épouse, parce qu'elle s'y est livrée ; pour cause de fornication de son côté, afin de s'en préserver lui-même. — S. Aug. (De la foi et des oeuvres, chap. 16). Un mari peut renvoyer aussi légitimement une femme qui lui dirait : Je ne serai votre épouse qu'à la condition que vous m'enrichirez par le vol, ou qui exigerait des jouissances qui feraient le crime et le déshonneur de son mari. L'homme à qui sa femme tiendra un pareil langage n'hésitera pas, s'il est vraiment chrétien, à retrancher ce membre qui le scandalise. — S. Aug. (serm. sur la mont). Mais c'est une souveraine injustice pour un mari que de renvoyer sa femme pour cause de fornication s'il peut-être convaincu d'être lui-même un fornicateur ; car alors il est sous le coup de ces paroles : " En condamnant les autres, vous vous condamnez vous-même ". Quant à ces autres paroles du Sauveur : " Et celui qui épouse celle que son mari aura quittée commet un adultère ", on peut demander si cette femme est coupable d'adultère au même degré que celui qui l'épouse ; car l'Apôtre lui ordonne de rester sans se marier, ou de se réconcilier avec son mari ; si elle en reste séparée, elle doit demeurer libre de nouveaux liens. Or, il importe beaucoup de savoir si elle a quitté d'elle-même son mari, ou si elle en a été renvoyée. Si c'est elle-même qui s'est séparée de son mari et qu'elle en ait épousé un autre, elle paraît n'avoir agi que par le désir de contracter un second mariage, désir qui est un véritable adultère. Au contraire, a-t-elle été renvoyée par son mari, l'homme et la femme s'unissant d'un commun consentement, on ne voit pas même dans ce cas pourquoi l'un serait adultère, à l'exclusion de l'autre. Ajoutez que s'il y a péché d'adultère pour celui qui s'unit à la femme renvoyée par son mari, c'est elle-même qui le rend adultère, ce qui est formellement défendu par le Seigneur.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 33-37

La Glose. Le Seigneur avait défendu précédemment toute injustice contre le prochain, la colère aussi bien que l'homicide, le désir en même temps que l'adultère, et le renvoi de l'épouse avec un acte de répudiation. Il défend maintenant toute injustice contre Dieu, en interdisant non-seulement le parjure comme un mal, mais encore le serment comme pouvant être occasion de péché : " Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : " Vous ne ferez pas de parjure ". On lit en effet dans le Lévitique (Lv 19, 12) : " Vous ne commettrez pas de parjure en mon nom, afin que les hommes ne fussent pas exposés à regarder les créatures comme des dieux. Dieu avait ordonné de faire tous les serments en son nom, et défendu de jurer par les créatures. C'est le sens de ces paroles : " Vous vous acquitterez envers le Seigneur des serments que vous avez faits " ; c'est-à-dire, s'il vous arrive de faire un serment, vous le ferez au nom du Créateur, et non pas au nom des créatures. C'est ce qui est écrit au Deutéronome (Dt 6, 13) : " Vous craindrez le Seigneur votre Dieu, et vous ne jurerez qu'en son nom ".

S. Jér. La loi leur fit cette concession comme à un peuple encore dans l'enfance ; elle leur permit de jurer au nom de Dieu, par la même raison qu'ils devaient lui offrir des victimes pour éviter de les immoler aux idoles. Elle ne regardait pas ces serments comme une chose bonne par elle-même, mais elle aimait mieux qu'on les fit au nom de Dieu qu'au nom des idoles. — S. Chrys, (sur S. Matth). L'habitude de faire des serments fait infailliblement tomber dans le parjure, de même que l'habitude de trop parler expose nécessairement à dire des choses déplacées.

S. Aug. (contre Fauste, 19, 22). Comme le parjure est un péché grave, et qu'on y est beaucoup moins exposé en ne jurant pas du tout, qu'en ayant l'habitude d'affirmer la vérité sous serment, le Seigneur a mieux aimé que nous restions dans la vérité sans recourir au serment, que de nous

exposer au parjure en jurant même selon la vérité. Aussi ajoute-t-il : " Pour moi je vous dis : Ne jurez pas du tout ". — S. Aug. (serm. sur la mont). En cela il confirme la justice des Pharisiens qui condamnaient le parjure, car on ne se parjure pas quand on ne fait aucun serment. Mais comme jurer c'est prendre Dieu à témoin, il nous faut expliquer comment l'Apôtre n'a point enfreint ce précepte, lui que nous voyons souvent recourir à cette espèce de serment, par exemple : " Je prends Dieu à témoin que je ne vous mens point en tout ce que je vous écris "; et encore : " Dieu m'en est témoin, lui que je sers en esprit ". Dira-t-on que le serment qui est défendu consiste à jurer directement par un être quelconque et que l'Apôtre ne jure ici en aucune façon, puisqu'il ne dit point : " Par Dieu ", mais simplement : " Dieu m'est témoin ? " Ce serait là une explication ridicule. D'ailleurs, on doit se rappeler que saint Paul a fait des serments même de cette sorte lorsqu'il a dit : " Je meurs tous les jours par votre gloire, mes frères ". (1 Co 15). Et on ne peut interpréter ces paroles en ce sens : Votre gloire me fait tous les jours mourir, car les textes grecs prouvent à l'évidence que c'est là une véritable formule de serment. S. Aug. (contre le Mens). Il y a dans les paroles de l'Écriture bien des choses que nous ne pouvons comprendre ; la vie des saints nous apprend alors comment nous devons entendre ces passages dont on pourrait facilement détourner le sens, si leurs exemples ne nous en donnaient la véritable signification. Ainsi l'Apôtre, en employant le serment dans ses Épîtres, nous apprend comment nous devons expliquer ces paroles : " Pour moi, je vous dis de ne pas jurer du tout ", dans la crainte qu'en employant le serment on n'y recoure avec trop de facilité, que cette facilité n'entraîne l'habitude, et que l'habitude ne fasse tomber dans le parjure. Aussi ne fait-il usage du serment qu'en écrivant, alors qu'une réflexion plus attentive met en garde contre la précipitation de la langue. Et cependant le Seigneur nous dit de ne point jurer du tout, et il n'a pas fait d'exception en faveur de ceux qui écrivent. Mais comme on ne peut sans crime accuser saint Paul de la violation d'un précepte divin, surtout dans des lettres écrites pour l'édification des peuples, il faut entendre cette expression " pas du tout " dans ce sens : " Autant qu'il vous sera possible ". Vous ne devez ni affecter ni désirer avec un certain plaisir de recourir au serment, comme s'il s'agissait d'une bonne action. — S. Aug. (contre Fauste, 19, 23). L'Apôtre fait usage du serment dans des épîtres où l'attention est plus scrupuleuse ; il ne faut donc pas croire que l'on pêche en jurant pour la vérité, mais comprendre qu'en nous abstenant du serment nous préservons plus sûrement notre fragilité du parjure.

S. Jér. Remarquez enfin que le Sauveur n'a pas défendu de faire des serments au nom de Dieu, mais de jurer par le ciel, par la terre, par Jérusalem et par votre tête. On sait que les Juifs ont toujours eu cette détestable habitude de jurer par les éléments. Or, celui qui jure aime celui au nom duquel il fait serment, et les Juifs qui juraient par les anges, par la ville de Jérusalem, par le temple et par les éléments, rendaient à ces créatures l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu, alors que dans la loi il est ordonné de ne jurer que par le nom du Seigneur notre Dieu. — S. Aug. (serm. sur la mont., 31, 31 ou 17). Notre-Seigneur ajoute peut-être ces mots : " Ni par le ciel ", etc., parce que les Juifs ne regardaient pas comme obligatoires les serments qu'ils faisaient par les choses inanimées ; il leur dit donc : lorsque vous jurez par le ciel et par la terre, n'allez pas croire que vous n'êtes pas redevables à Dieu de vos serments, car vous avez évidemment juré par celui qui a le ciel pour trône et la terre pour marchepied. Ces expressions ne signifient pas évidemment que Dieu repose ses membres dans le ciel et sur la terre, comme lorsque nous nous asseyons nous-mêmes ; le trône de Dieu signifie le jugement de Dieu. Le ciel est sans contredit la plus grande partie de l'univers créé ; on dit donc que Dieu est assis dans les cieus comme s'il y manifestait sa présence par une plus grande magnificence, et qu'il foule la terre aux pieds parce qu'il l'a placée au dernier rang, comme la partie la moins brillante de la création. Dans le sens spirituel, le ciel signifie les âmes saintes, et la terre les pécheurs, parce que l'homme spirituel juge toutes choses (1 Co 2, 15) et que Dieu a dit au pécheur : " Tu es terre et tu retourneras en terre ". D'ailleurs, celui qui veut demeurer dans la loi est nécessairement soumis à la loi, et c'est avec raison qu'il est appelé : " L'escabeau de ses pieds ". Notre-Seigneur ajoute : " Ni par Jérusalem, parce qu'elle est la ville du grand Roi ", expression plus convenable que s'il avait dit : " La ville qui est à moi ", bien qu'il le dise en termes équivalents. Or, comme il est en même temps le Seigneur, c'est donc à lui qu'on est redevable des serments que l'on fait par Jérusalem. Il ajoute enfin : " Vous ne jurerez pas non plus



par votre tête ". Que peut-on imaginer qui nous appartienne davantage que notre tête ? Mais comment serait-elle à nous, puisque nous n'avons pas le pouvoir d'en rendre un seul cheveu blanc ou noir ? C'est la raison que donne le Sauveur : " Parce que vous n'en pouvez faire un seul cheveu blanc ou noir ". Celui donc qui veut jurer par sa tête est redevable à Dieu de son serment et ainsi des autres serments de même nature.

S. Chrys. (hom. 17). Remarquez que si le Sauveur relève ainsi les éléments du monde créé, ce n'est pas en vertu de leur excellence naturelle, mais à cause des liens qui les rattachent à Dieu, pour ne point donner lieu à l'idolâtrie. — Rab. Après avoir prohibé le serment, il nous enseigne comment nous devons nous exprimer : " Que votre discours soit : Cela est, cela est, cela n'est pas, cela n'est pas " ; c'est-à-dire, il suffit de dire d'une chose qui est, cela est ; et cela n'est pas, d'une chose qui n'est pas. Peut-être l'affirmation et la négation sont-elles répétées ici deux fois pour nous apprendre à prouver par nos oeuvres la vérité de ce que notre bouche affirme, et à ne point confirmer par nos actes ce que nos paroles auraient nié. — S. Hil. (Can. 4). Ou bien encore, il n'est nul besoin de serment pour ceux qui vivent dans la simplicité de la foi, car avec eux, ce qui est est toujours vrai et ce qui ne l'est pas ne l'est pas, et ainsi tout en eux, parole et action est dans la vérité.

S. Jér. La vérité évangélique n'admet donc pas de serment, puisque toute parole d'un chrétien équivaut à un serment. — S. Aug. (serm. sur la mont). Aussi celui qui comprend que la vérité seule ne suffit pas pour légitimer l'usage du serment, s'il n'est d'ailleurs nécessaire, doit s'imposer un frein pour n'y recourir que dans le cas de nécessité, lorsqu'il voit par exemple des hommes peu disposés à croire des choses qui leur sont utiles, si on ne les affirme sous le serment. Ce qui est bien, ce qui est désirable est exprimé par ces mots : " Contentez-vous de dire : Cela est, cela est, ou cela n'est pas, cela n'est pas, ce qui est de plus vient du mal " ; c'est-à-dire que la nécessité où vous êtes de jurer vient de la faiblesse de ceux que vous voulez persuader, faiblesse qui est un mal. Aussi le Sauveur ne dit pas : " Ce qui est au delà est mal ", car vous ne faites point mal en faisant usage du serment pour persuader à un autre ce qu'il lui importe de savoir, mais " cela vient du mal ", c'est-à-dire de la mauvaise disposition de cet homme dont la faiblesse vous force de recourir au serment ". — S. Chrys. (hom. 12). Ou bien cela vient du mal, c'est-à-dire de l'infirmité de ceux à qui la loi permet de jurer. En s'exprimant de la sorte, Notre-Seigneur ne dit pas que la loi ancienne est l'oeuvre du démon, mais il nous fait passer de l'état ancien si imparfait à une nouveauté bien plus parfaite.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 38-42

La Glose. Après avoir interdit toute injustice contre le prochain, toute irrévérence envers Dieu, le Seigneur nous enseigne comment un chrétien doit se conduire à l'égard de ceux qui lui font quelque injure : " Vous avez appris ce qui a été dit : " oeil pour oeil, dent pour dent (Ex 21, 24 ; Lv 24, 20 ; Dt 19, 21) ". — S. Aug. (contre Fauste, 19, 25). Ce commandement a été donné pour éteindre le feu de ces haines violentes qui éclataient entre des ennemis acharnés les uns contre les autres, et pour mettre un frein à des colères sans mesure. Car quel est celui qui se contente d'une vengeance égale seulement à l'injure qu'il a reçue ? Ne voyons-nous pas au contraire des hommes légèrement offensés tramer le meurtre, avoir soif du sang et trouver à peine de quoi l'assouvir dans les maux dont ils accablent leurs ennemis ? C'est à cette vengeance aussi excessive qu'elle est injuste que la loi a posé de justes bornes en créant la peine du talion, qui mesure rigoureusement le châtement à l'offense. Le but de cette loi n'est pas de donner une nouvelle force à la fureur, mais de la contenir et de la réprimer ; ce n'est pas de rallumer une flamme assoupie, mais de circoncrire celle qui brûlait déjà. En effet, la vengeance, réglée ici par la justice, ne dépasse pas les droits que l'injure donne à celui qui en est offensé. Il peut céder ce qui lui est dû, et c'est bonté de sa part ; mais il peut le demander sans injustice. Or, comme il y a péché à poursuivre une vengeance sans mesure tandis qu'il n'y en a aucun à ne vouloir qu'une vengeance modérée, il est

évident que celui qui refuse toute vengeance est le moins exposé à pécher, et c'est pourquoi Notre-Seigneur ajoute : " Et moi, je vous dis de ne pas résister au mal ". Je pourrais traduire ainsi ces paroles : " Il a été dit aux anciens : Vous ne vous vengerez pas injustement ; pour moi, je vous dis : Ne vous vengez pas (ce qui est vraiment accomplir la loi) ", si ces paroles paraissaient être dans la pensée du Christ un complément de la loi. Mais il est plus naturel de penser qu'il n'a eu d'autre but que celui même que se proposait la loi de Moïse, c'est-à-dire qu'il recommande de ne se venger en aucune manière, afin d'être plus assuré d'observer ce précepte et de ne pas dépasser les bornes d'une légitime vengeance. — S. Chrys. (sur S. Matth). Sans ce nouveau commandement, celui de la loi de Moïse ne peut se soutenir, car si nous usons de cette concession de la loi pour rendre à tous le mal pour le mal, nous deviendrons tous mauvais, parce que ceux qui nous persécutent sont malheureusement très nombreux ; tandis que si, d'après le précepte du Christ, on ne résiste pas au mal, les bons restent bons, quand bien même ils ne pourraient adoucir les méchants. — S. Jér. Le Seigneur, en nous ôtant le droit de nous venger, tranche donc jusqu'à la racine du péché ; dans la loi, la faute est corrigée ; ici, les commencements mêmes du péché sont détruits.

La Glose. On peut dire aussi que par ces paroles le Seigneur ajoute quelque chose à la justice de l'ancienne loi. — S. Aug. (serm. sur la mont). La justice des Pharisiens qui s'appliquait à ne point dépasser la mesure de la vengeance, est une justice imparfaite, et c'est le commencement de la réconciliation et de la paix ; mais la justice parfaite est de s'interdire toute vengeance. Aussi entre cet excès que la loi condamne, de rendre plus de mal qu'on n'en a reçu, et la perfection dont le Sauveur fait un précepte à ses disciples, et qui consiste à ne pas rendre le moindre mal à ceux qui nous en ont fait, nous trouvons ce moyen terme qui ne rend que le mal qu'on a reçu. Et c'est par ce moyen terme que le monde a passé de la plus grande division à l'accord le plus parfait. En effet, si vous prenez l'initiative de l'offense, vous commettez une souveraine injustice ; si, sans avoir commencé, vous tirez de votre ennemi une vengeance supérieure à l'offense, vous n'atteignez pas tout à fait le même degré d'iniquité. Si vous ne rendez que le mal que vous avez reçu, vous vous montrez tant soit peu généreux ; car celui qui a commencé le premier mérite un châtimement supérieur à l'offense dont il s'est rendu coupable. Mais le Sauveur qui est venu accomplir la loi a porté à sa perfection cette justice ébauchée, exempte de sévérité, et où l'on sent déjà la miséricorde. Quant aux deux degrés intermédiaires, il nous les laisse à comprendre. Car il en est qui tirent une vengeance légère pour une grave offense, et c'est par ce degré qu'on arrive à ne pas se venger du tout. Mais c'est trop peu encore pour le Seigneur, il veut que vous soyez disposé à en supporter davantage. Aussi nous recommande-t-il non-seulement de ne pas rendre le mal pour le mal, mais de ne pas résister au mal, etc., c'est-à-dire non-seulement de ne pas rendre le mal qui nous aurait été fait, mais encore de ne pas empêcher celui qu'on voudrait nous faire. C'est ce que signifient ces paroles : " Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui aussi la gauche ". C'est donc un acte de miséricorde et de condescendance que le Sauveur demande, et c'est ce que comprennent parfaitement ceux qui acceptent d'être comme les serviteurs de personnes qui leur sont chères, par exemple, des enfants, ou de ceux qui sont atteints de frénésie. Que n'ont-ils pas à en souffrir, et si leur bien le demande, ils sont disposés à en supporter encore davantage. Le Seigneur souverain médecin des âmes enseigne donc ici à ses disciples à supporter les infirmités de ceux dont ils veulent sauver les âmes, car toute méchanceté vient de la faiblesse de l'esprit, et personne n'est plus inoffensif que celui qui pratique la vertu dans sa perfection. — S. Aug. (Du mensonge). La conduite que les Saints ont tenue sous la loi nouvelle sert à nous faire comprendre les exemples de l'Écriture qui nous sont présentés sous forme de préceptes, comme lorsque nous lisons dans l'Évangile : " Vous avez reçu un soufflet, présentez l'autre joue " (Lc 6). Nous ne pouvons certainement trouver de plus parfait exemple de patience que l'exemple du Seigneur lui-même : Or lorsqu'il eut reçu un soufflet dans sa passion, il ne dit pas : " Voici l'autre joue ", mais : " Si j'ai mal parlé, faites voir le mal que j'ai dit : et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? " Cet exemple nous prouve que c'est intérieurement qu'il faut être disposé à présenter l'autre joue. — S. Aug. (serm. sur la mont). En effet, Notre-Seigneur était disposé non-seulement à recevoir un soufflet sur l'autre joue pour le salut des hommes, mais à voir son corps tout entier attaché à la

croix. Mais que signifie cette joue droite ? C'est au visage que l'on reconnaît un homme ; être frappé au visage c'est donc d'après l'Apôtre devenir l'objet du dédain et du mépris. Mais on ne peut distinguer le visage en visage droit et en visage gauche, et cependant on peut avoir une double dignité, l'une selon Dieu, l'autre selon le monde, de là cette distinction de joue droite et de joue gauche, distinction qui apprend à tout disciple de Jésus-Christ qui voit mépriser en lui son caractère de chrétien à se montrer disposé à souffrir les mépris qui tomberaient sur les honneurs temporels dont il peut être revêtu. Toutes les offenses auxquelles nous sommes exposés peuvent se diviser en deux classes, les offenses qu'on ne peut réparer, les offenses qui peuvent l'être. Or c'est justement dans les offenses où la réparation n'est pas possible, qu'on cherche ordinairement la consolation de la vengeance. On vous a frappé, à quoi vous sert de rendre le coup que vous avez reçu ? Avez-vous guéri par là la blessure qu'on a pu faire à votre corps ? Non sans doute, il n'y a qu'une âme où la colère déborde qui puisse désirer de pareils adoucissements. — S. Chrys. (sur S. Matth). En rendant à votre ennemi le coup que vous avez reçu, l'avez-vous apaisé et amené à ne plus vous frapper ? Bien au contraire, vous l'avez excité à vous porter de nouveaux coups, car la colère loin de calmer la colère ne sert qu'à l'irriter davantage. — S. Aug. (serm. sur la mont., 10, 19, 20, ou 37, 38). Aussi le Seigneur veut-il que nous supportions cette faiblesse de la colère du prochain dans un vrai sentiment de compassion, plutôt que de chercher dans son châtement un adoucissement à la nôtre. Et cependant il ne défend pas ici la vengeance qui a pour but la correction du prochain, car elle fait partie de la miséricorde et se concilie très bien avec la disposition de souffrir encore davantage de celui qu'on veut corriger. Celui qui est revêtu du pouvoir légitime doit nécessairement tirer vengeance des crimes commis ; mais il doit le faire avec le cœur d'un père qui ne peut haïr son enfant. De saints personnages ont puni de mort certains crimes pour inspirer aux vivants une crainte salutaire, et alors ce n'était pas la mort qui était préjudiciable à ceux qui étaient punis, mais bien leur péché, qui aurait pu s'aggraver s'ils avaient continué de vivre. C'est ainsi qu'Élie en frappa plusieurs de mort (cf. 3 R 18, 40 ; 4 R 1, 10 ; Lc 9, 54), et les disciples de Jésus-Christ ayant voulu s'autoriser de cet exemple, le Seigneur les reprit, en blâmant non pas l'action du prophète, mais l'ignorance qui les poussait à se venger, et en leur faisant remarquer que ce n'était pas l'amour de la correction fraternelle, mais la haine qui excitait en eux le désir de la vengeance. Mais après même qu'il leur eut enseigné la loi de charité et qu'il eut répandu l'Esprit saint dans leurs âmes, on vit encore de semblables vengeances ; c'est ainsi que la parole de Pierre fit tomber morts à ses pieds Ananie et sa femme, et que l'apôtre saint Paul livra un homme à Satan pour mortifier sa chair. C'est pourquoi je ne puis comprendre le déchaînement aveugle de quelques-uns contre les châtements corporels que nous voyons dans l'Ancien Testament, dans l'ignorance où ils sont de l'esprit et l'intention qui les a fait infliger.

S. Aug. Quel est l'homme de bon sens qui oserait dire aux rois : " Qu'un de vos sujets choisisse d'être religieux ou impie, cela ne vous regarde pas ? On ne peut leur dire davantage : Que dans votre royaume on soit débauché ou de mœurs pures, vous n'avez pas à vous en occuper ". Sans doute il vaut mieux amener les hommes à la pratique de la religion par l'instruction que par des peines coercitives, mais cependant nous pourrions prouver par l'expérience que pour plusieurs il a été fort utile d'être forcés par la peine ou par la crainte à se faire instruire ou à pratiquer ce qu'on leur avait déjà enseigné. Ceux qui se laissent conduire par l'amour sont évidemment les meilleurs, mais c'est le plus grand nombre qu'on ne ramène que par la crainte. C'est la conduite que Jésus-Christ tient à l'égard de saint Paul : il le dompte d'abord par la force avant de le soumettre par ses divines leçons. — S. Aug. (serm. sur la mont). Un chrétien veut-il observer la juste mesure de vengeance qui lui est ici permise, lorsqu'il a reçu quelque outrage de ce genre, que la haine n'entre pas dans son cœur, qu'il soit disposé à souffrir encore davantage, et qu'en même temps il ne néglige pas de se servir de l'influence du conseil ou de l'autorité pour faire rentrer son frère dans le devoir.

S. Jér. Dans le sens mystique, lorsqu'on nous frappe sur la joue droite, nous devons présenter non pas la joue gauche, mais l'autre joue (cf. Pv 4, 27 ; Qo 10, 2 ; Mt 6, 3), car le juste n'a pas de gauche. Par exemple, si un hérétique nous frappe dans la discussion, et qu'il veuille porter atteinte au sens

droit d'une vérité dogmatique, nous devons lui opposer un autre témoignage semblable tiré de l'Écriture.

S. Aug. (serm. sur la mont). Il est un autre genre d'injures qui peuvent se réparer complètement : elles sont de deux espèces, l'une s'attaque à l'argent, l'autre consiste dans les actions outrageantes. C'est de la première des deux dont Notre-Seigneur ajoute : " Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, abandonnez lui encore votre manteau ". Or de même que le soufflet reçu sur la joue exprime tous les outrages qui ne peuvent être réparés que par le châtement, ainsi ce que le Seigneur dit ici du vêtement comprend toutes les injures qui peuvent être réparées sans recourir à la vengeance ; et ce précepte doit s'entendre de la disposition du cœur, et non de ce qu'il faut faire en réalité. Ce qui nous est commandé à l'égard de la tunique ou du manteau, nous devons le faire pour tous les biens temporels dont nous avons le domaine, de quelque manière que ce soit. Car si ce précepte porte sur le nécessaire, à plus forte raison devons-nous abandonner le superflu ? C'est ce que Notre-Seigneur nous enseigne en disant : " Si quelqu'un veut plaider contre vous ". Ces paroles comprennent tout ce qu'on peut nous disputer devant les tribunaux. Mais doit-on y comprendre les esclaves ? C'est une grande question, car un chrétien ne peut assimiler la propriété d'un esclave à la propriété d'un cheval, quoiqu'il puisse se faire que le cheval soit d'un prix plus élevé qu'un esclave. Or si votre esclave trouve en vous un maître plus sage que celui qui désire vous l'enlever, je ne sais qui oserait vous conseiller de ne pas y attacher plus d'importance qu'à votre vêtement.

S. Chrys. (sur S. Matth). C'est une chose indigne qu'un chrétien se présente devant le tribunal d'un juge infidèle. Mais quand même le juge serait chrétien, si vous le mettez dans la nécessité de vous juger, lui qui devait respecter en vous la dignité de la foi, vous perdez à ses yeux pour une affaire temporelle cette dignité dont le Christ vous avait revêtu. D'ailleurs tout procès est une source d'irritation et de pensées coupables, car si vous voyez qu'on veut l'emporter contre vous par l'intrigue ou par l'argent, vous vous empressez de recourir aux mêmes moyens dans l'intérêt de votre cause, et certes ce n'est pas ce que vous vouliez dès le début. — S. Aug. (Enchirid. chap. 78). C'est pourquoi le Seigneur défend ici aux chrétiens tout débat devant les tribunaux pour des affaires temporelles. Si donc l'Apôtre en défendant sous les peines les plus sévères tout appel au tribunal des infidèles permet cependant que les causes entre fidèles soient jugées entre eux, il est évident que c'est une concession qu'il fait à leur faiblesse.

S. Grég. (Moral., 31, 10). Parmi ceux qui nous ravissent nos biens temporels nous devons supporter les uns, mais nous devons nous opposer aux autres, tout en conservant la charité à leur égard. En cela nous ne nous opposons pas seulement à ce qu'ils nous enlèvent ce qui est à nous, mais nous les empêchons de se perdre eux-mêmes en ravissant ce qui ne leur appartient pas ; car nous devons beaucoup plus craindre pour les ravisseurs eux-mêmes, que désirer avidement des biens privés de raison. Or lorsque nous sacrifions la paix avec le prochain à un bien temporel, il est évident que nous aimons ce bien plus que le prochain.

S. Aug. (serm. sur la mont). La troisième espèce d'injures qui consiste dans des actions dommageables est un mélange des deux premières et peut se réparer par le châtement ou sans le châtement. Car celui qui contraint méchamment un homme, et le force malgré lui à l'aider, peut porter la peine de sa méchanceté et rendre ce que l'on a fait pour lui. A l'égard de ces injures le Seigneur veut qu'un cœur chrétien se montre rempli de patience et disposé à en souffrir encore davantage, c'est pourquoi il ajoute : " Si quelqu'un veut vous contraindre à faire mille pas avec lui, faites-en deux mille autres encore ", paroles qui exigent beaucoup moins que nous marchions en réalité, que d'être disposés à le faire. — S. Chrys. (hom. 16). Le mot ?????????, angariaverit, veut dire entraîner injustement, et tourmenter sans raison. — S. Aug. (serm. sur la mont). Nous pensons que par ces paroles : " Allez avec lui l'espace de deux autres milles : " Notre-Seigneur a voulu compléter le nombre trois, nombre qui exprime la perfection, pour rappeler à celui qui agit ainsi qu'il fait acte de justice parfaite. C'est pour cela qu'il appuie ce précepte sur trois exemples et

que dans le troisième le nombre deux est ajouté à l'unité pour compléter le nombre trois. Ou bien, peut-être, faut-il entendre ici que dans ce précepte, le Seigneur monte par degré de ce qui est plus facile à ce qui est plus parfait. Il vous commande en premier lieu de présenter l'autre joue à celui qui vous frappe sur la droite, c'est-à-dire d'être disposé à supporter un affront moindre que celui que vous avez reçu. A celui qui veut vous prendre votre tunique, il vous commande d'abandonner votre manteau ou votre vêtement, suivant un autre texte ; c'est vous demander de supporter une injure égale, ou de bien peu supérieure à celle qui vous a été faite. Enfin il vous ordonne d'ajouter aux mille premiers pas, l'espace de deux autres mille, c'est-à-dire de faire le double de ce que vous avez fait. Mais comme ce serait peu de ne pas rendre le mal pour le mal, si l'on ne fait positivement le bien, il ajoute : " Donnez à celui qui vous demande ". — S. Chrys. (sur S. Matth). Nos richesses ne sont pas à nous, mais à Dieu, et il a voulu que nous en soyons les dispensateurs, et non pas les maîtres. — S. Jér. Si nous restreignons au devoir de l'aumône ces paroles du Sauveur, on ne peut l'appliquer à un trop grand nombre de pauvres, car si les riches donnaient constamment, ils ne pourraient donner toujours. — S. Aug. (serm. sur la mont). Le Seigneur nous dit donc : " Donnez à tout homme qui vous demande ", mais non pas à celui qui vous demande toute sorte de choses. Quoi ! vous donneriez de l'argent à celui qui veut s'en servir pour opprimer un innocent ou pour corrompre la vertu d'une femme ! Il ne faut donc donner que ce qui ne peut être nuisible ni pour vous, ni pour un autre, autant que vous pouvez en juger sur la foi de celui qui demande. Et lorsque vous croirez devoir lui refuser ce qu'il demande, expliquez-lui les justes motifs de votre refus. De cette manière il ne s'en ira point sans avoir rien reçu, et en lui faisant comprendre l'injustice de sa demande vous lui aurez donné quelque chose de bien préférable à ce qu'il demandait. — S. Aug. (Lettre 48 à Vincent). Il est plus utile de retirer le pain à celui qui a faim, et qui assuré de sa nourriture négligerait de pratiquer la justice, que de faire de ce morceau de pain dont il a besoin, un moyen de séduction pour le forcer de consentir au mal. — S. Jér. On peut encore entendre ces paroles du trésor de la doctrine, qui ne s'épuise jamais, mais qui se remplit abondamment à proportion de ce qu'on donne.

S. Aug. (serm. sur la mont). Les paroles qui suivent : " Et ne vous détournez point de celui qui veut emprunter de vous " se rapportent aux dispositions de l'âme, car " Dieu aime celui qui donne gaîment ". Tout homme qui reçoit, emprunte, dût-il ne rien rendre, parce que Dieu rend à ceux qui exercent la charité plus qu'ils n'ont donné. Si cependant on ne veut entendre par emprunteur que celui qui reçoit avec l'intention de rendre, il faut dire alors que le Seigneur comprend dans ses paroles ces deux manières de donner, ou le don gratuit, ou le prêt soumis à l'obligation de rendre. Le Seigneur nous exhorte avec raison à ce genre de bienfait, en nous disant : " Ne rejetez point ", c'est-à-dire ne détournez pas votre volonté dans la pensée que Dieu ne vous serait plus redevable, parce que votre débiteur se serait acquitté à votre égard, car ce que l'on fait pour obéir à un précepte divin ne saurait demeurer sans fruit. — S. Chrys. (sur S. Matth). Le Christ nous fait donc un devoir de prêter, mais sans condition d'usure, car celui qui prête à cette condition ne donne pas ce qui est à lui ; il prend ce qui ne lui appartient pas ; il brise un des liens de l'emprunteur, pour le charger d'un plus grand nombre de chaînes ; il donne, ce n'est point par un principe de justice divine, c'est dans une pensée toute d'intérêt personnel. L'argent qu'on prête à usure est semblable à la morsure d'un aspic, de même que le venin de l'aspic répand secrètement la corruption dans tous les membres, ainsi l'usure fait de tous les biens autant de dettes.

S. Aug. (lettre à Marcellin). On nous objecte que cette doctrine de Jésus-Christ n'est pas compatible avec les mœurs publiques, car qui peut, dira-t-on, se laisser ravir quelque chose par l'ennemi ? qui serait disposé à ne pas exercer contre ceux qui dévastent les provinces romaines les représailles qu'autorise le droit de la guerre ? Nous répondons que ces préceptes de patience doivent toujours se retrouver dans les dispositions de notre cœur, et que cette bonté qui défend de rendre le mal pour le mal doit toujours faire le fond de notre âme. On doit d'ailleurs agir envers ceux qui se refusent aux avances de la charité avec une sévérité pleine de douceur, et qui soit pour eux un châtement salutaire. Si la société se conduisait d'après les préceptes du christianisme, les guerres elles-mêmes auraient leurs inspirations bienveillantes. On n'y chercherait que l'utilité des

vaincus en rétablissant l'union entre l'impiété et la justice, car on gagne à être vaincu quand on perd la liberté de faire le mal. Il n'y a rien, en effet, de plus malheureux que la félicité des pécheurs, car elle alimente l'impunité qui est un châtement, et fortifie au-dedans de nous cet ennemi intérieur qu'on appelle la volonté du mal.

Saint Matthieu: Chapitre V.

Vers 43-47

La Glose. Le Seigneur nous a enseigné, dans ce qui précède, à ne pas résister à celui qui nous fait tort, mais à nous montrer disposé à en supporter davantage. Il va plus loin, et veut nous apprendre que nous devons aimer même ceux qui nous font du mal et leur prouver notre charité par des effets. Les commandements précédents étaient le complément de la justice légale, ce dernier précepte est l'accomplissement de la charité qui, selon l'Apôtre, est la plénitude de la loi. Voilà la raison de ces paroles du Sauveur : " Vous savez qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain ". — S. Aug. (Doctr. chrét., chap. 30). Le précepte d'aimer le prochain n'admet aucune exception ; c'est ce que nous apprend le Seigneur lui-même dans la parabole de cet homme laissé à demi-mort. Il nous dit que le prochain fut celui qui exerça la miséricorde à son égard, pour nous faire comprendre que notre prochain c'est tout homme à qui nous devons en témoigner dans le besoin. Et qui ne voit que nous ne devons en excepter personne, devant ces paroles : " Faites du bien à ceux qui vous haïssent ? " \*

---

Il a fallu aussi retrancher souvent quelque chose des citations empruntées aux saints Pères pour plus de brièveté ; et de clarté ; comme aussi, pour l'intelligence du texte, j'ai dû parfois changer l'ordre des phrases. Quelquefois j'ai laissé le texte pour ne donner que le sens, surtout dans les homélies de saint Chrysostome dont la traduction est défectueuse. Le but que je me suis proposé dans cet ouvrage, a été non seulement de chercher le sens littéral, mais d'exposer aussi le sens mystique, de découvrir chemin faisant les erreurs, et d'appuyer sur de nouvelles preuves la vérité catholique ; ce qui m'a paru indispensable, parce que c'est surtout dans l'Évangile qu'on trouve la forme, la perfection de la foi catholique, et la règle de toute la vie chrétienne. Puisse cet ouvrage ne paraître trop long à personne. Il m'a été impossible de poursuivre un plan si étendu sans abrégé beaucoup, ayant à citer tant de saints docteurs, ce que j'ai tâché de faire avec la plus grande concision. Que Votre Sainteté daigne agréer cet ouvrage, dont je soumetts l'examen et la correction à votre jugement. Ce travail est le fruit de notre sollicitude et de mon obéissance ; c'est vous qui me l'avez imposé, c'est vous qu'il appartient de le juger en dernier ressort. Les fleuves reviennent au lieu d'où ils sont sortis (Si 1,7).

- Saint Thomas d'Aquin

□

---

Lire Catena aurea Chaîne d'Or sur les 4 évangiles Saint - Robdoebrtengmanb.ga Amazon Books.  
Anastasia, Tome 4 : La Création Par Vladimir Mégré.pdf Aimer Le Mont Saint-Michel Par Lucien Bély.pdf... Aurea Catena Homeri: La Chaîne Dorée DHomère - La Nature Dévoilée Ou La Théorie De La Nature Par... Les Évangiles : Jean - Matthieu - Marc - Luc Par .pdf iii. abteilung - de Gruyter - ST.  
THOMAS AQUINAS 1274-1974COMMEMORATIVE STUDIES Foreword by users and we assume good

faith they have the permission to share this book. Mardotbinwarlickj.ga (ePUB/PDF) - Buch + Hörstift: Frühling, Sommer, Herbst und Winter - erstes Wissen ab 4! Catena aurea: Chaîne d'Or sur les 4 évangiles: Saint Matthieu- Saint Luc - Saint Commentaries, Catena and Biblical Tradition - Research at - Lisdoableeb.ga Amazon Books. Le Rire (French Edition) Par Henri Bergson.pdf.. La Troisième Révolution Industrielle Par Christian Saint-Etienne.pdf. La Plage Des Comédiens - En Souvenir De Simone Berriau Par Jean-Luc Pouliquen.pdf. Les 4 Piliers Pour Devenir Riche: Sans Savoir Cela On Ne Peut Pas telecharger tous vos ebooks gratuits en format Epub, PDF - Voir sur cette expression l'Évangile selon saint Matthieu, Mt 4.19.. C'est se renouvelle pour un autre couple de frères, saint Jacques et saint Jean... Saint Luc, comme saint Marc, rattache très étroitement ce miracle à la.. La Vulgate a dû lire ἐλήλυθα, de même que les versions copte, syriaque, arménienne et gothique. Ebook Gratuit Livres, Romans en EPUB, PDF Gratuitement - recently edited The Book of Revelation: Currents in British Research on the. projects: the Vetus Latina edition of the four principal letters of Paul... The Gospel According to St John.. Commentaire sur l'évangile selon Matthieu, vol.... catena on Acts which features an author lemmaSaint Severus', but Lire en ligne Catena aurea Chaîne d'Or sur les 4 évangiles - quatre grandes familles des Amramites, des Jesaarites, des Hcbronites... c'est-a-dire de la chaine qui s'etend entre la mer Morte... le sens le plus litteral par les Septante, la version syriaque,... Cf. saint Marc, xiv, 61. Sur. pour l'Evangile de saint Jean et l'Epitre aux Romains,... book to the Bible, Londres, 1880, p. Lire Catena aurea Chaîne d'Or sur les 4 évangiles Saint - Brautdosnanaimo.ga Amazon Books. Situations (Tome 4-Avril 1950 - Avril 1953) Par Jean-Paul Sartre.pdf Saint-Just Et La Force Des Choses Par Albert Ollivier.pdf Sur Les Falaises De Marbre Par Ernst Jünger.pdf... Synopsis Des évangiles : Matthieu, Marc, Luc Et Jean Par Lucien Deiss.pdf Ebook Gratuit Livres, Romans en EPUB, PDF Gratuitement - Saint jean au contraire a écrit son évangile pour les gentils, qui ignoraient saint matthieu- saint luc - saint marc - saint jean (french edition) Consultez le rapport d'activité 2010 - École française de Rome - 4 – La présentation, au siège de l'École à Piazza Navona, du beau.. Jean Bérard à l'École française de Rome dans Autour de Jean... et 25 octobre 2008 sur le thème « Les saints des origines.... Collaboration à la traduction de la Catena aurea (explication suivie de l'Evangile de Marc) de Thomas. Randodbolphabernathys.ga (ePUB/PDF) - (together with a French edition of 1579), Benedetto Varchi's series of the publications of Louis Claude de Saint Martin, but. Duveen 4. STC 15184. London, Printed by John Haviland for Henrie Skelton, and are to. HENRI CORNEILLE AGRIPPA DE NETTESHEIM, Sur la NOBLESSE, &... AUREA CATENA HOMER!

---

## Relevant Books

---

[ [DOWNLOAD](#) ] - Download book 108 Bhakti Poems Volume 2 pdf

---

[ DOWNLOAD ]



- Ebook Deliverance Ministry 101: A Practical Guide to Effective Deliverance Ministry free epub, pdf online

---

[\[ DOWNLOAD \]](#) - Book Social Currency - Building Value With People pdf

---

[\[ DOWNLOAD \]](#) - Download ebook Water Baptism and Spirit Baptism: As Taught in the Scriptures free epub, pdf online

---

[\[ DOWNLOAD \]](#) - Download Psychics Speak, The Individual Interviews: Trish Silay free pdf online

---